«L'Économie» : la vente par correspondance

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14995 – 7 F

MARDI 13 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Afrique du Sud : négocier malgré le crime

LE fragile processus de négociations entamé il y a trois ans en Afrique du Sud vient à nouveau d'être mis en péril, avec l'assassinat, samedi 10 avril, de Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain et membre de la direction du Congrès national africain (ANC). Gelé depuis près d'un an, ce processus venait d'être réamorcé. L'objectif de ce lâche attentat est de le bloquer à nouveau.

Des neuf mille victimes de violences politiques tuées au cours des trois dernières années, Chris Hani est la plus célèbre. L'ancien «ennemi public numéro un» du pouvoir blanc, qui avait joué un rôle important dans la lutte armée contre l'apartheid, était devenu un chef charismatique pour la jeunesse noire. Proche de Winnie Mandela, l'épouse séparée du président de l'ANC, il avait choisi la voie du compromis, sans que sa popularité en souffre. Agé de cinquante ans, il passait pour l'un des éventuels successeurs de Nelson Mandela à la tête de l'ANC.

AU mois de juin 1992, le massacre de quarante-cinq Noirs dans la cité de Boipatong avait conduit à la suspension des négociations sur le futur Etat sud-africain, l'ANC s'étant retirée des pourparlers. Dans les mois qui suivirent, libre cours fut donné à la violence, aux deux extrêmes de l'échiquier politique. Les massacres se multiplièrent, notamment au Natal, fief du mouvement Inkatha à dominante zouloue.

Vaille que vaille, les négociations avaient néanmoins repris le 1er avril, dans la perspective d'un accord sur les nouvelles institutions du pays avant la fin du mois de mai, l'objectif étant d'organiser d'ici au mois d'avril 1994 les premières élections fondées sur le principe «un homme, une voix». L'assassin de Chris Hani, un Sud-Africain d'origine polonaise, dont on ignore encore s'il a agi seul ou au nom d'une organisation d'extrême droite, visait sans nul doute à casser cette logique ; mais il n'est pas sûr qu'il y parvienne.

UN consensus s'est en effet immédiatement dégagé, du côté des mouvements noirs comme du côté du gouvernement, pour que le processus de négociations ne pâtisse pas de cette nouvelle avanie. Certes, cinq personnes ont néanmoins été tuées dimanche dans des heurts qui ont suivi cet assassinat. Mais les appels – émanant de l'ANC, du Parti communiste, de la confédération syndicale COSATU, de Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, comme du président Frederik De Klerk et de Mangosuthu Buthelezi, le chef du parti Inkatha – se sont multipliés pour que la mort de Chris Hani ne donne prétexte à aucun acte de vengeance ; et soit au contraire l'occasion d'une prise de conscience pour inciter les partis politiques à précipiter la naissance d'une «nouvelle Afrique du Sud».

Deux scénarios semblent donc devoir s'affronter : celui du blocage, qui relancerait les violences, ou celui du «sursaut», qui redonnerait une chance sérieuse aux négociations et ferait de la disparition de Chris Hani autre chose qu'une mort scandaleuse et inutile.

Lire page 6 les articles de FRÉDÉRIC FRITSCHER

M 0147 - 0413 0 - 7,00 F



Alors que Moscou obtient le report de nouvelles sanctions contre Belgrade

Les Serbes affirment qu'ils ne créeront pas d'incident dans l'espace aérien bosniaque

Une cinquantaine d'avions de l'OTAN devaient commencer à patrouiller, lundi après midi 12 avril, dans le ciel bosniaque pour faire respecter la résolution de l'ONU interdisant aux belligérants, en particulier Serbes, de survoler la Bosnie-Herzégovine. Cette opération, conduite à partir de bases aériennes du nord de l'Italie, est menée principalement par des appareils français, américains et néerlandais. Mais les Serbes ont affirmé qu'ils ne provoqueront pas d'incident. A l'ONU, la Russie a obtenu le report de nouvelles sanctions contre Belgrade. De son côté, le général Morillon, évoquant son éventuel départ de Sarajevo, a déclaré, dimanche soir, qu'il respectera la décision qui sera prise à Paris, «quelle qu'elle soit».

Pour éviter au maximum d'être accusés de «provocation», les avions alliés ne seront autorisés à abattre éventuellement les avions ou hélicoptères violant la zone d'exclusion aérienne qu'après plusieurs sommations, ou en cas de légitime défense. Ils ne pourront pas non plus bombarder des objectifs au sol. Une cinquantaine d'avions, au total, se relaieront et seront dirigés vers leurs cibles par des avions-radars AWACS survolant l'Adriatique.

Le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a assuré, samedi, que ses forces ne provoqueront pas d'incident, mais il en a prêté l'intention à ses adversaires. *«C'est une décision et une opération très risquées,* a-t-il dit dans son fief de Pale; *les Musulmans et les Croates pourraient abattre des avions et cela entraînerait une réelle escalade du conflit.»* Selon le commandant Barry Frewer, porte-parole à Sarajevo de la FORPRONU, les Serbes auraient utilisé, il y a quelques jours à peine, des hélicoptères pour transporter des troupes près de Srebrenica.

Craignant des représailles lors de l'entrée en vigueur de la résolution, lundi, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a décidé de suspendre ses vols humanitaires sur la capitale de la Bosnie-Herzégovine. Une réunion des chefs militaires des trois parties (serbe, croate et musulmane), sous les auspices de l'ONU, avait été annulée en raison du refus des Musulmans d'y participer. Ces derniers voulaient ainsi protester contre une nouvelle offensive militaire serbe autour de Srebrenica (bien que celle-ci ait été démentie par des observateurs de l'ONU sur place).

Lire la suite et l'article de CLAIRE TRÉAN page 3

L'humanitaire pris au piège

ZAGREB

de notre envoyé spécial

«Depuis un an, le jeu du chat et de la souris n'a jamais cessé», constatait récemment un responsable du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) en regagnant le QG de l'organisation humanitaire, à Zagreb. Une fois de plus, le convoi de ravitaillement qu'il acheminait vers une enclave musulmane de Bosnie occidentale avait dû rebrousser chemin après s'être heurté à l'intransigeance de miliciens serbes. Pourtant, ce matin-là, à Belgrade, le général Philippe Morillon poursuivait son baroud d'honneur humanitaire pour secourir Srebrenica, cette enclave martyre de Bosnie orientale prise dans l'étau mortel de l'armée serbe. Sous l'œil des médias, les dirigeants de Belgrade s'apprêtaient à faire un geste. Mais ailleurs, les convois humanitaires et le pont aérien vers Sarajevo étaient bloqués. *«Quand l'émotion internationale devient trop forte, le chat sait faire patte de velours et détourner l'attention. Cela fait partie du jeu, mais ça ne dure jamais»,* constatait notre interlocuteur.

Après une année de guerre en Bosnie-Herzégovine, la tragédie de Srebrenica illustre de façon singulière les limites et l'ambiguïté de la mission humanitaire confiée aux agences spécialisées des Nations unies sous la direction du HCR. Au siège de l'organisation, à Genève, et à Zagreb, base arrière des opérations en Croatie et en Bosnie, ce qui caractérise aujourd'hui la plupart des conversations avec les responsables c'est l'impression de malaise et de frustration. Le sentiment qu'on est dans une impasse. L'un de ces responsables résumait ainsi la situation : *«Nous faisons un effort à la fois gigantesque, dérisoire et sans lendemain. Le postulat humanitaire était que la tuerie cesserait avant qu'il ne soit trop tard. Avant la paix des cimetières. Mais le massacre se poursuit sous nos yeux. Plus le temps passe, plus pèse sur nous le soupçon que nous prolongeons l'agonie des populations parce que nous sommes incapables de les sauver. L'humanitaire n'est pas un substitut à la paix.»*

C'est en avril 1992, lorsque les déchirements communautaires ont commencé à ravager la Bosnie-Herzégovine, que le HCR a été chargé de coordonner les opérations humanitaires dans cette mosaïque ethnique de 4,4 millions d'habitants (44 % de Musulmans, 31 % de Serbes, 17 % de Croates).

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Lire la suite page 4

L'hymne du macadam

Les manifestations dans le 18e arrondissement de Paris ont révélé une violence anarchique, sans leader ni stratégie



par Philippe Broussard

Aux Etats-Unis, une émeute réussie se finit toujours en chansons. Des groupes de rock ou de rap lui consacrent des disques, pour donner le tempo de la rage et ne pas perdre le rythme de la haine. Peut-être des «rapeurs» parisiens, du moins parmi les plus radicaux, écriront-ils donc, eux aussi, quelques couplets à propos des évènements de ces derniers jours, dans les quartiers nord de Paris, tant ils sont révélateurs de la tension qui règne entre certains jeunes et la police.

Cet hymne du macadam évoquerait d'abord Makome, le Zaïrois «assassiné» au commissariat des Grandes-Carrières. Puis il rappellerait la colère, spontanée et sincère, du premier jour. Il resterait alors à raconter la suite : les vitrines brisées, les abris-bus détruits, les poubelles en feu, les pillages, les échauffourées avec les policiers en civil et les CRS, la guérilla urbaine à coups de pavés ou de barres de fer.

Se souciaient-ils encore de Makome, les deux cents adolescents qui s'activaient ainsi sur les boulevards, samedi 10 avril ? Pas le moins du monde. L'heure n'était plus aux larmes et à l'indignation, mais à l'euphorie des jours de baston. Surtout pour ces gamins de la rue, de plus en plus nombreux en France, pour lesquels le flic est l'ennemi et la violence une règle de vie. Dans leur esprit, Barbès allait donc devenir un petit Los Angeles, la ville de référence en matière d'émeutes.

Bravant l'interdiction de manifester annoncée la veille au soir par Charles Pasqua, ils avaient rallié le dix-huitième arrondissement par petits groupes de trois ou quatre. Des «blacks», des «blancs», des «beurs», vingt ans de moyenne d'âge. D'autres, plus prudents, se tenaient à l'écart, disséminés dans la foule ordinaire d'un samedi ensoleillé. Outre une poignée d'autonomes et de marginaux rodés à pareils rassemblements, l'essentiel du contingent était constitué de jeunes des cités du secteur et de quelques banlieusards.

Lire la suite et l'article d'ERICH INCIYAN : Les «déshabillés» de la préfecture de police, page 8

Lyon, laboratoire d'Eglise

Solidarité, coresponsabilité, synode : le diocèse de Mgr Decourtray invente des formes de vie spirituelle

LYON

de notre bureau régional

Ce soir-là de début de Carême, dans l'église de l'Epiphanie, aux Minguettes de Vénissieux, la candidate socialiste, Marie-Josèphe Sublet, député sortant, s'est offert un moment de bonheur intérieur, comme une parenthèse dans la tourmente d'une campagne électorale agitée : *«Ici au moins, on parle des relations entre les personnes de façon positive. C'est un autre visage de la ZUP.»*

A propos des jeunes, de la violence et de la peur, une centaine de chrétiens des paroisses populaires de Vénissieux, Saint-Priest, Corbas, Feyzin, terres de mission ouvrière, tentent de déceler des signes d'espoir dans un univers de tours et de barres, de chômage et de pauvreté. Redécouvrir des paroles élémentaires, *«apprendre à vivre ensemble»*, savoir accueillir son voisin de palier, musulman, juif, chrétien, athée ou indifférent : point n'est besoin de grands discours pour reconnaître qu'on vit aussi des *«moments superbes et exaltants de solidarité»* dans cette tour de Babel. Un jeune prêtre de trente et un ans, Michel Guillaud, dit retrouver l'Eglise des premiers siècles dans cette communauté *«minoritaire»* des banlieues, où le christianisme n'est qu'une voix, parmi d'autres.

Dans une paroisse de la Duchère, un quartier lyonnais construit dans les années 60 pour les rapatriés, l' «équipe animatrice», composée de deux prêtres et de deux religieuses, a mis en place des *«comités de barre»*, des réunions familiales à la mode Tupperware.

MICHEL DELBERGHE

Lire la suite page 9 et nos informations sur les fêtes pascales page 16

Bernard Stasi victime de la crise du champagne

Le maire d'Epernay doit sa défaite législative à une bataille au sein du syndicat des vignerons.

page 7

Les appartements HLM se vendent mal

Le rachat des logements sociaux par leurs locataires pose de nombreux problèmes.

page 12

L'ÉCONOMIE

La vente par correspondance : au bonheur des catalogues

Le recul de la consommation fait souffrir tout le commerce, à l'exception de la vente par correspondance. Parfaitement adapté aux temps de crise, ce secteur croise les doigts, conscient de la fragilité de sa réussite, comme le prouvent *a contrario* les difficultés de Sears aux Etats-Unis.

Lire «le Monde-L'Economie» pages 17 à 24

Le sommaire complet se trouve page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec André Chouraqui

« Le ciment de l'Europe en profondeur, c'est la Bible ! »

« Vous avez traduit la Bible hébraïque, l'Evangile, le Coran. Etes-vous le seul à avoir fait ce triple parcours?

– Je pense que oui. C'est un privilège, mais aussi une croix. Privilège, car cette œuvre restera l'éblouissement d'une vie. Croix, à cause du poids de travail par lequel il est payé. Chaque mot choisi, traduit, ciselé représente une gymnastique intellectuelle terrifiante.

– Ce triple parcours s'explique naturellement par cette triple culture dont vous êtes issu.

– En effet, arrivé au bel âge qui est le mien, je suis de plus en plus convaincu qu'on est tout entier dans l'enfant qu'on était. Et je me revois enfant à Aïn-Temouchent, en Algérie. La Bible était dans mon patrimoine génétique. A la synagogue, je lisais avec mon père toute la Torah en hébreu. Avec le rabbin, j'apprenais tout par cœur, la Torah, les psaumes, en hébreu.

» Mais dès que je sortais, je voyais passer les musulmans dans la rue. Et dès que je levais la tête, j'entendais les cloches de l'église d'Aïn-Temouchent appeler les chrétiens à l'office. Tout enfant, j'avais donc ce triple héritage en moi, mais une chose m'intriguait : je voyais nos juifs, nos chrétiens, nos musulmans se quereller tant qu'ils le pouvaient.

– Déjà ?

– Bien sûr, l'Algérie n'était pas épargnée par un antisémitisme d'origine chrétienne et islamique. On se battait dans les rues. On se battait dans les journaux et dans les livres. J'ai grandi dans l'antisémitisme de Drumont. J'ai grandi entre des haies de croix gammées. Pendant des siècles, mes ancêtres ont parlé l'arabe et l'hébreu, mais depuis la colonisation, nous avons bu aussi tout le suc de la culture française. Y compris, hélas, sa composante antisémitique.

« Israël est l'otage de ses voisins et l'Occident l'otage de ses marchands de canons »

– Il en fallait plus pour rompre votre attachement à la Bible ?

– Bien sûr, parce que la Bible pour moi est charnelle. Charnelle, car, comme toutes les futures mères juives, la mienne récitait les psaumes en remerciant Dieu de lui avoir donné un descendant. Charnel, parce que, comme dans toutes les familles juives, nous mangions comme la Bible l'avait dit. Les garçons étaient circoncis parce qu'Abraham l'avait dit. On célébrait le shabbat parce que Moïse l'avait dit. On lisait la Bible, on apprenait l'hébreu, on célébrait la Pâque comme Moïse l'avait dit. Savez-vous qu'à l'époque, comme première leçon d'hébreu, on nous donnait un alphabet hébraïque en beignets trempés dans du miel?

– Mais comment êtes-vous passé de cette culture hébraïque au Nouveau Testament et au Coran ?

André Chouraqui, écrivain franco-israélien, né le 11 août 1917 à Aïn-Temouchent (Algérie), ancien condisciple d'Albert Camus, étudiant à Paris, résistant en Haute-Loire, avocat et bras droit de René Cassin, président de l'Alliance israélite universelle, vit, depuis les années 50, en Israël. Il a été conseiller de Ben Gourion et adjoint au maire de Jérusalem.

Premier traducteur juif à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament (chez Desclée de Brouwer, 1974-1979), il a aussi publié en dix volumes un Univers de la Bible *(chez Brepols, 1982-1985), ainsi qu'une traduction du Coran (chez Laffont, 1991). En 1993, les éditions Jean-Claude Lattès publient les dix volumes de sa traduction de la Bible, enrichie, pour la première fois, de l'intégralité de ses notes et commentaires. Son parcours scientifique et religieux en fait l'un des plus grands avocats du dialogue entre le judaïsme, le christianisme et l'islam.*



– Sans doute par la recherche d'une unité et d'une paix intérieure. Trois langues, trois textes sacrés, trois religions, trois cultures trottaient en permanence dans ma tête. Je voulais comprendre pourquoi on se tapait dessus. Pourquoi? Pourquoi? répétais-je. Une fois achevée la traduction de la Bible hébraïque, j'ai ressenti comme une espèce de trou béant devant moi, une impression d'inachevé. C'est alors que des amis m'ont suggéré de traduire le Nouveau Testament.

– N'était-ce pas une trahison pour vos frères juifs ?

– Je n'aurais jamais traduit ni le Nouveau Testament ni le Coran si je n'avais décidé, après la Libération, de m'établir à Jérusalem, c'est-à-dire là où, pour la première fois dans l'Histoire, les juifs devenaient majoritaires, les chrétiens et les musulmans minoritaires. C'eût été une trahison de traduire l'Evangile et le Coran loin de Jérusalem, dans une communauté de diaspora obsédée par la peur de disparaître.

» Comprenez cette obsession. C'est un tour de force d'avoir pu sauver une culture, une identité et une langue, pendant deux mille ans, sans armes à la main. Ne sommes-nous pas l'une des rares tribus à avoir traversé deux mille ans d'exil les mains nues?

– Comment jugez-vous la place de la Bible dans la culture contemporaine, spécifiquement en France ?

– Du jardin d'enfants au doctorat d'Etat, j'ai fait toute ma scolarité en France, à l'école publique, au lycée, à l'université sans avoir jamais entendu parler de la Bible. Jamais. Et mon cas est loin d'être unique. Sur la façade de Notre-Dame, par exemple, vingt-huit rois gardent les jours et les nuits de Paris. Mais combien de Parisiens savent-ils que les statues, qu'ils ont décapitées sous la Révolution, ne sont pas celles des ancêtres de Louis XVI, mais celles des rois de Judée, présents là en tant qu'ancêtres du Christ?

» Qu'on le veuille ou non, les racines de la culture française sont bibliques. Vous ne pouvez pas comprendre Montaigne, ni Rabelais, ni Racine, ni Claudel, ni même Valéry, sans un minimum de culture biblique. Comment en est-on arrivé là? La première raison, c'est que depuis le Moyen Age le magistère de l'Eglise a estompé le magistère de la Bible. La deuxième raison, c'est la Réforme. Puisque la Bible devenait un livre protestant, les clercs tout-puissants en ont déduit que la Bible était un mauvais livre. Souvenez-vous, c'est à peine croyable, on a mis Jean de la Croix en prison parce qu'il lisait la Bible!

» Avec la IIIe République, les malheurs de la Bible vont redoubler : la laïcité l'a tout simplement bannie, à peu de chose près, de la scolarité officielle. C'est un drame pour la culture française, ainsi déracinée de son passé chrétien comme de ses sources historiques les plus constantes. On fait l'Europe, tant mieux, mais quel est le ciment de l'Europe, en profondeur? C'est la Bible. N'y aurait-il que la France pour l'ignorer? Il y a trois ans, les Anglais ont publié une nouvelle « version autorisée » de la Bible : treize millions d'exemplaires se sont envolés en quelques mois. En Italie, les fameuses éditions Paoline ont vendu, en 1991, neuf millions de bibles. Même chose en Espagne, aux Etats-Unis, au Danemark, où vient d'être rééditée une version de la Bible dont deux cent mille exemplaires ont été achetés en quelques semaines.

– Mais pourquoi est-il si important que les jeunes, dans un pays comme la France, connaissent la Bible ?

– Pour connaître leurs racines, leur culture, se repérer dans un monde, dans une société moderne de plus en plus dure. La Bible est plus que jamais un livre actuel, une source d'inspiration universelle. Quand je suis dans un temple bouddhiste, au Népal, en Inde ou au Japon, je me sens dans un milieu biblique plus que dans une église, une synagogue ou une mosquée. La Bible est un livre oriental. Tous ses concepts sont orientaux. Les attitudes humaines qui y sont décrites sont orientales. La langue est sémitique. L'Orient vibre dans la Bible, mais c'est cette vibration que notre culture a perdue en Occident.

» Prenez seulement le nom de Dieu dans la Bible : *Adonaï-Elohims*. *Adonaï*, c'est le nom révélé à Moïse dans le Buisson ardent. On a traduit *Adonaï* par Jehovah ou Yahveh, mais ce Nom imprononçable désigne en fait l'*Etre qui a été, qui est et qui sera*, tandis qu'*Elohims* se réfère aux puissances créatrices de l'Etre. Mais qu'ont fait les traducteurs au cours des âges? Ils ont exclu le Nom d'*Adonaï-Elohims*, ses symboles, ses significations, du tissu même de la Bible. Ils l'ont remplacé par le nom de *Dieu*, qui dérive du latin *Deus* apparenté à *Zeus* et en grec *Theos*, d'une étymologie incertaine : mais ce sont les noms des divinités de l'Olympe et de l'Aventin! De même que *God* est un avatar de *Tor* et de *Wotan*, autres divinités nordiques!

» On a donc traduit la Bible en deux mille langues et dialectes. Partout on a changé le Nom d'*Adonaï-Elohims*, qui exprime une transcendance et une unité, par le nom de l'idole dominante dans les lieux culturels où la Bible était traduite. Imaginez que je traduise Virgile et qu'à la place de Jupiter je mette *Adonaï-Elohims*, vous me diriez : c'est une usurpation. Mais c'est exactement ce qui a été commis et d'abord par les rabbis d'Alexandrie, les « Septante », qui ont magistralement traduit la Bible en grec, et depuis par *tous* les traducteurs de ce texte fondateur.

– Votre effort de traducteur consiste donc à retrouver l'authenticité de la Bible et son intuition première, typiquement orientale, faite de transcendance et d'unité ?

– Exactement. La Bible dit que le monde a été créé, c'est-à-dire que, contrairement à ce que pensaient les philosophes de l'Antiquité, il a un commencement et une fin. Elle nous dit que son Créateur est unique, qu'il a fait l'homme un, à son image. L'essence de la Bible, c'est cette unité du cosmos, de l'humanité, l'alliance des cieux et de la terre, l'alliance des nations. C'est cette unité qui fait que nous, – nous, les êtres créés par une personne qui se révèle, nous parle, s'incarne, qui est l'Etre de l'Etre – nous sommes frères du soleil, frères de la terre, frères de toutes les créatures : tel est le fondement de l'écologie biblique.

» Si on enseignait cela aux gosses, il n'y aurait plus de racisme. Comme il n'y a pas de racisme – ou il ne devrait pas y en avoir – en Israël, peuple sculpté dans la cellule génétique de l'humanité entière, depuis les noirs falachas jusqu'aux juifs japonais, aux juifs chinois, aux blonds scandinaves ou russes qui débarquent chez nous par bateau et par avion. Nous, juifs, sommes nourris par cette idée d'alliance, alliance du ciel et de la terre, alliance de l'homme et de la femme, alliance des peuples. C'est cet univers que transmet la Bible, un univers légué par nos Prophètes, qui décrivaient déjà comme idéal de l'homme, il y a plus de deux mille ans, un monde sans guerre.

» Souvenez-vous. Ils nous appelaient à transformer nos armes en socs de charrue, le lion vivant en paix auprès de l'agneau, comme, pourquoi pas, le Serbe auprès du Croate, l'Irlandais auprès de l'Anglais, et le musulman auprès du chrétien et du juif. Telle est l'aspiration prophétique à un monde nouveau, où l'imaginaire serait aboli pour vénérer l'Etre de l'Etre dans l'Etre de tout homme, de toute créature. La Bible est une prodigieuse source de vie, d'amour, de beauté. Qui voudrait l'éliminer de nos consciences et au profit de qui ou de quoi, sinon de toutes nos haines dévastatrices?

» Et pourquoi disais-je que cette Bible est plus nécessaire aujourd'hui que jamais? Parce que pendant vingt siècles, l'Occident a vécu dans le cadre d'une culture gréco-latine qui, aujourd'hui, est en péril. Cette culture, jadis formatrice, a cessé d'être au cœur de nos enseignements. Et toutes les idéologies de substitution sont en train de mourir les unes après les autres. Il y a donc un trou béant. Alors, on ne va pas le combler, bien sûr, par un rituel biblique, celui de la synagogue, celui de la mosquée ou de l'Eglise, mais par une conscience renforcée de la transcendance de l'homme, de son unité, dans l'alliance et dans la paix.

« Faire du Coran un livre antijuif, c'est confondre l'Evangile avec ce qu'en a fait Torquemada »

– La paix, c'est aussi charnel que votre attachement à la Bible...

– Mais comment pourrait-il en être autrement quand on est juif et qu'on vit à Jérusalem? Depuis quatre mille ans, Israël n'a pas connu un jour de paix, à l'exception des quarante années du règne du roi Salomon...

– Mais votre peuple est-il lui-même convaincu de vouloir la paix ?

– Plus d'une centaine d'associations en Israël militent pour la paix. Après le massacre de Sabra et Chatilah, les manifestations pour la paix ont mobilisé des centaines de milliers de personnes dans les rues de Tel-Aviv. Tout ce peuple rassasié de massacres aspire, de ses tréfonds, à la paix, mais son drame, qu'on le veuille ou non, c'est qu'Israël est une démocratie noyée dans un océan de dictatures, qui n'ont aucun intérêt à la paix, car elles s'effondreraient. Chacun sait l'usage qu'elles font du terrorisme, souvent un terrorisme d'Etat, qui semble regardé avec indulgence par des gouvernements qui n'hésitent pas à s'en servir, hélas.

» Je m'explique : l'Occident ne se sert-il pas de ces dictateurs, qui creusent le tombeau de leur peuple, pour ses propres intérêts, dont le premier est bien sûr le commerce des armes? Nierait-on que les armes vendues à Saddam Hussein – et qu'il n'a pas payées – ont une part quelconque de responsabilité dans la crise que traverse l'Occident? Un diplomate français m'a un jour avoué que si son pays – qui est aussi mon pays – cessait d'armer les Yougoslaves, les Africains, le Proche-Orient, il compterait deux cent mille chômeurs de plus.

» La vérité est là : Israël est l'otage de ses voisins et l'Occident l'otage de ses marchands de canons. La guerre du Golfe a coûté 6 000 milliards de dollars. Le marché des armes est, chaque année, d'environ 2 000 milliards de dollars. C'est-à-dire que, chaque année, on brûle en armements inutiles toute la dette du tiers-monde.

– Et s'il y avait une meilleure compréhension entre les trois religions monothéistes – judaïsme, christianisme et islam, – dont vous connaissez par cœur les écrits, ne serait-ce pas déjà un grand pas vers la paix ?

– Oui, bien sûr, et j'y consacre chaque instant de ma vie depuis mon enfance. Mais voyez l'épaisseur des contentieux – historique, politique, théologique – qui nous opposent. Avec la chrétienté, la guerre fut sans merci. Comment nier que l'« *enseignement du mépris* », dénoncé par Jules Isaac, dispensé contre nous pendant des siècles dans les pays chrétiens, n'a pas eu une part de responsabilité dans la mise en route des fours crématoires? Il a déstabilisé, déshonoré le monde juif. Certes, je n'oublie pas que le pape Jean XXIII, le concile Vatican II et la fameuse déclaration *Nostra Aetate* ont ouvert la voie de la réconciliation avec les juifs. Mais ce beau texte n'est-il pas resté au niveau de l'élite, celle des évêques, du meilleur du clergé et des laïcs? A t-il pénétré la masse?

– Votre récent livre sur les relations entre Israël et le Vatican (**la Reconnaissance*****. Laffont, 1992) ne manifeste-t-il pas une certaine impatience devant l'attitude du pape, qui, malgré la création l'an dernier d'une commission bilatérale, tarde à reconnaître officiellement votre pays ?***

– C'est vrai. Le dialogue avec les chrétiens est bloqué parce que le Vatican n'a pas encore normalisé ses relations diplomatiques avec Israël. Je ne comprends pas pourquoi un pape aussi extraordinaire que Jean-Paul II, sans doute l'un des plus grands de l'Histoire et l'un des meilleurs théologiens chrétiens d'Israël, ne s'est pas encore rendu à Jérusalem. Il a créé une commission, mais ses membres répètent partout qu'il leur faudra beaucoup de temps pour conclure. Ne dit-on pas en France que quand on veut noyer un problème, on crée une commission?

» Je crois que l'une des raisons de cette lenteur, c'est la présence des minorités chrétiennes, particulièrement vulnérables, dans les pays arabes. Il y a douze millions de chrétiens dans ces pays et le Saint-Siège est ligoté par quatre ou cinq patriarches qui défendent les intérêts de leur minorité, mais au prix de combien de compromissions? Souvenez-vous, en pleine guerre du Golfe, des paroles d'allégeance à Saddam Hussein du patriarche de Bagdad. En Israël, les avocats du dialogue avec les catholiques ont peine à rester crédibles.

– Mais vos difficultés ne sont-elles pas aussi grandes avec les musulmans ?

– Oui, mais à tort. Savez-vous que le Coran cite tous les Prophètes et même qu'à cinq cent quatre-vingts reprises Moïse est mentionné, soit plus que tous les autres, y compris Mahomet. Dans le Coran, on trouve des versets étonnants pour Israël : « *Allah a donné plus de privilèges aux Fils d'Israël qu'à tous les univers.* » Ou encore : « *Quand l'heure du rendez-vous viendra, Allah ramènera les Fils d'Israël dans leur terre en masse.* » Qu'en dites-vous? Alors, faire du Coran un livre antijuif, c'est confondre l'Evangile avec ce qu'en a fait Torquemada.

– Mais les Ecritures saintes, c'est comme la langue d'Esope, la meilleure ou la pire des choses. Elles sont déformées par ceux qui en font une interprétation littérale et fondamentaliste. N'y-t-il pas des intégristes dans chaque camp, dans l'islam, mais aussi dans le judaïsme ou le christianisme ?

– Claudel disait : Dieu parle, mais c'est l'homme qui répond. Il faut donc sortir de ces cloisons, revenir à notre source commune, à cette transcendance créatrice d'unité et qui, pour moi, a le visage d'une Personne innommée et pour nom *Adonaï Elohims*. Elohims est toujours un pluriel, car il représente toutes les forces créatrices. Le shintoïsme dit que chaque homme est peuplé de huit millions d'Elohims. Chaque peuple, chaque cité a ses Elohims. Et la révélation de la Bible, c'est que ces Elohims sont un, que nous devons les unifier dans nos êtres, par l'alliance universelle des ethnies et des peuples.

« Réconciliez les juifs, les chrétiens, les musulmans, autour de Jérusalem, et vous créerez une communauté de plus de deux milliards de personnes »

» C'est trahir la Bible de dire qu'il n'y a qu'un Elohim. Parce que s'il n'y en a qu'un, cela veut dire que c'est forcément celui de qui le prétend. On sera tenté de l'imposer à l'humanité entière, par la parole ou par la force d'un empire ou d'une Eglise. C'est ce que toutes les religions font depuis toujours, chacune prétendant détenir seule la Vérité, éliminant ou forçant les autres à se rallier à elle. Et c'est exactement ce que les textes disent de ne pas faire. Entre dire « il n'y a qu'un Dieu » et dire « les Dieu sont un », il y a un abîme.

» Relisez l'Epître aux Romains. Toute l'œuvre de saint Paul aspire à réconcilier les nations et Israël. Il pensait, de bonne foi, que si on y arrivait, le royaume des Cieux serait parmi nous. Mais cette vision utopique et mystique de Paul devient aujourd'hui une exigence et une nécessité historiques. Réconciliez les juifs, les chrétiens, les musulmans autour de Jérusalem, et vous créerez une communauté de deux milliards de personnes répandues sur les cinq continents, unies par une même foi, par de mêmes idéaux, par une puissance spirituelle unique.

» Cette communauté abrahamique se nourrirait de ses racines bibliques qui revivifieraient ses énergies. Cette famille spirituelle des enfants d'Abraham aurait alors pour but de fonder non pas une religion nouvelle, ni un empire, mais de se mettre au service des peuples et des ethnies pacifiées et réconciliées. Jérusalem, au carrefour de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Sud, pourrait enfin réaliser sa vocation de devenir le point zéro d'une pacification universelle. Cette vision qui n'est plus utopique a un préalable : celui de la paix entre Israéliens, Palestiniens et Jordaniens, au sein d'une confédération intégrée à l'union euro-méditerranéenne en voie d'émergence.

» Depuis plus d'un demi-siècle, parti de mon Algérie natale, j'erre entre Tokyo et New-York, Stockholm et Johannesburg, Pékin, Rabat ou Jérusalem, à l'écoute d'une humanité aux abois. Nomade de l'absolu, je guette le peuple de lumière. J'attends la réconciliation de l'homme avec l'homme. »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et l'éventualité du départ du général Morillon

Les Serbes et l'exclusion aérienne

Suite de la première page

Le chef de l'armée bosniaque devait finalement, lundi matin, accepter de rencontrer le général Serbe Mladic à l'aéroport de Sarajevo. Les Nations unies devaient tenter de nouveau, lundi, d'évacuer plusieurs milliers de civils de cette enclave musulmane assiégée par les forces serbes.

A ce sujet, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a prié, dimanche, le monde musulman de l'aider. C'est le seul moyen à ses yeux de remporter la guerre contre les Serbes. *« Nous n'avons pas demandé au monde islamique d'envoyer leurs soldats pour nous soutenir, mais seulement de l'argent et des munitions,* (...), a déclaré M. Izetbegovic, dont les propos ont été rapportés par les agences de presse du Golfe après que l'Arabie saoudite lui eut décerné le prix international Roi-Fayçal, d'un montant de environ 500 000 francs, qui récompense des services rendus à l'islam.

La Russie a lancé au cours du week-end une offensive diplomatique et semble avoir réussi à empêcher le Conseil de sécurité d'adopter dans l'immédiat une résolution renforçant les sanctions contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), indiquait-on, dimanche soir, dans les milieux de l'ONU à New-York. Le président Eltsine a notamment adressé une lettre à son homologue américain, Bill Clinton, pour obtenir le report du vote – qui devait en principe intervenir, lundi, – d'un texte devant sanctionner les Serbes pour leur refus de signer le plan de paix Vance-Owen. Le projet de résolution prévoyait l'interdiction de tout transit de marchandises, *via* la Yougoslavie, sans autorisation préalable du Conseil de sécurité. Il interdit aussi à tout navire naviguant sur le Dannbe d'entrer dans la partie yougoslave du fleuve sans observateur de l'ONU à bord. Il interdit, enfin, toute navigation en mer Adriatique, à l'intérieur des 12 milles des eaux territoriales yougoslaves (autrement dit autour du port monténégrin de Bar). D'autre part, des experts américains envoyés par Washington en Bosnie-Herzégovine pour y constater l'ampleur des épreuves auxquelles sont soumises les populations civiles ont recommandé au président Clinton d'envisager une intervention militaire. Dans un projet de rapport, cité, dimanche, par le *New York Times*, le groupe engage l'administration à étudier la mise en place de *« sanctuaires »* placés sous la protection de forces internationales. Il suggère également une action militaire plus vigoureuse pour garantir la distribution de l'aide humanitaire et mettre hors de combat l'artillerie lourde utilisée par les Serbes pour pilonner les villes bosniaques. Le rapport met en cause l'attitude occidentale consistant à distribuer vivres et médicaments aux villes musulmanes assiégées en s'abstenant de recourir à la force pour protéger les civils. – *(Reuter, UPI.)*

□ **Visite de M. Bartholomew.** – L'émissaire spécial des Etats-Unis pour l'ex-Yougoslavie, Reginald Bartholomew, est arrivé, dimanche soir 11 avril, à Zagreb (Croatie). Il poursuivra sa mission à Sarajevo et à Mostar. Après des entretiens avec les responsables de la FORPRONU, il se rendra, mercredi, à Belgrade. – *(AFP.)*

Une méthode dérangeante

par Claire Tréan

« QUELLE que soit la décision qui sera prise, je l'accepterai sans problème », déclarait, avec un sourire un peu triste, dimanche soir sur France 2, le général Morillon à propos de son éventuel rappel en France. La veille encore, il affirmait énergiquement sur les ondes qu'il avait bien l'intention de retourner à Srebrenica et que, sans se tenir pour *« irremplaçable »*, il n'envisageait pas de quitter la Bosnie *« en cette période cruciale »*. En vingt-quatre heures, le *« général courage »* paraissait avoir perdu quelques-unes de ses illusions : en se disant à la disposition de l'ONU et du gouvernement français, il semblait avoir compris que son départ de Bosnie n'était plus qu'une question de jours.

Toutefois, s'il a admis dimanche avoir *« largement dépassé »*, du point de vue de la durée, le mandat normal d'un commandant de la FORPRONU, il a de nouveau récusé, en des termes tout juste un peu plus diplomatiques que la veille, tous les autres arguments avancés à l'appui de son éventuel rappel. Non, l'entrée en vigueur des mesures militaires visant à faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie ne modifie pas fondamentalement la situation à ses yeux : le général *« espère* [que les Serbes] *seront assez sages pour maintenir leurs avions au sol »* et que les forces de l'OTAN n'auront à intercepter aucun appareil au-dessus de la Bosnie. Cela fait effectivement plus de six mois que l'avertissement a été lancé par une communauté internationale qui se résout finalement à le mettre en application au moment où les forces serbes n'ont plus guère besoin d'appui aérien pour achever leur « travail » au sol. En toute hypothèse, si un incident aérien se produisait, la FORPRONU, dit le général Morillon, *« est préparée »* depuis longtemps à d'éventuelles représailles ; mais ce scénario, insiste-t-il, *« n'est pas le plus probable »*.

Non, affirme encore le commandant de la FORPRONU, sa sécurité personnelle n'est pas menacée au point de justifier un rappel *« précipité »*. Des *« coups tordus »* du type de celui qui s'est produit la semaine dernière (quand les Serbes ont mis en cause le HCR et la FORPRONU après la découverte de munitions dans un convoi d'aide humanitaire), il y en a toujours eu, déclare le général, qui affirme n'avoir *« pas de problème »* avec les Serbes.

Bref, si le rappel du général Morillon est envisagé, ce n'est pas pour les raisons officieusement avancées. C'est parce que, surtout depuis qu'il a pris fait et cause pour la population civile musulmane d'une petite ville assiégée de Bosnie orientale, le général dérange. On avait remarqué qu'en dépit d'un évident succès de popularité, les éloges s'étaient fait attendre en haut lieu, à Paris comme à New-York, et que ceux finalement prodigués par M. Bérégovoy avaient l'air quelque peu forcés.

Des effets dévastateurs

La méthode Morillon, d'abord, est difficilement acceptable par la haute hiérarchie militaire. C'est sans en référer à l'état-major français (l'amiral Lanxade se trouvait à l'époque en Côte-d'Ivoire) et, ajoute-t-on au quai d'Orsay *« sans assurer ses arrières »*, que le général Morillon s'est lancé à corps perdu au secours des civils de Srebrenica. La hiérarchie militaire a, semble-t-il, peu apprécié de devoir s'en remettre ensuite aux médias pour suivre les mille et une péripéties de l'aventure Morillon. Dès le début, cette aventure a déplu, mais elle avait un tel succès médiatique qu'on estimait ne pas pouvoir y mettre un terme.

Sur le fond, le beau courage du général avait des effets dévastateurs : sans le vouloir, il mettait spectaculairement en lumière l'infirmité des forces de l'ONU en Bosnie. On a vu les Serbes de Bosnie se jouer de lui à la face du monde, lui promettre des cessez-le-feu aussitôt violés, lui interdire dix fois un passage de convoi, puis le lui autoriser avant de l'interdire de nouveau, toutes choses qui ne contribuent guère au pouvoir dissuasif de la FORPRONU ni à la crédibilité des armées occidentales, dont le général Morillon est aussi le représentant. Enfin, le résultat de son combat pacifiste n'aura pas été d'arrêter les chars serbes qui cernent Srebrenica, mais de déboucher sur ce projet, humanitaire, certes, mais très ambigu, du HCR : évacuer de la ville le maximum de civils avant que les forces serbes n'y lancent l'offensive finale.

Quand viendra la relève annoncée, le successeur du général Morillon sera-t-il en mesure de faire mieux ? Il faudrait pour cela que soit redéfinie la mission de la FORPRONU par une communauté internationale qui semble jusqu'à présent ne pas savoir où elle va. Le nouveau ministre français de la défense, François Léotard, s'en est remis complètement à la décision que prendrait le chef d'état-major concernant le cas Morillon. Si le général est rappelé, ce sera très probablement pour avoir assumé avec trop d'ardeur une mission jugée impossible. Une mission que l'amiral Lanxade ne s'est déjà pas privé, par le passé, de critiquer.

ITALIE : ancien ministre socialiste de la justice

Claudio Martelli est l'objet d'une nouvelle enquête judiciaire

Les affaires de corruption en Italie connaissent de nouveaux développements, avec, notamment, l'arrestation du président (socialiste) de la société d'hélicoptères Agusta. Par ailleurs, le Sénat doit se prononcer, mercredi 14 avril, sur la demande de levée d'immunité parlementaire de l'ancien président du conseil, Giulio Andreotti.

ROME

de notre correspondante

La trêve de Pâques n'y a pas suffi : Rome, Milan et la plupart des grandes villes italiennes ont eu beau se vider de façon spectaculaire au profit des campagnes, la machine judiciaire, comme une mécanique emballée, a continué à avancer, révélant de nouveaux scandales. Tandis qu'à Portofino était arrêté, samedi 10 avril, pour *« extorsion »*, le président de la société Agusta, le socialiste Roberto D'Alessandro, accusé d'avoir encaissé pour 2 milliards et demi de lires (environ 90 millions de francs) de pots-de-vin sur la fourniture d'hélicoptères destinés au ministère de l'intérieur, de nouveaux nuages s'amoncellaient sur la tête de l'ex-ministre de la justice et ex-dauphin de Bettino Craxi, Claudio Martelli.

Ce dernier, déjà sous le coup d'une enquête judiciaire autour de la banqueroute du Banco Ambrosiano ainsi que sur le compte secret du Parti socialiste en Suisse, est à présent l'objet d'une nouvelle enquête, celle-là à propos d'une fumeuse affaire de 300 milliards de lires de titres volés dans une banque romaine, et trop imparfaitement « recyclés ». Le numéro de téléphone de l'ancien ministre figurait en effet sur l'agenda de Winnie Kollbrunner, une jeune femme prise pratiquement la main dans le sac en essayant de les négocier. M. Martelli, qui a annoncé son intention d'éclaircir cette affaire, n'en a pas moins crié au *« montage »* et à la *« machination »*, accusant au passage l'ex-président du Conseil, le démocrate-chrétien Giulio Andreotti, de lui avoir fait ce p[illegible]t cadeau empoisonné.

M. Andreotti, quant à lui, n'a pas quitté le devant de la scène depuis que les juges lui ont envoyé, il y a un peu plus d'une semaine, le fameux premier *avviso di garanzia* pour association mafieuse, qui a bouleversé toute l'Italie. Et, d'après les bruits qui circulent dans les milieux politiques et les indiscrétions colportées largement par la presse, le dossier Andreotti serait devenu particulièrement brûlant. Au point que, pour une fois, les documents qui le composent ont été mis sérieusement sous clef, à Rome comme à Palerme.

Parmi ces documents, les interrogatoires de deux « repentis » célèbres de la Mafia, Tommaso Buscetta et Marino Mannoia, menés aux Etats-Unis par les juges palermitains. Les deux repentis – non contents de parler nommément de l'ancien président du Conseil comme de la plus haute *« référence politique »* à Rome de Cosa Nostra – auraient fait état de rencontres entre M. Andreotti et certains parrains, dont l'ex-« boss » de Palerme, Stefano Bontade. De plus, croient savoir certains, des épisodes racontés par les repentis permettraient de jeter un jour nouveau sur l'enlèvement et l'exécution par les Brigades rouges du dirigeant démocrate-chrétien Aldo Moro et, surtout, sur l'assassinat du général Dalla Chiesa, ainsi que sur celui du journaliste Mino Pecorelli.

Ces deux derniers – l'un pour avoir travaillé sur les groupes terroristes avant d'être envoyé en Sicile où il trouva la mort, l'autre pour ses liens avec les services secrets et la loge P2 – avaient-ils surpris des « secrets d'Etat » qu'il valait mieux ignorer ? La Mafia, cette fois, les a-t-elle éliminés à la demande de certains hommes politiques ? Toutes les hypothèses circulent. Autant dire que, mercredi, les débats qui se tiendront au sein de la commission *ad hoc* du Sénat, qui devra donner son avis sur une éventuelle levée de l'immunité parlementaire de M. Andreotti, actuellement sénateur à vie, sont attendus avec la plus grande impatience.

Le référendum du 18 avril

Dans ce climat de tension et de scandale perpétuel, la campagne pour le référendum qui se tiendra le 18 avril en a été, pour ainsi dire, éclipsée. Ce jour-là, les Italiens devront se prononcer sur huit propositions – toutes abrogatives, conformément à la Constitution, – allant de la réglementation de l'usage des stupéfiants à la suppression du ministère de l'agriculture ou de celui du tourisme.

Plats de résistance de la consultation : la loi sur le financement public des partis, bien sûr, mais aussi la réforme du mode d'élection du Sénat – jusqu'ici la proportionnelle – pour y introduire un système majoritaire. Une réforme, en soi, mineure puisqu'elle ne concerne pas le scrutin à la Chambre des députés, qui devrait être changé par la suite, mais qui, par sa haute valeur symbolique dans le contexte actuel de défiance à l'égard du vieux système politique et de la classe dirigeante, fait figure de « premier pas » vers un changement radical.

Celui-ci devant intervenir selon un scénario admis à l'avance : si le « oui » l'emporte comme prévu, un nouveau gouvernement désigné par le président de la République prépare les réformes, y compris électorales, et le pays retourne aux urnes pour des élections législatives anticipées à l'automne. Seul dilemme dans cette belle construction, et l'exemple du système majoritaire français y est pour quelque chose, nombreux sont ceux qui, outre les petites formations en péril, se demandent si le remède n'est pas pire que le mal.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Saisie d'une lettre compromettante chez les représentants d'Agusta, en Belgique

Les enquêteurs belges ont saisi une lettre compromettante dans les locaux des représentants en Belgique de la société italienne Agusta, a annoncé, samedi 10 avril, la radio belge d'Etat RTBF. Selon la chaîne, cette lettre, saisie lors d'une perquisition dans les locaux bruxellois de la société Agusta, *« indique qu'il y avait une demande de commission et un projet pour la satisfaire »*, lors de la commande passée en 1988 par l'armée belge pour l'achat de 46 hélicoptère de combat Agusta.

Dans la lettre saisie à Bruxelles, Ricardo Baldini, l'ancien représentant d'Agusta en Belgique, indiquait *« à ses patrons en Italie »*, selon la RTBF, le nom d'une *« société de couverture créée pour assurer avec discrétion la gestion des intérêts du Parti socialiste wallon »*.

Un industriel belge, Georges Cywie, qui représentait Agusta en Belgique en 1988, a été inculpé en février dernier par la justice belge. Le 19 mars, Agusta Aerospace Services, la branche belge de la firme italienne, avait démenti avoir versé des pots-de-vin. – *(AFP.)*

ESPAGNE : les suites du scandale Filesa

Le PSOE a refusé la démission de l'un de ses dirigeants

La réunion, samedi 10 avril, de la commission exécutive du Parti socialiste espagnol (PSOE) destinée à résoudre la crise ouverte au sein de cette formation par le scandale politico-financier Filesa a abouti à des demi-mesures. La démission du numéro trois du parti, le secrétaire à l'organisation, Txiki Benegas (*le Monde* du 7 avril), a été rejetée. En revanche, ont été acceptées celles de deux autres personnages déjà pratiquement « lâchés » par les socialistes, le responsable des finances du parti à l'époque des faits, Guillermo Galeote, et le député Carlos Navarro, responsable des finances du groupe parlementaire. Aucun des deux ne pourra se représenter aux prochaines élections.

MADRID

de notre correspondant

Felipe Gonzalez, secrétaire général du PSOE et président du gouvernement, a expliqué au cours d'une conférence de presse que *« la responsabilité découlant de l'affaire Filesa devait être assurée collectivement »* et qu'il n'a pas demandé la démission collective de la direction socialiste afin de ne pas mettre en péril la stabilité du pays. Pour tirer les conclusions politiques de ce scandale, M. Gonzalez estime qu'il faut attendre que la justice se prononce, tout en reconnaissant pour la première fois qu'ont pu exister *« des défaillances comptables ou financières du parti »*. Puisque *« aucun compagnon ne peut se convertir en juge d'un autre »*, comme l'a déclaré le chef du gouvernement, les socialistes ont donc très peu avancé.

Sur ce terrain, le clan « guerriste » – du nom du numéro deux du PSOE, Alfonso Guerra – l'a emporté sans beaucoup de difficultés, car il dispose au sein de la commission exécutive d'une confortable majorité : la thèse du vice-secrétaire général selon laquelle le parti n'est pas responsable et doit faire corps face à l'adversité s'est imposée.

Vers des élections anticipées ?

Le lieutenant de M. Guerra, Txiki Benegas, n'a donc pas été « sacrifié ». Mais rien n'est résolu. Pas plus sur les conséquences à tirer de l'affaire Filesa que sur la rivalité entre le courant « guerriste » et le courant rénovateur : ce n'est pas le moment d'étaler des querelles à quelques mois des élections.

Le PSOE a donc décidé de les mettre sous le boisseau, d'autant qu'il est fort possible que le scrutin législatif, en principe prévu pour cet automne, soit avancé. Il pourrait avoir lieu dans le courant du mois de juin. A défaut d'être en mesure de régler les questions litigieuses, M. Gonzalez a profité de la réunion de cette commission exécutive pour accumuler d'autres pouvoirs. Désormais, il va assurer la présidence du comité stratégique électoral et celle du comité des listes de candidats, deux nouveaux organismes dont il désignera les membres.

C'est une pierre dans le jardin d'Alfonso Guerra qui, auparavant, était le grand maître d'œuvre des élections, même si, au sein de ces comités, seront respectés *« la cohésion, la représentativité et le pluralisme »*.

D'un côté, le chef du gouvernement a cédé, et de l'autre il a renforcé son autorité. Sur le fond, les difficultés ne sont pas réglées. Et il n'est pas question de convoquer un congrès extraordinaire pour essayer d'y voir plus clair, a averti M. Gonzalez, bien qu'il ait pris conscience des *« risques pour la cohésion du parti »*. *« Je vais essayer de l'éviter, et je l'éviterai »*, a assuré le secrétaire général à propos d'une possible scission, mais le congrès viendra à son heure, c'est-à-dire après les élections ; en espérant que, d'ici là, l'affaire Filesa ne fera pas d'autres dégâts, car l'abcès est loin d'être vidé.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **BELGIQUE : décès du bourgmestre de Bruxelles.** – Le bourgmestre de Bruxelles, Hervé Brouhon, est décédé, samedi 10 avril, à l'âge de cinquante-neuf ans, a annoncé la municipalité. Malade depuis plusieurs années, Hervé Brouhon n'assumait plus ses fonctions qui avaient été confiées à un échevin (adjoint au maire), José Demaret. Bourgmestre depuis dix ans, Hervé Brouhon était un ancien journaliste du quotidien bruxellois *le Soir*. Il avait également exercé des fonctions syndicales avant de devenir conseiller communal socialiste en 1953. Hervé Brouhon avait été ministre de la prévoyance sociale en 1966.

□ **TURQUIE : un dirigeant kurde assassiné.** – Seyhdavut Yalcinkaya, président de la cellule locale du Parti travailliste du peuple (HEP, gauche prokurde) à Kiziltepe, à la frontière avec la Syrie, a été tué avec son frère Halim par des *« inconnus »*, samedi 10 avril, a-t-on appris de source digne de foi à Ankara. Il s'agit du premier assassinat d'un dirigeant politique kurde depuis la déclaration de cessez-le-feu unilatéral du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) le 20 mars dernier. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur des Pays-Bas

Nous avons reçu de M. Henry Wijnaendts, ambassadeur des Pays-Bas en France, une lettre dont nous publions les extraits suivants :

Dans l'article « Les Etats-Unis et l'Europe donnent la priorité à des forces professionnelles et polyvalentes », paru dans *le Monde* du 13 février, vous écrivez que *« les Pays-Bas, aussi, visent à déployer des unités professionnelles qui n'interviendraient plus que dans le cadre de missions internationales »*.

Cette information n'est pas correcte. De plus, elle ne donne qu'un aperçu très incomplet de l'effort que les Pays-Bas poursuivront d'assumer dans le cadre de la politique de sécurité. La nouvelle structure qui vient d'être approuvée par le Parlement prévoit que les forces armées néerlandaises auront, en temps de paix, un niveau de 70 000 hommes qui, tous, seront des engagés. En cas de conflit majeur, les forces armées pourront être portées à 110 000 hommes.

Pour ce qui est de l'armée de terre, le gros des unités formera avec des unités allemandes un corps binational, dont l'état-major s'établira à Munster, en Allemagne. Une brigade aéromobile est en cours de formation pour les actions d'intervention rapide.

Toutes les unités néerlandaises pourront être utilisées tant pour la protection du territoire couvert par l'article V du traité de Washington que pour des opérations de maintien ou d'imposition de la paix.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le HCR assiste près de quatre millions de personnes

En décembre 1991, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) lançait son premier appel en faveur des victimes de la guerre opposant Serbes et Croates dans une Yougoslavie en proie au démembrement. Le programme que l'organisation humanitaire demandait à la communauté internationale de financer, concernait alors cinq cent mille personnes. Quinze mois et une nouvelle guerre plus tard (celle qui ravage la Bosnie-Herzégovine) le HCR assiste près de quatre millions de réfugiés, personnes déplacées et populations en danger dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

Depuis la seconde guerre mondiale, jamais l'Europe n'avait connu pareil drame humain, pareils exodes sur son propre sol. Et la situation continue de s'aggraver : les exodes se multiplient, les structures s'effondrent, l'économie se meurt, le fardeau humanitaire s'alourdit. Chaque jour de guerre ajoute des milliers de victimes aux précédentes. En Bosnie et en Croatie, les personnes assistées par les Nations unies sont passées de deux à trois millions au cours des derniers mois. Pour la seule Bosnie, la plus touchée par les combats, deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants – la moitié de la population ! – dépendent de l'aide internationale.

La Croatie compte huit cent mille réfugiés et personnes déplacées, la Serbie cinq cent mille. Des chiffres particulièrement dramatiques au moment où le HCR affirme que *«dans toute l'ancienne Yougoslavie le manque de nourriture est devenu un problème très grave»*. Pour couvrir les besoins alimentaires de 1993, il faudra trouver 520 000 tonnes de vivres dans les prochains mois. La communauté internationale devra aussi régler le montant du dernier appel de fonds lancé par le HCR pour couvrir l'ensemble des besoins entre avril et décembre 1993.

Une note de 840 millions de dollars (4,6 milliards de francs). C'est le prix de la charité, mais aussi de l'impuissance. Quant à l'«armée humanitaire», placée en porte-à-faux au cœur de cet imbroglio, elle est de plus en plus en proie au doute.

R.-P. P.

Les gestes de la France

«Sans être cocardier, on peut parler d'une mobilisation française exceptionnelle en faveur de la Bosnie.» Cet avis d'expert, Rony Brauman, président de Médecins sans frontières (MSF), l'exprime d'autant plus librement que son organisation a une présence réduite sur le terrain.

Soldats, journalistes, intellectuels, hommes politiques et organisations caritatives témoignent, il est vrai, de cette *«intensité de l'engagement français»*. Un engagement symbolisé, au fil des drames, par les faits et gestes, médiatisés, des deux *«stars»* nationales de l'humanitaire : l'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, Bernard Kouchner, et le général Philippe Morillon (1).

Financée par le Fonds d'urgence humanitaire, l'aide gouvernementale française à la Bosnie s'est élevée, en 1992, à 16 millions de francs (par comparaison, la Croatie en a reçu 7 et la Serbie 2). Cette année, 14 millions (dont une partie remboursable par la CEE) ont déjà été engagés. Environ 40 % de l'aide représente la contribution française au HCR. Le reste bénéficie directement aux populations par le biais d'organisations non-gouvernementales (ONG) et d'Action humanitaire France, une structure rattachée au ministère des affaires étrangères. Toute l'aide s'inscrit dans le cadre des opérations du HCR.

L'aide française est principalement militaire et médicale. La France est le premier contributeur à la FORPRONU, avec près de 5 000 hommes, dont les trois-quarts en Bosnie, placés sous les ordres du général Morillon : 1 850 escortent les convois humanitaires, 450 sont basés à Sarajevo et 1 350 dans la zone de Bihac, une enclave musulmane où les français protègent plus de 200 000 personnes. Les autres sont stationnés à Zagreb et à Belgrade, en charge du soutien logistique.

La France fournit, par ailleurs, une assistance importante (prise en charge des capacités hospitalières, fournitures d'équipements, stockage de médicaments) aux hôpitaux et dispensaires de Sarajevo et Bihac. Le financement de ces programmes, réalisé conjointement avec la CEE, s'élève à une dizaine de millions de francs. Un autre programme, réalisé en association avec Médecins du monde, porte sur l'évacuation sanitaire vers la France d'enfants blessés. A Bihac, la réalisation d'un centre d'accueil pour 500 enfants se heurte à de multiples difficultés.

Souvent critiqué pour sa politique d'accueil parcimonieuse des réfugiés bosniaques, Paris a accepté de prendre 300 prisonniers libérés sous les auspices du CICR, et 85 à la suite d'initiatives de Bernard Kouchner. Soit environ 1 500 personnes, familles comprises. Par comparaison les Allemands ont pris 2 000 prisonniers, les Britanniques, 1 000.

Trois grandes ONG (Médecins du monde, Pharmaciens sans frontières et Handicap International), bénéficient d'un soutien financier important de la part du gouvernement. D'autres sont également actives en Bosnie, notamment l'AICF, Equilibre, Première urgence ou encore Caritas pour le secours catholique. A cela s'ajoute une quantité d'organisations et d'initiatives locales difficile à chiffrer. On citera, pour l'exemple, l'initiative d'Alsaciens qui ont réuni près de 6 millions de francs dans leur région et organisé un convoi de 55 véhicules (350 tonnes de vivres et de matériel) pour Sarajevo. Ils y sont parvenus après bien des difficultés. Et après avoir dû céder à des miliciens serbes la cargaison de 5 camions.

MSF-France participe a des missions ponctuelles (Sarajevo, Srebrenica) aux côtés de MSF-Belgique et MSF-Hollande, implantées sur le terrain. L'organisation française, qui a des équipes en Macédoine et au Kosovo, ne cache pas son *«malaise devant la récupération et l'instrumentalisation de l'aide par les Etats»*. Pour Rony Brauman, l'opération en Bosnie *«sert surtout à nous rassurer sur notre propre vertu et, sur le terrain, à encourager l'agresseur»*. Il parle de *«dégradation préoccupante des principes humanitaires»*.

R.-P. P.

(1) Figure légendaire et éminemment médiatique de l'humanitaire, Bernard Kouchner est vivement pris à partie dans un livre-pamphlet : *les Tribulations de Bernard K. en Yougoslavie*, écrit par deux journalistes de télévision, Michel Floquet et Bertrand Coq. Ed. Albin Michel. 222 pages, 89 francs.

L'humanitaire pris au piège

Suite de la première page

Progressivement, un dispositif humain et matériel considérable (milliers de personnes, centaines de camions, dizaines d'avions et d'hélicoptères) s'est mis en place.

Cette «armée humanitaire» était le moyen nécessaire – mais certainement pas suffisant – d'une politique visant à faire échec à la stratégie de «nettoyage ethnique» et à restaurer la paix. Elle devait notamment contribuer au maintien des minorités dans leurs régions d'origine et faciliter le retour des réfugiés dans leurs foyers. C'est-à-dire, s'attaquer aux effets de la guerre. Sa réussite supposait un minimum de bonne volonté de la part des combattants. Et aussi un réel pouvoir de négociation ou, à défaut, d'interposition de la communauté internationale. Bref, que l'on puisse, simultanément, agir sur les causes. La mission était noble, mais plutôt vague, et le pari risqué. En effet, les belligérants, à commencer par les Serbes, avaient amplement montré, en Croatie, avec quelle ténacité et quel mépris du droit humanitaire ils étaient capables de poursuivre leurs objectifs, «Casques bleus» ou pas.

La suite a montré que rien n'avait changé. Malgré la présence des soldats de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), le *«nettoyage»* impitoyable et systématique des enclaves musulmanes et croates par les Serbes, et, dans une moindre mesure, celui de minorités serbes par les soldats croates et musulmans, s'est poursuivi. Les attaques contre le dispositif humanitaire aussi.

A tel point que le Conseil de sécurité décidait de doter le HCR d'un bouclier militaire particulier. Quatre bataillons d'escorte (français, britannique, canadien et espagnol) commencèrent à se déployer en Bosnie en novembre 1992. En tout 4 500 hommes ayant pour mission de protéger les convois de ravitaillement et de distribuer l'aide.

La création de ce «complexe militaro-humanitaire» s'imposait-elle ? Pour certains, la combinaison soldat-secouriste est contraire à l'esprit humanitaire et gravement préjudiciable à sa crédibilité. Ceux-là dénoncent *«la politisation et l'instrumentalisation de l'humanitaire par les Etats»* au détriment des organisations non gouvernementales (ONG), plus crédibles et plus efficaces à leurs yeux quand elles échappent à la tutelle et à la raison d'Etat. Pour d'autres, le degré de violence justifiait le recours aux «casques bleus». *«Sans eux*, dit un secouriste, *les convois auraient été pillés. Il aurait fallu abandonner très vite.»*

Des deux côtés, les ajustements ont été difficiles. Pour les soldats, peu préparés aux exigences du droit humanitaire. Pour les civils, face à des partenaires *«qui ont tendance a vouloir commander»*. Au fil du temps et des épreuves, les uns et les autres ont appris à coopérer. A tous on a dit : *«occupez-vous de l'humanitaire, nous ferons le reste.»* Mais le *«reste»*, on le sait, se fait toujours attendre. Passé l'hiver tant redouté, le premier bilan est mitigé.

Le tandem HCR-FORPRONU a permis de sauver des milliers de vies en Bosnie, et l'on n'ose pas imaginer ce que serait la situation sans lui. C'est d'abord cela qu'il faut souligner. Jour après jour, malgré les pires difficultés, des tonnes de vivres, de médicaments, de vêtements sont parvenues à des populations isolées et menacées. L'hécatombe que certains prédisaient pendant l'hiver n'a pas eu lieu. Bon nombre d'hôpitaux et de centres médicaux ont continué, tant bien que mal, à fonctionner. A Sarajevo, le pont aérien a permis à la ville de tenir sous le pilonnage des canons serbes. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui dispose de 200 délégués sur le terrain, est parvenu à faire libérer 5 540 prisonniers et à visiter 12 500 détenus. Tout cela n'est pas rien. Surtout quand on sait que certains membres de l'armée humanitaire, civils et militaires, ont payé ces missions de leur vie.

Cela dit, on reste loin du compte : après un an d'hostilités la situation s'est aggravée, les morts se comptent par dizaines de milliers, le pays est dévasté, la



paix s'est éloignée. *«Il y a ici, au cœur de l'Europe, une concentration de haine que l'on a du mal à imaginer. Parce que nous avons mal mesuré cette réalité, nous nous sommes trompés sur l'exercice humanitaire dans lequel nous sommes engagés»*, nous déclarait un diplomate européen, qui a connu d'autres conflits, mais qui affirme – et il n'est pas le seul – n'avoir jamais *«vu un tel état de sauvagerie»*.

Une mission tournée en dérision

D'entrée de jeu, les chefs de guerre, peu soucieux de voir ravitailler leurs ennemis (fussent-ils des femmes et des enfants) ont tourné en dérision la mission humanitaire. Multipliant les obstacles, reniant leurs engagements, poursuivant les massacres. Il est vrai que l'escalade verbale de l'Occident paraissait sans danger, alors que l'escalade humanitaire garantissait l'impunité. Sous le regard des «casques bleus» condamnés à rester l'arme au pied, les guerriers ont donc poursuivi, méthodiquement, leurs objectifs. Le cas de Banja-Luka est exemplaire. Dans cette région de l'ouest, où les Serbes représentaient avant les hostilités 60 % de la population, les Musulmans 30 % et les Croates 10 %, le HCR estimait, en novembre 1992, le nombre de personnes à assister à plus de 250 000. Les responsables locaux serbes, après avoir annoncé leur rattachement à la «République serbe de Bosnie» (autoproclamée), ont commencé par refuser le déploiement du bataillon de protection humanitaire canadien. Ils ont ensuite tout fait pour limiter la présence du HCR. Puis ils ont commencé à vider les villages de la région (une trentaine en tout) de leurs habitants musulmans et croates. Par la terreur, les dynamitages de maisons, les harcèlements, spoliations et les déportations, ils ont commencé à faire place nette. Au bout d'un an, plus de 60 % des non-Serbes ont quitté la région. Le scénario s'est répété dans d'autres régions, avec les mêmes méthodes et les mêmes résultats.

Simultanément, tout a été fait pour retarder ou empêcher le passage des convois de ravitaillement destinés aux minorités assiégées. Progressivement, des dizaines de villages et d'enclaves ont été effacés de la carte. Les exodes se sont multipliés. L'arme alimentaire a perdu de son efficacité. La mission humanitaire s'est réduite comme une peau de chagrin. *«Notre rôle se borne à transporter des marchandises et à marchander aux barrages avec les bourreaux de ceux que nous tentons de sauver. Nous sommes devenus camionneurs sans frontières !»*, constate ironiquement un responsable du HCR. *«Notre potentiel est énorme, notre rendement dérisoire»*, ajoute un second. L'impuissance de la communauté internationale, combinée à cette dégradation de la situation sur le terrain, n'a pas arrangé les choses. On s'est enfoncé dans l'impasse. Les frustrations se sont accumulées.

Beaucoup d'hommes et de femmes engagés dans les opérations de l'ONU en Bosnie ont aujourd'hui l'impression d'être les alibis d'une communauté internationale résignée à son impuissance mais qui cherche à gagner du temps et à se donner bonne conscience. D'où ce constat de l'un d'eux : *«Depuis le début, ces Etats qui prétendent faire de l'humanitaire avec leurs armées ont été incapables d'apporter une réponse politique. Ils ont pensé que l'humanitaire et quelques militaires suffiraient à y remédier. Depuis, c'est la fuite en avant.»*

Deux réactions explosives

La multiplication des attaques contre les convois et les atermoiements diplomatiques ont provoqué, en désespoir de cause, deux réactions explosives. Le 17 février, le Haut-Commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogata, a mis les politiciens au pied du mur en ordonnant la suspension des distributions d'aide pour cause de blocages et d'insécurité. Le paravent humanitaire est tombé. L'impuissance des politiques est apparue au grand jour. Mais, après quelques jours de flottement, tout est rentré dans l'ordre ; si l'on peut dire.

Plus dramatique, et plus médiatique, la deuxième «explosion», celle du général Morillon à Srebrenica, ne manque ni d'audace ni de courage. Elle n'est pas moins révélatrice du piège diabolique dans lequel l'opération humanitaire et ses mandataires internationaux sont tombés. Un piège à détentes multiples, prévisible et rôdé au fil de bien d'autres «nettoyages».

D'abord, le HCR n'a pas été en mesure d'assister les villages de la région depuis des mois. Il n'a pas pu empêcher ni leur liquidation par les Serbes, ni leur exode dans les pires conditions, ni l'accumulation de dizaines de milliers de malheureux dans le réduit de Srebrenica. Après avoir fait tardivement des efforts démesurés (on se souvient des parachutages américains) et mis en place divers palliatifs pour leur permettre de tenir dans des conditions inhumaines, l'organisation s'est vue contrainte de faire des efforts démesurés pour arracher les plus mal en point à ce piège mortel. Mais à quel prix !

Certes, ce grand «coup de gueule» du général français met chacun, à commencer par les Serbes, devant ses responsabilités. Mais il vient bien tard. Comment ne pas voir alors, au-delà du «beau geste», l'échec d'une politique (l'aide comme contrepoint à la «purification» ethnique) que certains n'ont pas cessé de dénoncer ?

«Notre alternative, reconnaît aujourd'hui un responsable du HCR, *n'est plus d'aider les gens là où ils sont. Elle est de leur permettre de fuir ou de les laisser mourir. Parce que nous savons que, de toutes façons, les Serbes s'en débarrasseront morts ou vifs. C'est ça la réalité des faits ! Mais c'est aussi l'échec de notre mission. Car aider les gens à partir c'est faire le jeu de la politique de nettoyage ethnique. Nous sommes piégés.»* Doublement. Car évacuer c'est aussi affaiblir la position du gouvernement bosniaque et celle de l'Occident dans les négociations de New-York. Comment négocier, d'un côté, le maintien d'enclaves que l'on contribue par ailleurs à vider ?

Après Srebrenica, la même logique, le même dilemme, pourraient-ils conduire à évacuer Sarajevo ? Beaucoup refusent de se poser la question. Reste, après une année de guerre, que les Serbes contrôlent plus des deux tiers de la Bosnie ; que leur pression s'accentue sur la Bosnie centrale ; que les convois continuent à être bloqués ; que depuis des mois aucun prisonnier n'a été libéré.

Certains reprochent au HCR de s'être fait *«l'avocat d'un droit des gens à rester chez eux. Une sorte de négatif du droit d'asile qu'il est chargé de faire respecter»*. Ce faisant, souligne un diplomate européen, *«on a mis en péril des milliers de gens. On aboutit au résultat inverse à celui recherché. Le consensus humanitaire du départ est devenu intenable»*.

Peut-être. Mais le HCR, émanation de la communauté internationale, avait-il le choix ? Et, s'il est enlisé dans le sanglant bourbier de Bosnie, n'est-ce pas d'abord parce que l'Occident a montré dans cette affaire qu'il n'était qu'un *«tigre de papier»* ? De toute évidence, si rien ne change de ce côté-là, le jeu du chat et de la souris n'est pas près de cesser.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

□ BIÉLORUSSIE : le Parlement favorable à l'adhésion au pacte de sécurité de la CEI. – Le Parlement de Biélorussie s'est prononcé, vendredi 9 avril, pour l'adhésion au pacte de sécurité collective de la CEI, sous la pression des conservateurs inquiets de *«l'extension de l'influence de l'OTAN»* et du *«renforcement de l'Allemagne»*. *«Personne ne nous attend à l'OTAN»*, a déclaré le ministre de la défense Pavel Kozlovski, pour qui une telle adhésion est vitale si on veut éviter *«l'effondrement de l'armée, puis de l'Etat»*. Elle permettrait la poursuite des commandes militaires russes aux usines biélorusses et des livraisons de pétrole à prix réduit, selon les conservateurs. Par contre, le président du Parlement, Stanislav Chouchkevitch, un réformateur, a réclamé un référendum sur la question, affirmant que l'adhésion au pacte de la CEI, signé en mai 1992 à Tachkent, *«compromettra les rapports avec la Russie démocratique de Boris Eltsine»*. Le débat sur le référendum a été reporté à la mi-mai. – *(AFP.)*

La guerre du Karabakh

Poursuite de l'offensive arménienne

Les «forces d'autodéfense» arméniennes du Haut-Karabakh ont poursuivi, en fin de semaine, leur offensive lancée le 28 mars en territoire azerbaïdjanais, de part et d'autre du corridor de Latchine ouvert l'an dernier entre leur enclave et l'Arménie. Selon Bakou, ces forces ont pénétré de 15 kilomètres au sud en direction de la frontière iranienne, menaçant de s'emparer de toute la région s'étendant de Fizouli à Koubatly. A Stepanakert, capitale de la «République» autoproclamée du Haut-Karabakh, le commandement militaire a en effet déclaré que le corridor *«a été visé»* à partir de positions azerbaïdjanaises situées dans ces deux villes, une justification déjà utilisée pour envahir, le 2 avril, la ville de Kelbadjar, au nord du corridor.

Les forces arméniennes ignorent ainsi la condamnation américaine de leur offensive, ainsi que les injonctions de l'ONU, puis de la CEE, à évacuer ces territoires azerbaïdjanais envahis. Ce qui serait la condition posée par Bakou pour une reprise des négociations, patronnées par la CSCE, en vue d'un cessez-le-feu. Les Arméniens affirment que l'insistance de l'Azerbaïdjan sur une *«démilitarisation»* préalable du Haut-Karabakh vouait ces négociations à l'échec, alors que, pour Bakou, les Arméniens, aidés par les Russes, ont prévu de longue date cette offensive, qui viserait à annexer *de facto* le Haut-Karabakh à l'Arménie, qui ne sont plus séparés par aucune présence azérie (plus de 40 000 réfugiés auraient fui les territoires conquis).

Ce développement met la Turquie dans une position très difficile, alors que le président Ozal, en tournée en Asie centrale, est attendu mardi à Bakou, où le président Eltchibey devrait lui demander une assistance militaire. Son rival, le premier ministre Suleyman Demirel, explique, pour sa part, qu'une telle assistance est impossible, sauf à provoquer une riposte russe. Cette position aurait été réaffirmée en Turquie au secrétaire d'Etat azerbaïdjanais, Panakh Husseinovj, qui s'est rendu ensuite en Iran, où il fut reçu dimanche par le président Rafsandjani. Quant à Boris Eltsine, il a offert de nouveau ses bons offices, accueillis favorablement par le président arménien, Ter Petrossian, alors qu'une réunion russo-arméno-azerbaïdjanaise était prévue mardi à Moscou.

S. Sh.

ASIE

Réunis en sommet au Bangladesh

Les pays du sous-continent indien veulent lutter contre le terrorisme et développer leurs échanges

Après quelques incidents lors de son ouverture, le sommet des pays du SAARC (Association pour la coopération en Asie du Sud, regroupant Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri-Lanka) s'est réuni à Dacca, samedi 10 et dimanche 11 avril. Sous la présidence du premier ministre du Bangladesh, la begum Khaleda Zia, les participants ont signé un accord de commerce préférentiel qualifié d'*« historique »* par Mme Zia. Ils ont également condamné le terrorisme et se sont engagés à coopérer dans la lutte contre la drogue et la contrebande. Les premiers ministres indien et pakistanais ont, par ailleurs, profité de l'occasion pour avoir en entretien informel sur la tension régnant entre leurs deux pays. Le prochain sommet du SAARC aura lieu en Inde.

Un pays musulman écartelé entre deux femmes

DACCA

de notre envoyé spécial

« Une frégate naviguant majestueusement sous toute sa toile » : cette image proposée par un diplomate occidental en poste à Dacca sied en effet à Mme Khaleda Zia – grande, voire imposante, élégante avec ses amples saris clairs, la tête toujours couverte du voile islamique. Carrée dans son fauteuil de chef du gouvernement, un écran d'ordinateur à sa droite, cinq téléphones à sa gauche, la *« bégum »*, comme elle est ici appelée, en impose visiblement à ses collaborateurs – à première vue tous masculins, en dépit des mesures prises dans ce pays à 86 % musulman, a-t-elle expliqué au *Monde*, pour *« promouvoir le statut de la femme à travers l'éducation des filles et la participation des Bangladaises à la vie économique, sociale et politique »*.

Mais Mme Zia n'est-elle pas, elle-même, un exemple de promotion féminine ? N'a-t-elle pas, selon sa biographie officielle, mené plus d'un quart de siècle, depuis son mariage à quinze ans, en 1960, *« la vie modeste d'une typique mère de famille, dédiant l'essentiel de son temps à l'éducation de ses deux fils »* ? Même comme épouse de l'ex-homme fort, le général Ziaur Rahman, devenu en 1977 président de la République, la *« première dame du Bangladesh »* a vécu dans la discrétion.

L'assassinat de son mari, le 30 mai 1981, bientôt suivi du coup d'Etat militaire du général Ershad, a tout changé. Portée en 1984 à la présidence du Parti nationaliste (BNP), elle n'a dès lors cessé de s'opposer au *« régime autocratique »*. Elle a transformé cette révulsion envers l'homme qu'elle considère comme l'assassin par procuration de son mari (et qui est aujourd'hui en prison) en une tenace volonté de rétablir la démocratie. Ce fut fait le 6 décembre 1990, lorsque capitula le général Ershad, enfin abandonné par une armée qui avait laissé tomber un dictateur devenu *« fauteur de troubles »*.

Dans sa lutte, *« la veuve »*, comme on l'a aussi surnommée, avait rencontré la complicité ambiguë d'une autre femme : Sheikh Hasina, fille de l'ex-président Mujibur Rahman, *« père de la Nation »*, premier chef du Bangladesh après l'indépendance. Or celui-ci avait été assassiné en 1975 par un groupe de jeunes officiers dont Sheikh Hasina assure qu'ils étaient de mèche avec Ziaur Rahman. Présidente depuis douze ans de la ligue Awami, l'autre grand parti bangladais, l'*« orpheline »*, comme on la désigne souvent, dirige aujourd'hui l'opposition.

Le contrecoup d'Ayodhya

C'est dire que la vie politique, pour être revenue depuis 1991 à la pratique parlementaire, s'inspire peu du modèle de l'ancien colonisateur britannique. Ce n'est pas seulement parce que des joutes « à la Westminster » sembleraient somme toute exotiques dans un pays où 95 millions de citoyens (sur 115) sont analphabètes, où l'on compte de 10 à 20 millions de chômeurs, où vivent 800 personnes au kilomètre carré, où le revenu annuel moyen est de 1 000 francs par tête et le salaire horaire des ouvrières de la confection de 50 centimes. Si la vie publique est très heurtée à Dacca, c'est plutôt parce que, selon un éditorialiste de *Nation To Day*, la politique est contrôlée par deux personnalités elles-mêmes *« dominées par les fantômes de deux César assassinés dont le souvenir hante l'imaginaire collectif* (1) ».

Mais le Bangladesh est aussi le seul Etat au monde où les chefs du gouvernement et de l'opposition sont des femmes. Ce qui montre que le quatrième Etat musulman de la planète par sa population ne se sent guère prisonnier de certaines entraves culturelles habituelles en terre d'islam.

De fait, le pays a aussi manifesté une tolérance de bon aloi envers les autres religions jusqu'à ce fatidique 6 décembre 1992, jour de la destruction de la mosquée d'Ayodhya, en Inde. Dans l'émotion, des émeutes ont éclaté à Dacca et dans de nombreux districts. Elles ont fait quelques victimes hindoues et mis à bas de nombreux temples. La crainte s'est alors répandue dans l'élite bangladaise, volontiers laïcisante, que ces événements ne conduisent à une forte poussée des intégristes, dans un pays où cette famille d'esprit a été discréditée pour sa collaboration avec le Pakistan lors de la *« guerre de libération »* de 1971.

Quel bilan tirer des deux années de gouvernement BNP ? Pour le chef de l'opposition, il n'y a absolument rien à en sauver ! Selon Mme Hasina, la bégum préside, d'évidence, à un *« gouvernement néo-autocratique »*. En témoigne, selon le chef de la Ligue Awami, l'entrée en vigueur, l'été dernier, d'une *« loi antiterroriste »* – en réalité une « loi anticasseurs » – que pourrait peut-être justifier la présence dans les universités de véritables gangs agissant sous couvert de politique, si l'aile étudiante du parti gouvernemental BNP (la JCD) n'était la plus violente de tous.

La bégum Zia se glorifie-t-elle de la liberté, très réelle, de la presse écrite ? Sheikh Hasina, elle, met en avant le statut, toujours domestiqué, de la télévision, où elle-même n'apparaît que de façon épisodique, en silhouette muette. En réalité, assure le chef de l'opposition, le premier ministre méprise un Parlement où, il est vrai, elle paraît peu. Pour des observateurs plus impartiaux, Mme Zia est une femme de bonne volonté ; mais elle manquerait d'initiative, et peut-être d'esprit de suite, dans ses décisions.

Inexpérience et faux pas

Les deux grands partis sont en principe d'accord sur la nécessité d'une économie de marché. A cette convergence, les objurgations des bailleurs internationaux, Banque mondiale en tête, ne sont certes pas étrangères : les fonds accordés par les organismes financiers mondiaux comptent, en effet, pour 7 % du PIB. Le chef de l'opposition n'en reproche pas moins à sa rivale d'avoir, tout simplement, *« ruiné l'économie »*, ou, à tout le moins, les paysans, c'est-à-dire les trois quarts du pays.

La réduction des subventions, recommandée par le FMI en vue des *« ajustements structurels »* qu'il exige, a, de fait, provoqué une augmentation du prix des engrais, insecticides..., alors que celui des denrées livrées dans les villes a été maintenu bas. Ainsi la paix sociale, dans une capitale traditionnellement remuante, est-elle assurée au détriment des campagnes. Le chef de l'opposition porte, encore, au discrédit de Mme Zia le fait que les investisseurs étrangers débarquent au compte-gouttes et que – malgré les incitations, fiscales et autres, qui leur sont consenties – *« des multinationales s'en vont, comme Philips »*. Quant aux infrastructures, notamment les routes, elles sont *« à l'abandon »*, une réalité, il est vrai, très ancienne.

Le chef de l'opposition pourrait aussi montrer du doigt certaines lenteurs du gouvernement dans sa politique de libéralisation : les privatisations d'industries piétinent ; les salaires, dans le secteur public, s'envolent. Mais nul, au Bangladesh, ne paraît prêt à s'opposer aussi frontalement à la puissante classe urbaine de Dacca.

D'autres reproches, en revanche, sont formulés. Sheikh Hasina, dont le parti, depuis l'époque de son père Sheikh Mujib, est laïque, fait grief à Mme Zia de *« jouer avec le fondamentalisme »*. De fait, le BNP a naguère passé un accord politique et parlementaire avec le parti intégriste Jamaat. Et la JCD travaille avec les jeunes intégristes à la subversion de certains campus.

Enfin, en politique internationale, la bégum Zia a, dans son inexpérience, commis des faux pas qui lui sont également reprochés par le chef de l'opposition. Peut-être trop anxieuse de devenir, pour 1993, présidente du SAARC, le premier ministre bangladais avait accepté, pour le sommet de cette organisation, une date trop proche des événements d'Ayodhya : la manifestation, prévue pour le 13 janvier à Dacca, a été annulée pour la deuxième fois *in extremis*, pour avoir lieu enfin le week-end dernier.

Soucieuse, par ailleurs, de régler le cas des 260 000 Rohinghyas, musulmans d'origine birmane réfugiés depuis un an dans le sud-est du Bangladesh, Mme Zia a, l'an dernier, passé un accord avec la junte de Rangoun. Les Nations unies ont, ainsi, été court-circuitées, et certains pays se sont montrés choqués de cette collusion avec un gouvernement peu recommandable. Dans la discrétion, des milliers de rapatriements ont eu lieu, apparemment loin d'être tous volontaires. La tension est ainsi montée avec le HCR (Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés), et avec les Etats-Unis, pays que sa qualité de pourvoyeur d'aide et de premier partenaire commercial du Bangladesh interdit de froisser.

Le silence des militaires

Enfin, en visite officielle à New-Delhi l'an dernier, la bégum Zia a abondé dans le sens de son homologue, M. Rao, signant avec lui un communiqué reconnaissant l'existence d'un problème d'émigration bangladaise en Inde. Les faits sont certes patents : des illégaux de ce pays sont entrés par centaines de milliers chez leur grand voisin depuis des décennies, principalement en Assam, où leur afflux a été à l'origine de violentes émeutes en 1983. Mais reconnaître cette situation semblait donner le feu vert à New-Delhi pour procéder à des expulsions, ce que, de fait, elle a commencé d'entreprendre, au grand dam de Dacca.

Sheikh Hasina, dont le parti est soupçonné depuis l'indépendance de 1971 d'être pro-indien, n'a évidemment pas laissé passer l'occasion de dénoncer le faux pas ! Pour être très « politicienne », cette polémique n'en rappelle pas moins que le problème des bouches à nourrir est crucial pour le Bangladesh, qui cherche par tous les moyens à aider ses nationaux à s'établir à l'étranger, dans le Golfe et ailleurs.

Tout, pourtant, n'est pas négatif dans l'action de Mme Zia. Elle a tout d'abord tenu en respect une armée qui a pourtant gouverné le pays, fût-ce avec des généraux « en civil », durant plus de la moitié de son existence. Fondé par un héros de l'indépendance, et de surcroît homme intègre, le général Ziaur Rahman, le BNP jouit, il est vrai, d'une meilleure réputation que la Ligue Awami dans les casernes. La *« grande muette »* semble à présent comme volatilisée : nulle déclaration de général, aucune photo d'officiers dans les journaux !

Un incident, pourtant, a inquiété au début de l'année : cent cinquante marins de la base de Chittagong, armés jusqu'aux dents, ont fait une sanglante descente dans un quartier du port, en réplique à une agression commise contre l'un d'eux. Bilan : de dix à dix-sept morts, sans doute cinquante disparus, cinq cents blessés et un millier de maisons brûlées au lance-flammes. Une mutinerie ?

En économie aussi, la bégum peut se targuer d'avoir créé en deux ans *« un cadre macro-économique stable »*. L'inflation – un facteur dont les répercussions sont importantes au moins à Dacca, ville de six millions d'habitants, dont beaucoup sont en situation précaire, et qui s'accroît de près de cinq cent mille âmes par an – a été ramenée à 5 %. Les réserves de changes ont été portées à trois mois d'importations, et le déficit budgétaire est limité à 5 % du PNB. Ces chiffres font du Bangladesh un des *« meilleurs élèves du FMI »*, à défaut d'améliorer encore la vie de ses 95 millions de pauvres. Enfin, les études préliminaires au grand projet d'endiguement du Gange et du Brahmapoutre, en vue de protéger le pays des terribles inondations, viennent de s'achever. Un début de réalisation pourrait survenir en 1993.

Il n'est pas jusqu'au dernier cyclone, fin 1992, qui ne se soit soudain opportunément détourné des côtes du Bangladesh, préservant le pays d'un nouveau et terrible cataclysme. De ce miracle, la bégum Zia a tenu à rendre grâce, en une cérémonie publique, à *« Allah le tout-puissant et miséricordieux »*.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Cette situation se retrouve ailleurs dans le sous-continent indien : des dévolutions de pouvoir selon un schéma dynastique semblable ont déjà eu lieu en Inde, au Pakistan et au Sri-Lanka.

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : multiplication des attentats

Un général de la police a été assassiné près d'Assiout

L'Egypte a connu au cours du week-end une nette recrudescence de la violence attribuée aux extrémistes musulmans. Un général de police et deux de ses hommes ont été tués, dimanche 11 avril, dans une embuscade en Haute-Egypte, tandis que l'explosion d'une bombe a fait deux blessés dans un autobus au Caire.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le général Mohamed El Chimi, chef adjoint de la sûreté de la province d'Assiout (à 400 kilomètres au sud du Caire), a été assassiné à Abou-Tig, localité située à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de cette province, au moment où il entamait une tournée d'inspection des mesures de sécurité autour des églises à l'occasion du dimanche des Rameaux (1). Quatre ou cinq hommes armés de fusils d'assaut ont ouvert le feu sur la voiture du général, à une centaine de mètres de son bureau. Le général, son garde du corps et son chauffeur, criblés de balles, ont trouvé la mort sur-le-champ. Les agresseurs ont emporté les armes des policiers avant de prendre la fuite dans les rues tortueuses d'un quartier populaire. Selon les experts, la rapidité et la précision des agresseurs laissent penser qu'ils étaient bien entraînés et pourraient donc faire partie des « afghans » (Egyptiens partis se battre en Afghanistan contre les Soviétiques aux côtés des moudjahidins).

Le général El Chimi est le plus haut gradé parmi la quarantaine de policiers tués par les extrémistes musulmans depuis le début de l'actuelle vague de violence, voici près d'un an. Les attentats commis par ces extrémistes et la répression policière ont fait, au total, près de 140 morts, dont la moitié dans la seule province d'Assiout. Les policiers n'écartent pas l'hypothèse que l'attaque de dimanche soit une opération visant à venger 13 islamistes tués par la police à Assiout le mois dernier. La police a bouclé la petite ville d'Abou-Tig, où le couvre-feu a été instauré, et a procédé à plusieurs interpellations pour déterminer si les agresseurs n'ont pas profité de complicités parmi les voisins du général.

Au Caire, une bombe a explosé, dimanche avant l'aube, dans un autobus des transports publics qui était encore au garage. Le chauffeur et le contrôleur du véhicule ont été blessés au moment où ils fouillaient un sac laissé sous un siège. La veille, un homme avait été arrêté au moment où il plaçait des bouteilles incendiaires sous des cars de touristes dans le parking de la Citadelle du Caire.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) La Pâque orthodoxe sera célébrée le dimanche 18 avril.

Avant la rencontre Itzhak Rabin-Hosni Moubarak

Israël prolonge l'isolement des territoires occupés

Le gouvernement israélien a décidé, dimanche 11 avril, de prolonger pour une période indéterminée le « bouclage » des territoires occupés, où vivent 1,8 million de Palestiniens, tandis que l'armée poursuit ses opérations de ratissage en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Selon des sources militaires, 33 Palestiniens sur 200 recherchés par l'armée ont été arrêtés depuis le début de cet isolement, le 29 mars, et 220 suspects ont été interpellés.

Le conseil des ministres a décidé que la fermeture des points de passage entre les territoires occupés et Israël, imposée après une vague d'attentats qui a coûté la vie de quinze israéliens en mars, sera rediscutée chaque semaine en fonction des circonstances. Lorsque cette mesure sera levée, les 50 000 Palestiniens employés au noir n'auront plus le droit de travailler en Israël, alors que 70 000 autres devront se munir de permis spéciaux, a précisé le ministre du travail. Les salaires de ces 120 000 travailleurs représentent 50 % du PNB de la bande de Gaza et 35 % de celui de la Cisjordanie.

Le gouvernement a également décidé de fournir une aide économique aux Palestiniens qui n'ont pas de source de revenus, mais le montant de cette aide n'a pas été précisé. Un projet pour former 20 000 travailleurs israéliens dans le bâtiment a été également évoqué.

Par ailleurs, le porte-parole du premier ministre Itzhak Rabin a annoncé dimanche que la rencontre entre ce dernier et le président égyptien Hosni Moubarak *(le Monde* du 8 avril) se déroulerait mercredi 14 avril à Ismaïlia, en Egypte. Elle sera consacrée aux moyens de reprendre les négociations israélo-arabes à Washington, afin de *« donner une nouvelle impulsion au processus de paix »*, a ajouté le porte-parole. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

L'ONU menace les Khmers rouges d'être déclarés « hors la loi »

Le chef de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) a lancé, samedi 10 avril, sa mise en garde la plus ferme aux Khmers rouges, qui s'efforcent d'empêcher, par la violence, les élections générales prévues en mai prochain. Yasushi Akashi a déclaré qu'*« aucun parti n'a le droit de s'opposer à ces élections. (...) Si cette partie* [les Khmers rouges] *choisit d'entraver les élections en se livrant à la violence et aux effusions de sang, elle opte ainsi pour la condamnation, l'isolement, voire pire. (...) Par son attitude, elle risque de perdre la légitimité qu'elle avait obtenue en signant les accords de Paris et fait un pas dangereux vers le statut de hors-la-loi »*. – *(Reuter, AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Sept gardiens blessés lors d'une prise d'otages dans une prison de l'Ohio

Au moins sept gardiens d'une prison de haute sécurité à Lucasville, dans l'Ohio, ont été blessés dimanche 11 avril et plusieurs autres sont retenus en otage à la suite d'une mutinerie, a-t-on annoncé de source pénitentiaire. La mutinerie a éclaté dans un quartier logeant 761 prisonniers, et le nombre des mutins n'est pas encore connu, a-t-on ajouté de même source.

Des négociations ont été engagées avec les responsables de la rébellion, qui veulent apparaître en direct à la télévision avant de décider éventuellement de libérer leurs otages, selon un policier. C'est à la prison de Lucasville que se trouvent les détenus condamnés à mort dans l'Ohio. – *(AFP, UPI.)*

GUATEMALA

Au moins trois morts dans une mutinerie

Les quelque 1 500 détenus de la prison Pavoncito – la plus importante du pays – ont pris le contrôle de leur établissement, situé à 35 kilomètres à l'est de la capitale guatémaltèque, après de violents affrontements qui ont fait au moins trois morts et un nombre indéterminé de blessés, dimanche 11 avril.

Les détenus, qui accusent des gardiens d'avoir battu à mort l'un des leurs, détiennent 60 femmes et 20 enfants (venus rendre visite à des prisonniers) ainsi que le directeur. Ils exigent un *« meilleur traitement »* de la part des autorités. *(AFP, UPI)*

NIGER

Les rebelles touaregs ont libéré leurs prisonniers

La télévision nationale a annoncé, dimanche 11 avril, la libération de vingt-six personnes – toutes membres des forces de sécurité – qui étaient détenues par la rébellion touarègue. Dans un communiqué, diffusé le même jour à Paris et signé par Mano Dayak, le Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA) a annoncé la libération de *« tous ses prisonniers »*, afin, notamment, d'*« encourager le nouveau président nigérien dans la voie du dialogue qu'il a choisie à son élection »*. – *(AFP.)*

IRAK

Washington pourrait réduire les fonds secrets destinés au renversement de Saddam Hussein

L'administration Clinton envisage de revoir à la baisse les crédits consacrés par l'ancien président George Bush à un plan visant à renverser le président Saddam Hussein, a rapporté dimanche 11 avril le *New York Times*.

Vers la fin de 1991, plusieurs mois après la guerre du Golfe, M. Bush avait demandé à la CIA de préparer un projet pour favoriser la chute du président irakien. Une somme de 15 millions de dollars avait été affectée à ce plan, somme portée à 40 millions l'an dernier. Selon des responsables américains cités par le *Times*, l'administration Clinton, estimant que trop d'argent avait été déboursé en faveur de groupes d'opposition peu influents et pour la publication de brochures de propagande sans effet réel, pourrait réduire ce budget de moitié, dans le cadre d'un grand mouvement de réexamen de tous les programmes secrets mis en route sous la présidence de M. Bush. – *(AP.)*

TADJIKISTAN

Décès de l'ex-président Rakhmon Nabiev

Rakhmon Nabiev, ancien président du Tadjikistan, est décédé à Douchanbe dans la nuit du samedi 10 avril, selon plusieurs agences de presse russes. *« Ses gardes du corps l'ont découvert mort dans son lit »*, selon Interfax, alors que Tass cite un porte-parole du Comité national de sécurité (le KGB tadjik), affirmant que l'homme politique tadjik, âgé de soixante-deux ans, était *« décédé de mort naturelle »*.

Rakhmon Nabiev, chef du Parti communiste local de 1982 à 1985, évincé sous Mikhaïl Gorbatchev, avait repris le pouvoir en septembre 1991, à la faveur du putsch manqué à Moscou. Les affrontements ont alors commencé entre ses partisans et l'opposition islamique et démocratique, marqués par un faux départ de Rakhmon Nabiev en mai 1991, puis un vrai limogeage en septembre, lors du bref passage au pouvoir de l'opposition. Réfugié dans la capitale du Nord, Khodjent, il affirmait souvent vouloir revenir aux affaires. Son décès s'ajoute aux dizaines de milliers de morts du conflit tadjik et à la mort, une semaine plus tôt, des « chefs de guerre » communistes Safarov et Faïzali.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : manifestations de colère après l'assassinat de Chris Hani

Les dirigeants blancs et noirs multiplient les appels au calme

Les dirigeants politiques et religieux d'Afrique du Sud ont multiplié les appels au calme, durant le week-end, après l'assassinat, samedi 10 avril, dans les environs de Johannesburg, de Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP) et membre du Conseil national exécutif du Congrès national africain (ANC). La police a arrêté peu après l'assassin présumé, un Blanc. Nelson Mandela, a demandé à ses partisans de ne pas se faire justice eux-mêmes. Mais, lors de nombreuses manifestations de colère dans les ghettos noirs, cinq personnes ont été tuées, samedi et dimanche, dont deux Blancs qui ont été brûlés vifs dans leur voiture dans un township, près du Cap. A Washington, le gouvernement américain a déploré l'assassinat de Chris Hani, estimant qu'un tel acte mettait en relief la nécessité de négociations sur la démocratisation en Afrique du Sud.

L'assassinat de Chris Hani a plongé l'Afrique du Sud dans la consternation. Atteint de quatre balles, dont deux en pleine tête, Chris Hani est mort sur le coup, devant la porte de son domicile à Boksbug, un quartier résidentiel d'une banlieue conservatrice de Johannesburg (*le Monde* du 11-12 avril). C'est une voisine qui a donné à la police le signalement et le numéro minéralogique de la voiture du tueur et permis l'arrestation de ce dernier, peu de temps après. Il s'agit d'un Sud-Africain blanc d'origine polonaise, âgé de quarante ans, Janusz Walus, selon un porte-parole de la police qui a confirmé, après des expertises balistiques, que l'une des deux armes retrouvées dans son véhicule avait bien servi contre le dirigeant de l'ANC.

Chris Hani se savait en danger permanent, mais n'avait rien changé à sa façon de vivre. Le président de l'ANC, Nelson Mandela, conscient des menaces qui pesaient sur le secrétaire général du Parti communiste, après une tentative d'assassinat au mois de juillet, avait exigé de la police – en vain – qu'elle accordât une protection spéciale à Chris Hani. Deux militants de l'ANC veillaient bien à sa sécurité, mais l'autorisation de port d'arme leur avait été refusée. Chris Hani, de toute façon, leur avait donné congé... pour les fêtes de Pâques.

Un « rôle déterminant »

L'assassinat a suscité indignation, colère et inquiétude . Le soir même, Nelson Mandela – usant d'un privilège habituellement réservé au chef de l'Etat – s'adressait au pays, simultanément et en direct sur les trois chaînes nationales de télévision, pour appeler la communauté noire au *« calme »* et la mettre en garde contre toute tentative de *« représailles »*. *« La mort de Chris Hani nous impose de ne pas nous laisser entraîner dans la violence, même par désir de le venger »*, a notamment affirmé M. Mandela, visiblement très affecté par le drame.

Dimanche soir, le président Frederik de Klerk s'est à son tour adressé à la nation, rejoignant Nelson Mandela dans l'appel au calme. *« Je peux annoncer que des poursuites seront officiellement engagées aujourd'hui et que dans les jours à venir une personne comparaîtra devant les tribunaux. La mort de Chris Hani pourrait bien embraser le pays et cela aurait un effet négatif sur les pourparlers »*, a dit le chef de l'Etat, en faisant référence au processus de négociations sur la démocratisation du pays et le partage du pouvoir avec la majorité noire. M. De Klerk a rendu un hommage appuyé à Chris Hani, ancien « ennemi public numéro un », affirmant que celui-ci avait joué un *« rôle déterminant »* dans *« la transition pacifique vers la démocratie »* .

Ces appels au calme, auxquels se sont joints plusieurs responsables politiques dont Mangosuthu Buthelezi, le chef du parti zoulou Inkatha, n'ont été que partiellement entendus . Des incidents ont éclaté sporadiquement, au cours du week-end, dans des cités noires proches du Cap et de Johannesburg. Deux Blancs ont été brûlés vifs dans une voiture, dans la cité noire de Lwandle, près du Cap. A Chicken Farm, près de Soweto, un homme a été tué et dix personnes blessées, après que la police eut ouvert le feu sur une foule participant à une cérémonie funèbre à la mémoire de Chris Hani. Le corps d'un policier noir a été trouvé criblé de balles, au volant de sa voiture, près de Johannesburg. Trois policiers ont été blessés par l'explosion d'une bombe incendiaire lancée sur leur voiture, alors qu'ils circulaient dans le ghetto de Bloekombos, près du Cap. Non loin de là, à Khayelitsha et à Crossroads, la police a essuyé plusieurs coups de feu et de nombreux jets de pierres. Quelques centaines de manifestants ont même tenté de s'introduire dans la résidence du chef de l'Etat, au Cap.

Condamnations unanimes

Des milliers de Noirs se sont réunis, un peu partout, à travers le pays, dimanche, pour rendre hommage à Chris Hani, tandis que les dirigeants de l'ANC se prononçaient pour la poursuite du processus de négociations avec le pouvoir blanc. Nelson Mandela et Cyril Ramaphosa, le secrétaire général de l'ANC, ont même demandé qu'une date pour l'organisation des premières élections générales soit fixée rapidement. *« La mort prématurée de Chris Hani devrait pousser toutes les parties à accélérer les négociations »*, a estimé Cyril Ramaphosa. *« Se retirer du processus maintenant ferait le jeu des meurtriers. C'est leur objectif, et nous devons les en empêcher »*, a déclaré, de son côté, Joe Slovo, le président du SACP.

Le Parti conservateur (CP) du pasteur Andries Treurnicht et l'organisation néo-nazie AWB d'Eugène Terreblanche, ont condamné l'assassinat de Chris Hani. Ils ont également affirmé n'avoir jamais entendu parler de Janusz Walus, démentant les propos du journal *Sunday Times* qui affirmait que l'assassin était lié aux mouvements d'extrême droite. De son côté, l'APLA, la branche armée du Congrès panafricain (PAC, extrême gauche), mise en cause dans les meurtres récents de cinq Blancs, considère que la mort de Chris Hani prouve qu' *« il faut poursuivre la guérilla contre le régime de Pretoria »*.

Dimanche soir, le chef de la police, le général Johan van der Merwe, a révélé qu'une liste de personnalités sud-africaines à abattre avait été trouvée, au cours d'une perquisition, dans l'appartement de Janusz Walus. Le nom de Chris Hani figure sur cette liste, avec ceux d'autres hommes politiques, a indiqué le général Van der Merwe, en précisant que toutes ces personnes avaient été prévenues et que la police leur avait offert une protection. Ces révélations ont paru contredire les déclarations initiales de la police indiquant que l'assassinat était un acte isolé. L'« exécution » de Chris Hani pourrait faire partie d'un plus vaste complot.

F. F.

Le héros de la jeunesse des ghettos noirs

Chris Hani était plus populaire que Nelson Mandela au sein de la jeunesse défavorisée des ghettos noirs. Il était le héros de ces jeunes turbulents, toujours prompts à critiquer les dirigeants de l'ANC soupçonnés de collusion avec le pouvoir blanc. Il leur inspirait le respect. Car, cet ancien juriste, diplômé de latin, passionné de littérature et de poésie anglaises, incarnait, à la fois, la « grandeur » d'Umkhonto We Sizwe (La lance de la nation), la branche armée de l'ANC – dont il avait été le chef d'état-major de 1987 à 1991 – et celle du Parti communiste sud-africain (SACP) à la tête duquel il avait succédé à Joe Slovo, le 6 décembre 1991. Il savait, à la perfection, trouver les mots justes et les slogans qui, tour à tour, les galvanisaient ou les calmaient.

A cinquante ans, ce mélomane averti qui adorait Liszt, avait passé plus de la moitié de sa vie en exil, dévoué corps et âme à la cause de l'ANC qu'il avait rejoint en 1957, en adhérant à la Ligue de la jeunesse (ANCYL). Il était rentré au pays, après la libération de Nelson Mandela, le 11 février 1990, déclarant alors : *« La mort fut ma compagne pendant de longues années, mais maintenant, je veux vivre dans une Afrique du Sud libre, même si je dois payer de ma vie pour cela. »*

Chris Hani était né le 28 juin 1942 à Cofimvaba dans le Transkei. Il avait étudié le latin et l'anglais dans une université pour Noirs à Fort-Hare puis à Rhodes. Son adhésion au SACP (interdit depuis 1950) lui avait valu d'être condamné à dix huit mois de prison en 1962. Il avait quitté clandestinement son pays l'année suivante, après avoir été débouté en appel, pour combattre en Rhodésie dans les rangs indépendantistes de l'Union du peuple africain du Zimbabwe.

Converti à la paix

Il avait fait de fréquentes incursions en Afrique du Sud, au début des années 70, pour mettre sur pieds les structures clandestines d'Umkhonto We Sizwe (MK), dans la province du Cap, à la demande de l'ANC, qui l'avait ensuite envoyé en Zambie où il était devenu commissaire politique et commandant en chef adjoint de MK. Ces fonctions l'avait amené, sinon à participer, du moins à assister aux répressions des mutineries dans plusieurs camps d'entraînement de l'ANC, en Angola. Il avait affirmé, ces dernières années, n'avoir eu aucune responsabilité dans les tortures et exécutions qui avaient suivi ces rébellions.

Il avait succédé au communiste blanc Joe Slovo, à la tête de l'état-major de la branche armée de l'ANC en 1987. Les deux hommes étaient très proches. C'est encore à Chris Hani que M. Slovo avait fait appel en 1991 pour lui succéder au poste de secrétaire général du Parti communiste, quand, atteint par la maladie, il avait décidé de consacrer tout son temps à l'ANC.

Chris Hani avait pu prendre l'exacte mesure de sa popularité au Congrès de l'ANC, le 7 juillet 1991, en arrivant en tête, avec 95 % des suffrages, de l'élection au Conseil national exécutif, la plus haute instance de l'organisation qui venait d'élir M. Mandela au poste de président.

Chris Hani était un tribun. Il faisait l'unanimité au sein de la triple alliance ANC-SACP-COSATU (Congrès des syndicats sud-africains). Certains voyaient en lui le successeur potentiel de M. Mandela. Fidèle à ses convictions, mais très pragmatique, il avait abandonné l'idée de l'utilité de la lutte armée. Très affecté par la violence sévissant dans le pays, il prônait la paix et la tolérance. Après avoir constaté la dérive des « unités d'auto-défense » dans les *townships*, il travaillait, au moment de son assassinat, à un rapport sur une *« force de maintien de la paix »*, qui, selon lui, aurait pu ramener l'ordre dans les cités noires.

FREDERIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le procès de Los Angeles

Le jury continue de délibérer

Les jurés du procès des quatre policiers blancs de Los Angeles, accusés d'avoir enfreint les droits civiques d'un automobiliste noir qu'ils avaient violemment battu en 1991, ont délibéré dimanche 11 avril pour la deuxième journée consécutive sans parvenir à un verdict. Ils devaient à nouveau se réunir lundi et, au besoin, chaque jour de la semaine qui commence. Les quatre accusés, filmés le 3 mars 1991 en train de matraquer l'automobiliste Rodney King, risquent chacun dix années de réclusion criminelle et 250 000 dollars d'amende. Leur acquittement en première instance, il y a un an, avait provoqué les émeutes les plus sanglantes de l'histoire des Etats-Unis.

Peu avant la suspension d'audience, le juge John Davies a demandé au jury, composé de huit hommes et de quatre femmes, de prendre sa décision sans égard *« aux éventuelles conséquences du verdict »*. Depuis le début du procès intenté par les autorités fédérales, il y a six semaines, Los Angeles vit dans la psychose de la violence, ses habitants craignant qu'un autre verdict de clémence n'entraîne de nouvelles émeutes.

Dans son réquisitoire, le représentant du département de la justice a affirmé que les quatre policiers n'étaient rien d'autre que *« des brutes avec un insigne de police ayant sauvagement frappé un homme à terre »*. *« Il existe des pays au monde où les gens peuvent être battus par la police jusqu'à ce qu'ils l'implorent d'arrêter »*, a poursuivi Barry Kowalski. *« Mais pas dans ce pays. Je vous demande de déclarer les accusés coupables »*, a-t-il conclu. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGERIE : attentat manqué contre le secrétaire général de l'ex-parti communiste.** – Le secrétaire général du parti Ettahadi (ex-parti communiste) a été blessé dans un attentat, samedi 10 avril, à Alger. Hachémi Chérif était à bord d'une voiture en compagnie de son épouse et de trois proches, lorsqu'il a été atteint à l'épaule par un tireur qui se trouvait dans un taxi. D'autre part, le Mouvement de la renaissance islamique Ennahda dirigé par le cheikh Abdallah Djaballah, a été reçu, dimanche, par le Haut Comité d'Etat (HCE) dans le cadre du *« dialogue national »* avec les partis et associations. Ennahda est la deuxième formation islamique et le quatrième parti politique à s'entretenir avec la présidence collégiale. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : libération d'un chef de l'opposition.** – Le président de l'Union des forces démocratiques du Cameroun (UFDC), Victorin Hameni Bieleu, ainsi que plusieurs dizaines de militants, qui avaient été interpellés en sa compagnie, le 31 mars, à la veille d'une manifestation de masse, ont été libérés au cours du week-end. M. Bieleu et ses compagnons avaient entamé, la semaine dernière, une grève de la faim pour protester contre leur détention. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : assassinat en prison d'un homme de confiance d'Escobar.** – Un membre du cartel de Medellin, Gustavo Gonzalez Florez dit « Tavo », a été assassiné, vendredi 9 avril, dans la prison Bellavista de Bello, près de Medellin, où il avait été transféré en mars, a annoncé la police. L'assassin est un autre membre du cartel, José Adoniran Piedrahita. « Tavo » était un des hommes de confiance de Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellin, avec lequel il s'était enfui de la prison d'Envigado en juillet de l'an passé. Il s'était livré à la justice en octobre. Par ailleurs, la police a affirmé samedi avoir démantelé un réseau de trafiquants d'héroïne et de cocaïne opérant depuis Cali vers les Etats-Unis. Une dizaine de personnes ont été arrêtées. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MONGOLIE : le chef de l'État écarté de la course présidentielle par l'ex-PC au pouvoir.** – Le Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM, au pouvoir) a décidé de ne pas faire du président de la République, Punsalmaagiyn Ochirbat, son candidat à l'élection présidentielle du 6 juin prochain, la première au suffrage universel. A sa place, a-t-on appris, dimanche 11 avril, de source proche du PPRM, ce dernier a choisi Lodongiyn Toudev, cinquante-huit ans, directeur de l'organe du parti, *Ounen* (Vérité), connu pour sa rigueur idéologique communiste. Lors d'un vote samedi au cours du congrès du PPRM, M. Ochirbat n'a obtenu que 57 voix sur les 173 exprimées. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : le terrorisme a fait plus de 2 000 morts en un an.** – Selon un rapport de l'Association pour les droits de l'homme publié dimanche 11 avril à Lima, 2 162 personnes sont mortes en 1992 au Pérou en raison du terrorisme. Le Sentier lumineux (maoïste) et le mouvement révolutionnaire Tupac Amaru ont tué 1 769 personnes. Plus de 300 morts sont attribuables aux forces armées et 36 autres à des escadrons de la mort ou à des groupes paramilitaires. Samedi soir, le maire de Santiago (300 kilomètres au sud de Lima) a été assassiné à son domicile par six hommes soupçonnés d'appartenir au Sentier lumineux. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : la révision du code électoral a été adoptée.** – Les députés ont adopté, vendredi 9 avril, la révision du code électoral, un mois avant les élections législatives du 9 mai, qui donne désormais plus de pouvoir aux magistrats qu'aux partis dans la vérification et la proclamation des résultats. Le projet de loi a été adopté par les 103 députés du Parti socialiste (PS) du président Abdou Diouf. Les 17 députés du Parti démocratique sénégalais (PDS) se sont abstenus. Ces deux formations sont les seules à être représentées à l'assemblée nationale. – *(AFP.)*

Dans « le Monde diplomatique » d'avril

France, nouvelle donne

Les 21 et 28 mars, les électeurs français ont sanctionné un pouvoir socialiste incapable de résister aux dogmes du libéralisme, qui gouverne la restructuration mondiale. Sans projet de société, la droite qui prend la relève saura-t-elle mieux défendre les intérêts du pays ? Au Nord comme au Sud ou à l'Est, les contraintes de l'ajustement aggravent les inégalités, créent de nouvelles formes de misère. Plus la récession se prolonge, plus la concurrence s'avive entre les grands de l'économie – Etats-Unis, Europe, Japon – pour le contrôle des marchés. Dans *le Monde diplomatique* d'avril, *Claude Julien, Marie-France Toinet, Michel Chossudovsky, Christian de Brie* et *Jacques Decornoy* examinent les contraintes de la mondialisation, tandis que *Danièle Gervais* et *Serge Halimi* montrent les projets de privatisation de la droite française, qui touchent aussi bien les entreprises que la Banque de France.

Par ailleurs, *le Monde diplomatique* consacre un dossier à la Russie en convulsion. *Bernard Frédérick* décrit les luttes pour le pouvoir au Kremlin ; *Jaurès A. Medvedev* étudie l'enjeu économique de cet affrontement ; *Nina Bachkatov* s'interroge sur l'attitude d'une armée affaiblie et divisée ; *Karel Bartak* souligne l'importance des luttes au Caucase du Nord et en Géorgie.

Dans ce même numéro : Tocsin en Israël *(Ignacio Ramonet)* ; Intellectuels allemands sur la sellette *(Brigitte Pätzold)* ; La résistance des paysans d'Europe de l'Est *(Marie-Claude Maurel)* ; La CEE est-elle l'avenir de l'Est ? *(Marie Lavigne)* ; Au sénégal, une démocratie sans alternance *(Donald B. Cruise O'Brien)* ; Au Rwanda, les massacres ethniques au service de la dictature ; Atouts et failles de l'Erythrée indépendante *(Gérard Prunier)* ; New-Delhi face à la marée hindouiste *(Rolf Gauffin)* ; Les espoirs du capitalisme en Chine *(Roland Lew)* ; L'argent de la dispora chinoise, nerf de la croissance *(Frédéric F. Clairmont)* ; Pour le développement durable du Vietnam *(Nguyen Duc Nhuan)* ; Le fléau des pesticides toxiques *(Mohamed Larbi Bouguerra)* ; Les bidonvilles de Lima ou la rage de vivre *(Carmen Bader* et *Jean-Michel Rodrigo)* ; Une autre révolution verte pour 2020 *(Alain Vidal-Naquet)* ; L'information, clé du pouvoir ? *(Maurice Ronai)*.

▶ En vente chez votre marchand de journaux : 20 F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

POLITIQUE

Bernard Stasi victime de la crise du vignoble

Battu aux élections législatives par le vice-président du syndicat des vignerons le maire CDS d'Epernay doit d'abord sa défaite à l'effondrement des cours du champagne

ÉPERNAY

de notre envoyée spéciale

Bernard Stasi n'en démord pas. Convaincu d'être victime d'une injustice, le vice-président du CDS veut prendre sa revanche. Les prévisions des renseignements généraux et celles du préfet étaient formelles : au second tour, il devait retrouver le candidat du PS. A la rigueur celui du FN. Mais pas Philippe Martin, le « petit maire » de Cumières... Après vingt-cinq ans de règne sans partage sur les vignobles d'Epernay, le député sortant n'avait pas vu venir le danger sur sa droite. La crise du vignoble a eu raison de sa longévité politique (1).

Après des années de prospérité, le marché du champagne s'est en effet effondré en 1991. Jusqu'alors la profession était régie par un contrat interprofessionnel qui fixait les prix du raisin. L'explosion de la demande à partir de 1988 a déréglé la belle mécanique des rapports entre le vignoble et le négoce. Les prix se sont envolés. Les bénéfices des vignerons aussi : ils atteindront des records dans les années 1989 et 1990. Mais la guerre du Golfe stoppe l'euphorie et les ventes s'effondrent. Le produit brut à l'hectare passe ainsi de 400 000 francs en 1990 à 170 000 francs en 1992. Le Comité interprofessionnel des vins de Champagne, organisme paritaire où siègent vignerons et négociants, réagit début 1992 en imposant un plafond de commercialisation et une diminution du rendement à l'hectare.

Un langage empreint de populisme

Ces mesures restrictives, destinées à éviter la surproduction, sont un véritable choc dans un monde viticole qui s'était habitué à un enrichissement rapide et facile. La grogne monte parmi les professionnels de la vigne et, au sein du Syndicat général des vignerons, les opposants entrent en dissidence. C'est un certain Philippe Martin, récoltant-manipulant (2), qui prend la tête du mouvement. Les élections approchent et Bernard Stasi se discrédite un peu plus à leurs yeux en gardant son suppléant de 1988, Jean-Marie Tarlant.

Ce vice-président du syndicat des vignerons s'est attiré une impopularité tenace en défendant avec vigueur les mesures de restriction de la production. Les frondeurs, convaincus que leur député brade les intérêts des vignerons – Bernard Stasi a commis l'erreur impardonnable de s'abstenir lors du vote de la loi Evin, – poussent leur leader à se présenter contre lui aux élections législatives. Une candidature corporatiste sous-estimée par le député sortant : les 6 000 voix des vignerons pèsent lourd dans une région entièrement tournée vers le vignoble.

« Philippe Martin a fait une campagne démagogique et simpliste en niant la crise et en réclamant de simples mesures techniques, censées résoudre les problèmes des vignerons », explique Francis Boyer, vigneron, ancien directeur du cabinet de M. Stasi. Le discours du maire de Cumières rencontre un écho non négligeable sur les coteaux. *« Martin est quelqu'un du cru, reconnu comme un des leurs, avec un langage simple »*, souligne Francis Boyer. Un langage empreint de corporatisme et de populisme qui dérape souvent. *« Tout au long de la campagne, Philippe Martin m'a accusé de trop m'occuper des Arabes*, se souvient Bernard Stasi, consterné. *Alain Vesselle, l'animateur de son comité de soutien, m'a interpellé dans une réunion à Ay : « Pour toi, il n'y en a que pour les bougnoules ! » C'était une véritable obsession. »*

Le nouveau député s'en défend aujourd'hui avec la dernière énergie. *« Nous n'avons jamais utilisé ces arguments*, affirme-t-il. *Et je tiens à dire que je n'ai fait aucune alliance et n'ai eu aucun contact avec le Front national. Les électeurs ont simplement souhaité un homme du milieu rural plus près d'eux. »* Ses amis sont plus bavards sur ce registre. *« Je n'ai rien contre M. Stasi, mais il ne dit jamais comme nous. Tenez, par exemple, il est contre la peine de mort. Et c'est connu qu'il a un penchant pour les Arabes »*, souligne simplement Henri Goutorbe, récoltant-manipulant à Ay en prenant l'exemple du quartier de Bernon, *« envahi par les étrangers »*.

Bernon, avec ses grandes tours roses qui surplombent la petite capitale du champagne, se repère de loin au milieu des coteaux. Avec ses 20 % d'immigrés, cette zone réhabilitée dans le cadre du développement social des quartiers (DSQ) focalise toutes les craintes et toutes les haines. La municipalité y a beaucoup investi pour soutenir une politique de cohabitation réussie. Mais cette réhabilitation est aujourd'hui portée au débit du maire d'Epernay.

Un parcours trop original

La publication de son livre *l'Immigration, une chance pour la France* (3), a définitivement assis la réputation de Bernard Stasi dans un milieu de vignerons déjà perméable aux thèses du Front national. Les partisans de M. Le Pen ont obtenu dans la circonscription 13,67 % aux législatives de 1988 et 14,88 % aux régionales de 1992. Le vote du vignoble n'aurait pourtant pas suffi à détrôner le maire d'Epernay. Conservatrice dans l'âme, la bourgeoisie sparnassienne ne lui pardonne pas non plus son parcours trop original.

Originaire de Reims, Bernard Stasi fut imposé lors des élections législatives de 1968 par les instances rémoises à une droite locale déchirée. Le parachuté enlève sans coup férir son siège au député communiste, puis emporte la mairie d'Epernay en 1971. Mais son profil résolument centriste – M. Stasi fut successivement membre du Mouvement républicain populaire, du Centre démocrate, du Centre démocratie et progrès et enfin du Centre des démocrates-sociaux – irrite dans un département à forte dominante RPR. Délaissant le cycle des dîners en ville, M. le député préfère intervenir dans les grands débats nationaux, agissant comme le poil à gratter de la droite. Ses prises de position contre l'extrême droite en heurtent plus d'un.

Le nouveau venu a du mal à se faire accepter, déjà plus intéressé par ce qui se passe à Paris que dans la capitale du champagne. On lui reproche aujourd'hui amèrement son manque d'intérêt pour le terrain. Attaché depuis toujours à la terre crayeuse, Philippe Martin saura en tirer profit. Ses amitiés politiques seront, elles aussi, critiquées. Son estime pour Michel Rocard, à qui il n'hésite pas à donner un *« coup de chapeau »* lors de son départ du gouvernement, lui vaut d'être en permanence suspecté de déviance socialiste. *« Pendant des années, la droite ne l'a toléré que parce qu'il prenait des voix à gauche »*, se souvient Michel Thomas, ancien candidat du PS de 1977 à 1988. Mais cet électron libre dérange décidément trop.

Quand le balancier penche à droite au niveau national, la Champagne n'échappe pas au phénomène. Mais ici c'est Bernard Stasi qui en fera les frais. Son refus, pour la première fois, de choisir son suppléant au sein du RPR achève de mécontenter son électorat. La candidature de Philippe Martin ouvrira les vannes à droite. *« C'est la première fois que les électeurs de droite pouvaient choisir*, souligne Alain Vesselle. *Avant, c'était toujours Stasi ou le candidat de gauche »*.

Le coup de grâce

Si Philippe Martin a obtenu un score modeste au premier tour (16,12 %), il a réussi à convaincre les abstentionnistes de droite de voter pour lui au second. Entre-temps, les militants du RPR ont été particulièrement actifs : porte-à-porte, coups de fil assurant que Jacques Chirac soutenait le vigneron, collages d'affiches, les moyens n'ont pas manqué. *« Nous avons été trahis*, soupire Francis Boyer. *Si le RPR avait joué le jeu, on n'en serait pas là. »*

Aidés par un Front national, qui s'était bien gardé d'appeler au désistement, le RPR a donné le coup de grâce. La gauche et les écologistes se sont partagés entre les partisans de la pêche à la ligne et ceux du vote blanc. Amers, les amis de M. Stasi soupçonnent même certains à gauche d'avoir facilité l'éviction de leur candidat. Son suppléant, Michel Tarland, affirme que *« des responsables du PC ont fait du porte-à-porte pour inciter leurs électeurs à voter Martin »*. Il ajoute : *« Plusieurs personnes de mon village d'Œuilly sont venus me le dire. »* Même écho à Bernon, et à Ay, où les communistes ont perdu la mairie en 1989.

Les responsables du Parti communiste d'Epernay nient toute consigne de désistement. *« Nous avons appelé à voter blanc et nous avons été suivis »*, assure Odile Kopp, conseillère municipale. Les décomptes dans les bureaux de vote des quartiers où les communistes conservent une influence semblent lui donner raison. Et la circonscription détient le record national des votes blancs ou nuls (7 182, soit 17,87 % des votants). S'ils ont réellement existé, les votes de gauche en faveur de Philippe Martin sont restés marginaux. *« Dans certains milieux ouvriers, Stasi agace avec son cinéma médiatique*, dit Michel Thomas, ancien challenger socialiste du député sortant. *Il est trop Parisien. Même chez nous, il y a eu des camarades qui ont voté Martin pour lui donner une leçon. »*

Une leçon qu'il aura payée cher. Après vingt-cinq ans de combat, Bernard Stasi a perdu son mandat. Et le poste de ministre de la culture qu'on lui avait laissé espérer . Persuadé de son élection, il se préparait depuis plusieurs semaines à un ministère convoité. *« Je ne suis pas un obsédé du maroquin, mais cette fois-ci j'avais envie d'y aller »*, avoue-t-il dans un soupir. *« Le souci de la vérité au risque de déplaire »*, devise si chère à ce boulimique de la politique, lui aura été fatal.

SYLVIA ZAPPI

(1) Philippe Martin, divers droite, l'a emporté au second tour avec 50,07 % des voix (16 520) contre 49,92 % à Bernard Stasi, UDF-CDS (16 471). M. Stasi a déposé un recours auprès du Conseil constitutionnel pour irrégularités dans les opérations de vote.

(2) Le récoltant-manipulant récolte le raisin et le transforme en vin. Une double activité très répandue en Champagne.

(3) Editions Robert Laffont, 1984.

Nominations des directeurs de cabinet

AFFAIRES EUROPÉENNES

Pascale Andréani

Pascale Andréani a été nommée directeur du cabinet d'Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes.

[Née le 6 avril 1955, Pascale Andréani est titulaire d'une maîtrise en droit et du diplôme de l'Institut d'études politiques. Ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (1982), elle est diplomate. En poste au sein de la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New-York à sa sortie de l'ENA, elle rejoint l'administration centrale en 1984. Déléguée dans les fonctions de sous-directeur des affaires communautaires, elle est ensuite mise à la disposition de la mission interministérielle de coordination et de coopération des pays d'Europe centrale et orientale (1990). Avant de prendre la direction du cabinet du ministre chargé des affaires européennes, elle travaillait au sein du secrétariat général du comité interministériel (SGCI) pour les questions de coopération économique européenne.]

JEUNESSE ET SPORTS

Jacques Dersy

Jacques Dersy a été nommé directeur du cabinet de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports. Il occupait précédemment le poste d'adjoint au directeur des sports de ce même ministère.

[Né le 10 janvier 1940 à Rabat, titulaire d'une maîtrise en droit privé et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Jacques Dersy a été chef du bureau des relations internationales au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1975) puis chef de la division de la coordination à la Délégation aux relations universitaires internationales (1978), sous-directeur des enseignements technologiques supérieurs au ministère des universités (1980), adjoint au directeur de la recherche universitaire (1983), puis adjoint au directeur de la communication au ministère de l'éducation nationale (1986), avant d'être nommé adjoint au directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports (1987). Il est membre du conseil d'administration de l'association des anciens élèves de l'ENA.]

RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Philippe Cérez

Philippe Cérez, ancien directeur adjoint du cabinet du président du Sénat, a été nommé, jeudi 8 avril, directeur du cabinet de Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale.

[Né le 6 janvier 1950, à Paris, Philippe Cérez est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Administrateur au Sénat en 1977, il devient en 1990 directeur adjoint du cabinet du président du Sénat, Alain Poher. Depuis l'élection de René Monory, il était chargé d'une mission sur les relations internationales du Sénat. Philippe Cérez est un ancien auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale (session 1987-1988).]

RELATIONS AVEC LE SÉNAT ET RAPATRIÉS

Jean-François Copé

Jean-François Copé, ancien conseiller du président du directoire du Crédit local de France, a été nommé directeur du cabinet de Roger Romani, ministre délégué chargé des relations avec le Sénat et rapatriés.

[Né le 5 mai 1964, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Jean-François Copé est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Administrateur civil affecté à la Caisse des dépôts et consignations en 1989, il était depuis 1991 conseiller du président du directoire du Crédit local de France.]

Commentant le discours de politique générale

Michel Rocard réclame « une vigueur et des méthodes innovantes » pour lutter contre le chômage

Dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 11 avril, Michel Rocard, président de la direction provisoire du PS, commentant la déclaration de politique générale d'Edouard Balladur, exprime son *« étonnement »* sur *« l'impréparation des grands dossiers comme l'Europe, la lutte contre le chômage ou les équilibres économiques et financiers du pays »*. Notant que *« nombre de problèmes sont renvoyés à un audit, à des experts, à des commissions, à un grand sage »*, il ajoute : *« C'est de la commissionnite aiguë ! »* M. Rocard, qui réclame *« une vigueur et des méthodes innovantes »* pour lutter contre le chômage, estime que *« ce qu'a dit M. Balladur est d'un classicisme désespérant »*. L'ancien premier ministre s'inquiète d'autre part de la remise en cause du code de procédure pénale.

M. Rocard attribue à *« une crispation de séance »* son accession à la direction provisoire du PS à l'issue de la réunion du dernier comité directeur. Niant avoir décidé, avant cette réunion, de prendre la direction du PS, il ajoute : *« C'est le déroulement de la séance qui a fait basculer la majorité. »* M. Rocard indique qu'il n'a *« pas encore »* eu de contact avec M. Mitterrand, rappelle que le président de la République est *« le garant du respect de la Constitution, mais aussi des grandes orientations nationales et internationales du pays, comme la protection sociale ou l'Europe »* et précise que *« tous les socialistes sont solidaires des éventuels combats qu'il pourrait avoir à mener s'il y a menace sur ces points »*. Enfin, il affirme que *« la direction nationale provisoire du PS ne souhaite rien tant que travailler avec tout le monde »*.

Après l'annonce de nouvelles élections municipales

Le maire de Saint-Tropez dénonce un « coup de force » du préfet

NICE

de notre correspondant régional

Alain Spada, maire (div. d.) de Saint-Tropez, a dénoncé comme un *« coup de force »* la décision annoncée vendredi par François Leblond, préfet du Var, d'organiser de nouvelles élections municipales à Saint-Tropez après la démission de plusieurs conseillers, parmi lesquels Jean-Michel Couve, ancien maire, député RPR (*le Monde* des 8 et 11-12 avril). M. Spada estime que cette initiative a pour but de permettre à M. Couve de *« refaire main basse sur la mairie »*. Il a aussitôt fait connaître son intention d'engager devant le tribunal administratif un double recours en sursis à exécution et en annulation de l'arrêté préfectoral convoquant les électeurs lorsque celui-ci serait publié (probablement le mardi 13 avril).

La vie municipale à Saint-Tropez est traditionnellement agitée. La démonstration en a été faite, une fois de plus, avec les multiples péripéties qui ont émaillé le fonctionnement de la municipalité Spada. En mars 1989, la liste du maire actuel avait devancé, d'une courte tête, celle de M. Couve en obtenant vingt-trois élus sur vingt-neuf. Après la démission d'une première élue de la majorité municipale, le 1er juillet 1991, M. Spada s'était volontairement démis de ses fonctions de maire, huit jours plus tard, afin de pouvoir redistribuer à sa guise les postes d'adjoints. Ce qu'il avait fait, dès sa réélection, le 12 juillet, par seize voix contre treize. Mais huit de ses colistiers, en désaccord avec l'une de ses décisions concernant le club de tennis de la commune, avaient alors démissionné, les 21 et 29 août suivant. Dans la foulée, le 2 septembre, deux élus d'opposition avaient à leur tour renoncé à leur mandat. A la même date, l'ensemble des suivants de la liste Couve faisaient savoir qu'ils renonçaient à siéger.

Le conseil municipal, réduit à dix-neuf élus, se trouvait dès lors amputé d'un tiers de ses membres. M. Spada avait cependant été sauvé par le ralliement, le 20 septembre, d'une colistière de M. Couve, Marie-Jo Fasola – placée en 26e position – rejointe en mars 1992 par un second transfuge de l'opposition, Albert Blint. Après une accalmie, de nouvelles dissensions s'étaient produites, dès la fin de 1992, aboutissant, le 30 mars dernier, à la démission de deux autres élues de la majorité. Le 5 avril, celles-ci étaient imitées par M. Couve – qui venait d'être réélu député – et ses trois colistiers restés en place. On revenait donc à la situation de carence de septembre 1991 – avec dix-neuf élus – quand, une troisième fois, un des colistiers de M. Couve, M. Michel Brunet, décidait de voler au secours de M. Spada en acceptant de siéger.

Le préfet du Var a estimé, en l'occurrence, que M. Brunet, figurant en 20e position sur la liste de M. Couve, avait laissé passer son tour et ne pouvait donc, légalement, être installé. Réplique de M. Spada : l'argument avancé par le préfet n'est pas recevable car il ne s'appuie sur aucun texte ni aucune jurisprudence. D'autre part, selon l'avocat du maire de Saint-Tropez, Me Baloup, si le préfet peut contester l'installation de M. Brunet, il ne peut le faire que dans les formes du recours électoral en déférant le cas devant le tribunal administratif. Conclusion : c'est à la juridiction administrative de statuer, avant toute autre décision, sur la validité de l'élection de M. Brunet. Pour compliquer un peu plus la situation, M. Brunet avait, dans un premier temps, signé la *« lettre type »* de refus de siéger des colistiers de M. Couve, en septembre 1991, avant de revenir sur sa position dans une autre lettre adressée à M. Spada, en juillet 1992.

GUY PORTE

La gestion de l'ancienne majorité socialiste du conseil général

Une information est ouverte sur les activités du comité d'expansion de Dordogne

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Le procureur de la République de Périgueux, Claude Laplaud, vient d'ouvrir une information pour abus de confiance et recel d'abus de confiance, qui trouve son origine dans les activités de l'ancien Comité d'expansion de la Dordogne. Créé à l'initiative du conseil général, alors à majorité socialiste, cet organisme avait pour objet le développement économique et la promotion du département. En avril 1992, après avoir remporté les élections cantonales, la nouvelle majorité RPR-UDF n'avait pas souhaité conserver cet outil, qui employait une cinquantaine de personnes.

Lors du redressement judiciaire du comité d'expansion, Me Audinet, l'administrateur nommé par le tribunal de grande instance de Périgueux, avait dénoncé dans son rapport *« des errements juridiques et économiques présentant un caractère pénal »*. A la fin de l'année dernière, Me Lombard, le liquidateur des actifs dudit comité, avait pour sa part déposé une plainte contre X... pour excroquerie par création d'emplois fictifs. Un peu plus tard, une association de contribuables proches du RPR s'était constituée partie civile devant le doyen des juges d'instruction. Elle reprochait au comité d'expansion d'avoir salarié plusieurs personnes qui ne travaillaient pas pour lui.

Malgré tous ces éléments, le procureur tardait à prendre des réquisitions pour l'ouverture d'une information qui pouvait mettre en cause l'ancien président socialiste du conseil général, Bernard Bioulac, en tant que président du conseil d'administration du comité d'expansion. Le choix des infractions supposées retenues dans le cadre de l'instruction confiée à Michel Dutrus va bien au-delà des simples emplois fictifs évoqués jusqu'alors. La justice périgourdine va s'attacher à vérifier si l'argent public géré par le comité d'expansion a été utilisé aux fins constituant son objet social.

DOMINIQUE RICHARD

EN BREF

□ **M. Bazin (RPR) candidat à la présidence du conseil régional de Bourgogne.** – Jean-François Bazin, RPR, adjoint au maire de Dijon, a été désigné vendredi 9 avril comme le candidat du groupe UDF-RPR à la présidence du conseil régional de Bourgogne en remplacement de Jean-Pierre Soisson, qui s'est démis de ses fonctions le 30 mars dernier (*le Monde* du 1er avril). L'élection aura lieu mardi 13 avril.

□ **Mme Boutin (UDF) critique la nomination de Simone Veil.** – Dans un communiqué publié jeudi 8 avril, Christine Boutin, député UDF des Yvelines, membre de l'association Combat pour les valeurs qu'anime Philippe de Villiers, et adversaire de la loi libéralisant l'avortement, critique vivement la nomination de Simone Veil à la tête du ministère de la santé. *« Ce choix*, affirme-t-elle, *loin de rompre avec des erreurs lourdes de conséquences, témoigne de la volonté de ne pas remettre en cause une situation légale, ses implications pratiques et leurs inévitables développements ultérieurs touchant le respect de la vie et de la famille. »*

□ **Marcel Bony reste « pour l'instant » au groupe PS du Sénat.** – Marcel Bony, sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, proche de Laurent Fabius, dont nous avions indiqué qu'il quittait le groupe socialiste (*le Monde* du 9 avril), a déclaré, vendredi 9 avril, qu'il n'a *« pas encore pris de décision concernant son départ du groupe PS du Sénat pour devenir apparenté »*. M. Bony, qui a indiqué faire partie du groupe de sénateurs hostiles au changement de direction du PS, réunis autour de Michel Dreyfus-Schmidt, a ajouté que *« pour l'instant »* il réfléchit pour savoir s'il reste ou s'il quitte le groupe sénatorial socialiste.

□ **Rectificatif.** – Dans l'analyse du scrutin à l'Assemblée nationale sur la déclaration de politique générale d'Edouard Balladur, publiée dans nos éditions du 10 avril, il fallait lire, parmi les députés n'ayant pas pris part au scrutin, 14 RPR sur 258 (et non sur 244) et 3 PS sur 57 (et non sur 54).

SOCIÉTÉ

Après les affrontements du dix-huitième arrondissement de Paris

Les familles des victimes des « bavures » policières lancent des appels au calme

Les proches et les familles des victimes des « bavures » policières de Paris et Wattrelos (Nord) ont lancé des appels au calme après les incidents qui ont opposé « casseurs » et policiers samedi après-midi 10 avril dans le dix-huitième arrondissement de la capitale malgré l'interdiction des manifestations. Sur les soixante-dix personnes interpellées à l'issue des affrontements parisiens, seulement six d'entre elles ont été déférées au parquet.

Dimanche 11 avril, tout en demandant que *« le ministère de la justice délivre un message aussi ferme que celui du ministère de l'intérieur »*, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme a estimé qu'*« il faut d'urgence réconcilier la jeunesse avec les institutions et notamment la police »*. Demandant que seule la famille se rende à l'hôpital parisien où le corps du jeune Zaïrois Makome M'Bowole devait lui être rendu, lundi ou mardi, M. Sylla a ajouté : *« La famille souhaite honorer la mémoire de son enfant dans la dignité. Nous lançons un nouvel appel au calme. »*

Afin d'éviter « des dérives », Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais, ainsi que les maires de Tourcoing et Roubaix, Jean-Pierre Balduyck (PS) et André Diligent (CDS), ont invité, dimanche, les jeunes à ne pas répondre à l'appel à manifester mercredi 14 avril lancé par l'association SOS-Racisme du Nord *« pour demander justice pour Rachid Ardjouni »*, le jeune homme d'origine algérienne mortellement blessé par un policier en état d'ivresse à Wattrelos. Mme Blandin a lancé un appel au ministère de la ville, réclamant *« des moyens logistiques supplémentaires »* afin d'aider les associations de Roubaix-Tourcoing à contribuer au retour de *« la paix sociale »*.

Frère de Rachid, Slimane Ardjouni a été reçu samedi, en compagnie d'autres membres de la famille et d'un éducateur, au ministère de l'intérieur. Ils se sont déclarés satisfaits, selon le ministère, d'avoir été *« reçus très vite par un conseiller d'Etat, conseiller de Charles Pasqua pour les libertés publiques »*, Pierre Bordry. M. Ardjouni et ses accompagnateurs ont dit à M. Bordry leur accord sur le fait qu'il était *« essentiel que le calme revienne »*.

Enfin, dans un entretien publié par le *Journal du dimanche* du 11 avril, Michel Rocard s'inquiète de la remise en question du code de procédure pénale annoncée par M. Balladur dans sa déclaration de politique générale. *« Si les avocats étaient présents dès la garde à vue comme ils le sont dans la plupart des pays d'Europe,* demande l'ancien premier ministre, *aurions-nous vu un jeune homme tué dans un commissariat, pour ne parler que d'un seul des quatre drames de ces derniers jours ? »*

L'hymne du macadam

Suite de la première page

Les manifestants étaient sans doute moins nombreux que prévu. La police surveillait les gares, les stations de métro et de RER). Paris intra-muros allait pourtant offrir aux plus déterminés ce que certaines « zones » proposent au quotidien : des policiers à *« niquer »* et des vitrines à casser. Avec leurs grosses chaussures de basketteurs américains et leurs vestes de survêtements à capuche, ils étaient venus pour que l'après-midi soit *« chaud »*. Il le fut, révélant ainsi, une fois de plus, le gouffre qui sépare ces jeunes du reste de la société.

Vers 16 heures, lorsqu'ils se retrouvent devant la station de métro Barbès-Rochechouart, après avoir été refoulés de la rue Ordener et de la place Jules-Joffrin (mairie du dix-huitième arrondissement), l'adversaire est encore clairement défini : c'est le « keuf » – le flic – qu'il soit casqué ou en civil, équipé d'un bouclier ou d'une simple matraque. Premiers jets de pierres, premières grenades lacrymogènes. *« Les festivités commencent »*, sourit un CRS. Elles dureront à peu près une heure. Le temps, pour quelques dizaines de casseurs, de renoncer à l'affrontement direct et de se fixer un nouvel objectif : dévaster le quartier.

« La jungle, quoi... »

Boulevard de Magenta (10e), les vitrines tombent une à une. Des nuées d'adolescents se précipitent, d'un magasin à l'autre, avec une nette préférence pour le clinquant : la vidéo, la photo, la bijouterie. Certains commerçants, paniqués, tentent bien d'abaisser leurs rideaux métalliques avant la déferlante, mais ils n'y parviennent pas. Il se trouve toujours un ou deux costauds pour bloquer l'engin et permettre à quelques petites mains de faire leurs emplettes à la va-vite. Un T-shirt, une montre, des chaînes en or, des pin's... Les sacs à dos et les poches se remplissent. Les commerçants crient, les vendeuses pleurent, les touristes s'écartent devant la horde.

Boulevard de Strasbourg, la circulation n'a pas été interrompue. Aucun policier n'est en vue. Les émeutiers peuvent s'en donner à cœur joie, lancer des poubelles sur la chaussée ou encore arracher les grilles de protection des arbres pour les jeter contre les vitrines. Ont-ils la « haine », pour reprendre une expression qui leur est chère ? A les voir courir le long du trottoir et dévaliser les devantures, on jurerait que non. Ils sont heureux, simplement heureux. D'être ensemble. De tout détruire. De traiter une mère de famille de *« salope »* et un vieil homme de *« sale race de Français »*.

Certains sont munis de petits appareils photos, pour les clichés-souvenirs. Plus loin, ils demandent aux copains de poser, à la manière des « rapeurs » américains sur leurs pochettes de disques, casquettes en arrière, bras [illegible] et regards sombres. L'air méchant, forcément méchant. Cette violence anarchique, sans leaders ni stratégie, menée par de petits groupes de quatre ou cinq individus – et non par de véritables bandes, – n'est pas l'œuvre de militants d'une cause quelconque, fût-elle extrémiste. En hurlant *« Révolution islamique »* et *« Allah Akhbar »* quelques minutes plus tôt, à Barbès, un quarteron de « beurs » sympathisants du FIS algérien n'a pas connu un grand succès.

Non, cette violence est celle, ordinaire et effrayante, des fils perdus de la génération du rap, des fast-foods et de la « dope ». Des jeunes sans repère, que parents ou grands-parents n'arrivent plus à maîtriser, encore moins à comprendre. Samedi, dans ces quartiers où cohabitent de multiples communautés, les appels au calme des « anciens » sont restés vains, tout comme ceux, la veille, de la famille de Makome.

Conséquence : des dégâts matériels importants et soixante-dix interpellations. Finalement, ceux qui connaissent le mieux ces casseurs restent peut-être les policiers. A Paris comme en banlieue, ils occupent le même territoire qu'eux : la rue. *« Chaque jour, les flics sont là, nous aussi »*, explique un adolescent du quartier de la Goutte-d'Or. *« Entre nous, c'est donc la loi du plus fort, du plus rusé. La jungle, quoi ! »* Une jungle où les deux camps semblent condamnés à se croiser. Pour un vol de blouson, un contrôle d'identité ou une bagarre de « dealers ». Pour trois fois rien ou beaucoup plus.

Ces affrontements quotidiens, justifiés ou non, ces défis sans cesse renouvelés, ces gardes à vue ponctuées d'insultes racistes ou – et – de propos antiflics, nourrissent les rancœurs des uns, l'agressivité des autres. Il en résulte parfois des bavures, souvent de la violence, toujours de la haine, comme si cette « rue » tant convoitée était devenue une voie sans issue, un cul-de-sac pour tout le monde, y compris, déjà, pour la génération à venir. Ces derniers jours, aux abords du commissariat des Grandes-Carrières, n'entendait-on pas des gosses de dix ans répéter, en ricanant, qu'*« un bon flic est un flic mort »* ?

PHILIPPE BROUSSARD

Dans de nouvelles instructions aux préfets

M. Pasqua appelle au « respect strict du droit et des libertés fondamentales »

Le ministre de l'intérieur a adressé, vendredi 9 avril, un télégramme à l'ensemble des préfets à propos des « bavures » policières. Cette directive, qui, selon le cabinet de Charles Pasqua, est sans précédent, demande aux destinataires, *« en raison de la succession d'affaires graves survenues ces derniers jours »*, de réunir immédiatement *« les responsables des services de police »* du département *« pour leur rappeler et leur commenter les instructions sur le respect des règles qui doivent guider l'action de la police et, notamment, l'usage et l'emploi des armes »*.

Demandant aux préfets de *« rendre compte »*, M. Pasqua ajoute : *« L'estime et la confiance que la population témoigne à la police nationale ne seront préservées que si l'ensemble de ses fonctionnaires, quel que soit leur niveau hiérarchique, agissent dans le respect strict du droit et des libertés fondamentales. »*

Questions sur le maintien de l'ordre

Les « déshabillés » de la préfecture de police

Ces bandes-là se déplacent par groupes compacts de vingt à quarante jeunes à l'allure sportive, vêtus de jeans et de blouson. Armés de matraques en caoutchouc, pour la plupart d'entre eux. Mais brandissant aussi un arsenal d'armes interdites, des casse-têtes télescopiques aux battes de base-ball, des barres de fer aux menottes utilisées en guise de coups de poing américains. Ceux qui les ont vus fondre sur des manifestants, roués de coups puis traînés sans ménagement, ces jours-ci dans les rues de Paris, ont pu en concevoir quelque inquiétude. A-t-on affaire à des casseurs, à des commandos anticasseurs ou à des policiers ?

Renseignements pris auprès de la préfecture de police de Paris, il s'agit pourtant bien de « déshabillés », autrement dit de gardiens de la paix ayant troqué l'uniforme contre la tenue de ville – version loubard plutôt que cadre dynamique. Les choses seraient plus claires si les membres de ces bandes d'un genre particulier arboraient le brassard orange fluorescent qui signale l'appartenance à la police. Mais la confusion est réelle quand, ôtant leur brassard par souci de discrétion, ils ne peuvent plus être identifiés à des policiers.

Le recours à de telles équipes policières est présenté comme une réponse aux dégradations et aux pillages qui se sont multipliés au gré des dernières manifestations dans la capitale. *« Il faut bien interpeller les trublions qui se cachent derrière les manifestants,* commente un responsable du maintien de l'ordre. *Mais les policiers en uniforme sont immédiatement repérés. Nous avons donc mis en place des groupes mobiles et dynamiques qui se déplacent aussi vite que les casseurs. »*

Les critiques des syndicats

Ces « déshabillés » sont, en temps ordinaire, chargés de tâches de police administrative telles que les contrôles de voirie. Recrutés en fonction de leur aptitude à *« courir vite »*, selon Richard Gerbaudi, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), ils ont reçu ces derniers jours la mission d'interpeller les plus violents des manifestants. Sans qu'une formation correspondante leur ait été dispensée, regrette le syndicaliste, qui déplore aussi l'usage d'armes non réglementaires par ces policiers.

Gérard Boyer, l'un des responsables de l'Union des syndicats catégoriels (USC), pourtant peu suspect de complaisance à l'égard des fauteurs de désordre, s'étonne par ailleurs que des policiers en civil puissent *« participer à des charges contre des manifestants : il faut éviter toute équivoque et réserver les opérations de charge aux forces mobiles de sécurité, CRS ou gendarmes mobiles »*.

Traditionnellement hostiles à une semblable utilisation de policiers en civil pour assurer le maintien de l'ordre, les organisations syndicales s'interrogent sur la *stratégie* à adopter contre les auteurs de violences. Depuis la disparition du peloton de voltigeurs motocyclistes (PVM) de triste mémoire, supprimé après la mort de l'étudiant Malik Oussekine en décembre 1986, la hiérarchie policière, a elle aussi, du mal à adapter ses concepts et ses techniques d'intervention face aux violences urbaines qui se développent à l'occasion de rassemblements sur la voie publique. D'où ce recours à des groupes mobiles, en complément des unités constituées de CRS et de gendarmes mobiles qui demeurent indispensables pour bloquer des accès ou protéger des bâtiments officiels.

Reste toutefois à préciser leur formation, leur armement et leurs modes d'intervention – ce qui, dans la précipitation de ces derniers jours à Paris, ne semble pas avoir été fait. Ce qu'a notamment illustré l'utilisation d'équipements peu orthodoxes lors des charges, à l'exception des matraques en caoutchouc, en dotation réglementaire. Reste aussi, ajoute un cacique du syndicalisme policier, *« à éviter leur utilisation dans des manifestations classiques et bien encadrées. Faute de quoi, on risque de voir réapparaître des provocateurs policiers qui, comme dans les manifestations de la fin des années 70, se joignaient aux autonomes pour casser à leur tour et provoquer une répression acharnée »*.

ÉRICH INCIYAN

Annonçant un débat parlementaire sur la politique de la ville

M. Clément se montre favorable à la suppression des allocations familiales aux parents qui ne « tiennent » pas leurs enfants

Un débat parlementaire sur la politique de la ville aura lieu à la fin du mois d'avril, a indiqué, dimanche 11 avril, Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale. M. Clément, qui était l'invité du « Grand débat » de Radio Shalom, a précisé que le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, avait suggéré ce débat et que le premier ministre en a *« accepté le principe »*.

Selon le ministre, un tel débat n'est pas destiné à exposer dès maintenant un ensemble de mesures, mais à écouter les nouveaux parlementaires qui ont de l'expérience dans ce domaine. Interrogé sur les récentes *« bavures »* policières, M. Clément a déclaré que *« le premier ministre et le gouvernement en ont souffert »*.

Il a jugé que l'idée lancée par le député (UDF-PR) des Yvelines, Pierre Cardo, de supprimer les allocations familiales aux parents qui ne *« tiendraient »* pas leurs enfants pouvait être *« une bonne mesure »*, mais à la condition qu'elle concerne aussi bien les familles françaises que les familles immigrées.

Une fausse solution

par Philippe Bernard

SUPPRIMER les allocations familiales aux familles qui ne *« tiennent »* pas leurs enfants... En reprenant la proposition de Pierre Cardo, maire (UDF-PR) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) et « tombeur » de Michel Rocard, Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, en a fait le symbole d'une nouvelle orientation en matière de banlieues. Il est vrai qu'entre-temps, Roland Pleisance, maire (communiste refondateur) d'Evreux (Eure) a fait savoir qu'il était passé à l'acte depuis plusieurs semaines, en suspendant la délivrance de bons alimentaires aux parents de mineurs suspectés d'actes de délinquance, une dizaine de familles dont la plupart sont de nationalité étrangère.

La concentration d'habitants cumulant les handicaps sociaux, économiques et culturels dans des barres et des tours de dimensions inhumaines produit des comportements déplorables, qui entraînent l'insécurité, la délinquance et la dégradation du cadre de vie. Confronté au chômage massif (24 % chez les garçons de 20-24 ans des cités « sensibles »), à l'insuffisance des logements, à l'alcoolisme, à la drogue, aux conflits culturels, à une démographie mal contrôlée (7,5 % de familles de plus de six enfants dans les cités difficiles contre 3,4 % en moyenne nationale), le modèle familial, fermé sur lui-même, éclate.

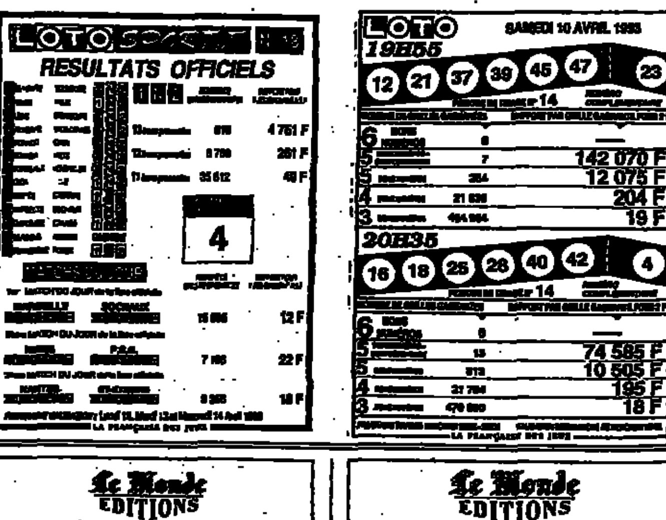
Le spectacle des dizaines d'enfants et d'adolescents tuant le temps, par grappes, dans les allées de grandes cités, à toute heure du jour ou de la soirée a quelque chose d'intolérable. Rejetés par des parents débordés, ayant souvent abdiqué leurs responsabilités, sinon déserté les lieux, des enfants de plus en plus jeunes sont livrés à eux-mêmes. Dans ce contexte, la suppression de certaines prestations sociales aux familles ne « tenant » pas leurs enfants apparaît comme le dernier moyen de pression, voire de rétablissement du dialogue avec des personnes qui ne répondent à aucune des injonctions habituelles. Comment ne pas voir cependant que cette mesure risque surtout d'aggraver le mal qu'elle prétend combattre ?

Le dernier fil

Couper les vivres aux familles dont l'existence quotidienne est suspendue au versement des aides sociales risque de les rejeter définitivement dans la marginalité et les trafics de toutes sortes qui fleurissent en ces temps de récession. Il revient en tout cas à rompre l'un des rares fils qui retiennent certains quartiers à la société.

La délégation américaine de hauts fonctionnaires démocrates qui a récemment ausculté nos quartiers « difficiles » a salué le système français de santé et de Sécurité sociale comme un élément de stabilité. Le débat ouvert par M. Cardo et relayé par M. Clément annonce en tout cas une offensive des maires en matière de politique sociale et d'immigration.

Les élus réclament davantage de pouvoirs pour contrôler leurs populations. S'ils sont maîtres aujourd'hui des aides sociales municipales, le versement des prestations sociales, familiales, et du RMI leur échappe pour l'essentiel. Qu'adviendrait-il si la politique sociale venait à éclater au gré des baronnies et humeurs locales ? Telle est la question à laquelle la fausse *« solution simple »* suggérée par le maire de Chanteloup-les-Vignes, invite à répondre. Simone Veil, dont le large portefeuille de ministre d'Etat comprend précisément la ville et les affaires sociales, est la première concernée par ce débat



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Catéchumènes en hausse la nuit de Pâques

Le baptême de vingt à quatre-vingt-huit ans

Deux cent dix adultes ont reçu le baptême, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 avril, jour de Pâques, dans les églises de tous les arrondissements de Paris, *« y compris le vingt et unième, à la prison de la Santé »*, ajoute un prêtre. Ce chiffre a triplé en dix ans. Pour la France entière, le nombre des catéchumènes, c'est-à-dire des adultes qui demandent le baptême, a été, pour toute l'année 1992, de 5 643. Dans une Eglise qui broie volontiers du noir, ce motif d'optimisme est sans doute l'un des plus légitimes.

Cette nuit de Pâques, dans le dix-septième arrondissement de Paris par exemple, sur la vingtaine de catéchumènes baptisés, le plus jeune avait vingt et un ans, la plus âgée soixante-huit ans. Ce dernier chiffre n'est pas exceptionnel. Madeleine Gauchy, religieuse, se souvient avec émotion d'une femme de quatre-vingt-huit ans qui, cinq ans avant sa mort, avait voulu se mettre en règle avec Dieu et demandé le baptême, le premier sacrement, à l'âge où l'on reçoit plutôt le dernier.

L'origine sociale de ces catéchumènes est aussi variée. Dans les églises du dix-septième, les baptistères ont reçu samedi soir, habillés d'une aube blanche et encadrés, comme pour un enfant, de leurs parrain et marraine, un médecin, un employé de mairie, un cadre hôtelier, des artisans, un élève avocat, deux employées de maison africaines, une étudiante vietnamienne, etc. Parfois, c'est la famille entière qui demande à recevoir le baptême.

Tradition des premiers siècles chrétiens, le catéchuménat a été revivifié après le concile Vatican II (1962-1965). Pour le Père Xavier Rambaud, à Paris, *« c'est par les missions à l'extérieur, en Afrique ou en Asie, que le catéchuménat est revenu en Europe »*. L'autre mouvement de fond, c'est la sécularisation d'une société où le baptême à la naissance et le catéchisme de l'enfance ne vont plus de soi, contrairement à l'époque où l'Eglise encadrait les mœurs et où les sacrements d'initiation (baptême, première communion, confirmation) faisaient partie des rites sociaux. Aujourd'hui, en l'absence de statistiques précises, si les baptêmes sont globalement en diminution, leur célébration, qui marque l'entrée dans l'Eglise, est de plus en plus tardive.

Sauf exception, les conversions « à la Claudel », derrière un pilier de Notre-Dame, font partie de la légende. Chez un adulte, la demande de baptême suit généralement une étape marquante de la vie (la préparation au mariage, la naissance d'un enfant), une épreuve (un deuil, une maladie, le chômage) ou l'aboutissement d'une recherche personnelle, parfois précédé par le passage dans une secte. *« Dieu utilise tous les événements »*, dit Michel Hermelin, diacre à la paroisse parisienne Sainte-Jeanne-de-Chantal.

« On se méfie des coups de foudre »

« Je ne suis pas sûre d'aller jusqu'au baptême, dit par exemple Madeleine S., qui vient de perdre son mari, *mais je veux comprendre ce qui m'est arrivé. »* C'est aussi l'histoire de cette intellectuelle athée qui, visitant une exposition d'art biblique, décide d'approfondir sa connaissance religieuse, qui la conduira jusqu'au baptême. Celle de Marie-Paule, dont le fiancé sicilien exige un mariage catholique *« rapide et dans les formes »* : elle se confie à un prêtre, découvre la foi et contraint son futur époux à retarder de plusieurs mois le mariage, le temps de préparer son baptême.

Les cas les plus fréquents sont toutefois les « conversions » de jeunes adultes dont *« les parents, après mai 68, ont tout lâché »* et qui n'ont aucun *« passé chrétien »*. Ou celles des personnes, parfois d'âge mur, qui ont attendu la mort de leurs parents athées pour *« rendre public un choix différent de celui qu'ils avaient fait pour leur enfant »*. Nombreux sont encore les immigrés postulants au baptême, arrivés sans éducation religieuse d'Asie (Vietnam, Corée) ou d'Afrique et qui découvrent en France une famille ou des amis chrétiens.

Très exceptionnels, et gardés discrets, sont les baptêmes de *juifs* et de musulmans. A l'archevêché de Paris et dans la conférence épiscopale, des services spéciaux suivent ce genre de conversions, délicates car elles se heurtent souvent à *« une forte pression sociale »*, surtout dans l'islam. Témoin ce propos de Djamila, nouvellement baptisée, rapporté de sa famille : *« Quand on abandonne son dieu, on abandonne son père. »* Ce qui était une manière de lui signifier son congé.

L'Eglise met peu en relief ce genre de situation. De même demande-t-elle à tout postulant au baptême, d'où qu'il vienne, de patienter (la préparation est, sauf exception, d'environ trois ans), de franchir des étapes, de découvrir et de parcourir la Bible et autres lieux de formation chrétienne, par soi-même ou, le plus souvent, dans des équipes d'accompagnement. Presque chacune des cent dix paroisses de Paris sont aujourd'hui équipées d'un service d'accueil et d'accompagnement du catéchuménat.

Pourquoi ce long parcours ? *« On se méfie des coups de foudre,* explique le Père Xavier Rambaud. *Sans décourager, on met l'enthousiasme du néophyte à l'épreuve. Il s'agit de l'enraciner dans une tradition chrétienne et de l'aider à entrer dans une communauté. »* Aussi, si des découragements surviennent, ils se produisent le plus souvent au tout début de la préparation. A l'approche de la nuit pascale, qui est généralement celle de la célébration du baptême d'adulte, l'impatience l'a depuis longtemps cédé au sérieux de la démarche et à la gravité du geste.

HENRI TINCQ

Lyon laboratoire d'Eglise

Suite de la première page

Ces réunions assurent *« une forme de service public de réflexion spirituelle »* sur les préoccupations quotidiennes, sur la foi et l'Evangile. L'attachement au lieu de culte reste vivace, mais l'une des quatre églises de la Duchère a été vendue à la ville qui s'apprêterait à en racheter une autre pour y installer un centre culturel scientifique pour les jeunes.

Mais l'essentiel n'est-il pas que *« les chrétiens se rapprochent, se parlent et créent de nouveaux lieux de vie »* ? Claire Daurel, religieuse, tient toute sa place dans cette équipe de la Duchère. Comme les prêtres, elle assure le service des funérailles et prononce l'homélie. *« Le grand danger,* souligne Michel Guillaud, *est de laisser mourir des communautés. Après, il sera trop tard pour se poser des problèmes existentiels. »*

L'Eglise de Lyon n'a pas à chercher bien loin dans son passé des signes précurseurs de nouvelles pratiques. Au siècle dernier, le curé d'Ars, Antoine Chevrier, fondateur de la communauté du Prado, Joseph Folliet, à l'origine des *Chroniques sociales* et d'autres ont insufflé à ce diocèse *« créativité et imagination, audace et courage »* qui, selon le Père Henri Bourgeois, théologien à la faculté catholique, semble faire défaut à une institution trop refermée sur elle-même.

Remuante et frondeuse

Traversée par tous les courants, d'une extrême gauche remuante s'exprimant dans la revue *Golias* à un groupe traditionaliste qui a installé ses quartiers dans l'église Saint-Georges, non loin de l'abbatiale Saint-Jean, en passant par les communautés charismatiques florissantes sous la basilique de Fourvière, l'Eglise de Lyon, remuante et parfois frondeuse, a néanmoins appris à reconnaître dans Mgr Albert Decourtray, son archevêque depuis 1981, un *« rassembleur »*, plus qu'un *« visionnaire »*, capable de laisser libre cours aux initiatives.

Comme beaucoup, ce diocèse de près de deux millions d'habitants, incluant l'agglomération lyonnaise, les zones rurales, ainsi que le Roannais (Loire) est affronté à la diminution progressive du nombre de prêtres. Ils étaient plus d'un millier au début des années 80. Il en reste huit cents, dont cinq cent cinquante-huit âgés de plus de soixante ans. Et même si Mgr Decourtray décèle un regain des vocations dans la cinquantaine de grands séminaristes – *« après une période où l'on a fait l'impasse sur cette question »*, regrette-t-il, – le renouvellement du clergé reste le sujet de préocupation et pas seulement dans les zones rurales où *« 70 paroisses sur 220 n'ont plus de prêtre résidentiel »*, comme dit André Chassaing, soixante-deux ans, responsable d'une des vingt-trois équipes d'animation.

Le recours aux *« permanents laïcs »* est devenu la règle. Plus de deux cent soixante-dix laïcs, payés un peu plus de 6 000 francs par mois, assurent une mission confiée par l'évêque. Et parmi eux, deux cent vingt-neuf femmes, dont la plupart sont passées par le moule de l'université catholique. Cette professionnalisation de l'Eglise, mais aussi cette féminisation, suscitent quelques remous dans un clergé vieillissant, bousculé dans ses habitudes, qui craint d'être confiné dans des tâches de célébration. *« Le risque d'une « cléricalisation » par les laïcs est réel, mais il est faible en regard de la chance que cet apport constitue »*, reconnaît Mgr Decourtray.

L'archevêque de Lyon, qui *« a appris, selon la tradition locale,* nous dit-il, *à mesurer l'attachement qu'on lui porte à l'ampleur des critiques formulées »*, s'est résolu à engager son diocèse dans la procédure du synode. Depuis bientôt trois ans, des milliers de pratiquants ou non, militants ou simples délégués des paroisses ont participé à des rencontres multiples qui ont abouti à l'élaboration de quatre schémas consacrés pour moitié à des questions *« institutionnelles »* (le partage des responsabilités et les sacrements) et sociaux (l'exclusion, les couples, les familles).

L'apprentissage de la démocratie

Il en résulte un foisonnement de textes et plus de cinq cents amendements actuellement en discussion. Il n'est pas sûr que cette libération de la parole, – *« ce grand déballage »*, ironisent certains, – suffira à définir la politique des dix prochaines années que le cardinal s'est engagé à respecter. L'effet est plus immédiat. Pour la première fois, des catholiques de tous horizons se sont rencontrés pour échanger. *« La confrontation révèle la diversité. C'était un des moyens de faire naître une conscience diocésaine pour accéder à la coresponsabilité »*, note le Père Emmanuel Payen, secrétaire général d'une assemblée synodale composée de cinq cent trente membres.

Cet apprentissage de la démocratie n'est pourtant pas jugé suffisant. En commandant un sondage d'opinion *(voir encadré)*, Mgr Decourtray a cherché à contourner le discours de son entourage, des militants et de l'*« élite »*. Il y a trouvé la confirmation d' *« impressions et d'intuitions »* recueillies au hasard des rencontres et des célébrations de jeunes et d'adultes qu'il affectionne. L'image de l'Eglise, comme celle des prêtres, est bonne, et le taux de pratique moins catastrophique qu'on ne le craignait.

Le Père Bourgeois n'en souhaite pas moins un recours à l'imagination pour réinventer de nouvelles pratiques sociales, en vue d'une *« refondation »* de l'expression de foi sur des bases élémentaires et simples, notamment à l'attention de tous ceux qui ont *« largué »* l'institution et se retrouvent en quête de repères spirituels. *« Face au phénomène grandissant de l'inculture religieuse dans les villes comme dans les campagnes,* s'interroge André Chassaing, responsable laïc, *l'Eglise a réalisé un effort considérable pour la catéchèse et les aumôneries en faveur des jeunes. Va-t-elle oser se donner des moyens identiques pour les adultes qui ont perdu tout sens spirituel ? »* Ce chantier-là n'en est encore qu'à ses débuts.

MICHEL DELBERGHE

Une bonne image du prêtre

Archevêque de Lyon, Mgr Albert Decourtray a rendu publics, mercredi 7 avril, les résultats d'un sondage commandé à l'institut IPSOS Rhône-Alpes et réalisé, du 8 au 10 mars, auprès de quatre cents personnes représentatives de la population du diocèse de Lyon. 26 % se disent pratiquants réguliers (allant à la messe au moins une fois par mois) ; 23 % pratiquent *« de temps en temps lors des grandes fêtes »*, 39 % *« seulement »* pour les baptêmes, mariages et enterrements, et 9 % *« jamais »*.

La moitié des personnes interrogées (53 %) connaissent le prêtre de leur paroisse et 28 % sont allées le consulter pour des questions d'ordre personnel. Ils attendent du prêtre qu'il *« préserve »* et *« transmette les valeurs morales »* (49 %), qu'il *« fasse partager et enseigne la foi »* (34 %) et soit proche des gens (28 %). Les personnes interrogées ont des prêtres *« une bonne »* et *« assez bonne opinion »* (90 %) et les considèrent comme *« dévoués »* (89 %). La place des laïcs est désormais reconnue (64 %) et ne semble pas modifier l'image d'une Eglise qui, pour 73 %, est jugée *« très bonne et assez bonne »*.

M. D.

ÉDUCATION

Dans un entretien à la *Lettre du Monde de l'éducation*

M. Bayrou veut sortir du « flou » sur la réforme du lycée

Dans un entretien à *la Lettre du Monde de l'éducation* du 12 avril, le ministre de l'éducation nationale précise son attitude sur la réforme du lycée et son application aux classes de première à la rentrée prochaine. *« Mes interlocuteurs, aussi bien les directeurs de l'administration centrale que les recteurs, m'ont indiqué qu'ils pensaient pouvoir assurer la rentrée 1993, mais pas celle de 1994, faute de locaux, de postes, de moyens. (...) S'il n'y a pas d'accord fort sur le fond, dans la conjoncture économique et budgétaire du pays, il sera très difficile d'obtenir les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette réforme dans de bonnes conditions. Or, le sentiment qui prédomine actuellement est la confusion : décisions hâtives, textes incomplets. »*

C'est donc pour *« mettre fin à ce flou »* que le ministre a constitué un groupe de travail qui doit remettre ses conclusions dans les quinze jours (*le Monde* du 8 et du 9 avril). M. Bayrou confirme qu'il aura pris sa décision d'ici au 30 avril.

□ **Quatre membres présumés d'Iparretarrak placés en garde à vue après une conférence de presse clandestine.** – Réunis pour une conférence de presse clandestine à l'occasion du vingtième anniversaire du mouvement indépendantiste basque Iparretarrak, quatre de ses membres présumés ont été interpellés par les policiers, samedi 10 avril près du village de Sare (Pyrénées-Atlantiques), et placés en garde à vue.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6017

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III								■	
IV			■				■		
V			■					■	
VI			■						■
VII		■							
VIII									
IX				■		■	■		■
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. A donc l'air comme il faut. – II. Peut évoquer une forme d'escalier. Note. – III. Végétaux. – IV. Quelle horreur ! Département. En pantalon. – V. Symbole. Prénom étranger. – VI. Donne un bon coût de barre. Etait souverain. – VII. Sont un signe du destin. – VIII. Pièces anglaises. – IX. Entraînera un certain « agrément ». – X. N'ont donc pas fait cas du règlement. – XI. Accompli. Possèdent de grands pavillons.

VERTICALEMENT

1. Une personne qui, souvent, ne manque pas d'étoffe. – 2. Est à mettre dans la liste des commandes. On en sort celui ou celle qui gagne. – 3. Sort de l'eau. Ne tient parfois qu'à une ficelle. – 4. Nous vont comme des gants. Article étranger. – 5. Sans faire une économie d'énergie. – 6. Est en pleine jeunesse. Partie de pétanque. – 7. Assortis les couleurs. Pronom. – 8. Bien « digéré ». Qui imite le daim. – 9. Brûlée dans la grande presse. Deux ôtées de six. Abréviation.

Solution du problème n° 6016

Horizontalement

I. Artificier. Para. – II. Dio. Ados. Epines. – III. Minaret. Etole. – IV. Indicateur. Oter. – V. Néo. Eléphant. Se. – VI. Us. Niant. – VII. SOS. Aspe. Cage. – VIII. Tréou. Luthier. – IX. Ra. Induvies. Vas. – X. Atèle. Verreries. – XI. Tel. Sol. Sa. Ré. – XII. Iule. Remue. S.P.A. – XIII. Orose. Risle. C.G.T. – XIV. Rude. Seins. Eu. – XV. Hases. Essais.

Verticalement

1. Administration. – 2. Ruine. Orateur. – 3. Tondeuse. Ellora. – 4. Ai. Oil. Esus. – 5. Farce. Aunes. Ede. – 6. Idéales. Or. Es. – 7. Cotte. Pluvier. – 8. Is. Epreuve. Mise. – 9. Euh ! Tireuses. – 10. Retrancher. Elis ! – 11. Pô. Niaises. E.N.A. – 12. Pilotage. Res. ! Si. – 13. Anet. Nervi. P.C. – 14. Ré. Est. Aérage. – 15. Astre. Tasse. Tub.

GUY BROUTY

SPORTS

GOLF : l'Allemand Bernhard Langer vainqueur du Masters d'Augusta

L'ours et le renard

Bernhard Langer a endossé sa deuxième Veste verte, dimanche 11 avril, à Augusta (en Géorgie aux Etats-Unis) après avoir remporté la cinquante-septième édition du Masters (avec un total de 277, soit onze sous le par). Huit ans après sa première victoire, l'Allemand a devancé l'Américain Chip Beck (– 7). Il empoche 306 000 dollars (près de 1,8 million de francs). En six ans, les Européens se sont imposés cinq fois dans ce tournoi du grand chelem.

AUGUSTA (Etats-Unis)

de notre envoyé spécial

Tout avait commencé par une chasse à l'ours... Spectacle *a priori* incongru sur le prestigieux parcours américain (6 313 m, par 72) de l'Augusta National Golf Club, en Géorgie, qui, bichonné par quelque cent vingt jardiniers, accueillait la cinquante-septième édition de ce Masters, premier des quatre tournois du grand Chelem (1).

« L'ours doré », en raison de sa chevelure blonde, c'est le surnom donné à Jack Nicklaus, cinquante-trois ans, grizzli apparemment débonnaire qui n'en finit pas d'écumer les parcours en se pourléchant les babines du miel de ses victoires. Légende vivante du golf, Nicklaus disputait son trente-cinquième Masters, en quête d'une septième Veste verte (l'attribut du vainqueur) à accrocher à un palmarès déjà prestigieux.

Aiguillonné par le départ en fanfare de son compère Arnold Palmer (« le vieux », comme il nomme affecteusement son aîné, qui, à soixante-trois ans, fêtait sa trente-neuvième participation), Nicklaus le placide sortait ses griffes dès jeudi, premier des quatre tours du tournoi. Pour signer sa ronde d'un superbe 67 (soit cinq coups en dessous du par) qui le plaçait d'entrée dans le peloton de tête du tournoi. La chasse à l'ours pouvait commencer. Si le rugby est un sport de voyous joué par des gentlemen, le golf est un sport de gentlemen joué par des fauves. Des hommes apparemment normaux, parfois un peu plus élégants que la moyenne (tel le dandy américain Payne Stewart), souvent taciturnes (comme le Sud-Africain Gary Player) et, dans leur grande majorité, étonnamment discrets et modestes (à l'image de l'Allemand Bernhard Langer) compte tenu de leur notorité et de leur compte en banque.

Certes, on dénombre bien parmi eux quelques « belles gueules » (l'Australien Greg Norman, par exemple), mais peu ou pas de « grandes gueules ». Une majorité de gens bien élevés, respectueux de l'étiquette, dont une poignée d'autodidactes promus aristocrates à la force du poignet à l'instar de l'Espagnol José-Maria Olazabal. En résumé, de gentils garçons sortis d'un feuilleton américain et à qui on confierait sa fille sans l'ombre d'une hésitation. Et, cependant, des fauves. Armés d'un moral en acier trempé, affûté comme l'épée d'un spadassin. Des tueurs solitaires.

Des gentlemen et des fauves

Un champion de golf, c'est un swing et un « mental ». Qu'il perde l'un ou l'autre et c'est la plongée dans les profondeurs du classement, le passage de l'état de grâce au naufrage. Tous ont, un jour ou l'autre, connu cette douloureuse épreuve. Tous, ou presque, l'ont surmontée à force de travail et d'obstination. Tous se savent vulnérables, menacés. Là réside sans doute l'admiration suscitée par ces magiciens qui s'avancent vers la petite balle blanche comme sur le fil d'un rasoir. Là réside également la longévité de « monuments » qui ont noms Nicklaus, Palmer, Ray Floyd (cinquante ans) ou Gary Player (cinquante-sept ans). Des stars qui hantent les *fairways* tels de vieux rhinocéros couturés de cicatrices et cuirassés d'expérience.

Ils sont, plus que d'autres, « blindés ». Ils savent que rien n'est jamais joué et que chaque coup peut aussi bien ciseler un triomphe que creuser une tombe. Ils savent aussi que courir en tête fait de vous une cible privilégiée, et que, sur vos talons, déboule la meute des poursuivants. Ils savent surtout que cette pression qui monte, cette peur d'être vaincu peuvent faire trembler le swing des meilleurs.

L'« amen corner »

Seul face à lui-même, le « pro » doit, pour sortir vainqueur de cet implacable marathon, tenir coûte que coûte. « L'ours », finalement, ne tiendra pas, avalé, dès le deuxième tour, par une escouade de jeunes loups américains emmenée par un dénommé Jeff Maggert, qui, à vingt-neuf ans, participait à son premier Masters. Pas plus que ne tiendra, sous un ciel d'orage, l'Anglais Nick Faldo, numéro un mondial actuel et grand favori d'une épreuve remportée en 1989 et 1990, crucifié sur l'un des trois trous (un par 3 qu'il clôtura en sept coups !) baptisés, non sans raison, l' *« amen corner »*, le « coin des prières ».

« L'ours » rentré dans sa tanière, sonnait l'heure d'un renard nommé Langer. En embuscade depuis le début du tournoi (à un petit coup de Nicklaus, puis de Maggert), le joueur allemand, cinquième mondial, terminait le troisième tour à neuf sous le par avec quatre coups d'avance sur les Américains Dan Forsman et Chip Beck et cinq coups sur trois autres Américains, Russ Cochran, Jeff Maggert et Lanny Wadkins, accompagnés d'un Australien, Steve Elkington.

Ces écarts préservaient toutefois le suspense d'une ronde finale souvent fatale, si l'on s'en tient aux seules statistiques, à celui qui s'y présente en position de leader. D'autant plus que le joueur allemand, vainqueur de l'épreuve en 1985, était également dans la ligne de mire (à six petits coups seulement) du dernier des « papys » encore dans la course, Ray Floyd (deuxième des deux derniers tournois) et de la mâchoire du « requin blanc », l'Australien Greg Norman, que l'on disait bien décidé à justifier son surnom et à effacer sa défaite, en 1987, à l'issue d'une éprouvante prolongation.

En fait, ce n'est ni de l'un ni de l'autre que devait venir le danger, mais de ses poursuivants immédiats, Forsman et Beck, revenus respectivement à un et deux coups, à l'attaque des neuf derniers trous. Un duo complété par un gros matou nommé John Daly, surnommé « le monstre » en raison de ses *drives* effectivement monstrueux.

Le jardin manucuré d'Augusta prenait soudain des allures de prairies irlandaise. La chasse au renard était ouverte. Pour Langer, une seule obsession : tenir. Avec l'espoir de voir, au fil des trous, se desserrer la mortelle étreinte. L'affaire allait être rondement menée, grâce à un *eagle* (deux au-dessous du par) au treizième trou qui voyait Langer réussir l'exploit que venait de frôler son compagnon de jeu et plus tenace challenger, Chip Beck.

Ce coup de poignard permettait au renard de filer vers une victoire que son adversaire ne semblait plus en mesure de lui contester, trop occupé qu'il était à gérer une honorable deuxième place. Fort d'une avance de cinq coups, Langer pouvait, tout en s'égarant par deux fois dans les sables du dix-huitième trou, savourer son deuxième triomphe en onze participations. L'homme au masque crispé esquissait même un timide sourire. Celui d'un renard de trente-cinq ans qui, en enfilant pour la seconde fois la Veste verte, venait également d'empocher 306 000 dollars.

PATRICK FRANCÈS

(1) L'US Open, le British Open et l'USPGA sont les autres rendez-vous du grand chelem.

CYCLISME : Paris-Roubaix

Gilbert Duclos-Lassalle l'homme du Nord

Gilbert Duclos-Lassalle a remporté, dimanche 11 avril, pour la deuxième fois consécutive, la quatre-vingt-onzième édition de Paris-Roubaix. Au terme des 268 kilomètres de course, le Français a battu l'Italien Franco Ballerini au sprint. L'Allemand Ludwig Olaf termine troisième. Agé de trente-huit ans et six mois, Gilbert Duclos-Lassalle est le plus vieux lauréat de cette classique cycliste.

ROUBAIX

de notre envoyée spéciale

Un duel au coude à coude pour finir. Après 268 kilomètres de course et 25 kilomètres d'échappée en duo, Gilbert Duclos-Lassalle et Franco Ballerini ont fait irruption, roue dans roue, sur le vélodrome de Roubaix. Le public était chaviré de bonheur. Ni les fameux pavés édentés des routes verdoyantes du Nord, ni la poussière remplaçant la boue – le ciel n'a pas versé la moindre goutte d'eau, dimanche, sur le Nord, – ni le chahut des bourrasques, ni les grappes de spectateurs massés le long des goulets, et encore moins ces traîtres faux-plats, n'avaient pu départager les deux hommes.

Alors, ils se sont métamorphosés en pistards. Ils se sont dévisagés une dernière fois. Ils ont ralenti le rythme après six heures et demie d'une course à la diable, et puis, se sont lancés dans ce dernier sprint. Il a fallu attendre la photo-finish et la décision des juges pour les départager et connaître le vainqueur.

Ballerini aurait dû gagner. Ainsi l'entendait la logique : bien que le Béarnais, coureur de Six jours, ait l'expérience de la piste, le Toscan était plus jeune et plus frais. Il pédalait facilement, quand son adversaire s'accrochait à ses basques, au-delà de sa résistance. Mais la logique avait oublié que le Français est un homme de courage, un capitaine d'équipe, galonné à coup d'actes de bravoure. Gilbert Duclos-Lassalle est rentré dans la tranchée d'Arenberg, où les pavés sont les plus affûtés, et il en est ressorti indemne, en narguant les favoris, le Belge Museeuw ou le Hollandais Van der Poel. Epuisé, il a pensé aux siens qui l'attendaient sur la ligne d'arrivée et s'est dit que, lui aussi, pouvait une deuxième fois l'emporter. Au bout du compte, ce n'est rien du tout, le courage, juste huit centimètres à l'arrivée.

A trente-huit ans, Gilbert Duclos-Lassalle, vétéran de la nouvelle équipe du GAN, coéquipier de Greg LeMond, a donc remporté son deuxième Paris-Roubaix consécutif. Deux victoires en quinze participations. De cette classique, il a fait son jardin, lui, l'homme du Sud : *« Je suis chez moi, là-haut dans le Nord »*, affirme-t-il. Bien malgré lui, il aura été fidèle à la légende de la reine des classiques, lui offrant l'une de ses victoires les plus émouvantes. Dimanche, il en a vu de toutes les couleurs, a crevé, a chuté, trouant son paletot bleu et blanc. Il a été chahuté par les cinquante-cinq kilomètres de « boulets » malgré une fourche avant dotée d'un amortisseur hydraulique, seule concession moderne à son vélo traditionnel.

La dernière cartouche

Il est reparti. Il a recollé à ce peloton de vingt hommes lancé à la poursuite d'un échappé solitaire parti trop tôt. Lui, le « vieux », il savait qu'il ne faut pas gaspiller de cartouches dans le Paris-Roubaix. Toujours à l'affût, hargneux, féroce, il attendait son heure. Elle est venue, lorsque à vingt-cinq kilomètres de l'arrivée, Ballerini l'a emmené avec lui, pensant en faire un relayeur avec lequel il pourrait partager les agressions du vent ou, mieux, distancer la meute des poursuivants qui les avaient pris en chasse.

Gilbert Duclos-Lassalle chasse la palombe dans son Béarn. Il sait observer, viser et tirer. *« En 1992, j'avais pénétré seul sur le vélodrome de Roubaix après avoir mené la course pendant près de 100 kilomètres. Cette fois, j'avais brûlé mes cartouches après mes déboires dans la première partie de la course,* explique-t-il. *Il m'en restait une seule, la dernière, celle de l'expérience. Le vieux coureur sait qu'il doit se faire mal, aller au-delà de ses possibilités. Dans le sprint final, j'étais sans doute le moins fort, mais j'ai laissé partir Ballerini et j'ai su jeter mon vélo sur la ligne d'arrivée. C'est cela, l'expérience. Et moi, j'avais déjà gagné Paris-Roubaix. »*

Trente-huit ans, pourtant ! Il se moque gentiment de l'âge de ses artères. *« Je suis peut-être un coureur qui se déclare plus tard que les autres. Je voudrais gagner une étape du Tour de France et réussir le triplé dans le Paris-Roubaix, pourquoi pas... J'ai bien vu Joop Zoetelmek être champion du monde à trente-neuf ans. »* A son triomphe, Gilbert Duclos-Lassalle a associé toute sa famille, et surtout son fils, Hervé. A treize ans, le rejeton a disputé, il y a une semaine, sa première course cycliste à Tarnos, dans les Landes, où il a terminé douzième. *« Lui aussi, il est tombé, et ce qui m'a plu, c'est qu'il s'est relevé et qu'il a terminé la course. Aujourd'hui, à ma façon, je lui ai montré que c'est difficile de faire du vélo. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

AUTOMOBILISME : Grand Prix d'Europe de formule 1 à Donington

Ayrton Senna, magicien de la pluie

Ayrton Senna (McLaren-Ford) a consolidé sa première place au championnat du monde de formule 1 en s'imposant dans le Grand Prix d'Europe, disputé dimanche 11 avril à Donington (Grande-Bretagne). En provoquant de multiples changements de pneus, la pluie, intermittente, a permis au Brésilien de faire une nouvelle démonstration de sa virtuosité et de ses qualités de stratège. Il a largement distancé les deux Williams-Renault de Damon Hill et surtout d'Alain Prost, relégué à un tour.

DONINGTON (Grande-Bretagne)

de notre envoyé spécial

Avec son manoir, son musée rassemblant la collection des BRM de grand prix et quelques voitures de légende, comme la monstrueuse Auto Union qui avait triomphé en ces lieux des Mercedes à la fin des années 30, ses tribunes métalliques surmontées d'auvents en toile rayée, sa piste étroite serpentant au milieu des pelouses dans un décor vallonné, le parc de Donington se serait prêté plus naturellement à une garden-party, dimanche, avec la présence de Lady Di, qu'à un grand prix de formule 1 automobile.

Le casse-tête des changements de pneus

Seule la faillite des promoteurs du circuit d'Antopolis au Japon, où devait être organisé un grand prix d'Asie, a pu favoriser les desseins de Tom Whatcroft, un charmant septuagénaire arborant fièrement des rouflaquettes et qui, fortune faite dans l'immobilier, a décidé de s'offrir, en 1971, cette propriété pour revivre quelques souvenirs de son enfance lorsque Donington Park était le berceau du sport automobile en Grande-Bretagne.

Ce cadre un peu désuet – malgré les 600 000 livres (5 millions de francs) de travaux entrepris pour le grand prix – et la météo particulièrement changeante ont au moins favorisé une course aussi mouvementée que celles d'autrefois, avec d'innombrables arrêts aux stands.

Sans doute faut-il remonter loin dans l'histoire de la formule 1 pour trouver un vainqueur après quatre arrêts à son stand ! Samedi, la seule éclaircie de ce long week-end pascal avait pourtant permis à Alain Prost et à Damon Hill de confirmer l'écrasante supériorité actuelle des Williams-Renault. Les deux équipiers avaient facilement conquis les deux premières places sur la grille de départ en reléguant Michael Schumacher (Benetton-Ford) et Ayrton Senna (McLaren-Ford) à près de deux secondes sur un tour de circuit. En vitesse de pointe, l'avantage de Prost dans la principale ligne droite, où il a atteint 288 km/h, se chiffrait à 5,5 km/h sur l'Allemand et à 11 km/h sur le Brésilien. Comme à Sao-Paulo deux semaines plus tôt, seule la pluie pouvait venir brouiller les cartes.

Si l'orage brésilien s'était brutalement abattu à la mi-course, provoquant la débâcle des concurrents encore chaussés de pneus pour le sec comme Alain Prost, la fine pluie anglaise s'est révélée beaucoup plus perverse. En mouillant la piste pour le départ, faisant ensuite des apparitions épisodiques, cette pluie a imposé aux pilotes un casse-tête permanent pour le choix des pneumatiques, sans jamais mettre en danger leur sécurité.

En doublant son jeune compatriote Rubens Barrichello, puis Damon Hill et Alain Prost dans le premier tour, puis en prenant quatre secondes au Français dans le deuxième, Ayrton Senna a, d'emblée, voulu montrer sa détermination à confirmer sa réputation de magicien de la pluie. Mais, en se limitant ensuite à quatre changements de pneus, lorsque les circonstances les imposaient, il a aussi donné une leçon de stratégie à celui qui est encore l'ennemi, *« le professeur »*.

Sans doute encore marqué par les circonstances de son échec brésilien et par les commentaires caustiques qui ont suivi, Alain Prost a semblé « perdre les pédales » pour cette deuxième course consécutive sous la pluie, en s'imposant pas moins de sept arrêts au stand, dont un pour une fausse crevaison et un calage du moteur au redémarrage. A quelques tours de l'arrivée, le Français était ainsi devancé par son équipier Damon Hill, qui disputait son cinquième grand prix, et par le benjamin des pilotes, Rubens Barrichello (vingt ans), qui avait choisi de poursuivre le plus longtemps possible avec ses pneus pluie en ne s'arrêtant qu'une seule fois.

Explications gênées d'Alain Prost

La course terminée, Alain Prost n'était pourtant pas au bout de ses peines. Ayrton Senna profitait de la conférence de presse pour accentuer son avantage. Tandis que le Brésilien, tout sourire, insistait sur la *« créativité »* et le *« sens de l'improvisation »* nécessaires pour saisir les occasions de s'imposer avec une voiture et, surtout, un moteur aux performances inférieures, le Français, finalement troisième, ânonnait les mésaventures qui pouvaient expliquer sa contre-performance.

Il invoquait le dépassement de Senna dans le premier tour, facilité par des problèmes de boîte de vitesses, avec deux passages imprévus au point mort, et son calage pour des problèmes d'embrayage. Contrairement à la McLaren, l'aérodynamique de la Williams s'accommode mal des gros ailerons nécessaires pour assurer l'adhérence sur piste mouillée ; l'embrayage, qui provoque parfois des blocages de roue, l'empêche de freiner aussi tard qu'il le souhaiterait... Le Brésilien, qui écoutait cette litanie les yeux au ciel, avec un sourire excédé, finit par l'interrompre. *« Peut-être pourrais-tu changer de voiture avec moi ? »*, précisa-t-il en mettant les rieurs de son côté.

En deux courses, brillamment menées et qui se sont achevées par deux déroutes de son principal adversaire, Ayrton Senna, handicapé dans la course au titre, a, semble-t-il, déjà atteint son but : faire oublier le sans-faute d'Alain Prost pour son retour à la compétition à Kyalami (Afrique du Sud) et surtout démontrer que le futur champion du monde ne sera pas forcément le meilleur pilote du monde.

GÉRARD ALBOUY

VOILE : le tour du monde en moins de quatre-vingts jours

Bruno Peyron et les cachalots

Le catamaran de Bruno Peyron a heurté deux cachalots, samedi 10 avril, dans l'océan Atlantique, au large de la Guyane. La collision a pulvérisé la dérive bâbord et a fissuré l'une des coques sur plus de deux mètres. Vendredi 9, le navigateur, qui tente d'effectuer le tour du monde en moins de quatre-vingts jours, avait infléchi sa route vers le nord-est, en direction de Terre-Neuve, pour aller chercher des vents favorables que les prévisions météo lui promettent pour mardi 13 ou mercredi 14.

Il est difficile, bien sûr, pour les cinq marins, de réparer en pleine mer. De plus, les « emplâtres » ont été en partie utilisés après une première déchirure survenue dans l'océan Indien. Après avoir évalué les dégâts, l'équipage a décidé lundi de continuer la course. *« Nous sommes actuellement sur une mer plate, mais nous ne savons pas ce qu'il arrivera lorsque les vagues seront grosses de deux ou trois mètres »*, a indiqué Bruno Peyron. *« C'est une avarie importante mais qui, sur une dizaine de jours, peut tenir »*, a-t-il ajouté. Il reste, en effet, dix jours au navigateur pour boucler son périple dans les délais. Samedi, avant le choc, les analyses de course lui accordaient trois jours d'avance sur le tableau de marche idéal et donc une arrivée « victorieuse » entre le cap Lizard et l'île d'Ouessant avant mercredi 21 avril, 15 heures. – *(AFP.)*

Les résultats

AUTOMOBILISME

FORMULE 1

Grand Prix de de Donington

Classement. – 1. Ayrton Senna (Bré., McLaren-Ford), les 305,748 km en 1 h 50 min 45 s ; 2. Damon Hill (GB, Williams-Renault), à 1 min 23 s ; 3. Alain Prost (Fra., Williams-Renault), à un tour ; 4. Johnny Herbert (GB, Lotus-Ford), à un tour ; 5. Riccardo Patrese (Ita., Benetton-Ford), à deux tours ; 6. Fabrizio Barbazza (Ita., Minardi-Ford), à deux tours.

Championnat du monde des pilotes

1. Ayrton Senna (Bré.), 26 pts ; 2. Alain Prost (Fra.), 14 ; 3. Damon Hill (GB), 12 ; 4. Mark Blundell et Johnny Herbert (GB), 6 ; 6. Michael Schumacher (All.), 4.

Championnat du monde des constructeurs

1. McLaren-Ford, 26 pts ; Williams-Renault, 26 ; 3. Lotus-Ford, 7 ; 4. Ligier-Renault et Benetton-Ford, 6.

(McLaren devance Williams au plus grand nombre des victoires).

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

Vainqueur, samedi 10 avril, de Dijon, au terme de la « belle » (79-61), Gravelines a rejoint Limoges, Pau-Orthez et Antibes en demi-finales du championnat de France, lesquelles se disputeront au meilleur de cinq matches. Samedi 17 avril, les Béarnais seront opposés à Antibes ; dimanche, les Nordistes rencontreront Limoges.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Trente et unième journée)

*Le Havre b. Toulouse	3-2
*Lens b. Strasbourg	2-0
*Monaco b. Caen	4-2
*Bordeaux b. Montpellier	2-1
*Nantes et Saint-Etienne	0-0
*Marseille b. Sochaux	2-0
Lille b. *Lyon	3-1
*Toulon b. Metz	1-0
*Auxerre b. Valenciennes	3-2
*Paris-SG b. Nîmes	1-0

Classement. – 1. Marseille, 44 pts ; 2. Monaco, 42 ; 3. Bordeaux, 41 ; 4. Paris-SG, 40 ; 5. Nantes, 36 ; 6. Strasbourg et Saint-Etienne 34 ; 8. Auxerre, 33 ; 9. Metz, Lyon, Montpellier et Lens, 30 ; 13. Sochaux, 29 ; 14. Caen, 28 ; 15. Toulouse, 27 ; 16. Lille, 26 ; 17. Valenciennes, 25 ; 18. Le Havre, 23 ; 19. Toulon, 20 ; 20. Nîmes, 18.

Deuxième division

(Vingt-neuvième journée)

GROUPE A

*Mulhouse et Martigues	1-1
*Istres b. Bastia	1-0
*Nancy b. Annecy	5-1
*Perpignan et Nice	1-1
*Rodez et Valence	1-1
Sedan b. *Créteil	1-0
*Epinal et Alès	1-1
Cannes b. Charleville	3-1
*Ajaccio b. Louhans-Cuiseaux	2-1

Classement : 1. Martigues, 38 pts ; 2. Cannes, 36 ; 3. Nice et Nancy, 34 ; 5. Sedan et Valence, 33.

GROUPE B

Rennes b. *Tours	2-1
Angers b. *Beauvais	1-0
Bourges b. *Red Star	3-1
*Dunkerque et Rouen	2-2
*Gueugnon b. Niort	1-0
*Guingamp et Laval	-1
Amiens b. *Lorient	2-0
*Le Mans et La Roche-sur-Yon	0-0
*Châteauroux et Ancenis	1-1

Classement. – 1. Angers, 41 ; 2. Rennes et Rouen, 40 ; 4. Red Star, Laval, Beauvais, Le Mans et Dunkerque, 34.

TENNIS

Open du Japon

L'Américain Pete Sampras a fêté, dimanche 11 avril, son accession à la première place du classement mondial (succédant à Jim Courier) en remportant l'Open du Japon. L'Américain s'est imposé devant son compatriote Brad Gilbert (6-2, 6-2, 6-2).

CULTURE

ARTS

Immendorf-sur-Seine

Le peintre allemand, après une grande rétrospective l'année dernière à Rotterdam et à La Haye, montre ses travaux récents à Paris

On a souvent rattaché Jorg Immendorf, né à Bleckede en 1945, au mouvement du nouvel expressionnisme allemand, aux côtés de Baselitz, Kiefer, Polke et de son ami Penck. L'importance du geste de la brosse dans des formats souvent gigantesques, la multiplication des figures, les éclairages dramatiques et les contrastes violents des couleurs, les vues d'intérieurs aux perspectives outrées permettent en effet de relier Immendorf à ce courant qui donna la priorité à la peinture au moment où le monde connaissait un réel engouement pour l'art conceptuel ou minimal. Il semble pourtant que les préoccupations d'Immendorf ne se limitent pas au bon usage, fût-il expressif, du pinceau.

D'abord attiré par le théâtre, Jorg Immendorf commença en 1963 des études de décorateur à Düsseldorf, dans l'atelier de Teo Otto : *« Ca ne s'est pas très bien passé. J'ai cherché un autre professeur, mais personne ne voulait de moi, sauf Joseph Beuys que j'ai finalement rejoint en 1964. Dès 1966, j'ai commencé des actions politiques, des sortes de performances. J'ai organisé une pétition contre la guerre du Vietnam qui a été signée par de nombreux artistes dont Beuys et Blinky Palermo. Parallèlement, je menais des actions au sein de l'Ecole des beaux-arts de Düsseldorf, encore sous l'influence de la peinture tachiste des années 50. »*

« Couper les ponts avec la bourgeoisie »

La plus remarquable de ces actions fut sans doute la semaine internationale de travail de l'Académie de « Lidl » (une onomatopée forgée sur la glossolalie enfantine). Elle fonctionnait sans professeurs avec une cinquantaine d'étudiants et recevait des invités tels que Marcel Broodthaers et Panamarenko. Certains professeurs, dont Beuys, avaient mis leurs salles de classe à la disposition de cette « académie libre ». Les invitations avaient été envoyées sans consulter le directeur de l'académie qui fit intervenir la police et ordonna la fermeture de la classe de Beuys.

« Mes performances politiques trouvent leurs origines dans ma vie privée : j'ai décidé de couper les ponts avec la bourgeoisie quand j'avais quinze ans. Mon père était officier dans l'armée de l'après-guerre, il voulait que je devienne officier à mon tour. J'ai participé à une manifestation non autorisée devant le Bundestag à Bonn. Il y a eu un écho dans un journal et mon père m'a téléphoné pour me demander d'arrêter ce genre de plaisanteries, car il craignait les réactions de sa hiérarchie. » Ces actions politico-artistiques rejoignaient l'exemple de Peter Handke, et de Josef Beuys. Immendorf participa aussi à la création d'un mouvement écologiste (Grünen/Bunten Bewegung). Un des tournants de sa vie artistique fut la rencontre en 1976 du peintre est-allemand Penck à Berlin-Est.

Il vivait à Dresde et était aussi désillusionné par le régime communiste qu'Immendorf pouvait l'être par l'économie capitaliste : *« Quand vous êtes marginal vous êtes isolé, à l'Est comme à l'Ouest. Penck était à l'Est un artiste universel sous des conditions politiques extrêmes. J'étais aussi à l'Ouest soumis à des conditions capitalistes extrêmes. Mais nous étions en fait très proches. Les Allemagnes ressemblaient à des républiques bananières, celle de l'Ouest avec ses américains, celle de l'Est avec ses Russes. J'étais à l'intérieur de la société où je vivais le même idiot que Penck dans la sienne. La série de tableaux intitulés* « Café Deutschland » *fut ma façon de rappeller que la réunification perçue par les Allemands comme un problème national est évidemment un problème international. »* Cette série fut surtout sentie comme un retour à la peinture, et chacun tenta d'en découvrir les symboles cachés et d'identifier précisément chaque personnage. *« Je crains qu'avec la nouvelle série intitulée* Café de Flore *ne se renouvelle la même incompréhension critique : ce n'est pas la scène parisienne d'un café rendu célèbre par Sartre qui m'intéresse mais, à nouveau, l'internationalisation des enjeux politiques ».*

D. R.

André Fertig (für langer Marsch auf Adler) 1992. Huile sur toile 105 x 95 cm.

« Un petit manifeste »

L'exposition qui s'achève au Centre Pompidou regroupait des peintures, des sculptures et un environnement sur le thème de la bicyclette. Elle s'intitulait « Is it about a bicycle ? ». *« C'est le titre d'un livre de Beuys, qui traite de sa relation avec Marcel Duchamp dont les objets sont devenus aujourd'hui des pièces de musée. Avec ses* ready made, *Duchamp a montré aux artistes tout ce que l'objet pouvait incarner ou signifier. Pour lui, c'est le spectateur qui fait l'œuvre d'art. Ma propre bicyclette, c'est au spectateur de l'achever. Cette exposition est un petit manifeste pour expliquer la nécessité à chacun de créer son propre pays. L'artiste peut juste vous proposer les matériaux pour le construire. »*

Immendorf expose également une quinzaine de toiles à la galerie Daniel Templon, et un grand tableau à la vitrine de la galerie Pièce unique : *« J'aime bien mes deux grandes expositions, mais j'ai tendance à préférer le tableau que je montre à la galerie Pièce unique : une seule toile, qui réunit tous les autres projets, le rêve, le voyage, un tableau dans lequel le spectateur peut trouver le quelque chose de spécial qu'il y cherche. Une seule toile, parce que nous sommes tellement saturés d'images... Pourtant, l'art est la seule contre-proposition aux dogmatismes. »*

HARRY BELLET

▶ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, 75003 Paris. Jusqu'au 24 avril. Tél. : 42-72-14-10.

▶ Galerie Pièce unique, 4, rue Jacques-Callot, 75006 Paris. Jusqu'au début mai. Tél. : 43-26-54-58.

MUSIQUES

Le bilan de Banlieues bleues

Dix ans de bon jazz et l'affirmation d'une identité

Ses gestes gracieux, chacun de ses déplacements, fascinent, tandis que son Living Time Orchestra joue, note pour note, l'un des plus beaux solos de l'histoire du jazz, celui de Miles Davis sur *So What*. Le compositeur George Russell est venu conclure, samedi 10 avril à Bobigny, le Festival de jazz Banlieues bleues, qui trouve dans les éclats de cet orchestre un magistral résumé de la plupart des options qu'ils défend maintenant depuis dix ans.

Le jazz, ici, a dressé des relations de traverse avec la musique contemporaine, témoigne du mystère des sources africaines, rend compte de liens avec le funk ou, plus récemment, du rap qui, en Seine-Saint-Denis, se vit au quotidien. Cette édition aux allures d'anniversaire a été pour le Festival l'occasion de conforter son identité. Pas en rassemblant les triomphateurs de ses années passées, mais bien en jouant sur une programmation encore plus exigeante qu'à l'accoutumée. Le public, souvent acquis à des causes qualifiées « difficiles », a pu bénéficier d'une concentration de concerts à hauts risques et même se frotter à de rares malentendus tels l'impasse de l'improvisation systématique selon le pianiste Muhal Richard Abrams et le saxophoniste Roscoe Mitchell.

En plus de trente concerts depuis le 5 mars, Banlieues bleues a sollicité, proposé des pistes comme le saut dans le vide du concert en solo, illustré par la violoniste Iva Bittova, fragile et dépouillée, même dans des accès de violence ; les pianistes Michel Petrucciani, sur des thèmes d'Ellington, ou Marilyn Crispell, qui, d'allers et retours sur le clavier, ne s'est pas affranchie de l'ombre lourde de Cecil Taylor, alors que son duo avec Anthony Braxton reste un modèle d'équilibre.

Un autre cheminement, à l'opposé, fut l'écriture pour grandes formations. Spectaculaire chez McCoy Tyner ou chez Mike Westbrook, dont vingt années de composition se sont trouvées superbement évoquées en deux heures, délicates pour Tony Coe. Face aux images projetées du film muet rarissime de Jean-Benoît Levy et Marie Epstein, *Peau de pêche* (1928), le saxophoniste Tony Coe dirige une partition qui colle à chaque mouvement, embellit chaque situation par la finesse des cordes et des cuivres. Huit mois de travail qui ne pourraient se contenter de l'éphémère d'un soir : il est question d'une reprise, d'un enregistrement.

D'autres souvenirs vivaces : le sextette de Gérard Marais, qui, en quelques secondes, a taillé dans le vif d'une musique dense, lyrique, portée par une puissante rythmique souvent binaire (Aldo Romano, Henri Texier), toute au soin des solistes (Glenn Ferris, Michel Godard, Jean-François Canape et Marais). Ou alors le pianiste François Tusques, dont *le Jardin des délices*, sobre, drôle, émouvant, a été emporté par Denis Colin, clarinettiste dont on dit qu'il monte, lui qui est présent depuis plus de quinze ans.

Il y eut également le travail du contrebassiste Didier Levallet, avec *Générations*, formidable télescopage d'anches et de cuivres dont le répertoire s'enrichit de la présence marquante de Charles Mingus. Michel Portal, un soir avant Russell, s'est trouvé propulsé, poussé par son actuel groupe de jeunes teigneux (Andy Emler, François Moutin, Xavier Desandre...), avec une jubilation évidente. Portal, acclamé par son public, est heureux.

Enfin, on n'oubliera pas Jacques Di Donato, clarinettiste dont la musique se nourrit de tous les genres, leader attentif d'un quintette virtuose qui sait ne pas faire entendre sa technique. Di Donato fête l'improvisation comme lors de la rencontre de l'Arcado String Trio et du trio de clarinette où il œuvre avec Louis Clavis et Armand Angster. Clarinettes et cordes se jouent des pircs audaces, se fondent d'un commun accord. Banlieue bleues peut s'éteindre.

SYLVAIN SICLIER

▶ *Jazz comme une image*, Banlieues bleues photographiées par Guy Le Guerrec, Scandéditions, 144 p., 200 F.

« Oh, Calcutta » aseptisée au Japon

TOKYO

de notre correspondant

A l'exception des pays islamiques, la comédie musicale emblématique du mouvement de libération sexuelle des années 60, *Oh, Calcutta*, a été présentée partout à travers le monde. Sauf au Japon en raison des interdictions frappant la représentation ou l'exposition des organes sexuels. La nudité sur la scène est en effet interdite – en théorie, – puisque la prolifique industrie du sexe offre de multiples *life shows* qui n'ont rien de clandestin.

Alors que depuis la présentation de *Oh, Calcutta* à Broadway en 1969, la nudité sur scène ne revêt plus le caractère sulfureux qu'il pouvait avoir à l'époque, c'est néanmoins dans une version « pudibonde » que la pièce est présentée pour la première fois à Tokyo : les acteurs portent des *strings* (cache-sexes) notamment au cours de la célèbre scène du début où quatre hommes et quatre femmes se dépouillent de leurs vêtements.

Les producteurs ont dû, en outre, signer un engagement qu'il n'y aurait aucune improvisation qui pourrait porter atteinte aux règlements sur les bonnes mœurs nippones. Au cours de la « première », le 9 avril, des policiers en uniforme étaient en faction dans la salle pour surveiller cette représentation « subversive », relève le quotidien *Asahi*.

Après quelque quinze mille représentations à travers le monde, *Oh, Calcutta* arrive au Japon « aseptisée » avec près d'un quart de siècle de retard : ce qui donne à la pièce un côté à la fois « rétro » et contraint. Selon le producteur, M. Jiro Uchino, la pièce pourrait cependant contribuer à relancer le débat sur la révision de la législation sur les bonnes mœurs.

Ph. P.

DANSE

Le mystère de la mallette blanche

Les Ballets de Monte-Carlo tentent de réconcilier chorégraphie et narration

MONACO

de notre envoyée spéciale

Pour le meilleur et pour le pire, le mariage chorégraphe-écrivain est aussi ancien que le mariage chorégraphe-peintre, mais il est tombé en désuétude depuis que la danse, à l'instar d'autres arts, s'est mise à bannir la narration traditionnelle. Le syndrome Diaghilev (*le Monde* du 8 avril) continuant à frapper, Jean-Christophe Maillot – conseiller artistique cette saison des Ballets de Monte-Carlo, dont il prendra la direction en quittant celle du Centre chorégraphique national de Tours l'automne prochain – invoque à son tour les mânes de l'illustre imprésario en présentant deux créations basées sur des scénarios commandés à deux jeunes écrivains : Bertrand Visage et Jean-Marie Laclavetine.

Pour mieux souligner la filiation, il ouvre son programme par *le Fils prodigue*, de Balanchine, créé en 1929 par les Ballets russes sur un argument emprunté par Boris Kochno à un « librettiste » fertile : la Bible. L'étonnant est que ni Visage ni Laclavetine n'ont osé faire acte d'invention, préférant puiser dans un fonds commun déjà fortement exploité.

Bertrand Visage (Prix Femina 1984 pour *Tous les soleils*) a fait équipe avec Nicolas Musin, danseur dans la compagnie pour *Lamento*. Dans un petit port sicilien, un jeune pêcheur oublie sa fiancée pour une mystérieuse naïade qui l'entraîne au fond de la mer, d'où elle finira par le rejeter, mort. La dangereuse séduction des créatures d'un « autre monde » interférant avec le monde humain : thème rebattu par le ballet romantique depuis *la Sylphide* (1832) où James oublie sa fiancée Effie pour suivre, à travers bois, la vaporeuse apparition. Jusqu'aux néoromantiques *Noces fantastiques* de Serge Lifar (1955) où un capitaine de bateau, après naufrage, résiste dans une grotte sous-marine aux charmes d'une Océanide et en meurt. Son spectre revient au port pour y retrouver sa fidèle fiancée et connaître avec elle une transfiguration finale (on rejoint ici *le Vaisseau fantôme* de Wagner).

Similitude plus troublante encore de *Lamento* avec le célèbre *Napoli* de Bournonville, toujours dansé au Danemark depuis cent cinquante ans : une jeune pêcheur napolitain fait naufrage avec sa bien-aimée ; il est sauvé, mais elle est entraînée dans la Grotte bleue de Capri par Golfo, génie des eaux, épris de sa beauté... Les détails, bien sûr, diffèrent : on voit dans *Lamento* un bestiaire sous-marin délirant à la Jérôme Bosch, une *« mise à mort rituelle des poissons »*, etc. Tout cela, un peu brouillon, comme la chorégraphie de Nicolas Musin, qui semble s'être laissé débordé par l'imaginaire de Bertrand Visage. Mais il a vingt-quatre ans. Ce n'est que sa deuxième pièce, soyons indulgent : il apppendra l'immortel précepte de Mies van der Rohe selon lequel *« less is more »*.

Dans la jungle d'une ville moderne

Quant à Jean-Marie Laclavetine, il estime que *« le polar est la version nocturne du conte de fées et suit le même schéma »* ; un ou deux personnages en situation dangereuse doivent traverser plusieurs épreuves avant d'atteindre le but de leur quête, généralement mortelle. *Bêtes noires*, qu'il a concocté avec Jean-Christophe Maillot, se déroule dans la jungle d'une ville moderne (sobre, efficace et beaux décors à transformations de Jérôme Kaplan) : détenteur d'une mallette blanche, dont on ne saura jamais le contenu, un jeune couple tente de fuir les méchants qui la convoitent – deux horribles chiens policiers aux pattes velues, un poisson-chat moustachu en redingote pailletée, une vamp moulée de satin noir régnant sur un petit peuple de truands et de filles (amusants costumes entre *Mad Max* et le Crazy Horse, du même Kaplan).

Comme celle de *Lamento*, l'histoire de *Bêtes noires* finit mal, seule différence entre le ballet romantique ou classique et sa postérité : les méchants auront la mallette et le couple sera séparé à jamais. Plus maîtrisée que celle de Musin, souvent nerveuse et forte, la chorégraphie de Maillot manque peut-être d'une griffe vraiment personnelle et n'évite pas quelques tunnels.

On sort de la salle Garnier – délicieuse petite sœur de notre palais parisien – avec le sentiment que le retour à la narration n'est pas le nouvel avenir de la danse : son odeur de moisi est encore trop entêtante. Il serait malséant de ne pas louer, pour finir, la qualité peu commune de la troupe monégasque, surtout celle des danseuses. Il y a notamment une nouvelle recrue, Bernice Coppieters, liane à la Sylvie Guillem, cambrure en épingle à cheveux, dont on devrait avoir à reparler.

SYLVIE DE NUSSAC

□ **Un nouveau directeur pour Columbia-France.** – Olivier Montfort, trente-six ans, directeur-adjoint des Virgin Megastores en France, a été nommé directeur de Columbia-France à compter du 1er mai. Columbia est une des branches de Sony-Music. Son chiffre d'affaires annuel est de 400 millions de francs. Son catalogue comprend notamment Patricia Kaas, Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, Jacques Dutronc pour le répertoire français, Bruce Springsteen et Bob Dylan pour l'international. Olivier Montfort a fait sa carrière à l'Institut de programmation de Grenoble, puis à la FNAC (1979) avant de passer en 1987 chez Virgin. Il succède à Patrick Decam, nommé directeur de Columbia-Belgique il y a un an. L'intérim avait été assuré par le PDG de Sony-Music France, Henri de Bodinat.

□ **Récital exceptionnel de la soprano Montserrat Caballe.** – La soprano Montserrat Caballe donnera un récital au profit de la Fondation mondiale recherche et prévention sida, le mercredi 14 avril, à 19 h 30, à l'Opéra de Paris Garnier. Le jeudi 15 avril, à 17 heures, elle dédicacera ses disques à la FNAC Etoile, à Paris. Les billets pour le récital sont en vente à la FNAC, au Virgin Mégastore, à l'Opéra-Bastille et à l'Opéra-Garnier. Renseignements : 47-42-53-71. De 100 F à 500 F.

ÉCONOMIE

BILLET

Double front pour M. Eltsine

La tâche est rude pour le gouvernement russe, qui mène actuellement une double offensive. La première, à l'intention des pays industriels, lesquels doivent ces prochains jours apporter un nouveau « paquet » d'aide financière. La deuxième, à l'égard de la population, qui sera amenée le 25 avril – à moins d'un nouveau rebondissement – à se prononcer sur son soutien au président Eltsine.

Le résultat est une succession de mesures contradictoires. A quarante-huit heures d'intervalle, Boris Eltsine a annulé une augmentation prévue des prix de l'essence, et le ministre des finances, Boris Fiodorov, a fait savoir qu'il avait enfin obtenu un accord sur la limitation de l'émission de crédit par la Banque centrale.

Le gel des prix de l'essence, au moment où l'inflation atteint 20 % par mois, revient à augmenter les subventions à l'économie, ce qui est contraire aux exigences du Fonds monétaire international (FMI). Celui-ci réclame une reprise en main de la Banque centrale pour mettre à bas le système des subventions et enrayer l'inflation galopante. Car l'institut d'émission, placé sous la tutelle du Parlement, a toujours arrosé généreusement de crédits bon marché la plupart des entreprises du pays, à l'exception des tous premiers mois de 1992.

Le « timing » de l'accord passé entre M. Fiodorov et la Banque centrale est donc parfait. De toute façon, les gouvernements, et même le FMI, terrorisés par les risques d'explosion politique à Moscou, paraissent décidés à se montrer plus conciliants à l'égard de la Russie. Réunis à Tokyo le 14 et 15 avril, les ministres des affaires étrangères et des finances des sept pays les plus industrialisés devraient annoncer une aide importante, comprenant même un prêt du Japon et une aide spéciale du FMI. Même si, comme ce fut le cas l'an dernier, une partie de la somme annoncée sera constituée de projets déjà annoncés. En premier lieu, le rééchelonnement récent de la dette extérieure de l'ex-URSS, qui donne à Moscou un ballon d'oxygène de 15 milliards de dollars.

Suivant l'exemple de Mikhail Gorbatchev, Boris Eltsine a pris l'habitude de se tourner vers les Sept dans les périodes de difficultés politiques intenses. Le président devrait peut-être se consacrer entièrement ces prochaines semaines à une offensive bien plus périlleuse. Prouver à la population qu'en dépit des douleurs prévisibles la poursuite de la réforme économique est impérative.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Le marché de la voiture d'occasion décline moins rapidement que celui des voitures neuves.** – Pour les deux premiers mois de 1993, 649 389 véhicules d'occasion ont été immatriculés en France, soit 3,52 % de moins qu'en 1993, selon les chiffres communiqués par le CNPA (Conseil national des professions de l'automobile). Cette baisse est nettement inférieure à celle observée durant la même période pour les véhicules neufs (– 29,7 %). En revanche, sur l'ensemble de 1992, les immatriculations de véhicules d'occasion ont fléchi de 2,7 % alors que les ventes de voitures neuves avaient augmenté de 3,7 %. En 1992, deux véhicules d'occasion ont été vendus pour un véhicule neuf.

Le succès mitigé de la vente des HLM à leurs occupants

Vendre les logements sociaux à leurs locataires : l'idée n'est pas neuve mais elle rencontre une nouvelle jeunesse... Et elle pose de nombreux problèmes

« La facilité d'acquérir leur habitation devrait être offerte aux locataires ; ainsi, les offices d'habitations à loyers modérés [et les sociétés anonymes d'HLM] *se doteraient, grâce à la privatisation d'une partie de leur parc immobilier, des ressources nécessaires pour réhabiliter les logements existants et en construire de nouveaux. »* Depuis qu'Edouard Balladur a écrit cette petite phrase dans son *Dictionnaire de la réforme*, l'idée d'une mise en vente d'une partie du parc HLM connaît un regain de vigueur. Elle a d'ailleurs été évoquée par le nouveau ministre du logement, Hervé de Charette, dès son arrivée.

Elle n'est pas neuve. Depuis des années (les premières dispositions datent de 1965), cette possibilité est prévue par la loi, le dernier texte datant de 1986 (loi Méhaignerie). Mais, contrairement au souhait exprimé à l'époque par le ministre du logement – céder environ 30 000 HLM par an, soit 1 % d'un parc de 3 millions d'unités, – les ventes sont restées peu nombreuses : 6 000 en 1988, 5 000 en 1989, 6 000 en 1990 et environ 8 000 en 1991, dernier chiffre connu.

Le droit de veto des organismes

Les ventes ont surtout porté sur de l'habitat individuel (10 % du parc social hexagonal) ou sur des logements éparpillés pour des raisons particulières dans des immeubles collectifs. Aucun chiffre ne synthétise les ressources dégagées : chaque opération rapporterait en moyenne 100 000 francs, mais cette estimation, de source professionnelle, doit être prise avec précaution.

Au fil des textes, le dispositif a évolué. Depuis 1986, seuls les HLM peuvent décider de vendre. Certes, le locataire peut demander à acheter son logement, mais rien n'oblige l'organisme à accepter l'opération. Le monde des HLM est très sourcilleux sur ce point, redoutant par-dessus tout un renversement de l'initiative : en clair, que ce soient les locataires qui se portent acquéreurs et que l'organisme ne puisse s'y opposer. Les HLM craignent en effet de voir la meilleure partie de leur parc « écrémée » et de se retrouver avec les logements les moins bons à gérer. Dans une loi précédente, ce type de disposition existait en France, et les HLM ont développé des trésors d'inertie pour éviter qu'elle ne soit appliquée.

Concrètement, les choses se passent de la manière suivante : lorsqu'un organisme veut céder un logement occupé, le locataire peut accepter ou refuser de l'acheter. Dans ce dernier cas, il garde son droit au maintien dans les lieux et ne peut être expulsé. Si l'occupant accepte d'acquérir, l'organisme d'HLM ne peut lui demander un prix inférieur à celui fixé par les Domaines, et il est obligé, si le locataire lui en fait la demande, de lui ouvrir des facilités de financement pour un montant compris entre 20 % et 80 % de l'opération à un taux privilégié (5,5 %).

Pour pouvoir acheter, le locataire n'est pas obligé d'avoir séjourné pendant une durée déterminée dans son logement, mais il doit s'engager à rester dans les lieux pendant les cinq ans qui suivent son acquisition. Si le logement est vide, l'organisme d'HLM doit le proposer en priorité à l'ensemble de ses locataires logés dans le département, publicité à l'appui. Troisième cas possible, la vente de logements, vides ou occupés, à d'autres organismes d'HLM ou à des sociétés d'économie mixte. Elle se rencontre surtout lorsqu'un organisme vole au secours d'un autre en difficulté.

Les HLM ont d'autres contraintes : les logements proposés à la vente doivent répondre à certaines normes d'habitabilité, c'est-à-dire n'être ni vétustes ni mal entretenus. En outre, ils doivent être construits depuis plus de dix ans. Enfin, il ne faut pas que les cessions entraînent une réduction excessive du parc social d'une agglomération (le préfet a un droit de regard).

Manque de moyens

Les mises en vente posent toute une série de problèmes : le premier réside, évidemment, dans le pouvoir d'achat des occupants. Contrairement à une idée trop souvent répandue, sauf cas exceptionnels, les locataires d'HLM sont loin d'être riches, et la tendance actuelle est plutôt celle de leur paupérisation. Ils n'ont donc pas les moyens d'acheter. Les inciter trop lourdement peut être dangereux : en France, on sait qu'il existe ou qu'il a existé des « sinistrés du PAP » (prêts aidés à l'accession à la propriété). En Grande-Bretagne, où une politique systématique de privatisation du parc social a été menée, les ménages incapables de payer sont légion. D'autre part, les occupants qui auraient les moyens d'acheter n'ont pas forcément intérêt à le faire, compte tenu de la modicité des loyers qu'ils acquittent et du droit au maintien dans les lieux dont jouissent les locataires d'HLM.

Les propositions des vendeurs rencontrent donc souvent un écho défavorable chez leurs locataires.

Cinq ans après avoir mis en vente un millier de logements en Ile-de-France, l'Immobilière 3 F a ainsi constaté que seulement la moitié de ses offres avaient trouvé preneurs. L'intérêt des acheteurs va même en décroissant : la première année, sont intéressés les ménages les mieux lotis. Ensuite, le montage des opérations devient de plus en plus difficile.

En outre, une des craintes des organismes d'HLM est le « mitage ». En clair, les problèmes de gestion soulevés dans les immeubles collectifs mis en copropriété où, bien que gros propriétaires, ils se retrouveraient en situation minoritaire. Une situation que les HLM savent mal gérer. D'autant que, lors de leur achat, les accédants ignorent trop souvent que leur nouveau statut a des contraintes, notamment financières : on a vu, ces derniers temps, se multiplier les impayés dans les copropriétés, certaines devenant même, faute d'entretien, franchement « dégradées ».

Dernière objection avancée : lorsque les logements sociaux sont vendus dans une région où le marché immobilier est tendu (notamment en région parisienne), l'envolée des prix du foncier empêche les organismes de réutiliser l'argent dégagé au même endroit... A la limite, il y a un risque d'éloignement du cœur des grandes métropoles. Si l'on ajoute à ces arguments concrets les freins philosophico-psychologiques des offices d'HLM à la vente de leur patrimoine – ils se conçoivent plus comme des gestionnaires ou des constructeurs d'un parc, – on comprend le faible volume des ventes. Les organismes n'y recourent que de façon marginale ou lorsqu'ils sont en butte à des difficultés financières importantes.

FRANÇOISE VAYSSE

Au « Journal officiel »

Les attributions des ministres ayant en charge l'économie, l'industrie et les entreprises

La présence dans le gouvernement d'Edouard Balladur de quatre ministres pour l'économie, les finances, les entreprises et l'industrie méritait quelques précisions quant à la définition de leurs prérogatives respectives. Le *Journal officiel* du vendredi 9 avril les a fournies.

Le *Journal officiel* confirme la mise sur un pied d'égalité du ministère de l'économie, d'une part, et de celui du budget, d'autre part, comme dans le précédent gouvernement. Le changement de dénomination du premier (ministère de l'économie et non plus de l'économie et des finances) en témoigne, bien que le titulaire du poste, Edmond Alphandéry, reste *« associé »* à la définition de *« l'équilibre économique et financier des lois de finances »*, comme auparavant. Le ministre de l'économie conserve ainsi les mêmes attributions que son prédécesseur, à l'exception de celles relatives au commerce, à l'artisanat et aux droits des femmes. Il garde autorité sur la direction des relations économiques extérieures (DREE), mais devra partager le pouvoir sur ce chapitre avec Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur.

Le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a la charge d'élaborer le budget (direction du budget) ; il contrôle les douanes, la direction générale des impôts et le service de la législation fiscale.

Comme l'intitulé de son portefeuille l'indique, Gérard Longuet cumule les attributions du précédent ministre de l'industrie et du commerce extérieur et de celui des postes et télécommunications. En outre, il récupère la tutelle de l'espace (du Centre national d'études spatiales notamment, conjointement avec le ministre de la défense, François Léotard, et le ministre de la recherche, François Fillon), précédemment dans le périmètre de consolidation du ministère de la recherche. Il peut également présider, par délégation du premier ministre, le comité de l'énergie atomique.

Sur l'industrie, Gérard Longuet devra partager son pouvoir avec le nouveau ministère des entreprises et du développement économique, petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat. Alain Madelin récupère les attributions précédemment dévolues au ministre de l'économie et des finances dans le domaine du commerce et de l'artisanat. Il exerce la tutelle des chambres des métiers, des chambres de commerce et d'industrie (conjointement avec le ministre de l'industrie) et de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) conjointement avec le ministre de la recherche. Le cabinet du ministre de l'industrie reste localisé à Bercy. M. Madelin s'installe rue de Grenelle dans les locaux des services du ministère de l'industrie.

Delpeyrat quitte Sarlat pour les Landes

Le foie gras ne fait plus recette en Dordogne

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

L'industrie du foie gras reste le théâtre de grandes manœuvres dans le Sud-Ouest. Le 6 avril, la société de Bizac, de Brive (Corrèze), après son rapprochement raté avec Rémy Cointreau, a annoncé que l'allemand Appel Frenzel entrait à hauteur de 50 % dans son capital. Au même moment, Michel Charrier, PDG de Delpeyrat, informait le personnel que, en dépit des promesses, l'usine de Sarlat fermerait ses portes début juillet *« pour une question de survie »* : 62 des 111 salariés seront licenciés, 38 se verront proposer une mutation dans les Landes, où l'entreprise regroupera sa production, et 11 resteront en Sarladais pour fabriquer une nouvelle gamme de pâtés.

Le groupe Louis Dreyfus, actionnaire majoritaire de Delpeyrat depuis 1991, n'a jamais pu rentabiliser l'investissement initial. Les trois derniers exercices laissent des pertes cumulées supérieures à 100 millions de francs. Delpeyrat dispose, près de Mont-de-Marsan, d'une unité de découpe très moderne au centre d'un vaste bassin d'élevage.

La Dordogne paie le prix fort de son incapacité à mettre en place une filière bien organisée. Les agriculteurs locaux ont pris l'habitude de réserver en priorité leur foie gras à la vente directe et aux artisans, ce qui fait le bonheur des touristes en quête de parfums du terroir, mais le désespoir des conserveurs locaux. Les éleveurs landais, en revanche, gavent chaque année plus de six millions de canards, dix fois plus que leurs homologues périgourdins. Voilà qui explique le retard pris par la Dordogne dans les méthodes d'élevage, la persistance de mentalités étrangères aux logiques industrielles et l'absence de grandes unités de découpe susceptibles de provoquer une expansion de la production.

La restructuration chez Delpeyrat illustre la crise de ce secteur. Il y a quelques années, plusieurs grands groupes financiers avaient lancé une OPA sur les grands noms du foie gras, déboursant des fortunes pour s'emparer de sociétés dont ils attendaient monts et merveilles. En se livrant à la grande distribution, les majors du foie gras ont fragilisé un peu plus leur position. Récemment, les marques qui tiraient leur épingle du jeu étaient celles qui désertaient autant que faire se peut les linéaires des supermarchés, à l'image de l'autre sarladais, Rougié, intelligemment positionné à l'exportation. Mais Rougié semble aussi touché. Il a annoncé, début mars, une dizaine de licenciements pour *« préparer l'avenir et s'adapter à la conjoncture »*.

DOMINIQUE RICHARD

Après accord sur les horaires de travail

Le personnel au sol d'Air France met fin à sa grève à Orly-Sud

La fin de la grève des personnels au sol d'Air France sur l'aéroport d'Orly-Sud, samedi 10 avril en fin d'après-midi, résulte d'un « consensus » entre la direction et quatre syndicats, FO, CGT, CFDT et CFTC. Cet accord a été approuvé par une assemblée générale des personnels (bagagistes, agents commerciaux, mécaniciens au sol), qui ont voté la reprise du travail.

La mise en place par la direction de nouvelles grilles horaires est à l'origine du conflit qui avait débuté le 2 avril. Elles prévoyaient un allongement du temps de travail de quinze à vingt-cinq minutes par jour et une modification de la période spéciale de six jours de travail suivis de trois jours de repos. Les syndicats ont obtenu que cette période de repos de trois jours comprenne au moins un dimanche par mois.

Air France précise que pour les journées des lundi 12 et mardi 13 avril tous les vols à destination ou en provenance d'Afrique du Nord arriveront ou partiront d'Orly-Sud. Il en sera de même pour les vols des Antilles programmés à Orly.

□ **Elections à Air France : FO en tête.** – Il y a eu 17 428 votants et 16 937 suffrages exprimés, sur 26 454 inscrits, aux élections des membres des comités d'établissement d'Air France qui ont eu lieu récemment. Pour le personnel au sol, FO arrive en tête (36,25 % des voix, contre 39,12 % en 1991), remportant 58 sièges sur 121. Elle est suivie par la CGT (27,99 % contre 25,47 % et 30 sièges), la CFDT (19,78 % contre 21,20 % et 21 sièges), le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (7,90 % contre 5,44 %), la CFE-CGC (5,50 % contre 6,44 % et 5 sièges) et la CFTC (1,49 % contre 2,33 %). Pour le personnel navigant commercial, la liste commune Syndicat national du personnel navigant commercial et Syndicat unitaire des navigants commerciaux (SNPNC-SUNAC) obtient 94,7 % des suffrages exprimés contre 5,30 % à la CFDT. Pour le personnel navigant technique, le Syndicat national des pilotes de lignes avec 59,74 % des suffrages contre 52,35 % en 1991, devance la liste commune Syndicat des pilotes de ligne et Syndicat des officiers-mécaniciens de l'aviation civile (SPAC-SNOMAC) qui a obtenu 40,26 % des voix contre 47,65 % en 1991.

Alors que l'union libre progresse

Le nombre de couples mariés a diminué entre 1982 et 1990

La désaffection envers le mariage et l'augmentation du nombre des divorces ont entraîné une baisse sensible du nombre de couples mariés en France. Entre 1982 et 1990, quelque 350 000 couples mariés ont ainsi disparu et l'on n'en recense plus aujourd'hui que 12,1 millions, affirme l'Institut national d'études démographiques (INED) dans son dernier bulletin mensuel *Populations et sociétés*. Ainsi, en 1990, si 287 100 mariages ont été célébrés, 105 800 unions se sont conclues par un divorce.

En revanche, le nombre total des couples mariés et non mariés s'est, sur la même période, accru de 560 000 couples, sous la pression de l'augmentation des concubinages. En 1990, l'INED a ainsi recensé 1,7 million de couples non mariés, contre 810 000 en 1982 et 446 000 en 1975.

Avec les enfants, *« le nombre de personnes vivant dans des ménages de cohabitants a plus que doublé »*, observe l'INED, qui en a relevé 4,7 millions en 1990 au lieu de 2,1 millions huit ans auparavant. Ainsi, sur 3,1 millions d'enfants âgés de moins de quatre ans, près de 450 000 vivaient, en 1990, avec deux parents non mariés et 210 000 avec une mère seule.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Inflation : + 0,1 % en mars.** – Après les hausses sensibles des deux premiers mois de l'année (0,5 % en janvier, puis 0,3 % en février), les prix de détail n'ont augmenté en mars que de 0,1 % aux Etats-Unis, d'après les statistiques publiées vendredi 9 avril par le gouvernement fédéral à Washington. Hors énergie et produits alimentaires, les prix ont progressé de 0,1 % également. Jeudi, le département du travail avait annoncé une progression des prix de gros de 0,4 % pour le même mois. Ces chiffres indiquent que la reprise de l'activité ne semble pas conduire outre-Atlantique à un regain des pressions inflationnistes.

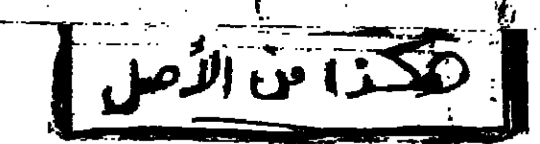
En qualité de chargé de mission

Bertrand Fragonard rejoint le cabinet de Simone Veil

Simone Veil, ministre d'Etat chargée des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont constitué un cabinet commun d'une trentaine de membres. Cette équipe est dirigée par Jean-Ludovic Silicani, le directeur du cabinet de Mme Veil, assisté de Henri Paul, le directeur du cabinet de M. Douste-Blazy, qui aura rang de directeur-adjoint du cabinet commun (*le Monde* du 8 avril).

Délégué interministériel au RMI (revenu minimum d'insertion), Bertrand Fragonard a rejoint ce cabinet en qualité de chargé de mission auprès de Mme Veil. Directeur-adjoint du cabinet de celle-ci à partir de 1978, lorsqu'elle était ministre de la santé, M. Fragonard avait été nommé en 1988, par Michel Rocard, alors premier ministre, à la tête de la Délégation interministérielle au RMI, une fonction qu'il devrait conserver.

[Né le 26 avril 1940 à Arcachon (Gironde), Bertrand Fragonard, ancien élève de l'ENA, est conseiller maître à la Cour des comptes. Nommé à la direction des carburants en 1967, il est appelé en 1974 au cabinet de René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, en qualité de chargé de mission. Directeur adjoint du cabinet de Simone Veil, ministre de la santé, en 1978, il prend en 1980 la direction de la Caisse nationale des allocations familiales. Désigné commissaire au Plan en 1987, il est nommé l'année suivante à la tête de la nouvelle Délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion.]



ÉCONOMIE

Confronté à une totale stagnation économique

Le gouvernement autrichien propose un pacte de solidarité

Les partenaires de l'Allemagne subissent les conséquences de la très mauvaise conjoncture économique outre-Rhin. L'Autriche devrait connaître cette année, pour la première fois depuis 1981, une totale stagnation de son économie. Il y a trois mois seulement, les experts de l'Institut de recherches économiques (WIFO) de Vienne tablaient encore sur un taux de croissance de 1,3 % du PNB. Le ministre de l'économie, Wolfgang Schuessel, a lancé un appel aux partenaires sociaux pour leur demander de s'entendre sur un pacte de solidarité.

VIENNE

de notre correspondante

L'Autriche traverse une *« véritable récession »*, estime l'Institut de recherches économiques. Même si le gouvernement refuse de dramatiser la situation, celle-ci s'annonce difficile. Une série de dépôts de bilan, aussi spectaculaires qu'inattendus, risque de faire monter en flèche le chômage. Pays exportateur, notamment vers l'Europe où sont écoulées 87 % de ses ventes – dont 40 % en Allemagne – l'Autriche devrait voir cette année, pour la première fois depuis 1975, ses exportations reculer de 1 % à 1,5 %. Le pays avait largement profité ces deux dernières années de la réunification de l'Allemagne. Ses exportations avaient augmenté de 5 % en 1992.

La politique du schilling fort qui permet à l'Autriche d'aligner sa monnaie sur le mark allemand rend plus difficiles les ventes à l'étranger, notamment dans les pays ayant dévalué leur monnaie comme l'Italie – deuxième partenaire commercial, – la Grande-Bretagne, la Suède et la Finlande. En revanche, les exportations vers la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie continueront d'augmenter sur leur lancée quoique à un rythme un peu ralenti, estiment les experts.

L'appel aux partenaires sociaux

Le chômage devrait atteindre, en 1993, 6,9 % de la population active contre 5,9 % en 1992, soit le taux le plus élevé depuis 1954. Les quelque 226 000 chômeurs prévus cette année pèseront sur le budget dont le déficit (70 milliards de schillings, soit environ 33 milliards de francs) risque de dépasser les 3,5 % du produit national brut (PNB) prévu et de mettre en cause le programme de consolidation des finances publiques qui tablait sur un déficit de 2,5 % du PNB au maximum. La consommation des ménages, qui était l'un des rares moteurs soutenant l'activité (+2,2 % en 1992), risque de s'essouffler du fait de la montée du chômage et devrait s'accroître de 1 % seulement cette année.

L'industrie a vu sa production baisser l'année dernière (de 0,7 % en volume) et ses effectifs se réduire de 3,4 %, ce qui correspond à 20 000 emplois de moins. Le pays souffre des importations à très bas prix en provenance de l'Est où les coûts de production sont environ dix fois moins élevés qu'en Autriche. Les secteurs particulièrement touchés – textile, chimie, papier, véhicules utilitaires – réclament des mesures comme le contingentement de certains produits, pour les protéger d'une concurrence jugée déloyale. L'association du patronat craint pour 1993 une nouvelle perte de 20 000 à 25 000 emplois et une baisse de la production de 3 %.

Devant le Parlement, réuni en séance extraordinaire pour débattre de la situation économique alarmante que traverse le pays, le ministre de l'économie, Wolfgang Schuessel, a lancé un appel aux partenaires sociaux pour leur demander de s'entendre sur un pacte de solidarité. Selon le ministre, les entrepreneurs devraient donner des garanties d'emploi en échange d'une évolution modérée des salaires. Cet appel a été froidement accueilli par les syndicats.

WALTRAUD BARYLI

Huit milliards de dollars de pertes en trois ans

Le président américain crée une commission pour remédier aux difficultés des compagnies aériennes

Les compagnies aériennes américaines vont mal. Le secteur a perdu 8 milliards de dollars (environ 43 milliards de francs) en trois ans. Le président Clinton vient de créer une commission qui formulera des suggestions d'ici trois mois.

NEW-YORK

de notre correspondant

Bill Clinton l'avait fait savoir peu après son investiture et notamment en rencontrant, en février, les responsables des grandes compagnies aériennes : la situation catastrophique de ce secteur figurait parmi les problèmes auxquels il comptait s'attaquer. Le 7 avril, M. Clinton a tenu parole en signant un texte qui autorise la création d'une commission de quinze membres chargée d'étudier les problèmes des compagnies et de formuler des recommandations pour y porter remède, dans un délai maximal de 90 jours. La Maison Blanche nommera elle-même les cinq premiers membres de cette commission, les dix autres étant choisis à parts égales par le Sénat et la Chambre des représentants.

Le président a laissé toute liberté d'action à ce nouvel organisme, mais le constat qu'il avait dressé en février était que les compagnies aériennes devaient s'engager *« dans la voie d'une politique commerciale plus agressive »* et que des efforts devaient être entrepris pour que l'ensemble du marché *« reste ouvert à la compétition internationale »*. Cette décision présidentielle a généralement été accueillie avec satisfaction par la profession (exception faite de Robert Crandall, président d'American Airlines, qui craint que la commission *« ne fasse des erreurs, faute de bien connaître l'activité des compagnies aériennes »*) et par les milieux financiers. *« Je me réjouis que le président prenne en compte la gravité de la situation dans un secteur qui a perdu 8 milliards de dollars en trois ans et qui est techniquement en faillite »*, indique Julius Maldutis, l'analyste de Salomon Brothers, spécialisé dans les compagnies aériennes.

« J'espère simplement que les résultats de cette commission déboucheront sur des éléments concrets et pas sur un simple exercice de rhétorique », précise-t-il, ajoutant que l'une des suggestions avancées par la profession pour rétablir en partie sa situation financière consisterait à réduire la taxe de 10 % qui frappe les billets émis et à reverser aux compagnies une partie de ce rabais.

Actuellement, toutes les grandes compagnies perdent de l'argent. Certains grands noms (PanAm, Braniff) ont disparu à tout jamais et 18 % de l'ensemble de l'industrie a déjà eu recours au chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Seules quelques compagnies régionales, telle SouthWest Airlines, sont encore bénéficiaires.

Les difficultés du secteur proviennent en partie de la déréglementation lancée en 1978 et de la féroce concurrence qui en a résulté. Plus récemment, le ralentissement économique observé de 1990 à 1992 et la guerre du Golfe ont aggravé ces difficultés. Une légère amélioration est observée depuis le début de 1993, constate M. Maldutis, indiquant que l'un des principaux baromètres de la profession, le revenu par passager et par kilomètre, a augmenté de 6 % en mars après avoir progressé de moitié le mois précédent.

SERGE MARTI

Après un vaste débat médiatique

Une agence fédérale veut contraindre General Motors à rappeler près de cinq millions de camionnettes

NEW-YORK

de notre correspondant

L'agence du gouvernement américain pour la sécurité du transport routier a demandé, vendredi 9 avril, à General Motors de rappeler en atelier 4,7 millions de camionnettes Chevrolet et GMC produites entre 1973 et 1987 et équipées d'un réservoir d'essence situé à l'extérieur du chassis, dangereux en cas d'accident. Cette décision – dont General Motors conteste le bien-fondé – constitue une véritable revanche pour la chaîne de télévision NBC, qui avait consacré en novembre 1992 un magazine télévisé au sujet. Mais les conditions du tournage, vivement critiquées par le constructeur, avaient entraîné, le 2 mars, la démission du directeur de l'information de NBC.

L'affaire avait donné lieu à un vaste débat sur la dérive des médias télévisuels (*le Monde* du 4 mars), gommant toutefois le fond de l'affaire : le groupe automobile, sans doute convaincu par les critiques, avait modifié de lui-même l'emplacement du réservoir sur les véhicules de ce type construits après 1987.

Au-delà de cet aspect médiatique, la décision des autorités fédérales pourrait être lourde de conséquences pour le géant de Detroit. En février, déjà, General Motors avait été condamné par un tribunal d'Atlanta à payer 105,2 millions de dollars de dommages et intérêts aux parents de Shannon Moseley, un adolescent qui avait péri en 1989 dans l'incendie de son pick-up. Et à deux reprises, en 1978 et 1983, un autre constructeur, Ford Motors, avait également été condamné, pour le même motif (un réservoir mal placé), à respectivement 129 et 107 millions de dollars de dommages et intérêts. Si General Motors se plie à l'injonction du département des transports et rappelle les véhicules incriminés, il lui en coûtera 1 milliard de dollars, selon ses propres estimations. Un montant surévalué selon des experts, qui avancent plutôt de 300 à 500 millions de dollars.

Ce surcoût interviendrait à un très mauvais moment pour le groupe, qui a enregistré, en 1992, une perte de 23,5 milliards de dollars (130 milliards de francs). Pour l'instant, General Motors est simplement *« invité »* à suivre la *« recommandation »* des pouvoirs publics. Si le constructeur refuse d'obtempérer, le dossier sera transmis au tribunal à l'issue d'un processus pouvant durer de longs mois. Dans le passé, l'agence fédérale a gagné huit procès intentés au titre de la sécurité. Mais elle en a perdu un, contre General Motors justement, qui refusait de rappeler en atelier ses modèles X-Car, soupçonnés de présenter des défauts du dispositif de freinage. La procédure avait duré huit ans.

S. M.

□ **La Chine va commander 21 avions Boeing.** – Le gouvernement chinois va commander 21 Boeing B-737 représentant un montant de quelque 800 millions de dollars (4,3 milliards de francs), a annoncé Boeing vendredi 9 avril. Boeing a déjà livré 125 appareils à la Chine et son carnet de commandes restant à exécuter comporte 69 avions. Boeing considère que la Chine devra acquérir 800 avions de ligne dans les quinze prochaines années en raison de la rapide expansion de son économie. – *(AFP.)*

A la veille du nouveau plan de relance japonais

Le yen bat de nouveaux records

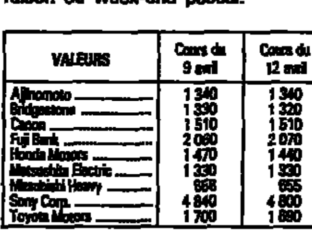
La forte poussée du yen s'est encore accentuée lundi 12 avril à Tokyo, où le dollar est tombé à un nouveau plancher historique, clôturant à 112,95 yens, contre 113,15 vendredi. La Banque centrale japonaise est intervenue sur les marchés des changes pour y acheter des dollars et tenter de stabiliser les cours. En revanche, le dollar est relativement stable depuis plusieurs semaines vis-à-vis des autres principales devises.

L'appréciation du yen est vivement souhaitée par les partenaires commerciaux du Japon, qui s'inquiètent de la progression continue des excédents engrangés par l'Archipel. Et les responsables nippons redoutent une diminution de leurs exportations – alors que la croissance économique a été limitée à 1,5 % en 1992 – et s'inquiètent de la dépréciation de leurs actifs détenus à l'étranger. Le sujet devrait être évoqué cette semaine lors d'une rencontre entre le secrétaire au Trésor américain Lloyd Bentsen et le ministre des finances nippon Yoshiro Hayashi, à l'occasion de la réunion ministérielle du groupe des Sept à Tokyo. En outre, le premier ministre, Kiichi Miyazawa, se rendra à Washington vendredi 16 avril pour discuter avec le président Bill Clinton.

La nouvelle progression du yen intervient à la veille de la présentation par le gouvernement, mardi 13 avril, du second volet du plan de relance de l'économie. Les dépenses budgétaires qui composent ce plan devraient atteindre 12 000 milliards de yens (570 milliards de francs), a fait savoir dimanche 11 avril un responsable du gouvernement. Sur cette somme, 9 000 milliards environ seraient consacrés à la création de nouvelles infrastructures sociales. En août 1992, 10 700 milliards de yens avaient déjà été injectés dans l'économie dans le but de stimuler l'activité.

TOKYO, 12 avril ⬇
Prises de bénéfices

Les valeurs à la Bourse de Tokyo ont très légèrement baissé, lundi 12 avril, dans un marché peu étoffé, l'indice Nikkei clôturant en recul de 0,05 % à 19 882,14 points, sous l'effet de prises de bénéfices. Le Topix a cédé de son côté 7,87 points à 1 555,41 points. Le volume des transactions s'est contracté à environ 330 millions de titres (761,06 millions vendredi), son niveau le plus bas depuis trois semaines. Les intervenants nippons restaient en retrait à la veille de l'annonce par le gouvernement japonais d'un important plan de relance budgétaire. Les investisseurs étrangers, très actifs pendant les dernières séances, étaient absents en raison du week-end pascal.



VALEURS	Cours du 9 avril	Cours du 12 avril
Ajinomoto	1 340	1 340
Bridgestone	1 390	1 320
Canon	1 510	1 510
Fuji Bank	2 060	2 070
Honda Motors	1 470	1 440
Matsushita Electric	1 330	1 330
Mitsubishi Heavy	658	655
Sony Corp.	4 840	4 800
Toyota Motors	1 700	1 890

□ **Dates de valeur : satisfaction mesurée des usagers.** – L'Association française des usagers des banques (AFUB) s'est félicitée, jeudi 8 avril, de l'arrêt de la Cour de cassation condamnant le principe des dates de valeur (*le Monde* du 8 avril). Elle craint cependant que cette décision ne *« demeure ignorée volontairement par la plupart des établissements bancaires »*. Pour faire adopter cette décision, l'AFUB souligne dans son communiqué qu'elle *« souhaite une initiative et une intervention des pouvoirs publics et s'adresse au gouvernement pour que soit mis un terme à une violation caractérisée de la légalité républicaine »*. Deux organisations de consommateurs (UFC-*Que choisir ?* et la Confédération syndicale du cadre de vie) ont aussi salué la décision de la Cour de cassation déclarant illicite le principe des *« dates de valeur »* pour les dépôts en espèces au guichet des banques.

COMMUNICATION

Fondée sur le refus du sexe et de la violence gratuite

La chaîne chrétienne TVI veut parler du « Portugal profond »

LISBONNE

de notre correspondante

Depuis le 20 février, les téléspectateurs portugais peuvent *« zapper »* sur quatre chaînes : avec la naissance de Televisao Independente (TVI), chaîne créée par l'Eglise, ils disposent désormais de quatre canaux. Une première chaîne privée, la Sociedade Independente de Comuniçao (SIC) lancée par le patron de presse Francisco Pinto Balsemao (éditeur de *Expresso*, *A Capital*, *Exame*, etc.) avait fait éclater, en octobre dernier, le monopole public qui existait depuis 1955 avec Canal Um (Canal 1) et de Antenna 2 (« le Monde Radio-télévision » daté 8-9 décembre 1991).

Depuis la naissance de cette quatrième chaîne, l'équilibre est réalisé au sein du paysage audiovisuel portugais entre secteurs public et privé. Mais la dernière née entend cultiver la différence envers les trois autres stations, plutôt que jouer la concurrence. Elle affiche sereinement ses orientations *« humanistes et chrétiennes »*, saluées par le pape en direct du Vatican au lendemain de son apparition.

Programme « ultra-national »

Elles se reflètent aussi dans son logo – un « 4 » inscrit dans une croix de Malte, comme celle qui figurait sur les voiles des Caravelles, ces vaisseaux partant à la découverte du Nouveau Monde au quinzième siècle, – mais également dans la bénédiction de ses installations, avant le début des programmes, ou encore dans les crucifix accrochés au mur de la rédaction dirigée par un prêtre, le Père Antonio Rego. Toutefois, ses dirigeants ont tenu à lever l'ambiguïté : même si TVI est financée majoritairement par l'Eglise, elle n'est pas une station catholique mais une télévision *« d'inspiration chrétienne »*. En témoignent d'ailleurs la grille des programmes, qui refuse le sexe et la violence gratuite, et les émissions ou les films qui doivent pouvoir être regardés par toute la famille.

La station affiche surtout son *credo* : s'adresser aux Portugais et traiter des problèmes du *« pays réel »*. D'où une part prépondérante accordée dans les journaux télévisés aux sujets nationaux. *« 80 % des nouvelles doivent être nationales »*, affirme Pedro Pedroso, rédacteur en chef du week-end. Les journaux télévisés font donc la part belle aux sujets de société (pauvreté, mal-logés, difficultés des petits agriculteurs, etc.) et TVI ne semble pas reculer devant des sujets plus délicats, comme en témoigne un reportage sur la prostitution des jeunes garçons à Lisbonne. Mais il aura quand même fallu attendre une semaine pour que la *« quatro »* évoque le déroulement du procès, à Madère, du Père Frederico Cugna, un prêtre d'origine brésilienne accusé d'homosexualité et du meurtre d'un adolescent de quinze ans qui aurait repoussé ses avances.

Dans la grille des programmes, le Porgugal profond est à l'honneur, que ce soit à travers des émissions consacrées au Fado, à la cuisine portugaise, ou encore aux conseils de santé aux personnes âgées donnés par des animateurs dont la moyenne d'âge dépasse la soixantaine. Contrairement aux trois autres chaînes, pas de « telenovelas » (feuilletons) brésiliennes, mais un feuilleton conçu, réalisé et interprété par des Portugais. Seule exception « étrangère » à cette programmation ultra-nationale, une série vénézuélienne doublée... en brésilien.

En matière d'audience, la *« quatro »* a débuté modestement en réalisant son meilleur score le lendemain du jour de son lancement, le dimanche 21 février, avec un taux de 4,7 % contre 71 % à Canal UM, 25 % à la SIC et 26,4 % à Antenna 2. TVI veut atteindre 15 % d'ici les trois prochains mois. Un mois et demi après, son bilan est modeste puisque son audience est de 7 %. Il lui faudra donc doubler ce taux pour réussir son pari, à l'instar de la radio catholique Radio Renaescenca. Si Dieu le veut.

ALICE ILICEE

Selon une étude du Conseil supérieur de l'audiovisuel et du Centre national du cinéma

La télévision privilégie les rediffusions au détriment des films récents

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le Centre national du cinéma (CNC) ont présenté, jeudi 8 avril, les résultats d'une étude statistique menée en commun par ces deux organismes pour évaluer l'évolution des relations entre le cinéma et la télévision. Ce document fait d'abord l'historique des réglementations qui régissent les obligations des diverses chaînes tant en matière de production que de diffusion des films. Une série de tableaux commentés met ensuite en lumière la politique de programmation des chaînes en 1990-1991, les horaires de diffusion, la répartition par genres, par nationalité des films, les cinéastes les plus demandés... Une troisième partie souligne les évolutions depuis 1980, avant d'étudier la contribution financière des télévisions à la production cinématographique.

Ce rapport traduit ainsi l'uniformisation croissante des films proposés par les chaînes généralistes. Ils sont de plus en plus diffusés en *prime time* (avec disparition totale, à cet horaire, des films de répertoire et des œuvres art et essai) ; ils sont désormais à 80 % originaires de France ou des Etats-Unis, et il s'agit de plus en plus de rediffusions. Après une forte augmentation en 1987, suite à l'apparition des chaînes privées, le nombre total de titres tend à se stabiliser un peu au-dessus de 900. Il échoit à Canal Plus, et depuis peu à ARTE et aux chaînes câblées spécialisées, d'assurer une certaine diversité dans la nature des produits diffusés.

La part du financement de la production cinématographique par les chaînes en clair a doublé en sept ans, mais les coûts de production des films aussi. La proportion reste donc constante (environ 10 %), de même que le nombre de titres qui en bénéficient : 70 en moyenne. Mais, outre que la participation des chaînes à une production est devenue une condition essentielle pour obtenir d'autres capitaux (notamment de la part des sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel ou SOFICA), les droits de diffusion représentent une proportion de plus en plus cruciale des recettes du cinéma. A cet égard, le penchant prononcé des chaînes pour les rediffusions est inquiétant, traduisant un apport moindre, et de plus en plus circonscrit, au cinéma vivant.

J.-M. F.

► *Le Cinéma à la télévision*. Coédition du CSA et du CNC. 280 p., 150 F.

Le tribunal de Versailles sanctionne TF 1

Les producteurs de « Mea Culpa » condamnés pour injures

Le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, et les producteurs de l'émission « Mea Culpa », Pascale Breugnot et Bernard Bouthier, ont été condamnés mardi 6 avril à des amendes (50 000 F chacun) et à verser des dommages-intérêts (20 000 F solidairement) à une enseignante de la cité du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines), pour avoir diffusé des propos injurieux tenus à son égard par un élève. La cinquième chambre du tribunal de grande instance de Versailles a aussi ordonné l'effacement du nom de l'enseignante de la bande sonore de l'émission, diffusée le 17 septembre.

Les propos incriminés visaient le principal adjoint du collège Pasteur, situé en lisière du Val-Fourré, et faisaient partie d'un reportage tourné pour les besoins d'un débat de « Mea Culpa » consacré au dialogue *« quasi impossible »* entre enseignants et élèves des établissements du quartier. Les magistrats soulignent que TF 1 n'a *« tenu aucun compte »* d'une demande de l'académie de Versailles qui réclamait, avant la diffusion de l'émission, que fussent masqués par un bip sonore les noms des personnes injuriées.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Soliste de l'Ensemble InterContemporain : 18 h 30 ven. Stravinsky, Carter, Druckman.

CONSERVATOIRE ITALIEN DE PARIS (45-26-46-67). Jérôme Akoka, Jérôme Simon, Jean-Pascal Post : 20 h jeu. Violon, clarinette, Gabriella Torma (piano). Bartok.

DUNOIS (45-84-72-00). Ensemble Aleph : 20 h 30 mar. Kagel.

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et orchestre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Alexandre Stajic (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Domkantorei Schleswig : 20 h 30 jeu. Emmanuel Le Divellec (orgue), Karl Helmut Herrmann (direction). Schein, Bach, Reger, Brahms, Bruch, Kodaly.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Thérèse Hindo : 18 h 30 sam. Chants araméens.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble orchestral de l'Essonne : 21 h mar. Brice Thomas (direction). Mozart, Pergolèse.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonia de chambre de Paris : 20 h 30 ven. Dario Perez (violon, direction). Pachelbel, Mozart, Albinoni, Bach Erik Höberth, Christophe Coin, Patrick Cohen : 20 h 30 sam. Violon, violoncelle, piano. Beethoven, Schubert Ensemble Eurydice : 21 h mar. Ana Raquel Satre (soprano), Matthieu de Laubier (baryton). Galuppi, Telemann, Boccherini, Bach, Bassani, Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Pergolèse : 20 h 30 mer., ven. Marie-Elisabeth Tossut (soprano), Nicole Chaudeau (alto), Sylvie Combal (flûte), Jorge Lozano Corres (direction). Bach, Pergolèse Ensemble orchestral de l'Essonne : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Brice Thomas (direction). Mozart, Pergolèse.

GALERIE CLARA SCREMINI (44-59-89-09). Sonia Wieder Atherton : 20 h ven. Violoncelle. Bach, Ligeti, Dusapin, Léandre.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Corinne Hournau, Anne Caloustian, Claudia Valsi : 22 h 30 mer., ven. Flûte, alto, harpe. Leclair, Jolivet, Debussy Laurence François, Isabel Soccoja, Erika Guiomar : 22 h 30 jeu., sam. Soprano, mezzo-soprano, piano. Berlioz, Fauré, Poulenc, Schumann, Brahms Edwige Bourdy, Erika Guiomar : 22 h 30 lun. Soprano, piano. Poulenc, Debussy, Ginastera Jean-Marc Bonn : 22 h 30 mar.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Karen Huffstodt, Orchestre de l'Opéra de Paris : 20 h ven. Soprano, Myung-Whun Chung (direction). Berg, Mahler.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Carolyn Sebron, Eliza Garth : 20 h lun. Mezzo-so prano, piano. Durante, Pergolèse, Gluck, Fauré, Bizet, Falla, Copland, Work, Johnson, Lloyd.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Montserrat Caballé : 19 h 30 mer. Soprano, Manuel Burgueras (piano). Haendel, Pavini, Puccita, Gounod, Rossini, Granados, Turina, Barbieri, Chapi.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Musiciens du roy : jusqu'au 25 avril 1993. 21 h mer., ven., dim. Marais, Bach, Telemann, Mozart. Ensemble d'archets européen : jusqu'au 30 avril 1993. 21 h jeu., sam., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Haendel, Massenet, Albinoni.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Chœur de Radio-France : 20 h 30 mer. Dominique My (direction). Stockhausen, Henze, Dallapiccola, Jolivet.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre symphonique français : 20 h 30 jeu. Aldo Ciccolini (piano), Laurent Petitgirard (direction). Bacri, Schumann, Britten, Grieg. Christine Schafer, Axel Bauni : 20 h 30 ven. Soprano, piano. Schumann, Brahms, Schubert, R. Strauss Andras Schiff : 20 h 30 mar. Piano. Schubert.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). La Passion selon saint Matthieu : 20 h 30 mer. De Bach. Barbara Schlick (soprano), Alison Browner (mezzo-soprano), Wilfried Jochens, Markus Schafer (ténors), Franz Josef Selig, Peter Lika (basses), Chorus Musicus Köln, Das Neue Orchester, Christoph Spering (direction) Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Julian Rachlin (violon), Vladimir Fedosseev (direction). Sibelius, Tchaïkovski Elisabeth Leonskaja : 11 h dim. Piano. Beethoven, Schubert, Brahms.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Ensemble Cimbora de Budapest : 20 h 30 mer. ; 14 h 30 jeu.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Jill Stacey Gaylord : 16 h sam. ; 20 h 30 dim. Mezzo-soprano, Claude Fondraz (piano). Bach, Mahler, Elgar, Fauré, Carpenter.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Quatuor Prat : 20 h 30 lun. Michel Bourdoncle (piano), Marianne Pousseur (soprano), Thomas Prévost (flûte), Philippe Berrod (clarinette), Judy Chin (harmonium), Mihail Ritter (violon). Zemlinsky, Webern, Schoenberg, Eisler, Strauss.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Solistes de l'Ensemble [illegible] InterContemporain : 18 h 30 ven. Opéra de Mozart. David Rendall, Volker Vogel (ténors), Cynthia Haymon, Anne Constantin, Cyndia Sieden (sopranos), Philippe Duminy (baryton), Erich Knodt, Cornelius Hauptmann (basses), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy De Groat (chorégraphie).

CONSERVATOIRE ITALIEN DE PARIS (45-26-46-67). Jérôme Akoka, Jérôme Simon, Jean-Pascal Post : 20 h jeu. Violon, clarinette, Gabriella Torma (piano). Bartok.

DUNOIS (45-84-72-00). Ensemble Aleph : 20 h 30 mar. Kagel.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Debra Sostrin, Rebecca Tepfer, Geoffrey Friedley : 18 h dim. Soprano, mezzo-soprano, ténor, Charles Whitfield (baryton), E. Schlesinger, L. Grynzpan (piano), F. Gramann (orgue). Bach, Schubert, Brahms. Entrée libre.

EGLISE SAINT-MERRI (42-71-93-93). Sylvie Bertho : 16 h dim. Soprano. Ravel, Poulenc, Debussy. Entrée libre Ensemble Musique Envie : 21 h sam. Pillois, Veysseyre, Koechlin, Connesson, Malmasson. Entrée libre.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN. La Camerata de Paris : 15 h 30 dim. N. Maison (soprano). Vivaldi, Haendel, Purcell. Entrée libre.

Périphérie

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRE (46-40-77-61). Lorenzo Cipriani : 21 h ven. Clavecin. Telemann, Hauser, Haendel, Bach.

RAMBOUILLET. BERGERIE NATIONALE (30-59-24-57). Quatuor Ludwig, Gery Moutier : 20 h 30 dim. Piano. Ravel, Brahms. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet Walter Trampler, Pierre-Henri Xuereb : 20 h 30 lun. Alto. Haendel, Schulhoff, Beethoven, Bach. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet Gery Moutier : 20 h 30 sam. Piano. Beethoven, Liszt. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet.

RAMBOUILLET. THÉATRE DU NICKELODÉON (30-41-82-77). Philippe Muller, Harmon Lewis : 20 h 30 mar. Violoncelle, piano. Bach, Boccherini, Fauré, Chostakovitch. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. William Christie, Christophe Rousset : 17 h 30 sam. Clavecin. Couperin [illegible]

> Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Flûte enchantée : jusqu'au 27 avril 1993. 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de Mozart. David Rendall, Volker Vogel (ténors), Cynthia Haymon, Anne Constantin, Cyndia Sieden (sopranos), Philippe Duminy (baryton), Erich Knodt, Cornelius Hauptmann (basses), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy De Groat (chorégraphie) Manon Lescaut : jusqu'au 26 avril 1993. 19 h 30 jeu., lun. Opéra de Puccini. Miriam Gauci (soprano), Jeffrey Black (baryton), Vasile Moldoveanu (ténor), Jules Bastin (basse), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, Richard Buckley (direction), Robert Carsen (mise en scène).

LA SEDIRA (43-79-69-57). Monna Vanna : jusqu'au 27 avril 1993. 20 h 30 lun. Opéra de Février. Chantal Loew (soprano), Christophe Ramon (ténor), Jean-Philippe Marlière (baryton), Tatjana Verdonik (récitante), Isabelle Aboulker, Philippe Tonnerre (piano), Urszula Mikos (mise en scène).

LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le Voyageur de l'hiver : jusqu'au 20 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. D'Ali Ihsan Kaleci. Avec Géraud Andrieux, Jean-David Bashung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Fraid Agler (violon), Andréa Cohen, Igor Lavroff (piano), Olivier Perrin (violoncelle), Ali Ihsan Kaleci (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et Une Nuits : jusqu'au 28 avril 1993. 14 h mer., jeu., sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Toni Gama et Annie Gallois.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Jean-Marc Padovani Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; J.-M. Edelin, Alain Jean-Marie, F. Mechiali : 22 h 30 dim. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Pat Metheny : 20 h 30 lun., mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 avril 1993. 22 h 30 mer. ; Donn'lüi Tonton : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Rido Bayonne : 22 h 30 dim. ; Black Pyramide : 22 h 30 lun. ; Sergio Cruz Trio : 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Yabby You, Dennis, Alcapone, Mad Professor : 19 h sam. Earl Sixteen.

BAZAR CAFÉ (45-26-34-81). Philippe Ponthié Group : 19 h 30 mer. ; Jean-Pierre Prevotat et ses amis : 19 h 30 jeu., ven., sam. ; Dixie Stompers : 19 h 30 lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Georges McIntosh, Carlos Werneck, Thierry Arpino : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Chant, basse, batterie, Celia Regiani (piano) ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Jean-Lou Longnon Quintet : 22 h 45 lun., mar.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Blue Jean Society : jusqu'au 26 avril 1993. 20 h dim., lun.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Bleu Virgule : 16 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Slide : 22 h 30 mer., jeu. ; Manhattan Project : jusqu'au 25 avril 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Joy Kallen : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Wild Bill Davis : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Wani Jazz Quintet : 21 h 30 lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Ramiro Naka : jusqu'au 21 avril 1993. 20 h mer. ; Mandinga : jusqu'au 29 avril 1993. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol et la Maafia : jusqu'au 25 mai 1993. 20 h mar.

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). Arrested Development : 20 h mer., jeu. ; DAS EFX, Redman : 20 h mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Mike's Night : 0 h mer. ; Leila & the Dominos : 0 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Nomade in France : 0 h mer. ; Fly Tox : 0 h jeu. ; Dixie Stompers : 0 h ven., sam. ; Indiana : 0 h dim. ; Scratch'n'Sniff : 0 h lun. ; Nathanson : 0 h mar.

LA FOLIE EN TÊTE (45-80-65-99). Music Image Trio : 21 h ven., sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Paula Moore : 22 h 30 jeu. ; Blues Burger : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Marc Bozonet Show : 22 h 30 lun. ; Cokeraie : 22 h 30 mar.

GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 16 avril 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Saxomania : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim. ; J. J. Victoria : jusqu'au 5 mai 1993. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Alcotest Blues Band : 22 h 30 mer. ; Dan Saint Marseille, Larry Gillespie Quintet : 22 h 30 jeu. ; Gene Mighty Flea Conners & Mega Swing Quartet : 22 h 30 ven. ; Blues et des poussières ; 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Stéphane Guérault Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Roxanne Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Philippe de Preissac : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge et Nivo Rahcerson : 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Coquines : 20 h 30 mer., jeu. ; Teef Witers : 23 h ven. ; Bangkok Paddock : 23 h sam. ; Vercoquin : 20 h 30 lun.

NEW MORNING (45-23-51-41). James Blood Ulmer, Jamaaladeen Tacuma : 21 h mer. Guitare, basse, Ronald Shannon Jackson (batterie) ; John Juke Logan : 21 h jeu. ; Allan Holdsworth : 21 h ven. ; Kahil El Zabar, Lester Bowie : 21 h mar. ; Helen Merrill, Gordon Beck, Tom Harrel : 21 h sam. Chant, piano, trompette.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Night Blues : 21 h mer., jeu. ; Manu le Prince : 21 h ven., sam.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Louis Winsberg Quartet : 22 h mar. Concert précédé par le spectacle Plein soleil de la Compagnie l'Esquisse.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Quartet Jazz Caraïbes : 22 h 30 jeu. ; Tricia Lee : 22 h 30 ven. ; Janis da Rosa : 22 h 30 sam.

L'ORÉE DU BOIS. Pon Pon et Zabé : 20 h sam. Soirée Bikoutsi.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Eric Lareine : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Jorma Kaukonen & Mike Falzarano : 19 h ven. ; Afghan Whigs : 19 h lun. ; DC Basehead : 22 h lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). David Dexter D : 21 h 30 mer., jeu. ; Jean-Louis Bompoint : 21 h 30 ven. ; What's up Doc : 21 h 30 sam. ; Michel Legrand, Phil Woods : 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Maastricht Limited : 21 h 30 mer. ; Fedgety Feet : 21 h 30 jeu. ; Le Paris Washboard : 21 h 30 ven. ; Orphéon Celesta : 21 h 30 sam. ; The Old Timers : 21 h 30 lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Dan Saint Marseille : 22 h 45 mer. Saxophone, Larry Gillespie (trompette), Patrick Villanueva (piano), John Silverman (contrebasse), Ted Hawke (batterie) ; Michel Graillier : 22 h 45 jeu., ven., sam. Piano, Alby Cullaz (contrebasse), Simon Goubert (batterie) ; Barney Wilen Trio : 22 h 45 mar.

REX CLUB (45-08-93-89). Cell : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Vercoquin : 23 h ven. Soirée Planète rock ; Eddy Harris Funk Project : 23 h dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Teca Calazans : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Risky Blues : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Stéphane Guérault Dixieland Jubilee : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Stéphane Persiani Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Mimi Lorenzini Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 19 avril 1993. 22 h 30 lun.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (40-26-28-58). Roberto Lugones : jusqu'au 24 avril 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Krapou & Sammy : 22 h mer. ; Widow Maker : 22 h jeu. ; Marquee Club : 22 h ven. ; Bâton rouge : 22 h sam. ; Général Brutus & Giap : 22 h mar. ; Pick-up : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Billy Harper Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Lynyrd Skynyrd : 20 h jeu.

Périphérie

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Coumba Sidibe : 20 h 30 sam.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). In Situ : 21 h mer., jeu. ; Bojan Zulfikarpasic Quartet : 21 h ven. ; Marc Peronne Quintet ; 21 h sam.

RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-05). Alis Pallas : 21 h sam.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Romane : 22 h jeu. ; Carole Sergent : 22 h mar.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Fatiha Berezak : 15 h 30 dim. ; François Petitpas : 20 h 30 lun.

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Mamies de la salle de garde : 23 h 30 ven., sam. ; 20 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Brigitte Fontaine : 20 h 30 mer. Jacques Higelin (mise en scène).

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Paris accords et à cris : jusqu'au 30 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

CAFÉ DE LA DANSE. Jacques Haurogné : 20 h mer., jeu., ven., sam.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Laurent Voulzy : 20 h mer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE. Chippendales : jusqu'au 24 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Arlette Mirapeu : 20 h 30 jeu., ven., sam.

LA FOLIE EN TÊTE (45-80-65-99). Théophile Minuit : 21 h jeu.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61). Histoire d'en chanter : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Avec Jean-Jacques Boulet, Elisa Perrot, Brigitte Belle (mise en scène).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Catherine Lara : jusqu'au 22 mai 1993. 20 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. La Romantique. Lydie Callier (mise en scène).

OLYMPIA (47-42-25-49). Maurane : 20 h 30 mer., jeu. ; Nilda Fernandez : 20 h 30 mar.

PALAIS DES CONGRÈS. Aït Menguellet : 15 h dim.

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Holiday on Ice : 15 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 14 h 15, 17 h 30, 21 h sam. ; 14 h 15, 17 h 30 dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Voleurs de poules : 21 h lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Claire : jusqu'au 28 avril 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. ; Antonio Testa : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Malène : jusqu'au 18 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonneda : 21 h dim.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Florence Leo : jusqu'au 25 avril 1993. 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). William Schotte et Cie : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. [illegible]

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Compagnie l'Esquisse : 20 h 30 jeu., sam. ; 16 h dim. Du doute et de la certitude, Raffaella Giordano (chor.) ; Virelay, Roxane Huilmand (chor.).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Danseurs de l'Opéra de Paris : 20 h 30 dim. Cendrillon, J. Strauss (musique) ; la Sylphide, Auguste Bournonville ; Tchaïkovski pas de deux, George Balanchine (chor.) ; Adagietto, Mahler (musique) ; Don Quichotte, Marius Petipa (chor.) ; Notre-Dame de Paris, Roland Petit (chor.). Soirée enfance et partage.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Compagnie l'Esquisse : 20 h 30 mar. Plein Soleil, Joëlle Bouvier, Régis Obadia (chor.). Spectacle suivi de courts métrages et d'un concert de Louis Winsberg.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Carolyn Carlson : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Commedia, Carolyn Carlson (chor.) Claude Brumachon : 18 h ven., sam. Lame de fond, Claude Brumachon (chor.).

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Le Pongsan t'alchum : 20 h 30 ven., sam. ; 17 h dim. Théâtre dansé et masqué de Corée.

MUSIQUES DU MONDE

DÉJAZET (42-74-20-50). A Filletta : 20 h 30 lun., mar. Polyphonies corses.

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-38). Madjid Kiani : 21 h ven. Santur.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 AVRIL

« Saint-Pétersbourg vu par ses architectes », 15 heures, Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

« Les Invalides : la crypte des gouverneurs (interdite au public) au tombeau de Napoléon », 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

« Passages marchands et commerce dans le quartier chinois », 11 heures, métro Porte-de-Clichy, côté pair boulevard Masséna (Approche de l'art).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Henri Gervex au Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (D. Bouchard).

« Cycle Montmartre : jardins et ateliers cachés de Blanche à Pigalle », 11 h 15 et 15 h 30, métro Blanche (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les poètes et la poésie au Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les romantiques et le romantisme au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Salons, chapelle et amphithéâtre de la Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (C. Merle).

« L'histoire du Paris souterrain racontée dans les catacombes » (lampes de poche), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

« Les passages couverts du Sentier, où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

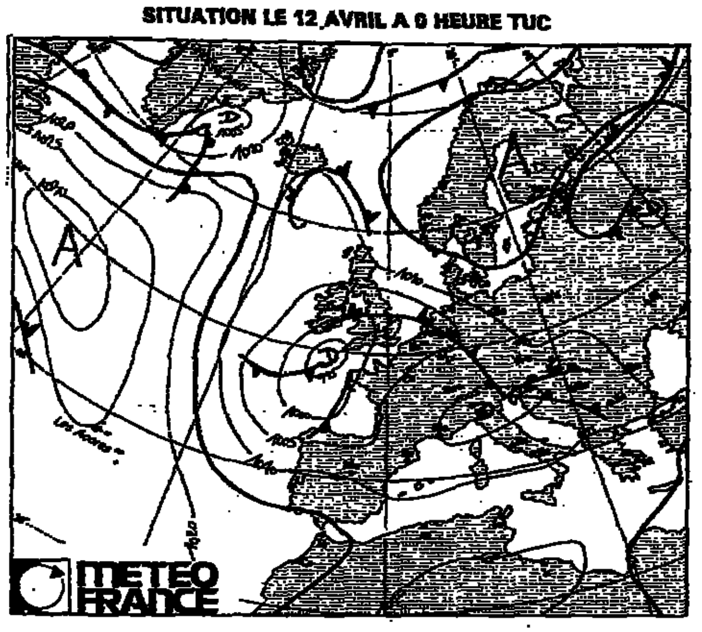
« L'île de la Cité naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le printemps des génies », 14 h 30, Bibliothèque nationale dans le hall (D. Fleuriot).

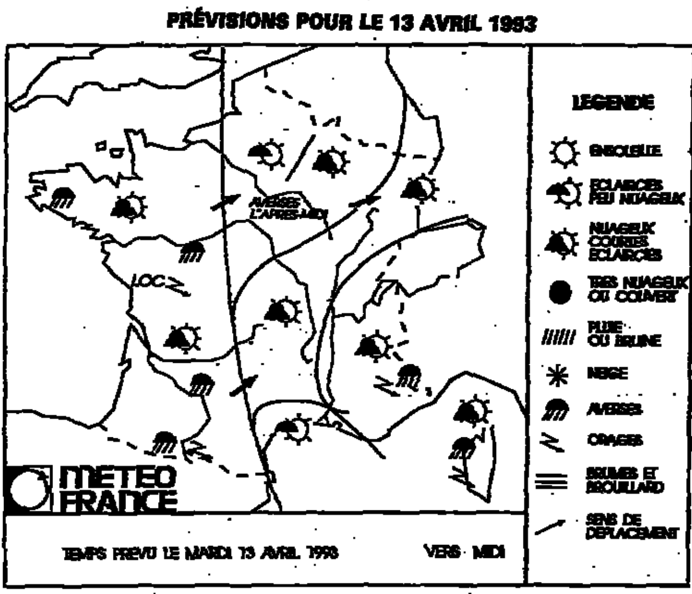
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL 1993



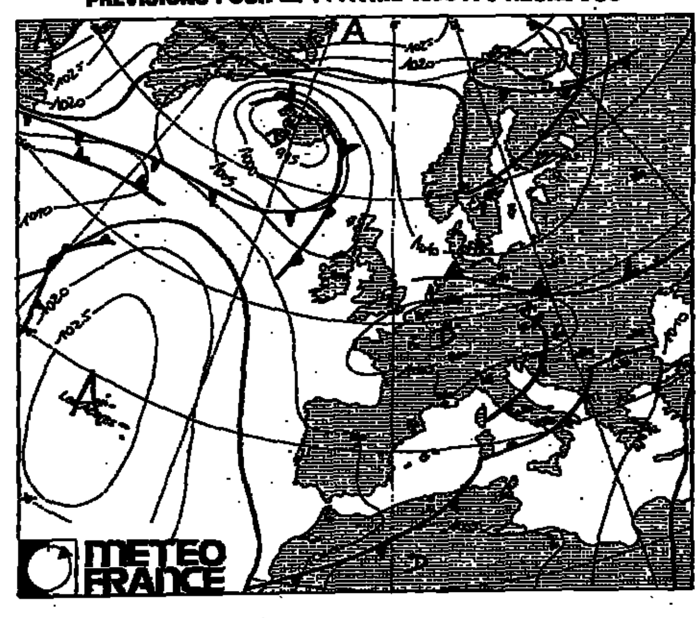
Mardi : éclaircies au nord-est, averses au sud. – Le matin, le ciel sera très nuageux du Nord-Pas-de-Calais à la Franche-Comté. Au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon., il y aura de belles éclaircies, mais les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures sur la Bretagne.. Au sud de cet axe, de l'Aquitaine aux Alpes et à la Corse, les nuages seront abondants, avec des ondées orageuses sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

L'après-midi, au nord d'une ligne Le Havre-Lyon, les éclaircies seront belles, avec parfois des averses en soirée. Des Alpes à la Corse, les nuages seront nombreux avec des orages isolés. Le soleil sera de retour en Languedoc-Roussillon. Sur la moitié ouest du pays, le temps sera très nuageux avec des averses éparses. Les Pyrénées resteront sous les nuages, avec parfois des orages en soirée.

Les températures resteront fraîches au lever du jour, avec 3 à 6 degrés au nord et 6 à 8 degrés au sud.

Les températures maximales iront de 12 à 14 degrés au nord et de 14 à 17 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-4-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-4-1993 à 18 heures TUC et le 12-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	8	D
BIARRITZ	14	8	N
BORDEAUX	13	5	C
BOURGES	14	2	D
BREST	12	5	A
CAEN	12	3	N
CHERBOURG	11	2	C
CLERMONT-FER.	12	1	D
DIJON	13	5	C
GRENOBLE	17	5	N
LILLE	14	2	D
LIMOGES	11	3	N
LYON	15	5	D
MARSEILLE	16	6	B
NANCY	14	7	C
NANTES	14	5	P
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	14	5	N
PAU	13	6	C
PERPIGNAN	15	4	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D
RENNES	16	6	C
ST-ETIENNE	12	3	D
STRASBOURG	15	7	C
TOULOUSE	14	4	N
TOURS	15	3	N
ÉTRANGER			
ALGER	22	10	N
AMSTERDAM	11	7	C
ATHÈNES	17	10	N
BANGKOK	37	25	C
BARCELONE	20	6	D
BELGRADE	11	5	B
BERLIN	9	–1	D
BRUXELLES	15	5	N
COPENHAGUE	7	–1	D
DAKAR	29	22	D
GENÈVE	14	3	C
ISTANBUL	16	11	N
JÉRUSALEM	15	2	D
LE CAIRE	28	11	D
LISBONNE	17	10	N
LONDRES	13	4	D
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	13	4	N
MADRID	16	6	C
MARRAKECH	27	10	D
MEXICO	26	12	D
MILAN	14	5	B
MONTRÉAL	7	2	C
MOSCOU	2	–1	*
NAIROBI	26	14	–
NEW-DELHI	33	22	C
NEW-YORK	16	8	N
PALMA	21	10	C
PÉKIN	15	4	N
RIO-DE-JANEIRO	26	21	–
ROME	18	10	N
ROYAL OBSER.	24	19	–
SÉVILLE	21	13	N
SINGAPOUR	32	22	C
STOCKHOLM	7	–5	D
SYDNEY	24	15	D
TOKYO	13	6	C
TUNIS	27	13	N
VARSOVIE	6	–2	D
VENISE	11	8	C
VIENNE	6	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Coups d'épingle

A quoi se reconnaît un impertinent, un vrai ? D'abord peut-être à l'incapacité de résister à la tentation de mordiller la main qui le nourrit. Pour un animateur de télévision, se moquer des faibles, des concurrents aux jeux, des adolescents au bout du fil, est l'exercice le plus facile qui soit ; et payant, de surcroît, en audience . «Bébête-showiser» les hommes politiques est aujourd'hui devenu moins risqué encore. Ne parlons même pas de l'exercice qui consiste à faire des chanteurs et comédiens en tournée de promotion de commodes têtes de turc.

Funambule sans filet, le véritable impertinent prend au contraire plaisir à flirter avec la massue de la censure. Chatouiller son propre directeur des programmes, sa propre entreprise, son patron, aux endroits que l'on sait douloureux, ridiculiser les annonceurs qui font vivre toute la maison : voilà le jeu dangereux qui seul le stimule. Jeu dangereux, oui, car la vérité, la vraie, sans faux-semblants, sans truquages, est un couteau redoutablement effilé. Que la main tremble, de rire ou de colère, et gare !

Le recensement de tous les impertinents de la télé, auquel se livrait Culture Pub, sur M 6, permettait aisément de faire le tri : dans l'océan des galéjades et des grossièretés, les audacieux authentiques sont bien rares. Ils se reconnaissent en général à ce qu'après un passage plus ou moins prolongé, ils n'ont plus droit de cité à la télévision. Indésirables, aujourd'hui, Michel Polac, ou son digne descendant Pierre Carles, le jeune incontrôlable qui démasqua la supercherie de la fausse interview de Fidel Castro par PPDA.

Au rang de ceux dont on a le sentiment qu'ils ne reculent devant rien, restent aujourd'hui les Guignols de Canal Plus, toujours eux. Impression trompeuse, d'ailleurs : leurs paroliers racontèrent qu'ils s'étaient tout de même vu prier, par leur directeur des programmes, de mettre une sourdine à leurs attaques contre TF 1, dont ils qualifiaient un soir sur deux l'immeuble de « boîte à cons ». Pour se venger de cette censure, ils s'en prirent d'ailleurs immédiatement à une émission de leur propre chaîne, Télé-Dimanche, qui porte sur les maisons concurrentes – et notamment sur TF 1 – un regard nettement moins acide que le leur. Savoir si ces centaines de coups d'épingle finissent par porter, ou si au total la satire de la société du sepctacle nourrit, entretient et renforce cette société du spectacle, est une vaste question à laquelle on cherche encore la réponse

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. **Signification des symboles :** ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 avril

TF 1

20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.40 Magazine : Combien ça coûte ? Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Isabelle Quenin. Invité : Jacques Weber.
23.50 Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Europe : Le résumé de la course ; L'analyse d'Alain Prost ; Les réactions des pilotes.
0.25 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Julie de Carneilhan. De Christopher Frank, d'après le roman de Colette.
22.25 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. La loi de la jungle. Invité : Jean-François Kahn.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Topaze. ■ Film français de Marcel Pagnol (1950).
23.10 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Tout le cinéma. Présenté par Henry Chapier. L'image de la femme dans le cinéma. La tentation misogyne. Invités : Charlotte Rampling, Nina Companeez, Leila Shenna, Claude Chabrol.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Affût. ■■ Film français de Yannick Bellon (1992).
22.15 Documentaire : La Rochefoucauld, une famille millénaire. De Marianne Lamour.
23.05 Flash d'informations.
23.15 Le Journal du cinéma.
23.20 Cinéma : Amelia Lopez O'Neill. ■ Film franco-hispano-suisse de Valeria Sarmiento (1990).
0.50 Cinéma : Dien Bien Phu. ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1991).

ARTE

20.40 Cinéma : Le Chant des sirènes. ■ Film canadien de Patricia Rozema (1987).
22.00 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Arthur Miller/Marilyn Monroe.
22.05 Cinéma : Le Rendez-vous des quais. ■ Film français de Paul Carpita (1953).
23.20 Cinéma : La Chute de la maison Usher. ■■ Film français de Jean Epstein (1928).
0.25 Cinéma d'animation : Snark. Le Disc-jockey, de Jiri Barta ; Correspondance, de Jean-Louis Bompoint (15 min).

M 6

20.45 Cinéma : Dans la chaleur de la nuit. ■ Film américain de Norman Jewison (1967).
22.40 Cinéma : Ils sont grands ces petits. ■ Film français de Joël Santoni (1979).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6. Elvin Jones.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les deux morts de Staline. 2. 24 février 1956, la déstalinisation (2e partie).
21.30 Dramatique. Herbe d'hiver, neige d'été, d'après Oscar-Vladislas de Lubicz-Milosz.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Henri Alekan (Des lumières et des ombres ; Un film de Jean Cocteau – la Belle et la Bête).
0.50 Musique : Coda. Jimmy Giuffre, au bord du silence (jusqu'au 16 avril).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Budapest) : La Grande Pâque russe, ouverture, de Rimski-Korsakov ; Rhapsodie pour violon et orchestre nº 1, de Bartok ; Missa in diebus tribulationis, de Lajtha, par le Chœur et l'Orchestre de l'Académie supérieure de musique du roi Saint-Etienne, dir. Kalman Zaborszky ; sol. : Denes Kovacs, violon.
23.09 Feuilleton : Maldoror. De Pierre Henry.
23.19 Ainsi la nuit. Par Roubina Saidkhanian. Quatuor à cordes en ré bémol majeur op. 15, de Dohnanyi ; Intermezzi pour piano op. 4, de Schumann.
0.33 L'Heure bleue. L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud.

Mardi 13 avril

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : La Cité de la violence. □ Film italo-français de Sergio Sollima (1970).
22.35 Magazine : Durand la nuit. Présenté par Guillaume Durand.
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les trente ans de chansons d'Alice Dona.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.20 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Short Circuit. □ Film américain de John Badham (1986).
22.30 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Ils m'ont sali mon honneur. Reportages : L'Honneur perdu d'un éducateur ; L'Eternel Combat de Mis et Thiennot ; L'Exclusion d'un vétéran d'Afghanistan.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.00 Feuilleton : Dynastie.
15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invités : Françoise Xenakis, Calvin Russel.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Julien Clerc.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Souvenirs sur l'Affaire*, de Léon Blum.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (dernier épisode).
21.35 ► Documentaire : Planète chaude. Jésuites, les légions du pape noir. 1. Les missionnaires, de Christophe Barreyre et Guy Saguez.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Sport : Basket-ball. Final Four à Athènes : Limoges-Real de Madrid.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Troubles. ■■ Film américain de Wolfgang Petersen (1990).
17.35 Documentaire : Les Chimpanzés racontés par Jane Goodall. De Karen Goodman et Kirk Simon.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Jordi Savall.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Allô ! Maman, c'est encore moi. □ Film américain d'Amy Heckerling (1990).
21.50 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Ma vie est un enfer. □ Film français de Josiane Balasko (1991).
23.40 Cinéma : Linguini Incident. ■ Film américain de Richard Shepard (1990).(v.o.).
1.25 Cinéma : Le Cabinet du docteur Ramirez. ■ Film germano-américano-français de Peter Sellars (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam.
17.50 Documentaire : Cinéma, de notre temps. Pasolini l'enragé, de Jean-François Fieschi (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Gianfranco Ferré/Gae Aulenti.
19.30 Documentaire : Dans la forêt de Katyn. D'Andrzej Wajda et Marcel Lozinski.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : L'Insistance du regard. Soirée proposée par Dietmar Schings.
20.41 Documentaire : L'Insistance du regard. De Manfred Blank (v.o.).
20.55 Cinéma : Amerika, rapports de classes. ■ Film franco-allemand de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (1983).
22.55 Documentaire : L'Insistance du regard. De Manfred Blank (v.o.).
23.10 Documentaire : Trop tôt, trop tard. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Les Innocents.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Le Joker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : L'Eté des victoires. De Kevin Sullivan.
22.35 Série : Mission impossible. Opération cœur.
23.30 Documentaire : Le Cinéma érotique. D'André Halimi.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Musique : Flashback. Spécial music-hall.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Le diabète.
21.30 Débat. Les femmes bosniaques dans la guerre (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Aborigènes de la mer Tiwi, way of life. 1. Nous, le peuple.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 août 1992 lors du Festival Tibor Varga) : Sonate pour piano et alto en si bémol majeur op. 36, de Vieuxtemps ; Duo pour alto et piano en un mouvement, de Yun ; Senecio pour alto solo en un mouvement, Es ist genug variations pour alto et piano, de Denisov ; Sonate pour piano et alto nº 2 en mi bémol majeur op. 102 nº 2, de Brahms, par Nobuko Imai, alto, Friedrich-Wilhelm Schnurr, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Hommage à Albert Huberty, José de Trevi et André Pernet. La Samaritaine, d'Ollone.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Sonate pour cor et piano en mi majeur, de Krufft ; Quatuor à cordes nº 13 en la mineur op. 29 D 804, de Schubert ; Prélude, thème et variations pour cor et piano en mi majeur, de Rossini.
0.33 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles.

Dans son message pascal

Jean-Paul II a appelé les « responsables des nations » à mettre fin à la guerre en Bosnie

La fête de Pâques a été célébrée, dimanche 11 avril, par tout le monde chrétien (hormis les orthodoxes en raison du décalage de calendrier). Au Vatican, les événements de l'ex-Yougoslavie, notamment les sanglants affrontements en Bosnie, ont été au centre de la veillée pascale présidée dans la basilique Saint-Pierre par le pape dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11.

Au cours de cette cérémonie, Jean-Paul II a baptisé deux jeunes Bosniaques originaires de Banja Luka. Il a allumé le cierge pascal *« en signe de solidarité renouvelée avec les populations des Balkans durement éprouvées par la violence »*.

Le lendemain matin, devant la place Saint-Pierre remplie de plusieurs dizaines de milliers de pèlerins, le pape a envoyé son message au monde entier, retransmis par la télévision dans soixante pays. C'est un appel pressant à la paix en Bosnie-Herzégovine adressé aux responsables politiques.

C'est *« le cœur déchiré »*, que Jean-Paul II a lancé un appel pressant aux *« responsables des nations »* pour qu'ils mettent un terme à la guerre en Bosnie-Herzégovine et à ses *« insupportables cruautés »*. *« Que le message de Pâques,* a affirmé le pape, *résonne puissamment, surtout là où la violence, l'angoisse et la désespérance écrasent encore des personnes et des familles, des peuples et des nations ! »*

« Je pense particulièrement, dit Jean-Paul II, *à ces pays d'Afrique, qui se sentent lésés dans leurs désirs de paix, comme l'Angola, le Rwanda et la Somalie, ou à ceux qui, à travers de multiples difficultés, cheminent vers la démocratie et la concorde, comme le Togo et le Zaïre. » « Et comment se taire aujourd'hui, jour de paix,* a-t-il ajouté, *devant les luttes fratricides qui ensanglantent la région du Caucase, devant ce drame atroce qui se perpétue impitoyablement en Bosnie-Herzégovine ? Qui pourra dire : je ne le savais pas ? Personne ne peut se dire étranger à ces événements tragiques, qui humilient l'Europe et portent préjudice à la paix future. »*

« On viole la dignité de l'homme »

« Responsables des nations, hommes de bonne volonté, poursuit le pape, *je m'adresse encore une fois à chacun de vous : arrêtez la guerre ! Mettez fin, je vous en supplie, aux insupportables cruautés par lesquelles on viole la dignité de l'homme et on offense Dieu. »*

Jean-Paul II a invité les chrétiens du monde entier à agir avec courage et dévouement *« là où il y a la pauvreté, la faim et l'injustice, là où on attente à la vie, de sa naissance à son terme naturel, là où elle est dépréciée et méprisée »*. Pour lui, les chrétiens sont appelés à se consacrer *« à la tâche rude et urgente de rénover la société, en travaillant avec confiance et dans la concorde, pour donner au chemin de l'histoire la marque lumineuse de l'Evangile »*.

Le pape a adressé ensuite ses vœux de joyeuse Pâques en cinquante-cinq langues, du chinois à l'hébreu, du croate au serbe. En italien, il a souhaité que *« les nuages menaçants »* sur le ciel de la péninsule *« puissent être au plus tôt éloignés grâce à l'engagement et la concorde de son peuple »*.

Le sauvetage du fabricant de voitures miniatures

Les tortues Ninja au secours de Majorette

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a choisi, vendredi 9 avril, l'offre de reprise présentée par l'entreprise parisienne Idéal loisirs, de Bernard Farkas, pour sauver le fabricant lyonnais de voitures miniatures Majorette. En pertes, endettée à hauteur de 600 millions de francs (l'équivalent de son chiffre d'affaires annuel), la société fondée par Emile Véron avait été placée en redressement judiciaire à la fin de 1992 (*le Monde* du 27 novembre 1992). L'offre de reprise de M. Farkas comprend le maintien de 493 contrats de travail en France, sur un total de 700 pour la société-mère et différentes filiales (Solido, Majorette distribution, Majorette publicité).

A ce titre, elle est jugée décevante par le personnel de la filiale Majorette production, qui s'était prononcé majoritairement, jeudi 8 avril, en faveur du projet de reprise émanant du groupe Thirion prévoyant une centaine de suppressions d'emplois en moins. Selon Mᵉ Bruno Sapin, administrateur judiciaire, Idéal loisirs a offert de meilleures garanties pour le règlement, sur trois ans, des actifs estimés à 83 millions de francs (hors immobilier). Un apport de 20 millions d'argent frais est prévu et le plan social sera abondé de 3 millions de francs. L'offre comprend la reprise d'intérêts dans des unités de production au Portugal, au Brésil et en Thaïlande, où sera développée la fabrication de petits modèles. Le tribunal de Lyon avait également reçu des propositions de France Cartes et de Lübeck Investissements.

La société Idéal loisirs est éditeur et négociant de jouets. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 750 millions de francs, en 1992, avec 270 salariés, mais sans usines. M. Farkas compte dans son actionnariat une participation de l'industriel taïwanais Playmates, créateur des célèbres tortues Ninja, dont Idéal loisirs exploite la renommée en France. Avec le rachat de Majorette, « numéro deux » français du jouet, Idéal loisirs renforce son *leadership* sur la profession dans notre pays.

Depuis quelques semaines, l'opinion lyonnaise était fort inquiète de voir disparaître complètement Majorette, qui contribua à ranimer le marché financier, en 1977, en accédant directement à la cote officielle. Voilà six mois, on indiquait que la société de M. Véron ne compterait bientôt plus qu'une centaine de salariés en France, pour les fonctions administratives et commerciales.

GÉRARD BUÉTAS

Selon la Commission nationale de l'informatique et des libertés

Le contrôle des assurés sociaux étrangers par les renseignements généraux n'est pas légal

Le projet des policiers des renseignements généraux visant à contrôler la situation des étrangers dans les fichiers des caisses d'assurance-maladie de la région parisienne (*le Monde* des 31 mars et 1ᵉʳ avril) n'est pas conforme aux dispositions de la loi informatique et libertés de 1978. Dans une réponse adressée le 6 avril à Gilles Johanet, directeur de la caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Jacques Fauvet, président de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), précise, en effet, que les services de police *« ne paraissent pas pouvoir (...) être considérés comme tiers autorisés à consulter les fichiers »* au sens de la loi de 1978 qui empêche la communication des informations à des tiers non autorisés.

Cette appréciation est valable s'il s'agit de procéder à un balayage général de ces fichiers, comme les renseignements généraux en avaient le projet dans le cadre d'une simple enquête préliminaire. En revanche, les officiers de police judiciaire agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction pourraient avoir accès au fichier *« à la condition que la communication soit sollicitée de manière ponctuelle et motivée et que les informations transmises ne portent que sur des personnes précisément désignées »*.

Recherche d'infractions

M. Fauvet observe en premier lieu que *« la recherche d'infractions relève de la police judiciaire et ne peut être opérée, en l'absence de tout indice apparent d'infraction, que sous la forme d'une enquête préliminaire »*. Or, le code de procédure pénale soumet les saisies de pièces à conviction à l'assentiment de la personne chez laquelle l'opération a lieu, en l'occurrence les directeurs des caisses primaires d'assurance-maladie. *« Tout responsable de traitement,* écrit M. Fauvet, *engagerait ses responsabilités civile et pénale s'il consentait à la communication de renseignements issus du fichier des personnes sur lesquelles des données nominatives ont été recueillies, ou, à plus forte raison, s'il acceptait une consultation générale de celui-ci. »*

Le président de la CNIL précise que l'opération projetée par les RG conduirait en outre à demander au maître du fichier une utilisation non prévue initialement, et donc illégale. *« Opérer une sélection sur tel ou tel critère afin de fournir (...) une liste d'assurés reviendrait à conférer au traitement une fonctionnalité n'entrant pas dans le cadre de son utilisation déclarée, à savoir l'automatisation de la liquidation des prestations »*, précise M. Fauvet, dont l'appréciation doit être communiquée, le 13 avril, aux administrateurs de la CNAM.

Ph. Be. et É. In.

Seule région à être dirigée par le PS

Difficile cohabitation en Limousin

LIMOGES

de notre correspondant

Comment la seule région de France à être « gouvernée » à gauche, le Limousin, va-t-elle vivre la nouvelle donne nationale et organiser ses rapports avec le gouvernement ? La question a été posée, vendredi 9 avril, après que Raymond-Max Aubert, ancien chargé de mission auprès du maire de Paris et « tombeur » de François Hollande en Corrèze, ent souligné le contraste entre un conseil régional dominé par le PS et une représentation parlementaire devenue massivement RPR, avec huit députés sur neuf.

Le nouveau député de la Corrèze a formulé trois exigences : *« Que nous soyons précisément et constamment informés de l'état des réflexions de l'exécutif ; que vous* [la majorité de gauche] *preniez en compte nos suggestions ; que nous soyons associés à toutes vos négociations avec l'Etat »*. Faute de quoi, a-t-il ajouté, *« le dialogue sera approfondi avec le gouvernement sans vous et en dehors de vous. »*

Le président du conseil régional, Robert Savy, a aussitôt relevé le gant : *« Il n'y a dans nos travaux aucun mystère,* a-t-il affirmé, *l'opposition a déjà depuis longtemps accès à tous les dossiers et à tous les travaux. »* Il a rappelé que *« la majorité régionale était élue et légitime jusqu'en 1998 »* et que la volonté affichée de la droite de *« passer par-dessus la tête d'une institution »* lui semblait *« préoccupante »*. *« Je sais bien que c'est difficile,* a-t-il conclu, *mais admettez qu'il puisse exister des pouvoirs que vous ne contrôlez pas. »*

GEORGES CHATAIN

EN BREF

□ **M. Clément promet une « décision rapide » sur la réforme du mode de scrutin pour les élections européennes.** – Le ministre des relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément, a affirmé, dimanche 11 avril sur Radio Shalom que *« pour les prochaines élections européennes* [en 1994], *le gouvernement n'exclut pas un changement du mode de scrutin, qui régionaliserait l'élection ». « Cette décision sera prise très rapidement »,* a-t-il précisé.

□ **M. Emmanuelli invite le PS à « attaquer franchement sur le plan social ».** – Henri Emmanuelli, ancien président de l'Assemblée nationale, a estimé dimanche 11 avril au Forum *RMC-l'Express* que le PS pourrait *« reprendre dix points dans l'électorat à condition d'attaquer franchement sur le plan social (...) et de faire comprendre aux Français que le chômage n'est pas une fatalité incontournable, mais que pour le combattre il faut payer un prix »*, qui est *« le prix d'une action publique »*.

□ **Jean-Louis Borloo souhaite un simple « groupe technique » pour les députés non inscrits.** – Réagissant dans un communiqué – publié samedi 10 avril, à l'initiative de Jean Royer, député d'Indre-et-Loire, et de Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne – visant à constituer un *« groupe des indépendants »* à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 11-12 avril), Jean-Louis Borloo, député du Nord, maire de Valenciennes, a déclaré qu'il n'entendait pas participer *« à la énième manœuvre politicienne d'un ancien ministre en mal de promotion »*. Le député du Nord souhaite la constitution d'un simple *« groupe technique »*, afin que les non-inscrits disposent, comme les autres députés, des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mandat.

□ **Ouverture d'une information judiciaire après un décès au commissariat d'Arcachon.** – Le procureur de la République de Bordeaux a ouvert, samedi 10 avril, une information judiciaire contre X pour recherche des causes de la mort à la suite du décès, mercredi 7 avril, d'un homme placé en salle de dégrisement au commissariat d'Arcachon (*le Monde* du 9 avril). Confiée au juge d'instruction bordelais Denis Couhé, cette information devra notamment établir comment a été provoquée l'hémorragie interne ayant entraîné le décès de Pascal Taïs. De source médicale, il est précisé que la fissuration de la rate, à laquelle cet homme de trente-deux ans a succombé, entraîne une hémorragie progressive qui ne serait fatale qu'au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures. Pascal Taïs avait été victime d'un accident de la route, la veille de son interpellation par des policiers qui l'avaient conduit au commissariat.

□ **Deux personnes en garde à vue après les blessures par balles d'un lycéen de Seine-Saint-Denis.** – Soupçonnés d'être impliqués dans un guet-apens, intervenu jeudi 8 avril devant le lycée d'enseignement professionnel Jean-Moulin du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), au cours duquel un lycéen de dix-huit ans avait été sérieusement blessé par balles, deux jeunes gens âgés de dix-huit et vingt ans ont été placés en garde à vue, samedi 10 avril, à la police judiciaire de Bobigny. Le lycéen, Djamel Shaouat, avait été pris à partie, pour des raisons qui ne sont pas encore clairement établies, par des agresseurs qui avaient ouvert le feu avec un pistolet mitrailleur 9 mm et une arme de calibre 7,65 mm.

□ **INDE : sanglant week-end au Cachemire.** – Srinagar, la capitale du Cachemire, a été ravagée par les affrontements et les incendies au cours du week-end. Samedi 10 avril, lors d'une manifestation demandant le départ des troupes indiennes, des centaines d'habitations et de boutiques ont été incendiées. Les forces de l'ordre affirment qu'un de leurs quartiers généraux a été mis à sac par des insurgés et que le feu s'est étendu alentour. Selon d'autres sources, les militaires seraient responsables du sinistre. Les autorités locales ont ouvert une enquête. Dimanche, une manifestation de protestation a eu lieu dans la ville. Les affrontements du weed-end ont fait au moins une quarantaine de morts, portant à une centaine le nombre de victimes des deux bords en une semaine. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec André Chouraqui. 2

ÉTRANGER

La guerre dans l'ex-Yougoslavie ... 3 et 4
Italie : Claudio Martelli est l'objet d'une nouvelle enquête judiciaire 3
Egypte : un général de la police a été assassiné près d'Assiout 5
Israël prolonge l'isolement des territoires occupés ... 5
Afrique du Sud : manifestations de colère après l'assassinat de Chris Hani ... 6

POLITIQUE

Bernard Stasi victime de la crise du vignoble ... 7
Après l'annonce de nouvelles élections municipales, le maire de Saint-Tropez dénonce un « coup de force » du préfet ... 7

SOCIÉTÉ

Les familles des victimes des « bavures » policières lancent des appels au calme ... 8
Le nombre des catéchumènes en hausse : « Le baptême de vingt à quatre-vingt-huit ans » ... 9

SPORTS

Cyclisme : Gilbert Duclos-Lassalle, l'homme de Paris-Roubaix ... 10
Golf : l'Allemand Bernhard Langer remporte le Masters d'Augusta 10

CULTURE

Le peintre Immendorf montre ses travaux récents à Paris ... 11
Le bilan de Banlieues bleues 11

ÉCONOMIE

Le succès mitigé de la vente des HLM à leurs occupants ... 12
Le président américain crée une commission pour remédier aux difficultés des compagnies aériennes 13

COMMUNICATION

Au Portugal : TVI, la chaîne religieuse fondée sur le refus du sexe et de la violence gratuite ... 13

L'ÉCONOMIE

• Vente par correspondance : au bonheur des catalogues • Lutte contre la corruption : les médecins, les « labos » et la morale • Logement : l'achat et les taux • Dunhill, le chic britannique • Inflation, efficacité et justice ... 17 à 24

Services

Abonnements ... 6
Loto, Loto sportif ... 8
Marchés financiers ... 13
Météorologie ... 15
Mots croisés ... 9
Radio-télévision ... 15
Spectacles ... 14

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 17 à 24

Le numéro du « Monde » daté 11-12 avril 1993 a été tiré à 497 790 exemplaires.

Au « Journal officiel »

Les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur

Le *Journal officiel* du dimanche 11 avril publie, selon la tradition du jour de Pâques, la liste des promotions et nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur. On relève parmi les nouveaux commandeurs l'écrivain René Etiemble, le sculpteur Etienne Hajdu, l'architecte Roger Taillibert ou le banquier Jean Saint-Geours. Dans la liste des officiers, on relève les noms de Gérard d'Aboville, César, Bernard Buffet, Jacques Lesourne, directeur du *Monde* et Michel Serres.

Sont promus *commandeurs* :

Louis Pettiti, avocat au barreau de Paris ; René Etiemble, écrivain ; Etienne Hajdu, sculpteur ; Henri Dontenwille, ancien premier avocat général à la Cour de cassation ; Jean-Marie Coussirou, préfet, directeur de l'ENA ; Jean Saint-Geours, président de la Commission des opérations de Bourse ; Marcel Haggaï, président de la Chambre des métiers de Paris ; Roger Taillibert, architecte du Parc des Princes à Paris et du stade olympique de Montréal ; Pierre Fournier, industriel de la pharmacie et président honoraire du Conseil national de l'ordre des pharmaciens ; Bernard Pulman, directeur du laboratoire de chimie théorique de l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre de l'Institut.

Sont promus *officiers* :

Marcel Haedrich, journaliste-écrivain ; Jean Géronimi, inspecteur général des services judiciaires ; Gérard d'Aboville, navigateur ; Michel Drancourt, économiste ; Jacques Lesourne, directeur du *Monde* ; César, sculpteur ; Dominique Bozo, directeur du Centre Georges-Pompidou ; Bernard Buffet, peintre ; Germaine Montero, comédienne ; Zizi Jeanmaire, danseuse et comédienne ; Claude Santelli, producteur et réalisateur d'émissions télévisées ; Pierre Vozlinsky, directeur général de l'Orchestre de Paris ; Pierre Tatu, avocat général à la Cour de cassation ; Hélène Blanc, préfet du Haut-Rhin ; Mahdi Hacene, préfet de la région Lorraine ; Edouard Lacroix, préfet de la région Bretagne ; Joseph Le Bruchec, ancien sous-directeur de la police nationale ; Jean-Michel Bloch-Lainé, inspecteur général des Finances, président de la banque Worms ; François Doumengue, directeur du musée océanographique de Monaco ; Michel Serres, écrivain, membre de l'Académie Française.

Sont nommés *chevaliers* :

Nicolas Hénard, champion olympique de voile ; Tierry Rey, champion olympique de judo ; Jean-Marie Schleret, ancien président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public ; Eddy Marnay, vice-président de la SACEM ; Charles Biétry, journaliste à Canal+ ; Jean-Claude Brisville, auteur dramatique ; Dalbray Muse, écrivain et comédienne ; Suzanne Prou, romancière ; Roland Dubillard, auteur dramatique et comédien ; Paul Giannoli, directeur de l'hebdomadaire *Télé 7 Jours* ; Simone Valère, artiste dramatique ; Danièle Heymann, journaliste au *Monde* ; Daniel Ivernel, artiste dramatique ; Michel del Castillo, écrivain ; Jacqueline Grapin, journaliste et écrivain ; Jean-Claude Karsenty, directeur de l'administration pénitentiaire ; Patrick Aeberhard, cofondateur de Médecins du Monde ; Bernard Barataud, président de l'Association française contre les myopathies ; Charles-Emile Loo, conseiller régional, maire du 5ᵉ secteur de Marseille.

► **Nous publierons demain (*le Monde* daté 14 avril) la liste complète des promotions et nominations.**

Demain dans « le Monde »

Sciences et médecine : la cathédrale inachevée

La construction de la cathédrale de Beauvais, commencée au XIIIᵉ siècle, n'a jamais été terminée. L'édifice, gigantesque, est fragile et instable. Jacques Toubon, le nouveau ministre de la culture, a annoncé des travaux d'urgence.

Le Monde

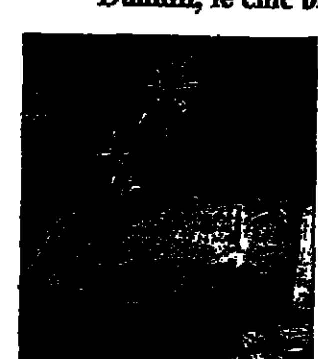
Logement : l'achat et les taux



Acquérir son logement ? Ceux qui s'y risquent aujourd'hui paient – par rapport à leurs prédécesseurs des années 70 – plus cher, plus longtemps, pour une surface plus petite. Démonstration chiffrée.

page 18

Dunhill, le chic britannique



Cent ans après sa création, la multinationale du luxe (parfum, maroquinerie, mode...) basée à Londres n'a plus rien à voir avec les cigarettes du même nom. Mais ses profits et son trésor de guerre ont de quoi faire rêver.

page 22

Inflation, efficacité et justice



La « désinflation compétitive » reste toujours à l'ordre du jour. Pourtant, la stabilité des prix entrave la mobilité sociale et l'initiative, aggravant les privilèges et les rentes de situation, écrit Marc-Antoine Kleinpeter.

page 23

MODE D'EMPLOI 18
Humeur, par Josée Doyère : Folle soirée. La cote des mots : Process. Bloc-notes. Lois et règlements.

PERSPECTIVES ....19 à 22
La chute de la maison Rivetti Piscines pour la Chine.

OPINIONS 23
Livres : Faut-il élargir la Communauté ? Notes de lecture.

CONJONCTURE 24
Indicateur, l'emploi : L'inconnue américaine. Région, l'Asie du Nord : Turbulences en vue. Pays, le Japon : Vers une reprise ? Secteur, les sports d'hiver : Montagnes russes.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Romanciers du business

Le « roman d'affaires » est un genre très prisé au Japon. Les faits sont déguisés, mais les informations sont exactes

TOKYO
de notre correspondant

SUR l'étal des *best sellers* de la plus grande librairie de Tokyo, Yaesu Book Center, fréquentée quotidiennement par vingt à vingt-cinq mille personnes, ils trônent en bonne place : *Courant trouble*, de Ryo Takasugi, raconte l'histoire du rédacteur en chef d'une revue économique se livrant au chantage ; *A la manière des voyous*, de Masao Ushida, est en revanche le récit quasi autobiographique, mais écrit sur le mode de la fiction, de la faillite de l'entreprise que dirigeait l'auteur.

Ces titres appartiennent à un genre littéraire particulier : les « romans économiques » (*keizai shosetsu*) connus aussi comme « romans de l'entreprise » (*kigyo shosetsu*), ou tout bonnement comme *business novels*.

Ils font partie de ces pléthoriques productions (fictions, documentaires, bandes dessinées et même, aujourd'hui, une comédie musicale qui fait courir Tokyo) ayant pour thème l'entreprise et la vie des affaires.

L'une des caractéristiques du Japon est l'intense circulation de l'information qui n'est sans doute pas le moindre des éléments ayant concouru au succès économique de l'archipel. Opaque vue de l'extérieur, cette société est en réalité intensément irriguée par des réseaux capillaires de communication : aux maillages des publications spécialisées s'ajoute le genre prolifique de la littérature dite d'information (*joho shosetsu*).

Philippe Pons

Lire la suite page 22

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Au bonheur des catalogues



NICOLAS GUILBERT

Afficher une hausse de chiffre d'affaires de 5,75 % en 1992, alors que tous les indicateurs de consommation sont en berne, c'est la performance réalisée par le secteur de la vente par correspondance. Cette forme de commerce semble parfaitement adaptée aux temps de crise : elle va chercher le client chez lui, lui donne la possibilité de comparer les prix et limite les achats d'impulsion. Mais pas de succès sans innovation, comme le prouve a contrario la fin du catalogue Sears, aux Etats-Unis.

Lire page 20 les articles de Serge Marti et de Françoise Vaysse.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les médecins, les « labos » et la morale

Une loi du 27 janvier 1993 punit sévèrement les formes déguisées de pots-de-vin que peuvent être les cadeaux, invitations et congrès exotiques offerts par les laboratoires aux médecins. Au nom du respect de la concurrence et de la déontologie

DEPUIS deux mois, certaines firmes pharmaceutiques, et non des moindres, n'invitent plus les médecins à déjeuner ou à dîner pour leur présenter leurs dernières molécules. Plusieurs congrès, où devaient se rendre des praticiens à l'invitation d'un laboratoire, ont été fort peu fréquentés. D'autres ont été annulés. Quant aux cadeaux divers accordés dans le cadre d'études dont le caractère scientifique n'est pas toujours avéré, ils se sont pratiquement taris. Cette soudaine austérité n'est pas dictée par la situation économique. Elle est la conséquence de l'adoption, le 27 janvier, sous la précédente majorité, d'une loi réglementant strictement l'attribution, par l'industrie du médicament, d'avantages en nature ou sous forme de rétribution directe aux professions médicales et paramédicales.

Le but de cette loi était clair : devant le déficit croissant de l'assurance-maladie, empêcher les industriels d'inciter les médecins à prescrire inutilement plus de médicaments, ou des médicaments plus cher. Dans le monde de la santé, chacun admet que les laboratoires et certains représentants du corps médical se sont réciproquement donné de mauvaises habitudes et qu'il n'est pas superflu de mettre un terme à des pratiques fort éloignées de l'éthique médicale.

En revanche, l'obligation faite par la loi aux médecins de rédiger systématiquement des conventions écrites avec les entreprises pharmaceutiques précisant *« l'objet explicite et le but réel des activités de recherche ou d'évaluation scientifique »* et de les soumettre à l'avis du conseil départemental de l'ordre des médecins a suscité une véritable levée de boucliers. Quant aux sanctions prévues (jusqu'à 500 000 francs d'amende, un emprisonnement de deux ans et une interdiction d'exercer pendant dix ans pour les médecins comme pour les professions paramédicales), elles déchaînent les critiques.

ABUS • Votée par l'ancienne majorité socialiste et inspirée par la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) du ministère de l'économie, cette loi met en émoi les laboratoires, conscients que leur image de marque risque d'en souffrir. Quant aux représentants des disciples d'Hippocrate, ils refusent d'être *« désignés à la vindicte populaire »* et accusent les pouvoirs publics d'entraver la formation continue des médecins assurée par le biais des sociétés pharmaceutiques. Déterminés à obtenir du nouveau gouvernement une modification de ce dispositif, le conseil de l'ordre ainsi que le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) et les syndicats de médecins ont décidé de se concerter pour formuler des contre-propositions.

« Tout le monde se trouve en porte-à-faux », constate Sylvain Visconti, directeur général de la branche pharmaceutique de Rhône-Poulenc-Rorer. *Nous sommes d'accord avec l'esprit de la loi mais ce texte est tellement répressif qu'il nous interdit pratiquement d'informer les médecins qui, aujourd'hui, sont complètement terrorisés. » « Toutes nos opérations ont été suspendues. Un peu pour marquer le coup, mais aussi parce qu'il est impossible de faire le tri entre ce qui est régulier et ce qui ne l'est pas »*, renchérit Jean-François Sfarti, président de Sanofi-Winthrop. *« Involontairement, l'industrie pharmaceutique a probablement généré des abus. Mais la loi va trop loin. Il faut trouver, dans la concertation, des règles du jeu équilibrées et compatibles avec l'éthique. »* Quels sont donc ces *« abus »* ? En soi, le fait d'accorder des cadeaux aux praticiens ou de financer leurs déplacements à des congrès ou à des séminaires peut se justifier dès lors que ces avantages n'atteignent pas des proportions excessives. Par contre, ils violent ouvertement les règles déontologiques lorsqu'ils aboutissent, directement ou non, à une contrepartie sous forme d'achat de prescriptions. Or il semble que, dans certains cas, les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié aient dépassé les bornes de l'acceptable.

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 21

MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

Achat : le poids des taux

Par rapport à leurs parents, les acheteurs de logement d'aujourd'hui peuvent s'offrir des surfaces moins importantes et pour des mensualités qui restent lourdes plus longtemps. Démonstration par les chiffres

« *VOUS venez d'acheter un appartement. Vous avez emprunté à des taux d'intérêt réels atteignant des niveaux jamais observés depuis la deuxième guerre mondiale. Avec les prix de l'immobilier, même légèrement réduits, et une telle cherté du crédit, votre appartement est minuscule...* » : Dans son dernier livre au titre évocateur : *Génération sacrifiée* (1), l'économiste Christian Saint-Etienne croque avec humour la situation de nombreux Français qui se sont lancés dans l'achat de leur logement à la fin des années 80.

De fait, les conditions dans lesquelles les nouveaux accédants se sont endettés pour acheter leur toit est sans commune mesure avec celle de leurs parents... et l'image de la génération sacrifiée n'est pas exagérée.

Que s'est-il passé ? Dans les années 70, les candidats à l'achat empruntaient comme aujourd'hui à des taux à deux chiffres. Mais l'inflation élevée « gommait » leurs mensualités au fil des ans. En clair, ils remboursaient en monnaie de singe et s'enrichissaient en s'endettant. Aujourd'hui, la donne a radicalement changé avec la désinflation : les taux d'intérêts nominaux sont hauts, mais l'inflation est basse. Le coût de l'achat est donc renchéri.

DIFFICULTÉS • De nombreux observateurs ont décrit ce phénomène mais peu d'économistes l'ont réellement quantifié. Le travail le plus élaboré est celui qui a été fait par le Centre d'observation sur l'épargne et le crédit (CIEC), dépendant de la Compagnie bancaire. Le CIEC estime que le niveau des taux d'intérêts réels est l'une des causes principales de la crise actuelle du logement car elle « désolvabilise » une partie de la clientèle, c'est-à-dire qu'elle la chasse de l'accession. Ces taux (2) sont passés de 0,75 % en moyenne pendant la décennie 70 à plus de 5 % sur la décennie 80 et à 6,5 % pour les deux premières années de 1990.

Ce niveau durablement élevé s'est combiné avec une désindexation progressive des salaires, qui ne suivent plus l'inflation. D'où une *« diminution du pouvoir d'achat par endettement dans le logement »*, explique le CIEC. Diminution d'autant plus forte que les prix de l'immobilier ont flambé dans les années 80. Entre 1970 et 1992, ce « pouvoir d'achat de logement » a été divisé par 2,3 à Paris pour les cadres et par 2,1 pour les employés. En clair, le nombre de mètres carrés qu'un ménage « moyen » pouvait acquérir à Paris en 1990 était inférieur de 40 % à celui que ce même ménage aurait pû acheter en 1971. Pour des facilités statistiques, le Centre a retenu les prix d'un logement neuf remboursé en quinze ans avec une charge égale au tiers du revenu disponible.

Mieux, dans les années 70, les crédits souscrits correspondaient à une mensualité dont le poids relatif dans le revenu diminuait de moitié en six ans. Au milieu des années 80, cette même charge n'était plus divisée que par 1,2 en six ans ! En d'autres termes, un ménage qui décidait en 1975 de s'endetter pour une mensualité constante égale à 30 % de son revenu voyait la charge de son remboursement passer à 16 % de son revenu six ans plus tard. Pour ceux qui se sont endettés dix ans plus tard, cette charge était encore six ans plus tard de 26 % (et ils ont acheté un appartement plus petit).

Dans le même esprit, l'ANIL (Association nationale pour l'information sur le logement) a comparé les projections de mensualités de remboursement de PAP (prêts accession à la propriété) en francs constants qui pouvaient être faites au cours des années 1980-1984 et aujourd'hui : dans le premier cas, le pourcentage d'érosion des mensualités sur quinze ans était de 57 %. En 1992, elle n'est plus que de 24 %.

Déjà, au début des années 80, les accédants à la propriété ont été plongés dans de profondes difficultés par les changements de taux. Ceux qui s'étaient engagés en 1981 avec des taux dépassant les 16 % ont été fort marris six ans plus tard lorsque l'inflation a commencé de décroître. Mais ce mouvement s'étant accompagné d'une baisse des taux d'intérêts (aux alentours de 10 %), ils ont pu rembourser leur prêt par anticipation, malgré les pénalités à acquitter, pour se réendetter immédiatement à meilleur taux. Aujourd'hui, les taux amorçant à peine une décrue, ils n'ont pas (encore ?) intérêt à faire cette opération.

L'effet dissuasif des taux d'intérêts réels a été aggravé par le retournement du marché immobilier. Jusqu'en 1990-1991, les accédants se consolaient de leurs mauvaises conditions d'emprunt en se disant que leur bien prenait de la valeur (10 % ou plus) chaque année. Brusquement, ils ont compris que ce n'était plus le cas... et ils se sont retirés du marché. Les investisseurs – ceux qui achètent pour louer – l'avaient fait avant eux et il y a fort à parier que ce mouvement est l'une des causes expliquant la réduction du parc locatif privé.

Enfin, les effets combinés des taux, des hausses de prix et de la désindexation, auxquels s'ajoutait le ralentissement des aides au logement a chassé de l'accession les catégories sociales les plus pauvres.

Michel Mouillart, professeur à l'université de Nanterre, a estimé qu'un relèvement d'un point des taux des prêts conventionnés entraîne une baisse de la demande de 9 900 logements (neuf, ancien et travaux d'amélioration) et que le même mouvement des taux des prêts éligibles au marché hypothécaire induit un effet semblable (10 400). Mais il est beaucoup plus sensible dans le premier cas sur le marché du neuf (5 200) que dans le second (2 600).

Françoise Vaysse

(1) Plon.

(2) Définis comme le taux des obligations garanties diminuées de l'inflation.

HUMEUR • par Josée Doyère

Folle soirée

SOIR de folie au Quartier latin, mercredi dernier, entre la rue des Ecoles et le boulevard Saint-Germain. Assistait-on aux premières manifestations d'un nouveau mai 68 ? A une manif d'écolos-étudiants déçus du résultat des élections et prêts à prendre d'autres moyens pour faire entendre un langage « vert » ? Point du tout. Pas de banderoles, pas de porte-voix, pas de slogans, pas de prises de parole, mais une foule compacte, pressée, obstinée, débordant sur des trottoirs trop étroits. Mes copains Pierre et Sonia n'en sont pas revenus, ou plutôt en sont revenus époustouflés, fatigués, ahuris.

Le Vieux Campeur, ce magasin très spécialisé dans une quinzaine de sports, qui a trusté plusieurs boutiques dans le quartier, autour de celle d'origine, avait organisé une « nuit » exceptionnelle, restant ouvert jusqu'à minuit pour fêter le début de ses nocturnes du mercredi qui permettront aux fanas de la varappe, de la randonnée, du vélo tout terrain, du ski, de la plongée... de se procurer jusqu'à 22 heures les précieux accessoires de leur passion.

Pierre et Sonia avaient reçu – comme tous les fidèles clients du vieux scout barbu, la fleur (et non plus la pipe) aux dents – une invitation et un « pass » autocollant, sésame indispensable pour bénéficier des 15 % de réduction sur tous les articles, même en promotion, et un billet de tombola à déposer dans la boîte prévue à cet effet, pour gagner un vélo tout-terrain. Ils étaient partis du journal, bien décidés à profiter de l'aubaine. Pierre est un fervent de l'escalade et Sonia avait promis à son fils des chaussures de randonnée (les gosses maintenant en portent, même pour aller à l'école...).

Ils n'ont même pas pu entrer dans les quinze cavernes d'Ali-Baba, où d'ailleurs on n'avait guère le loisir de choisir quoi que ce soit. Les quinze boutiques totalisant 3 000 mètres carrés, à quatre personnes au mètre carré, on peut évaluer à douze mille environ ceux qui étaient dans les magasins. Avec ceux qui jouaient des coudes sur les trottoirs, ça fait bien quinze mille au bas mot qui se sont renouvelés toute la soirée. Le lendemain, les stocks devaient être au plus bas, au Vieux Campeur. Sonia a renoncé très vite. Pierre est revenu trois fois, n'a pas réussi à approcher de l'urne aux billets de tombola, a queuté quarante minutes pour payer quelques « topos » d'escalade (ce sont des bouquins, pour ceux qui, comme moi, admirent de loin les parois rocheuses) avant de rentrer chez lui fourbu et éberlué.

Car, enfin, si j'ai bien compris, le commerce va mal, sauf la vente par correspondance (et celle-ci ne représente que 10 % des ventes du Vieux Campeur). Et la saison de ski, climat trop doux aidant, n'est pas fameuse, fameuse. Certes, le Vieux Campeur avait fait très fort, distribuant sandwichs et rafraîchissements à ses fidèles. Mais cette sollicitude et la qualité des articles ne suffit pas à expliquer cette ruée. Plus significatif sans doute est le rabais de 15 % pratiqué ce soir-là. Car nos concitoyens sont de plus en plus friands de soldes, et les ventes de fin décembre et de janvier témoignent de ce mouvement qui déplace les dates d'achat. Le grand commerce (grands magasins et hypermarchés) ferait bien d'en tenir compte.

L'exemple du Vieux Campeur est à méditer. Même s'il a soigneusement choisi pour sa fiesta le jour où Décathlon, le « grand » du secteur, ouvrait un magasin à Paris... ■

LA COTE DES MOTS

Process

On nous approuvera certainement de faire le procès de... *process*, un anglo-américanisme qu'il est de « bon ton » d'employer, semble-t-il, en particulier dans certains milieux médiatiques, à la place de *processus*, de *déroulement*, de *carrière*... Les lecteurs ou les auditeurs devant probablement ressentir parfois quelque perplexité puisque *process* est également utilisé comme synonyme de *procédé* et de *méthode*.

Si l'on peut tolérer, voire accueillir plus franchement, certains anglicismes ou américanismes, *process* n'a aucune qualité plaidant en faveur de son intégration dans le bon usage français. Il n'est nullement indispensable, d'une part ; et, d'autre part, ce mot anglais a de multiples significations – qu'ignorent sans doute la plupart de ceux qui s'en gargarisent.

En effet, outre les acceptions déjà mentionnées, ce terme équivaut à des notions aussi diverses que : « réaction » (en chimie), « éminence, hauteur » (en géologie-géographie), « proéminence » (en botanique), « similigravure » (en imprimerie), « action en justice, procès » (en droit), etc. ! Ajoutons un sens technique propre à l'industrie pétrolière : « étude théorique des procédés et des techniques de traitement du pétrole et de la pétrochimie », cela sans épuiser l'énumération des significations...

On peut supposer, également, que les usagers de la langue française hésitent en grand nombre sur le sens à attribuer à des associations bâtardes comme *industrie de process* et *ingénieur process*, quand bien même n'ignoreraient-ils pas l'existence des processeurs, microprocesseurs et multiprocesseurs.

Il est à noter qu'un dérivé anglais de *process*, *processive*, a été repris en français sous la forme *procestif,-ive* (adjectif), pour désigner, en économie politique, un progrès *« qui augmente les moyens d'existence* (des « classes laborieuses », des salariés) » et *« améliore la vie économique »*. Mais le sous-emploi flagrant de ce terme – quasiment « au chômage » – semble bien refléter un progrès... *récessif*.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

AIDE AMÉRICAINE A LA RUSSIE. A l'issue du sommet entre Bill Clinton et Boris Eltsine à Vancouver, le 4 avril, les Etats-Unis ont annoncé un programme d'aide de 8,8 milliards de francs à la Russie (*le Monde* daté 4-5, 6 avril).

94 % DES PATRONS FAVORABLES A EDOUARD BALLADUR. Un sondage de l'IFOP publié le 5 avril par la *Tribune Desfossés* révèle que que les chefs d'entreprise sont satisfaits de la nomination d'Édouard Balladur à 94 % et que 74 % du patronat est optimiste sur l'amélioration de la conjoncture (*le Monde* du 6 avril).

RÉCESSION EN FRANCE ET DANS LA CEE EN 1993. L'organisme de conjoncture Rexecode, proche du patronat, prévoit une baisse de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) de la France en 1993 et de 0,3 % dans l'ensemble de la CEE (*le Monde* du 7 et 9 avril).

PECHINEY CANDIDAT A LA PRIVATISATION. Jean Gandois, président de Pechiney, présentant, le 6 avril, les résultats du groupe – un bénéfice consolidé en baisse de 75 %, – a estimé la privatisation indispensable pour asseoir le développement (*le Monde* du 8 avril).

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE D'EDOUARD BALLADUR. Les députés ont approuvé le 8 avril par 457 voix contre 81 et 2 abstentions le programme gouvernemental inscrit dans une durée de cinq ans. Parmi les propositions figurent : l'autonomie de la Banque de France ; un collectif budgétaire comportant des économies d'au moins 20 milliards de francs ; un plan d'urgence pour le marché immobilier et la construction ; un allègement des charges sur les bas salaires ; une loi d'orientation quinquennale pour maîtriser les déficits publics ; la privatisation d'entreprises du secteur concurrentiel ; la réforme de la Caisse des dépôts et consignations ; une augmentation de la fiscalité indirecte visant à rétablir l'équilibre des régimes sociaux, et le remboursement avancé de la TVA aux entreprises.
M. Balladur a réaffirmé l'objectif national du maintien de la parité franc-deutschemark (*le Monde* du 9 et du 10 avril).

... à l'autre

LUNDI 12 AVRIL. **Mexico.** Deuxième série d'entretiens entre Américains, Mexicains et Canadiens afin de mettre au point des accords annexes au traité de libre-échange nord-américain (ALENA), garantissant la protection de l'environnement et le droit des salariés.

MARDI 13 AVRIL. **Bruxelles.** Réunion de la commission monétaire de la CEE pour discuter des dernières révisions à apporter au système européen des taux de change.
Tokyo. Présentation du nouveau plan de relance de l'économie.
Copenhague. Conférence de la CEE sur les moyens de développer les réformes politiques et économiques en Europe de l'Est (jusqu'au 14 avril).

MERCREDI 14 AVRIL. **Paris.** Assemblée plénière du Conseil économique et social. « L'image de la France à l'étranger et ses conséquences économiques », rapport et projet d'avis présentés par la section des relations extérieures.
Tokyo. Réunion ministérielle (finances et affaires étrangères) du G7 (Groupe des sept pays les plus industrialisés du monde), plus la Russie (jusqu'au 15 avril).
Istanbul. Premier congrès international consacré à l'éducation en matière de population et de développement (jusqu'au 17 avril).

JEUDI 15 AVRIL. **Washington.** Visite du premier ministre japonais, Kiichi Miyazawa (jusqu'au 18 avril). Rencontre avec Bill Clinton, le 16.
France. Dernier jour pour le paiement du deuxième tiers provisionnel.

LUNDI 19 AVRIL. **Luxembourg.** Réunion des ministres des finances des pays de la CEE et de l'AELE (Association européenne de libre-échange) sur la croissance et l'emploi en Europe.
Washington. Visite de Sir Leon Brittan, commissaire européen, afin d'élaborer un compromis entre la Communauté européenne et les Etats-Unis sur l'accès réciproque aux marchés publics (jusqu'au 20 avril).
Luxembourg. Conseil « éco-finances » de la CEE.
Strasbourg. Session plénière du Parlement européen (jusqu'au 23 avril).

LOIS ET RÈGLEMENTS

ANPE

Le budget de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour 1993 s'élève à 6,7 milliards de francs.
Arrêté du 3 mars, **Journal officiel du 20/3/93, p. 4370.**

Les Comités d'hygiène et de sécurité

Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont pour mission de contribuer à la protection de la santé, de la sécurité des salariés et à l'amélioration des conditions de travail. Un décret prévoit de nouvelles dispositions concernant la formation de leurs membres. Lorsque ces derniers ont exercé leur mandat pendant quatre années consécutives, de nouveaux stages vont leur permettre d'actualiser leurs connaissances et de tenir compte des changements technologiques.
Ce texte a aussi trait aux conditions d'agrément des experts auxquels les CHSCT peuvent faire appel. Ces experts sont spécialisés dans les domaines de la santé, de la sécurité du travail et de l'organisation du travail et doivent être agréés par arrêté des ministres du travail et de l'agriculture après avis du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels et de la Commission nationale d'hygiène et de sécurité du travail en agriculture.
Décret n° 93-449 du 23 mars 1993, **Journal officiel du 25/3/93, pp. 4677 et 4678.**

Travaux dangereux

Un arrêté énonce une vingtaine de travaux dangereux pour lesquels un plan de prévention doit être établi par écrit. Parmi ceux-ci figurent les travaux du bâtiment exposant le personnel à des risques de chutes, les travaux de démolition, les travaux de maintenance à très haute ou très basse température, les installations ou les réparations d'ascenseurs, de monte-charge et d'escaliers mécaniques et de toutes les tâches qui exposent le personnel à des rayonnements ionisants ou à des substances et préparations explosives, inflammables ou toxiques et cancérigènes.
Arrêté du 19/3/1993. **Journal officiel du 27/3/93, pp. 4977 et 4978.**

CONFECTION

La chute de la maison Rivetti

GFT était de ces grandes entreprises familiales qui font la fortune de l'Italie. Le prêt-à-porter sorti de ses usines portait les griffes d'Ungaro ou d'Armani... La crise et des erreurs de gestion ont eu raison de son indépendance

L'IMPENSABLE est arrivé. Aux commandes depuis plus d'un siècle du Gruppo Finanziario Tessile (GFT), la famille Rivetti est contrainte de passer la main. Et d'abandonner le contrôle de la société de confection qu'elle avait hissée, à la fin des années 80, au deuxième rang européen de l'industrie de l'habillement. Une société partenaire des plus grands créateurs de mode, réalisant un prêt-à-porter de luxe griffé Ungaro, Valentino, Dior, Armani ou encore Montana. Une société, à cette époque au faîte de sa puissance, dont les chiffres claquaient comme autant de drapeaux du savoir-faire italien : 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, quinze millions de pièces de vêtements produites, dix mille salariés.

Né du négoce des lainages, le modeste atelier fondé en 1872 dans la campagne piémontaise par Giuseppe Antonio Giovanni Rivetti s'enrichit dans la confection d'uniformes et de bleus de travail. En 1930, il se hisse au rang de véritable fabrique en fusionnant avec une maison de Turin. Mais c'est dans les années 50 qu'il prend son véritable essor, lorsque la famille lance une enquête anthropométrique auprès de vingt-cinq mille personnes – pour définir les tailles-types, – et fait ses premières armes dans la «réclame».

> **“Le groupe n'a pas su se créer une compétitivité propre, avec ses marques, une logistique et une gestion serrée.”**

Gruppo GFT découvre les atouts du prêt-à-porter. Il lui reste à monter en gamme : c'est chose faite en 1971, lorsque l'actuel PDG, Marco Rivetti, alors directeur du marketing, conclut un accord avec un jeune styliste peu connu, Emmanuel Ungaro, le premier d'une longue lignée.

Gruppo GFT sait répondre à l'attente des créateurs, canaliser et industrialiser leurs idées : le prêt-à-porter des grands couturiers a trouvé son faiseur.

MANNEQUIN • Les visiteurs, émerveillés, rapportent immanquablement la vie de Marcello, le mannequin attitré de Valentino, passant dans l'atelier jusqu'à trois cents vestes par jour pour en vérifier tomber, toucher et qualité. Le public suit. La décennie 80 est celle de tous les succès. Trop? *«Au cours des dix dernières années, nous pouvions nous permettre n'importe quelle expérience. Le marché pardonnait tout. L'impact d'une signature suffisait pour cela. Ce n'est plus le cas aujourd'hui»*, confie avec lucidité au magazine *Dynasteurs*, dès l'été 1991, Carlo Rivetti, membre du conseil d'administration de Gruppo GFT et patron de sa division «sportswear». Le diagnostic est posé. Le remède... *«Le groupe n'a pas su exploiter l'expertise acquise dans le haut de gamme,* remarque François Dert, vice-président du cabinet de conseil en stratégie Solving. *Il n'a pas su se créer une compétitivité propre, avec ses marques, une logistique et une gestion serrée.»* Trop longtemps porté par la notoriété de ses licences, Gruppo GFT a oublié de se muscler. Le renom de ses marques propres – Facis, Cori, Profilo, – ne dépasse pas les frontières de l'Italie.

Avec la crise, il perd pied. En 1991 et en 1992, le groupe perd 45 puis 55 milliards de lires (1) pour un chiffre d'affaires qui stagne, d'une année sur l'autre, à 1 500 milliards. L'endettement net s'élève à 400 milliards de lires. Appelé au poste d'administrateur délégué, Vittorio Levi – un ancien d'Olivetti – annonce compressions d'effectifs et cessions d'actifs à hauteur de 150 milliards de lires. Il s'attèle au développement en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis, de Shaza, une nouvelle collection de prêt-à-porter, 30 % à 40 % moins chère que les produits griffés. Trop peu? Trop tard! La famille Rivetti ne peut – ou ne veut – plus suivre. Mardi 6 avril, la société annonce un accord avec le groupe Miroglio, moins connu, plus petit. Un accord aux termes duquel Gruppo GFT procédera à une augmentation de capital de 150 milliards de lires entièrement réservée à son partenaire. Un accord aux termes duquel la participation de la famille Rivetti tombera de 100 % à 40 %. L'indépendance du Gruppo GFT a vécu.

Pierre-Angel Gay

(1) 1 000 lires valent 3,45 francs.

Un nouveau groupe

Plus petit, moins connu que GFT qu'il absorbe, Miroglio devient, d'un coup, l'égal de son compatriote Benetton. Le nouveau groupe pèsera, en effet, plus de 2,6 milliards de lires de chiffres d'affaires (8,7 milliards de francs) pour 15 000 salariés. Il couvrira un spectre très important du prêt-à-porter : Miroglio est principalement présent dans le prêt-à-porter féminin sans marque, quand GFT réalise 55 % de son chiffre d'affaires dans le vêtement masculin. Et le plus souvent griffé. *«Centrée sur le bas-moyen de gamme, leur production s'arrête là où nous commençons»*, remarque ainsi Patrick Saint-Germier, l'un des deux directeurs commerciaux de GFT France. La confection italienne n'a sans doute pas dit son dernier mot.

AFFAIRES

Piscines pour la Chine

Une petite entreprise de la Loire a réussi à vendre des piscines en kit aux «golden boys» de Canton

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

QUATRE-VINGT-SIX piscines individuelles vendues à... la Chine populaire! C'est une petite entreprise familiale, installée à La Fouillouse près de Saint-Etienne, qui vient d'emporter cette commande pour le moins inhabituelle. Une consécration pour la société Desjoyaux, qui, après vingt-cinq ans d'efforts pour démocratiser la piscine en France et en Europe, s'est attaquée depuis peu à la grande exportation.

C'est à partir de Hongkong, où la société vend déjà vingt-cinq à trente piscines chaque année, et par l'intermédiaire d'un docteur d'origine chinoise reconverti dans les affaires immobilières, que ce contrat a été négocié, et conclu au bout d'un an avec la principale entreprise de travaux publics chinoise. Symboles du nouveau pragmatisme et du décollage économique de l'empire du Milieu, les bassins – de 8 mètres sur 4 – équiperont les villas d'un lotissement pour «golden boys» chinois, construit en bord de mer au sud de Canton. Des résidences de 300 à 400 mètres carrés, vendues l'équivalent de 3 à 4 millions de francs...

EXPORTATION • Pour Desjoyaux ce n'est qu'un début, car après ce premier contrat, de l'ordre de 2 millions de francs, l'entreprise espère accéder au marché des piscines publiques, comme à Taïwan où elle participe actuellement à la rénovation et à la construction de trois grandes piscines. La Chine populaire devrait servir également de tremplin vers d'autres pays asiatiques, tels que le Vietnam et le Cambodge où des contacts ont déjà été établis.

Rien ne semble effrayer le fabricant français, qui, confronté depuis quelques mois au reflux du marché européen, parie désormais sur la grande exportation : les marchés asiatiques, mais aussi le Proche-Orient, l'Amérique du Sud et le Canada.

Chiffres-clés

1992

Chiffre d'affaires : 202,5 millions de francs (dont moins de 20 millions dans le bâtiment).
Exportations : 47 millions.
Résultat net : 12 millions.
Effectifs : 105 personnes.

Les débuts sont encourageants puisque déjà une cinquantaine de piscines individuelles ont été vendues au Mexique, une centaine au Canada et une quarantaine au Koweït, où Desjoyaux va ouvrir fin avril un magasin. L'entreprise française espère en outre équiper des bateaux de croisière sur le Nil.

BREVETS • Au total, cette année, Desjoyaux devrait vendre deux mille cinq cents piscines dans quarante pays, les exportations représentant 30 à 35 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe. Une belle réussite pour la petite entreprise créée en 1967 par Jean Desjoyaux. Le «pater familias» du groupe, entrepreneur en maçonnerie de son état, n'avait alors pour tout actif que l'expérience acquise dans la construction de supermarchés. C'est après avoir creusé une piscine dans son propre jardin qu'il décida, contre l'avis de son comptable, de se lancer dans l'industrie. Avec une idée : rationaliser un métier alors très artisanal.

> **L'idée de base : rationaliser un métier jusqu'alors très artisanal.**

Idée de génie : le dépôt de deux brevets lui permet de standardiser et d'industrialiser la fabrication de piscines et de réduire les coûts de production, mettant ainsi ce produit de luxe à la portée de bourses plus modestes. Le premier procédé, dit du «coffrage perdu», permet de mouler en usine des panneaux en polypropylène avant qu'ils ne soient coulés dans le béton sur le chantier. Le deuxième concerne le bloc de filtration, en plastique moulé également, qui intègre, outre les marches d'escalier, des fonctions telles que l'éclairage ou la nage à contre-courant. Amovibles, ces blocs sont d'une maintenance aisée.

L'industrialisation de ces deux éléments de base offre un double avantage, et explique le succès de Desjoyaux : il permet non seulement de réduire fortement le prix de revient de ces piscines en kit – avoisinant 50 000 francs pour certains modèles, – mais aussi de les rendre aisément transportables aussi bien au Venezuela qu'en Chine...

Vincent Charbonnier

PERSPECTIVES



VENTE PAR CORRESPONDANCE

Au bonheur des catalogues

Malgré la crise, la vente par correspondance affiche, en France, pour la deuxième année consécutive des taux de croissance enviables. Les clés d'un succès qui garde sa part de mystère

MAIS quel est son secret? Affublée il y a quelques années encore d'une image légèrement «ringarde», la vente par correspondance a aujourd'hui le vent en poupe. Ilot de prospérité dans un océan de morosité, elle a devancé tous ses concurrents en 1992 avec une croissance de ses ventes de 5,7 % en valeur, supérieure de près de 4 points à l'inflation. En fait, tout se passe comme si elle profitait de la crise.

La légende veut que des générations entières de Français aient appris à lire en feuilletant le catalogue de Manufrance. La « vieille dame » de Saint-Etienne a disparu mais la tradition est restée. Qui n'a pas passé, une fois dans sa vie, une « soirée catalogue», plongé dans les pavés édités par La Redoute, Les Trois Suisses, la CAMIF ou Quelle? Dès janvier-février, les catalogues «été» font rêver à des jours meilleurs. En juillet-août, les livraisons hivernales apportent une petite bouffée d'air frais. Cette gageure est payante : les premières commandes tombent dès réception des catalogues.

Un foyer français sur deux craque à la lecture des catalogues et achète en moyenne 1 900 francs par an (1). Mais ce montant varie énormément d'une région à l'autre, dépassant les 5 300 francs en Corse pour tomber sous les 1 000 francs (912 francs) à Paris. Car, bien évidemment, moins il y a d'infrastructures commerciales classiques, plus les consommateurs s'adressent à la vente par correspondance. On attribue d'ailleurs à la destruction du tissu commercial allemand l'envol de la VPC outre-Rhin au lendemain de la deuxième guerre. A ce jour, elle reste trois fois plus importante que son homologue française (120 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991 contre 43).

Qu'achètent les clients (des clientes dans 62 % des cas)? Encore beaucoup de textile (45 % du chiffre d'affaires), de plus en plus de livres, disques et vidéo (13 %) ou de l'ameublement et de la décoration (11 %). Mais tout cela évolue.

Fille des filatures du Nord, la VPC se désengage peu à peu de l'emprise historique du textile, qui représentait encore 55 % de ses ventes il y a vingt ans. Et des secteurs comme l'édition, les disques ou la vidéo affichent depuis trois ans des taux de croissance impressionnants, autour des 10 %. L'effort de créativité est réel : une petite bergère recouverte d'un tissu à carreaux vendue par La Redoute a fait un malheur la saison dernière dans les magazines de décoration...

ORGANISATION • L'acheteur par correspondance ressemble à s'y méprendre au Français moyen. Car, grâce à une politique commerciale active, la VPC, su changer en même temps que ses clients. Alors qu'à l'origine c'étaient des ruraux, elle les a suivis dans les villes et les banlieues : en 1990, ils vivaient à 42 % dans l'agglomération parisienne ou dans des métropoles de plus de 100 000 habitants (37 % en 1979). *«Si après-demain ils vont sur Mars, nous irons sur Mars»*, commente Bernard Siouffi, délégué général du Syndicat des entreprises de vente par correspondance. Ils ont tendance, comme la moyenne des Français, à vieillir, même si la tranche d'âge des 25 à 34 ans est celle où son taux de pénétration est le plus élevé (57,3 %). Mais la vente par correspondance a su élargir sa clientèle aux catégories socioprofessionnelles aisées : c'est chez les cadres supérieurs et les professions libérales que son taux de pénétration est le plus élevé (58,8 %) ainsi que chez les cadres moyens (56,2 %) et les employés (54,8 %).

> **C'est chez les cadres supérieurs et les professions libérales que le taux de pénétration de la vente par correspondance est le plus élevé (58,8 %)**

Face à ses succès, la profession évite d'être triomphaliste. Elle croise presque les doigts en souhaitant que les beaux jours durent. Pourtant, une des clés de son succès vient de ses talents d'organisation : ainsi, elle a su tirer parti de toutes les avancées technologiques, s'appuyant à plein sur l'informatique pour gérer ses flux de commandes et de livraisons (230 millions de colis environ par an d'un poids moyen oscillant entre le kilo et le kilo et demi), sur la télématique pour raccourcir ses délais (10 % des commandes se passent par Minitel et 22,5 % par téléphone), sur la monétique pour améliorer ses modes de paiement (plus de 25 % par carte). Ce n'est donc pas un hasard si Jean-Claude Sarrazin, patron du numéro un français (La Redoute), vient de l'informatique.

LOGISTIQUE • Car la relation entre la VPC et ses clients est subtile. Elle doit relever un triple défi : il s'agit de vendre à quelqu'un que l'on n'a pas en face de soi, qui ne touche pas la marchandise, et qui n'aura pas satisfaction tout de suite! Pour contourner ces obstacles, il faut des trésors d'imagination pour trouver chaque argument qui répondra d'avance aux demandes des lecteurs du catalogue; la possibilité de retourner la marchandise en cas d'insatisfaction (tout n'est pas parfait, loin de là, les frais de retour s'ajoutant à ceux du port initial, sans compter les déplacements à la poste...) et un raccourcissement des délais de livraison.

Les grands «vépécistes» l'ont compris : ils ont mis sur pied des formules ultra-rapides qui supposent de nouveaux miracles logistiques pour répondre aux attentes de leurs clients «pressés». La course contre la montre est essentielle puisque, quand on les interroge sur les raisons qui les poussent à acheter par correspondance, les consommateurs citent en tête (33 %) le fait de *«ne pas perdre son temps à courir les magasins»*. Argument particulièrement fort chez les femmes qui travaillent.

Finalement, en ces périodes de ralentissement de la consommation et de «cocooning», les handicaps de la VPC se sont révélés être... des avantages. Pour plusieurs raisons.

– D'abord, le catalogue vient chercher les clients chez eux, alors que les commerçants traditionnels les attendent dans leur magasin.

– Ensuite, la VPC instituant un délai entre le moment de séduction et le passage à l'acte réduit les risques d'achats «coup de cœur», qui vident les porte-monnaie. Ce temps de réflexion va même assez bien avec l'état d'esprit du «nouveau consommateur», moins pressé de satisfaire son envie que lors des années 80. Mais la séduction n'est pourtant pas absente de la VPC : *«Il n'y a pas que des achats très réfléchis, (...) on se fait aussi de petits plaisirs»*, assure Bernard Siouffi.

– En outre, comme tout est écrit dans les catalogues, il est facile de comparer les prix et les performances des produits proposés par les uns et les autres, voire par d'autres distributeurs, avant de faire son choix.

Cet avantage peut pourtant se transformer en inconvénient, actuellement où l'on assiste chez les clients à *«une montée de la logique des ristournes»*, explique Robert Rochefort, directeur du CREDOC. En effet, pour «faire du chiffre», le commerce traditionnel s'est lancé, fin 1992, dans des opérations massives de baisses des prix auxquelles le consommateur a pris goût.

Dans cette bataille, la VPC part handicapée avec ses prix gravés... dans le papier. Elle a néanmoins réagi rapidement, en multipliant elle aussi les remises, rabais et autres chèques cadeaux, dans des proportions plus importantes qu'auparavant, ou en publiant de petits catalogues de relance ou ciblés sur tel ou tel produit (le blanc, la beauté...) pour inciter le client à replonger dans ses catalogues. Pour leurs relances en cours d'année, les grands «vépécistes» disposent d'un outil unique : leur fichier qui leur permet de dessiner le profil de leurs clients. Ceux qui n'ont pas mené cette politique de promotions devront bien y arriver, bon gré mal gré. Ainsi Quelle France, qui a pratiqué la saison dernière une politique de «prix vrais» tirés au maximum vers le bas, va abandonner cette stratégie dès l'été prochain.

Car le rapport entre le consommateur et le vendeur a basculé du côté du premier... c'est d'ailleurs ce qui incite à la modestie les gens de la vente par correspondance : ils savent très bien que rien n'est acquis au commerçant... et que le client n'hésitera pas à quitter un réseau qui ne lui assurera pas le meilleur service au meilleur prix.

F. V

(1) Chiffres de 1990.

L'Amérique pleure son «Big Book»

Le catalogue Sears, véritable institution, miroir du rêve américain depuis plus de cent ans, a disparu, victime des difficultés de la maison mère Sears, Roebuck & Cy, troisième groupe de distribution outre-Atlantique

NEW-YORK
de notre correspondant

«*LA vente du siècle! Habillement, joaillerie, articles de sports, jouets, matériel photo et bien d'autres choses encore. Entre 30 % et 70 % de rabais selon les articles.*» Cette offre alléchante parue sur une pleine page dans les grands quotidiens à la veille des fêtes de Pâques, sous la signature du géant de la distribution Sears Roebuck et suivie d'un «numéro vert», aurait dû combler d'aise les consommateurs. Mais, pour les Américains, cette publicité surmontée d'un bandeau annonçant la liquidation du fameux catalogue (*We're closing the «Big Book»!*) avait l'allure d'un faire-part de deuil.

Pour 5 dollars, les nostalgiques de ce qui, depuis près de cent ans, constituait un véritable passeport permanent pour l'imaginaire, pourront acquérir la dernière édition (2,5 kilos et 1 555 pages) de ce catalogue qui rythmait les saisons et faisait partie du quotidien pour ses quatorze millions d'abonnés.

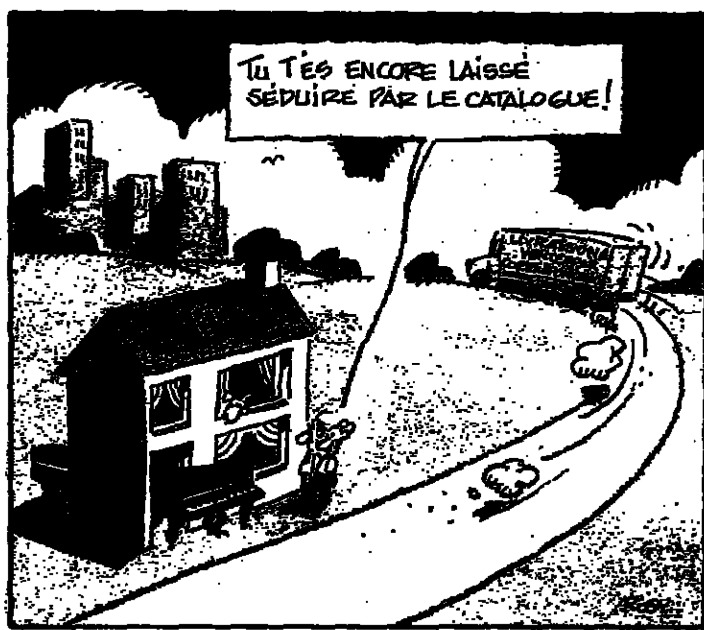
BIBLE • D'où le choc ressenti par l'Amérique profonde quand, le 25 janvier, la firme de Chicago, confrontée à son premier exercice déficitaire depuis soixante ans, a annoncé un gigantesque programme de restructuration passant par la suppression de dizaine de milliers d'emplois, la fermeture d'une centaine de magasins de vente au détail et, surtout, l'abandon du fameux *Big Book*. Tout d'un coup, c'était un peu comme si la dinde aux airelles avait subitement disparu de la table familiale lors du *Thanksgiving Day*, la Journée d'actions de grâces institutionnalisée par les Pères fondateurs et célébrée avec une ferveur presque religieuse dans tout le pays.

La Bible et le catalogue Sears. La comparaison est à peine exagérée. *«Quel livre, quel document pouvait dépeindre mieux que les pages du catalogue Sears le Rêve américain?»*, se demandait encore récemment un éditorialiste du *Washington Post* en rappelant l'importance du *Wish Book*, la section centrale du catalogue, qui aura permis à cinq générations d'Américains *«de coller leur nez à la vitrine du plus grand supermarché au monde»*. A domicile, ainsi que l'avaient voulu les inventeurs de la formule.

KIT • L'idée de la vente sur catalogue était née à la fin du siècle dernier à l'initiative de la société Montgomery Ward and Co, mais c'est Richard Warren Sears qui devait en faire un instrument de consommation de masse, appuyée par des techniques de publicité et de marketing spécifiques à ce nouveau métier et inconnues à l'époque. En 1886, Richard Sears, cet agent des chemins de fer, avait commencé par vendre des montres et de la joaillerie au hasard de ses déplacements. Très vite, il était passé au stade supérieur – le bon de commande et la livraison à domicile – et son association avec Alvah Roebuck, dix ans plus tard, devait donner naissance au premier catalogue dont la parution fut un succès immédiat.

Dans les 532 pages abondamment illustrées de cette édition 1896, une prouesse technique pour l'époque, on trouvait déjà tout ce que pouvait attendre l'Amérique rurale, éloignée des grands centres de consommation. Le «magasin le moins cher» offrait indifféremment le vélo du gamin, la poupée au teint de pêche, le «corset de Vénus» pour maman et les incroyables brassières de l'époque, la brosse à dents mais aussi les fers à cheval et tous les instruments permettant de travailler une terre nécessairement porteuse d'espérances. Au fil des ans, le catalogue s'est rapidement étoffé et diversifié en fonction des besoins de la clientèle.

Aujourd'hui, la machine à traitement de texte a remplacé le stylo à encre mais, au début du siècle, Sears était déjà en avance sur ses concurrents. Et sur son époque. La firme proposait déjà six versions de voiture à traction avant et dans les années 20, grâce à «Honor Built», des dizaines de milliers d'Américains pouvaient construire la maison de leurs



rêves. Un cinq-pièces pour 1 614 dollars! Reçu en «kit», bien sûr.

Aujourd'hui, des milliers de constructions «Honor Built» sont encore debout. Un témoignage de qualité et de longévité à la marque du *Wish Book*, qui a fait de nombreux admirateurs. Y compris à l'étranger. L'histoire – ou la légende – veut qu'en regagnant Moscou après s'être entretenu avec George Bush, celui qui était encore le président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, soit reparti avec une solide poignée de mains. Et avec le catalogue Sears sous le bras.

DÉFICIT • *«Supprimer le catalogue a été une décision très difficile à prendre car il fait partie de notre héritage et il est le point de départ de l'histoire du groupe»*, a admis, après-coup, Arthur Martinez, le responsable de la vente en magasins et sur catalogue pour l'ensemble du groupe. Mais le rêve devenait de plus en plus cher à entretenir. Au cours des trois dernières années, la vente sur *Big Book* aura perdu entre 135 millions et 175 millions de dollars selon les exercices (sur un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars en 1992).

Les responsables du groupe estiment que cette activité était déficitaire depuis le début des années 80 et que c'est simplement en raison du contenu émotionnel de l'ouvrage qu'ils n'ont pas pris la décision de s'en séparer plus tôt. Car, entretemps, la situation du groupe s'était sensiblement détériorée.

Outre le tassement des ventes observé en 1991 et 1992, conséquence directe de la récession mais aussi de la concurrence de catalogues plus spécialisés lancés par les concurrents et qui avait conduit le chiffre d'affaires du groupe à stagner autour de 50 milliards de dollars, Sears, Roebuck & Cy avait subi une perte de 3,9 milliards de dollars en 1992 (après un bénéfice de 1,3 milliard en 1991) dont 1,8 milliard pour le seul dernier trimestre, le premier déficit que Sears ait subi depuis 1933.

Sur le papier, la direction avait quelques excuses. Ce résulat annuel tenait compte d'une perte de 1,65 milliard de dollars subie par la compagnie d'assurance du groupe, Allstate Insurance, conséquence directe de l'ouragan Andrew et d'autres catastrophes naturelles qui s'étaient produites les mois précédents aux Etats-Unis. Il englobait aussi une provision de 1,87 milliard au titre des indemnités de départ à verser aux milliers de personnes licenciées. Mais Wall Street et les actionnaires n'ont pas retenu ces arguments.

RECENTRAGE • Depuis deux ans, déjà, ils réclamaient une reprise en mains de l'affaire, reléguée au troisième rang parmi les grands noms de la distribution après avoir été coiffée par Wal-Mart et par Kmart. Désormais, Sears devait donc recourir à des mesures beaucoup plus drastiques pour freiner les pertes de parts de marché et l'hémorragie financière.

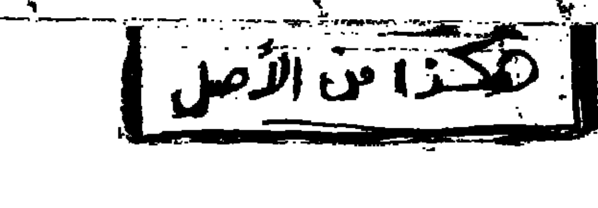
A l'automne dernier, la société avait déjà procédé à des ajustements qui devaient remettre Sears sur la voie du redressement. La firme avait annoncé la cession d'une partie de ses activités financières, immobilières et d'assurance en mettant notamment sur le marché sa firme de courtage Dean Witter et sa carte de crédit Discover. Recentrée sur son métier de base, la distribution, qui devrait représenter désormais près de 70 % de son chiffre d'affaires total, Sears se rangeait enfin à l'avis des investisseurs et des analystes qui reprochaient à son président, Edward Brennan, de s'essoufler en s'efforçant de jouer sur les deux tableaux (la distribution d'une part, les services financiers et immobiliers de l'autre), au prix d'un endettement croissant et d'une perte de rentabilité de l'activité principale. Les chiffres du quatrième trimestre 1992 ont contraint la direction à recourir à l'opération chirurgicale et à confier le bistouri à Arthur Martinez.

Embauché quelques mois plus tôt, ce transfuge de Saks Fifth Avenue, le magasin chic de Manhattan, a ainsi décidé de tailler à la fois dans les effectifs et dans les points de vente pour économiser quelque 300 millions de dollars en année pleine. Sears, qui avait déjà annoncé la suppression de 33 000 emplois en 1991, va donc éliminer 16 000 emplois permanents supplémentaires et 34 000 postes à mi-temps au cours des prochains mois, sur des effectifs totaux qui atteignent actuellement 340 000 personnes. Dans le même temps, 113 magasins répartis dans 33 Etats seront fermés (sur un total de 800 points de vente environ) et la parution du célèbre catalogue sera suspendue. Parallèlement, le groupe a décidé de passer à l'offensive en consacrant environ 4 milliards de dollars à la modernisation de l'activité vente au détail et, surtout, à l'habillement qui assure le quart du chiffre d'affaires mais près de 65 % du bénéfice annuel.

Il était temps de réagir. Alors que Kmart, par exemple, investit chaque année plus de 1 milliard de dollars dans la rénovation de son réseau, Sears ne lui consacrait que de 500 millions à 600 millions de dollars. Arthur Martinez a promis de donner un coup de jeune à au moins 500 magasins où le chiffre d'affaires par employé était parfois inférieur de 50 % à celui des principaux concurrents.

RÉSEAU • Les comptes de l'entreprise vont certainement bénéficier de cette remise à neuf. Les grands perdants seront naturellement les dizaines de milliers d'employés qui auront perdu leur *job*. Ils ne seront pas seuls à regretter la fermeture de certains comptoirs et la disparition du catalogue. Le *Big Book* n'était pas seulement un gigantesque bric-à-brac devenu brusquement obsolète. Il était aussi l'un des plus fidèles miroirs de cent ans de société américaine, un gigantesque réservoir où historiens, sociologues et spécialistes en culture populaire pouvaient puiser à loisir les éléments de leurs recherches. *«De tout pour tout le monde»*, affichaient en guise de slogan publicitaire Richard Sears et Alvah Roebuck. *«Un peu pour chacun»*, répliquent aujourd'hui les publicitaires et les financiers. Le «Livre des rêves» a véritablement tourné la page.

Serge Marti



Les médecins, les « labos » et la morale

Suite de la page 17

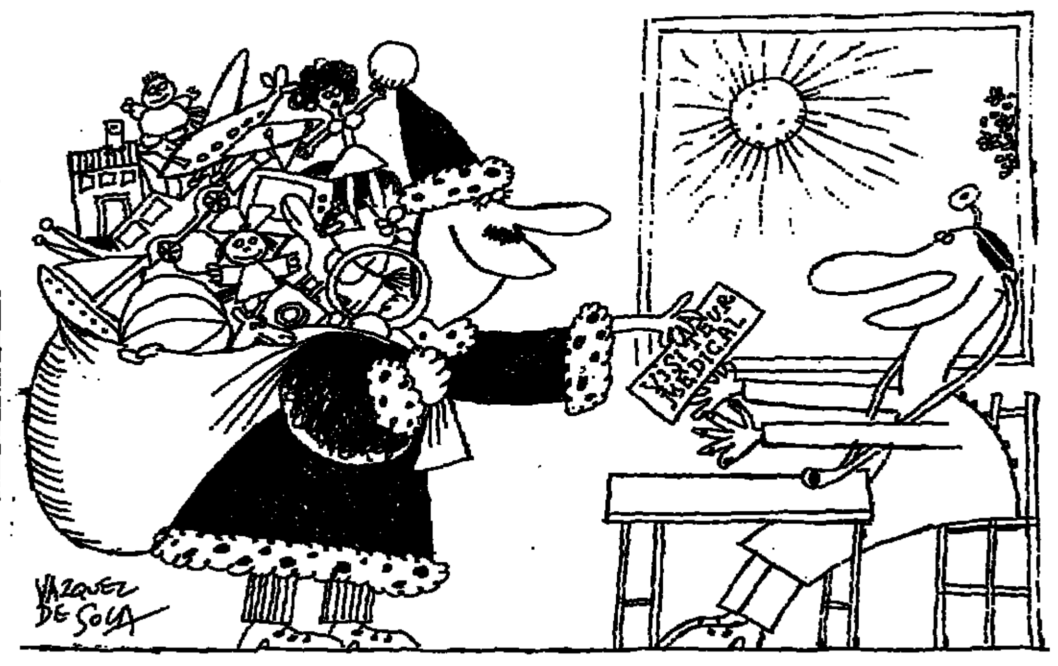
« Depuis deux ans, c'est l'escalade, raconte un délégué médical. *La technique la plus connue consiste à demander au médecin de prescrire tel ou tel médicament pendant un mois auprès de plusieurs dizaines de patients dans le cadre d'une pseudo-enquête thérapeutique d'après-commercialisation qui, de toute façon, ne sera pas utilisée, car il ne s'agit que d'un prétexte. En réalité, l'objectif est de placer un maximum de nos produits et d'habituer le praticien à les inscrire sur l'ordonnance. En échange, il nous arrive de sortir le carnet de chèques mais, en général, nous distribuons téléphones, fax, ouvrages médicaux ou invitation en week-end pour une destination plus ou moins éloignée, parfois même sous couvert d'une action humanitaire. »* Apparemment, les médecins les plus sollicités pour participer à ces « enquêtes » – qui faussent la concurrence et aboutissent à négliger le rapport coût-efficacité des médicaments – sont ceux dont la clientèle est la plus nombreuse.

SOLLICITUDES • *« Au moins une fois par mois, on me propose de réaliser une étude-bidon en échange d'un cadeau dont la valeur doit se situer entre 500 et 1 500 francs,* confirme un généraliste de Seine-et-Marne. *Quant aux déjeuners ou dîners parrainés par un laboratoire, dans le cadre d'une formation médicale, ils sont très nombreux mais, professionnellement, leur intérêt est parfois réel. En fait, je pense que cette loi vise surtout à briser certaines pratiques scandaleuses, assimilables au racket, et fort heureusement très marginales : des praticiens démarchent un laboratoire et se proposent de prescrire un de ses médicaments en échange de largesses diverses (le financement de voyages d'agrément, par exemple) par l'intermédiaire d'une association spécialement constituée à cet effet. »*

C'est surtout lorsque plusieurs produits parfaitement comparables sont en concurrence que les cadeaux se multiplient. Les phlébotoniques, destinés à soigner les insuffisances veineuses et les varices, les anti-hypertenseurs, les antibiotiques ou les fortifiants – des « marchés » de plusieurs milliards de francs, – sont les plus fréquemment cités. *« Pour moi, cette loi est une bénédiction,* confie le patron d'une PME. *J'en avais assez de voir certains médecins* « sous contrat » *avec des concurrents qui offraient des congrès-prétextes ou des bons d'achat au prorata de leurs prescriptions. Attention : cela ne signifie pas que tous les médecins se laissent tenter, loin de là. »*

> **“Nous sommes quelques-uns à avoir un réseau de surveillance des visiteurs médicaux.”**

Les praticiens hospitaliers font, eux aussi, l'objet de multiples sollicitudes. *« Plutôt que de faire des pieds et des mains pour obtenir un budget pour participer à un colloque, dont l'intérêt est réel mais qui se déroule à New-York, il est tellement plus simple de passer un coup de fil à une entreprise pharmaceutique ! »,* constate l'un d'entre eux. *« Pour l'industrie, surtout les petites entreprises, il s'agit d'un investissement. Lorsque les internes partiront dans le privé, ils auront pris l'habitude de prescrire tel ou tel médicament »,* observe ce médecin qui souhaiterait que *« les avantages consentis par les labos soient, comme aux Etats-Unis, versés aux services universitaires et non aux praticiens. »* Du reste, la commission d'éthique de l'American Medical Association a adopté une charte précisant que les cadeaux accordés aux praticiens ne sont acceptables que s'ils ont un rapport direct avec le travail du médecin et interdit les remboursements de frais dans le cadre de colloques ou les achats indirects de prescriptions.



Le docteur Gilles Bardelay, responsable de la revue *Prescrire* (22 000 abonnés), un mensuel médical qui a volontairement banni de ses pages la publicité pharmaceutique, va encore plus loin. *« Nous sommes quelques-uns à avoir un réseau de surveillance des visiteurs médicaux qui n'hésite pas citer des exemples précis. D'ailleurs, je pense qu'il ne faut pas recevoir les visiteurs médicaux. Si l'on recherche une information, autant s'adresser directement à eux. »* Selon lui, la nouvelle réglementation, qui confirme des principes juridiques déjà affirmés par une loi de 1953 et plusieurs décrets mais renforce les sanctions, *« n'a pas été élaborée pour être appliquée mais pour faire peur ».*

PRUDENCE • La plupart des médecins, tout en regrettant que le comportement de quelques confrères puisse entretenir une certaine suspicion à l'égard de toute une profession, préfèrent une *« moralisation concertée »* plutôt qu'un divorce avec l'industrie. *« Bien sûr, les abus existent. Mais ils sont marginaux. La loi du 27 janvier a été rédigée sans concertation et, si ses principes sont inattaquables, elle n'en est pas moins inapplicable : il faudrait quadrupler les conseillers de l'ordre qui crouleraient sous les demandes d'autorisation pour les opérations les plus anodines »,* affirme le docteur Hubert Wannepain, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). *« Le meilleur gage d'une bonne formation médicale de qualité,* poursuit-il, *c'est le pluralisme. A côté de la formation continue financée par les médecins eux-mêmes et celle réalisée par les caisses d'assurance-maladie* (1), *l'industrie pharmaceutique doit continuer de jouer son rôle. »*

Jugeant la loi *« imprécise et restrictive »,* le Conseil de l'ordre a recommandé aux médecins *d'« être extrêmement prudents ».* Visiblement peu disposé à jouer le rôle de gendarme que l'on attend de lui, l'ordre reproche au législateur *d'« avoir, sous pretexte d'éviter des scandales, paralysé le partenariat »* avec l'industrie. Cette dernière, par l'intermédiaire du SNIP, souhaite *« une stricte éthique relationnelle dissuadant fermement les éventuelles dérives »* et regrette que n'ait pas été pris en compte le projet de directive européenne qui *« autorise l'industrie à participer, dans certaines conditions, au financement de manifestations ayant pour objet la formation des praticiens ».*

> **“Il faut faire en sorte que notre hospitalité à l'égard des médecins soit raisonnable et accessoire.”**

Pour séparer le bon grain de l'ivraie, *« il faut faire en sorte que notre hospitalité à l'égard des médecins soit raisonnable et accessoire »,* résume joliment Sylvain Visconti (Rhône-Poulenc-Rorer). Certes imparfaite, on peut au moins reconnaître à la loi du 27 janvier le mérite d'avoir ouvertement mis en cause des pratiques anti-déontologiques. Préjudiciable à leur image, la mise en exergue de certains comportements est sans doute le prix que doivent payer l'industrie pharmaceutique et le corps médical pour avoir trop tardé à faire respecter une véritable morale.

Jean-Michel Normand

(1) La participation des médecins au titre de la formation continue représente une cotisation égale à 0,15 % de leurs honoraires (plafonnés à 148 320 francs par an), alors que l'assurance-maladie y consacre 0,15 pour mille du total des honoraires versés.

LUXE

La maison Dunhill, dernier chic britannique

Cent ans après sa création, la multinationale du luxe basée à Londres n'a plus rien à voir avec les cigarettes du même nom, mais ses profits et son trésor de guerre font rêver

LONDRES
correspondance

LA vénérable maison d'articles de luxe Dunhill vient de célébrer le centième anniversaire de sa fondation. La devise de ce groupe (parfums, maroquinerie, prêt-à-porter...), qui perpétue rites et traditions de l'Angleterre éternelle, proclame : *« L'objet Dunhill n'est pas à la mode, il est élégant. »*

Décidément, lord Douro, président de Dunhill Holdings PLC, ne ressemble guère à son curriculum vitae. Le patron de cette multinationale du luxe inventive et florissante, synonyme de bon goût, de raffinement anglais, cumule toutes les légitimités de l'aristocratie insulaire. Moulé à Eton et à Oxford, futur neuvième duc de Wellington, cet ancien financier, ex-député européen, avoue de surcroît son absence de fibre commerciale ou d'expérience du secteur de la distribution. Et pourtant, *« his lordship »* dirige une belle affaire qui ne cesse d'engranger des bénéfices, malgré la récession qui n'épargne pas le superflu.

Le groupe – comprenant les produits Dunhill, les stylos Mont-Blanc, les maisons de couture Chloé et Karl Lagerfeld, le tailleur Hackett – enregistrait un chiffre d'affaires de 138 millions de livres au cours des six premiers mois de 1992 et des bénéfices de 30,1 millions. Dunhill Holdings possède enfin un formidable « trésor de guerre » alimentant d'incroyables rumeurs d'acquisitions.

A l'image des spéculations récentes sur l'ouverture de négociations visant à la reprise de 50 % du capital de l'italien Gucci, à la recherche d'un repreneur. *« Quand on veut vendre, les acheteurs dans le secteur du luxe ne sont pas légion. En gros, il y a LVMH et nous... Notre stratégie consiste à ne pas payer cher. Or les prix réclamés par certains sont trop élevés par rapport à leurs performances, à leur chiffre d'affaires. Une marque de luxe est un peu comme un journal. La prime au prestige est substantielle »*, rétorque-t-il. Gucci ? *« Dénué de tout fondement. »*

La main du maître des lieux s'agite, agile et rapide, mais pas autant que l'œil, qui jauge à la seconde si l'interlocuteur a quelque arrière-pensée.

Si les tabacs demeurent l'un des plaisirs offerts par Dunhill, célèbre pour son comptoir et sa cave londonienne, la firme veut se débarrasser une fois pour toutes de cette fausse réputation qui lui colle à la peau : *« Dunhill, ce sont des cigarettes... »*, entend-on. Certes, le capital de Dunhill est contrôlé à hauteur de 57 % par le producteur de cigarettes Rothmans. Ce dernier est contrôlé par la Compagnie financière Richemont, basée en Suisse, société-écran d'intérêts sud-africains (la famille Rupert). *« Le commerce d'articles de luxe remonte à un siècle, la fabrication sous licence de cigarettes date seulement de 1952 ; aujourd'hui, nous n'avons plus rien à voir avec ce secteur »*, insiste lord Douro. A l'occasion de son centenaire, la société s'efforce de couper les derniers liens – symboliques – avec la fabrication de cigarettes. La disparition progressive de la signature du fondateur, Alfred Dunhill, sur les paquets, la non-utilisation des lettres longues sur le logo et l'abandon par Dunhill Holdings de la couleur rouge bourgogne, immortalisée par les cigarettes, l'attestent. Aux yeux de notre interlocuteur, Dunhill a toutefois appris à vivre avec cette fausse perception : *« Cartier, Harrods, Yves Saint Laurent ont chacun une marque de cigarettes, mais celle qui a le plus de succès est Dunhill. C'est la vie. Le marketing, le management de Dunhill et de Rothmans sont totalement séparés. »*

L'avenir ? Son intention est de développer les réseaux de distribution des marques Karl Lagerfeld et Chloé à, par la création à la fois de boutiques et de franchises *« pour construire un grand patrimoine de boutiques de luxe féminin dans les années à venir »*. L'expansion du réseau de magasins est également à l'ordre du jour, en Europe et en Asie du Sud-Est.

« Nous sommes la dernière maison de luxe britannique, affirme lord Douro. Ressemblerait-il, après tout, à sa notice dans le *Who's who ?*

Marc Roche

Romanciers du business

Suite de la page 17

Celle-ci fleurit depuis les années 70 et traite de l'économie, des phénomènes de société ou des démêlés politiques sous forme d'essais, de documentaires ou de romans. Ces derniers retiennent particulièrement l'attention à la fois par leur vogue et souvent par leur qualité informative.

Une mine pour pénétrer les arcanes de la société nippone. Les Chinois, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés : un professeur de l'université de Dalian, afin de familiariser ses étudiants aux réalités de l'économie de marché (ainsi qu'à ses mécanismes les plus contestables) et de leur faire mieux connaître le Japon, utilise en classe les textes du célèbre auteur de *business novels* contemporain, Ryo Takasugi, dont cinq romans ont été traduits en chinois.

Les problèmes économiques et socio-économiques constituent une veine importante de la littérature dite populaire par opposition à la littérature pure : une distinction, née au lendemain de la réforme de Meiji (milieu du XIXe siècle), devenue quelque peu désuète aujourd'hui et récusée par de grands écrivains tel que Yasushi Inoue (1907-1992).

BOOM • A la fin du siècle dernier, dans le grand bouleversement entraîné par la modernisation et l'apparition de la notion occidentale d'individualisme, firent fureur les récits traitant de la compétition pour la promotion sociale (*shusse monogatari*). Si l'apprentissage et le perfectionnement de soi sont restés les thèmes d'une littérature édifiante, qui prend soit la forme du roman d'époque, soit celle de fiction contemporaine, on a vu apparaître au lendemain de la guerre toute une littérature qui avait pour thème la vie du salarié et ses contraintes.

Axés sur le rapport de l'employé à son entreprise, ces romans mettaient volontiers l'accent sur l'écrasement de l'individu, broyé par la machine. Le désarroi, le ressentiment et la solitude, que l'on retrouve dans les mélodies populaires du genre *enka*, ne sont pas absents de cette littérature. Le thème du mécanisme qui broie l'individu fut d'autre part exploité à sa manière par le maître du roman policier Seicho Matsumoto (1909-1992), qui excelle à décrire l'enchaînement de circonstances par lequel un homme ordinaire peut parfois être amené au meurtre (1). Parallèlement, se développa aussi au cours de la période de haute croissance des années 60, toute une littérature à la gloire des grands patrons de l'industrie. Au cours des années 70, apparut une nouvelle tendance : l'auteur prend moins comme sujet les ressorts psychologiques de l'action des personnages que la confrontation de l'individu à l'organisation et les aspects cachés, voire interlopes, de la vie des affaires.

> **“Il y a toujours eu un boom pour ce genre de littérature lorsqu'il y a récession.”**

L'un des pionniers du « roman économique » fut Saburo Shiroyama (né en 1927) avec *Export* (1957). Dans le *Château des Sokaiya* (1958), il dévoilait les usages de ces professionnels du contrôle des assemblées d'actionnaires et les connivences qu'ils tissent avec les chefs d'entreprise. En 1975, sa *Nuit des fonctionnaires*, qui explore les coulisses du fameux ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), fut un succès vendu à un million d'exemplaires. On compte depuis une bonne quinzaine d'auteurs à grand succès de romans économiques (2).

« Il y a toujours eu un boom pour ce genre de littérature lorsqu'il y a récession », explique le critique de littérature populaire Hotsuki Ozaki. *« Les gens veulent comprendre ce qui se passe, essayer de connaître leur sort. Bien sûr, une* business novel *est une présentation romancée de la réalité, mais elle doit être correcte : c'est la règle du genre et l'explication de son succès. Les lecteurs ont déjà une connaissance de ce dont parle l'auteur et celui-ci ne peut se permettre les contre-vérités ou les approximations. Un auteur comme Saburo Shiroyama sort d'ailleurs d'une faculté d'économie et Ryo Takasugi a été journaliste économique. »*

« Je ne pense pas que les romans économiques soient un sous-genre : ils reflètent assez fidèlement et crûment la culture d'entreprise au Japon », estime, pour sa part, Makoto Sataka, auteur de *Comment lire les* business novels, paru en 1980, et d'essais percutants sur le fonctionnement économico-social nippon tel que, dernièrement, *A qui appartient le Japon ?*

« Balzac a écrit sur le monde des affaires et un grand écrivain japonais de l'après-guerre tel que Hiroshi Noma, influencé quant à lui par la littérature prolétarienne, s'intéressa aussi au rapport de l'homme à l'économie à travers la Bourse dans son roman Ciel de dés *(1958)*, poursuit-il. *Cette littérature s'adresse essentiellement aux cadres. Le salarié japonais vit dans le microcosme de son entreprise et, dans sa trappe, il veut savoir ce qui se passe ailleurs. »*

Les *business novels*, dans le sens large du genre, reposent sur deux facteurs, estime Makoto Sakata, *« la véracité des informations et une distorsion minimale des faits pour que l'auteur n'ait pas de procès. Elles montrent les dessous des cartes, ce que la presse économique ne fait pas : nombre de journalistes économiques sont trop proches des entreprises pour dénoncer leurs manigances. Aussi faut-il chercher la vérité dans la fiction : 80 % du contenu d'une bonne* business novel *sont corrects et 20 % sont travestis. Un autre élément important est la dimension humaine, psychologique de ces romans : « derrière la victoire d'un général il y a des dizaines de cadavres », dit-on. Il y a des histoires atroces dans le monde des affaires que recueillent les auteurs des romans d'entreprise : l'irresponsabilité du PDG qui ne fait qu'apposer son tampon alors que les subalternes seront sanctionnés ; le drame des mutations de salariés vers une succursale lointaine, coupés de leur famille, etc... »*

> **Aujourd'hui les lecteurs semblent se replier sur des valeurs sûres comme la quête de soi.**

RÉFLEXE • Les auteurs de romans économiques sont souvent soumis à de fortes pressions des entreprises. C'est le cas de Ikko Shimizu (né en 1931), qui comme beaucoup passa de la littérature pure, de Sartre et de Camus dans son cas, aux fictions consacrées au monde des affaires. Journaliste, Shimizu fit l'expérience de la Bourse (et il y consacra les romans qui contribuèrent à sa célébrité). Ses ouvrages documentés sont généralement centrés sur un incident précis ou un secteur : les banques, l'industrie automobile, la construction, la pollution ou le sexisme dans l'entreprise. Son dernier succès, qui va être porté à la télévision, *Groupe d'entreprises*, raconte les conflits entre une maison mère et ses filiales.

Les années de la « bulle financière », alimentée par les spéculations boursière et immobilière, ont suscité une abondante production littéraire ayant pour thème le monde des affaires et ses côtés les plus noirs. Aujourd'hui, signe peut-être des inquiétudes du moment, les lecteurs semblent se replier sur des valeurs sûres : la réalisation de soi plutôt que la quête du profit est, par exemple, le thème de l'essai de Koji Nakano, *Pensée sur vie simple*, qui figure parmi les best-sellers de mars. Quant à la comédie musicale, *la Médaille d'or du salarié*, hymne au dévouement d'un directeur des ventes à son entreprise, elle renoue avec le mythe de l'entreprise-grande famille. Son succès (soixante-douze mille entrées au cours d'une tournée à travers le Japon) traduit le réflexe frileux de la jeune génération devant la crise, et elle n'a en rien la qualité documentaire des romans économiques.

Philippe Pons

(1) Plusieurs ouvrages de Matsumoto ont été traduits par les éditions Philippe Picquier.

(2) Il n'existe pas, à notre connaissance, de traduction française de « romans d'entreprise ». En anglais : *Kinjo, the corporate bouncer*, traduit et présenté par Tamae Prindle, éditions Weatherhill, Tokyo. 1989, contient sept nouvelles, dont deux de Saburo Shiroyama et une de Ryo Takasugi.

Le Balzac du Kabuto-cho

TOKYO
de notre correspondant

AVEC ses cheveux longs et sa chemise de couleur, Tomohiko Yamada tranche dans l'atmosphère compassée du siège de la banque Tokyo Sowa. Il est commissaire aux comptes, mais également l'auteur, aussi célèbre que prolixe, de près d'une centaine de « romans d'affaires ». L'un de ses *best-sellers* économiques a pour titre *la Tête du président* (*Todori no kubi*) et raconte sous forme de fiction et en modifiant légèrement les faits l'un des scandales qui ébranla le monde financier nippon à la suite du dégonflement de la « bulle monétaire » : la démission d'un prestigieux banquier de la place de Tokyo, M. Isoda, président de la banque Sumitomo.

Le livre est paru quelques mois après l'éclatement de cette affaire. En raison des informations privilégiées qu'il pouvait détenir grâce à ses fonctions, Yamada a chevauché l'événement et publié son livre en feuilleton dans la revue *Shukan Bunshun*, alors que les séquelles du scandale continuaient à défrayer la chronique.

« A partir du schéma de cette affaire, j'ai inventé une intrigue et déguisé les personnages. Si la banque Sumitomo avait porté plainte, c'est elle qui aurait eu le mauvais rôle, nous dit-il. *Je me suis intéressé à M. Isoda et à la banque Sumitomo parce que leur cas était symptomatique d'une extrême concentration de pouvoir entre les mains d'un président. Ce scandale a été révélateur du mal profond du monde des gestionnaires : excès de concurrence et agressivité dans les affaires qui rendaient les supérieurs hiérarchiques complices des menées les plus douteuses de leurs subalternes, contraints pour leur part à se démener pour faire mieux que les concurrents. »*

Germaniste, admirateur de Faulkner et de Balzac, Tomohiko Yamada collabora à des revues littéraires et écrivit d'abord des romans de « littérature pure », tel que *Jardin dans l'eau*, sorte d'autobiographie d'adolescent qui lui valut le prix Culture du quotidien *Mainichi*. Entre-temps, il avait commencé à travailler dans la banque : *« Je ne pouvais vivre de mes écrits »*, dit-il. Progressivement, il se mit à écrire sur le monde dans lequel il travaillait. *« Par la banque, on peut comprendre beaucoup de choses sur le fonctionnement de la société. »* Et de fait, un de ses romans qui démonte de manière cynique les raisons du suicide d'un chef de succursale de banque autoritairement transféré, *Tokyo Money Market*, sur la Bourse, ou encore *Président de banque* sont plus révélateurs du climat du monde des affaires que des volées de statistiques ou des analyses savantes.

Comment cet observateur averti des comportements de ses contemporains explique-t-il que les Japonais travaillent plus que d'autres ? Par atavisme peut-être, mais aussi parce qu'ils y sont contraints (insuffisance des assurances sociales) : *« Surtout parce que la concurrence est effrénée et que derrière les progrès du pays demeure une inquiétude fondamentale sur l'avenir ; joue le vieux fond matérialiste asiatique : en cas de pépin, seul l'argent comptera. Alors ils épargnent »*, dit Tomohiko Yamada.

Selon lui, trois raisons sont à l'origine du succès du roman d'affaires : la qualité littéraire, l'habileté de l'imbrication de la fiction et de l'information, et enfin, son caractère didactique. Le roman permet au lecteur de connaître de manière divertissante les réalités de la vie économique : *« Si l'intrigue est fictive, en revanche, le cadre dans lequel elle se déroule, les mécanismes institutionnels et les comportements sont vrais. Tout ce contexte est plus facilement assimilable par le lecteur que de froides théories. »*

Yamada s'oriente désormais vers l'histoire sans quitter pour autant les problèmes contemporains. Il travaille à un livre sur l'invasion mongole du Japon au XIIIe siècle : épisode épique, s'il en fut, de la saga nationale puisque cette invasion n'eut pas lieu en raison de vents contraires, les « vents des dieux » (*kamikaze*), expression qui désignera par la suite les pilotes-suicides. *« Les frictions avec l'étranger sont à l'ordre du jour*, commente-t-il. *Or l'histoire nous apprend qu'à cette époque aussi il y avait des gens affairés et nerveux, et une masse complètement indifférente qui pensait que tout cela ne concernait pas sa vie quotidienne. »*

Ph. P.



OPINIONS

Politique économique

Inflation, efficacité et justice

La politique de « désinflation compétitive » n'est guère remise en cause. Pourtant la relative stabilité des prix constitue une entrave à la mobilité sociale et à l'initiative, et contribue à aggraver les privilèges et les rentes de situation.

par MARC-ANTOINE KLEINPETER (*)

« *L'INFLATION est un stimulant, mais une économie s'intoxique si elle en abuse.* » Cette image répandue dans les milieux d'affaires trouve peu d'écho chez les économistes. Nombre d'entre eux soutiennent au contraire deux arguments spécieux : toute inflation même faible est nuisible à la croissance ; l'inflation pénalise surtout les ménages modestes.

Qu'inflation et croissance puissent longtemps faire bon ménage est pourtant une évidence pour les historiens. Les phases ascendantes des cycles longs ont toujours été inflationnistes, et les « trente glorieuses » sont le dernier exemple d'un cocktail réussi. Une croissance durable non inflationniste reste une figure mathématique (1).

De même, pourquoi affirmer que l'inflation pénalise surtout les ménages modestes ? Chacun sait que les bas revenus sont indexés. L'inflation ne taxe pas le petit revenu mais la petite épargne, et ce n'est pas le ménage le plus nécessiteux qui en pâtit le plus.

Comment fonctionne l'inflation ? En rognant les taux d'intérêt, elle joue comme un redistributeur occulte qui pioche chez l'épargnant pour donner à l'emprunteur. Cette subvention souterraine, si elle reste modérée, n'a pas que des inconvénients. Elle donne à celui qui arrive sur un marché sans capital de départ les moyens de franchir les barrières que tout marché érige pour se protéger.

Après guerre, les démunis formaient une grande part du corps social : épargnants ruinés, paysans quittant leur terre, entreprises sans capitaux... Si l'épargnant était spolié dans les années 60, des taux d'intérêt réels faibles permettaient aux ménages impécunieux de se loger, et donc de travailler. Et la petite entreprise partie de rien pouvait, à coups de crédit, obtenir la taille critique. L'inflation a permis aux démunis d'investir les citadelles, celle du marché du travail ou celle du marché des produits.

Les autorités monétaires de l'époque étaient-elles laxistes ? Allons donc ! Ces arrivants ont formidablement dynamisé le système productif. L'innovation et le bouleversement des structures furent une clé de la productivité des trente glorieuses. En donnant à l'*outsider* un avantage sur l'*insider*, l'euthanasie des rentiers du docteur Keynes peut être avantageuse.



Le rentier (à tous les sens du terme) n'a qu'un but, celui de se protéger. Ses efforts ne profitent qu'à lui. Tandis que l'assiégeant stimule l'innovation et ses efforts profitent aussi aux autres.

Aujourd'hui, l'inflation est en voie d'être terrassée. Mais franchir les barrières est devenu difficile. Pour qui n'a aucun capital de départ, acquérir le minimum pour commencer à travailler suppose talent et ténacité (voir les difficultés du marché du logement). Créer une entreprise viable avec peu de capitaux exige beaucoup de flair. Quelques réussites édifiantes n'y changent rien. Le nombre de ceux qui échouent ou se découragent progresse, et il est difficile d'affirmer que tous les exclus sont déméritants (2). Notre vertu désinflationniste soulève aussi une question de justice.

Faut-il, comme le préconisent certains, laisser à nouveau filer l'inflation ? Hélas ! le bateau des subventions peut embarquer des passagers clandestins. En subventionnant celui qui s'endette, l'inflation permet aussi d'ériger sur la facilité du crédit des projets pharaoniques. A la fin des années 60, le crédit facile a fait surgir des investissements qui n'ont guère accru nos capacités de production, faute de correspondre à une demande. La médication de Keynes (le transfert stimulant) a conduit à l'intoxication et à la maladie de Hayek (l'investissement gaspillé). Le chômage s'est ensuivi. La subvention occulte aux démunis, détournée et contreproductive, a produit les nouveaux pauvres. Ce schéma de long terme est bien sûr trop simple pour rendre compte d'un phénomène comme l'inflation. Mais il pose des questions utiles : quelles sont les formes des barrières à l'entrée que notre société sécrète peut-être à outrance (voir le chômage ou les difficultés des PME) ?

Solution théorique ?

Le filet de protection de nos social-démocraties ne joue-t-il pas désormais comme la charité d'autrefois, permettant certes la subsistance des démunis, mais ne mettant guère à profit leur dynamisme potentiel ? Comment un pays comme la France, où les barrières jouent un grand rôle, peut-il s'interdire toute inflation ?

Reste la solution théorique qui consiste à faire tomber les barrières. Mais elle est trop simple pour qu'on y croie tout à fait. Les mécanismes d'incitation les plus puissants ne se fondent pas tant sur la promesse du gain que sur celle de la rente. C'est souvent l'obtention d'une situation protégée qui mobilise les meilleurs efforts, et abolir les barrières protectrices risque de les décourager.

Mais si une économie est menacée de se figer dans ses privilèges et ses exclusions, l'inflation devient une ruse qui peut aussi être pensée comme un moindre mal.

(1) Au moins au niveau mondial. Avec l'interpénétration des économies et la libre circulation des capitaux, un pays isolé gagne à être rigoureux si ses partenaires ne le sont pas. Aujourd'hui, l'Europe s'inquiète de sa rigueur partagée, et l'espoir vient des Etats-Unis, où la politique monétaire ne se préoccupe guère des germes d'inflation qu'elle sème.

(2) Ils doivent acquitter en plus le droit d'entrée que sont nos taux exorbitants. Droit perçu par le rentier que l'on appelle épargnant dans une confusion révélatrice entre deux notions : l'épargnant (qui se prive) et le pourvu (qui a un capital).

(*) Economiste.

LIVRES

Faut-il élargir la Communauté ?

L'audace commerciale et la prudence budgétaire suggèrent des voies différentes pour les pays d'Europe de l'Ouest et ceux d'Europe centrale et orientale

IS BIGGER BETTER ?
The Economic of EC Enlargement
Monitoring European Integration 3
Centre for Economic
Policy Research.
CEPR Annual Report,
1992, 115 pages.

APRÈS avoir traité de l'Europe de l'Est en 1990 et de l'Union économique et monétaire en 1991, le CEPR consacre son troisième rapport sur l'intégration européenne à la question de l'élargissement. Plus précisément, il étudie les enjeux d'éventuelles adhésions à la Communauté européenne des pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) et des pays d'Europe centrale et orientale, qu'ils aient ou non formulé ou annoncé une candidature. La Turquie est laissée de côté – comme Chypre et Malte. Son cas est rapidement réglé dès l'introduction, au motif que, *« en dépit d'une candidature remontant à cinq ans, d'un programme important de modernisation et d'occidentalisation, la Turquie reste aussi éloignée que jamais d'une appartenance à la Communauté »*.

Pour rédiger ce rapport, le CEPR et son talentueux directeur, Richard Portes, ont réuni un groupe de neuf économistes parmi les meilleurs au niveau mondial. Ils s'inscrivent clairement et sans états d'âme dans le courant libéral dominant les sciences économiques. C'est ainsi qu'ils écrivent à un détour de paragraphe, et sans paraître y attacher une importance excessive, une phrase qu'un économiste français, même libéral, n'oserait écrire qu'après avoir trempé sept fois sa plume dans l'encre : *« Si l'ouverture du commerce agricole venait à détruire la politique agricole commune, ce serait tant mieux. »* Les adeptes de la « guerre économique » auront du mal à suivre leurs analyses qui privilégient systématiquement l'intérêt des consommateurs par rapport à ceux des producteurs.

Le rapport étudie séparément les pays de l'AELE et les pays de l'Est. Les premiers sont petits, riches, déjà fortement liés aux pays de la Communauté, et leurs structures politiques sont stabilisées. Les seconds sont en transition, simultanément vers la démocratie, vers le développement et vers l'économie de marché ; ils sont encore relativement pauvres et peu intégrés à l'économie mondiale.

L'association des pays de l'AELE à la Communauté, à travers la création de l'Espace économique européen, présente pour eux des bénéfices considérables, alors qu'ils sont positifs mais faibles pour les pays de l'actuelle Communauté. Quant à l'adhésion, les pays de l'AELE n'y ont, d'après le rapport, d'autre intérêt que politique, alors que la Communauté y trouverait un avantage majeur : leurs fortes contributions budgétaires nettes, estimées à plus de 5 milliards d'écus par an.

PÉNALISATION • Les bénéfices apportés par l'Espace économique européen sont analysés dans un cadre proche de celui déjà utilisé pour étudier le marché unique par le « rapport Cecchini », publié en 1988, en y intégrant les approches dynamiques développées depuis par Richard Baldwin. Le commerce entre l'AELE et la Communauté européenne a des caractéristiques proches de celles du commerce intra-communautaire.

En dehors du cas particulier de l'Islande, le « commerce intra-branche » y est très important, même s'il n'atteint pas le pourcentage record observé dans le commerce de la France avec ses partenaires de la Communauté. La formalisation retenue, fondée sur la différenciation des produits et les économies d'échelle, débouche sur des bénéfices significatifs, associés à la libre circulation des biens et des services, d'autant plus élevés que l'ouverture du marché unique augmente la pénalisation de ceux qui n'y appartiennent pas.

En ce qui concerne les pays d'Europe centrale et orientale, le rapport explique pourquoi ils ne pourront pas adhérer véritablement avant longtemps : leurs processus de transition seront longs et difficiles, leurs structures productives et leurs niveaux de vie ne peuvent pas rattraper rapidement ceux de la Communauté européenne. De plus, avec les règles budgétaires actuelles, le coût de leur admission serait prohibitif : environ 13 milliards d'écus par an. Ce constat n'empêche pas les auteurs de prôner une plus grande ouverture commerciale de la Communauté à leurs productions. Il s'agit d'une condition absolument indispensable à leur développement, parce qu'elle leur permettra de gagner des devises, et parce qu'elle fournira à leurs entreprises un accès au marché mondial. Le rapport propose d'aller très au-delà des accords existant entre la Communauté et les pays de l'Est, même s'agissant de ceux qui sont allés le plus loin dans la levée des protections. Il prend fermement position pour une ouverture qui s'étendrait jusqu'aux secteurs sensibles : agriculture, sidérurgie, textile. Finalement, il suggère une sorte d'espace économique européen ouvert aux pays de l'Est, mais qui ne concernerait pas les mouvements de population et de main-d'œuvre, pour lesquels les frontières subsisteraient. A ce dispositif de court terme serait ajouté un engagement de la Communauté à les admettre comme membres à part entière quand les conditions seraient réunies.

Les lecteurs français ne sont guère habitués au genre privilégié par le CEPR : le débat de politique économique fondé sur l'analyse approfondie, l'avis direct, sans intermédiaire, clair et pourtant érudit, des chercheurs à la pointe de la connaissance. Ce troisième rapport sur l'intégration européenne leur montrera un exemple réussi de cette démarche, en même temps qu'elle les éclairera sur les questions très actuelles de l'élargissement de l'Europe des Douze, des relations à organiser avec la périphérie immédiate de la Communauté et, plus largement de la nouvelle architecture du continent européen.

Jean-Michel Charpin

NOTES DE LECTURE

FRANÇOIS PERROUX, PENSEUR DE NOTRE TEMPS
de René Gendarme.
Presses universitaires de Nancy.
70 pages, 60 F.

François Perroux (1903-1987) fut l'un des grands humanistes français. Profondément chrétien, il est aussi un grand économiste, que les jeunes théoriciens de l'économie des organisations et des conventions redécouvrent, trente ans après la publication de *l'Economie du vingtième siècle*.

Les amis évoquent l'ami, avec émotion et pudeur. On lira la narration par le regretté Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France, de sa rencontre avec le fondateur de l'Institut des sciences économiques appliquées (ISEA). C'est en 1980, lors du passage de Léontief à Paris. Leontief, Perroux, et Leray, dédaigneux de la querelle de chiffres qui tient lieu de débat sur le chômage, parlent entre eux de « l'homme » ... Puéril, n'est-ce-pas ?

Mais le personnalisme, auquel on rattachera trop brièvement Perroux, est une doctrine pour les chrétiens. Perroux travailla avec le Père Lebret à la rédaction de l'encyclique *Popularum progressio* (1967). Il fut un lecteur pointilleux de Marx (on lui doit la préface du *Capital* dans la collection de la Pléiade). Le concept le plus connu qu'il inventa fut celui de *« domination »*. Ecoutons-le, à propos des accords de Bretton-Woods : *« La déontologie de Bretton-Woods est une déontologie énoncée par le plus fort pour le plus fort. L'étalon-dollar est au service de la structure offensive de l'économie dominante. »*

On lira la synthèse lumineuse de René Gendarme, d'une pensée foisonnante, parfois difficile : rejet de la théorie classique et néoclassique, refus d'appliquer le schéma keynésien au sous-développement, universalisme et humanisme.

B. Ma.

DOCKERS, CORPORATISME ET CHANGEMENT
de Loïc Hislaire.
Transports Actualités
(CEP groupe Usine nouvelle),
200 pages, 140 F.

Il existe peu d'ouvrages sur la corporation, le métier, l'histoire des dockers français. Cette catégorie de travailleurs occupe pourtant depuis deux ans l'avant-scène de la chronique maritime puisque leur vieux statut de 1947 a été réformé par une loi votée en juin 1992. C'est le mérite du livre de Loïc Hislaire de combler cette lacune.

Cet ouvrage se veut un essai d'analyse sociologique et historique des dockers – qui étaient encore 8 500 en 1990 et qui ne devraient se retrouver que 4 000 ouvriers mensualisés dans quelques mois lorque la réforme aura atteint son terme.

Rédigé par le délégué général de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), l'organisation patronale, le livre prend de la hauteur par rapport au sujet et à aucun moment ne cherche à « régler des comptes » ou à « casser du docker », car Loïc Hislaire sait bien que le patronat de la manutention n'a pas toujours été dans le passé à la hauteur des enjeux afin de faire des ports français des zones économiques attrayantes pour les investisseurs et compétitives – par rapport à leurs rivaux du Benelux notamment.

F. Gr.

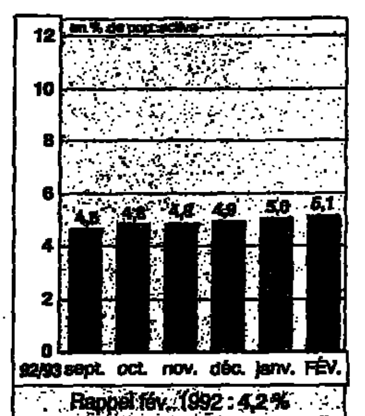
CONJONCTURE

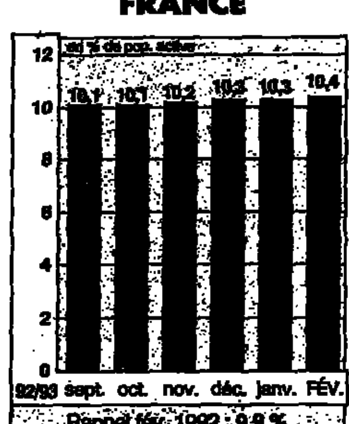
INDICATEUR • L'emploi

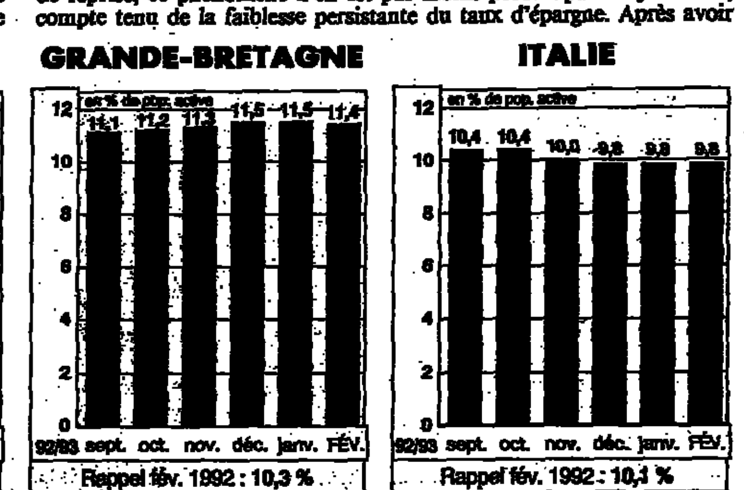
L'inconnue américaine

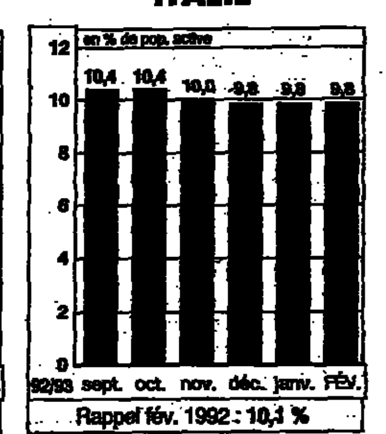
LE rythme des créations nettes d'emplois dépendra à bien des égards de celui de la reprise américaine cette année. De 130 000 par mois en moyenne au premier trimestre, la hausse des effectifs non agricoles demeure inférieure de plus de moitié à celle enregistrée durant les périodes similaires de restauration de l'activité. Elle reste insuffisante pour garantir, dans les circonstances actuelles, un rebond durable de la consommation des ménages. Les salaires réels, encore en légère contraction au cours des douze derniers mois, continuent de ponctionner les revenus du travail, alors que les autres postes du budget des ménages ne s'améliorent que lentement. Au total, le revenu réel n'a donc augmenté que de 2,2 % l'an dernier tandis que la consommation progressait de 3,3 %. En conséquence, c'est par une réduction de leur capacité d'épargne que les particuliers financent leur surcroît de dépenses depuis près d'un an. S'agissant d'un comportement caractéristique des phases de reprise, ce phénomène n'en est pas moins préoccupant aujourd'hui, compte tenu de la faiblesse persistante du taux d'épargne. Après avoir touché un point haut à 5,5 % du revenu disponible au printemps 1992, soit un niveau encore très faible, ce taux n'est déjà plus que de 4,1 % en mars.

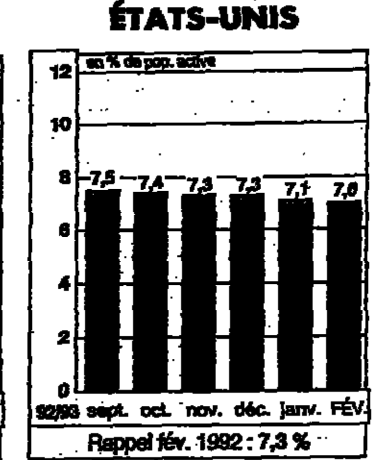
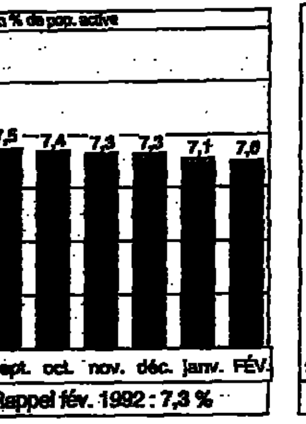
Sans une accélération notable des embauches au cours des prochains mois, et donc de la masse des revenus du travail susceptible de financer les dépenses de consommation à venir, le risque est grand de voir s'essouffler la reprise en cours. Une contraction supplémentaire du taux d'épargne le ramènerait en effet à des seuils critiques peu compatibles avec le maintien d'un équilibre de financement de l'économie américaine dès lors précaire. Dans ce dernier cas, les tensions sur les taux d'intérêt pourraient s'accroître sans tarder.

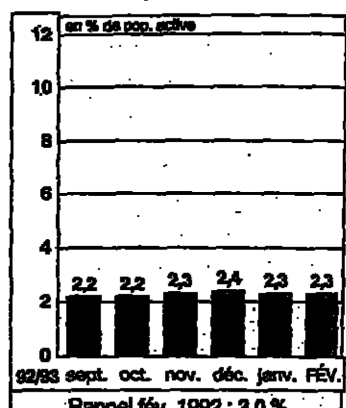










Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

PAYS • Le Japon

Vers une reprise ?

AU Japon, la fin de l'exercice au 31 mars a marqué l'heure des bilans. La croissance du PNB en volume s'établit entre 0,9 % et 1 %, très en dessous de l'objectif officiel de 1,6 %. Mais, après la baisse des deux derniers trimestres de 1992 – un phénomène inédit depuis dix-huit ans, – il aurait augmenté de 0,9 % depuis janvier, soit une hausse de 3,6 % en rythme annuel.

Les signes d'un frémissement favorable se multiplient. La production industrielle (+ 1,9 %) et la masse monétaire ont augmenté en février après six mois de baisse. Les stocks diminuent depuis décembre. Une majorité des chefs d'entreprise table sur un renversement de la conjoncture au second semestre. Pour l'année fiscale 1993-1994, les instituts privés prévoient une croissance située autour de 1,6 %.

A la Bourse, le nikkei a repassé la barre des 18 000 le 9 mars, puis celle des 19 000 à la fin du mois, ascension qui doit beaucoup au soutien des cours par le Trésor. Elle arrive à point pour revaloriser les actifs des banques et leur permettre de satisfaire aux exigences du ratio Cooke en vigueur depuis le 31 mars.

Le gouvernement met la dernière main à un nouveau plan de relance. D'une valeur de 14 000 milliards de yens, il mettra l'accent sur l'aide aux investissements et les « nouvelles infrastructures socio-économiques » : logement, équipements médicaux, informatique dans les écoles, etc.

Toutefois, une reprise en profondeur reste hypothéquée par la faiblesse persistante de la consommation et de l'investissement. La croissance de 1992 a reposé sur les exportations, pour les deux tiers, et sur la demande du secteur public, stimulée par les plans de relance. L'investissement, lui, a baissé de 4,3 %, et jusqu'à 14 % dans les industries de transformation. Pour 1993-1994, les prévisions oscillent de – 4 % à – 16 % selon les instituts. Les hausses prévues par les compagnies d'électricité (+ 4 %) ou l'augmentation des commandes d'équipement électrique (+ 3,6 % en janvier) sont des hirondelles qui n'annoncent pas encore le printemps.

La consommation reste déprimée. Les ventes des grands magasins ont chuté en janvier pour le douzième mois consécutif (– 9,4 % à Tokyo). Les reprises enregistrées ici et là, comme pour l'automobile, l'ont été à coup de promotions et sur les modèles bas de gamme. Les ménages continuent d'accroître leur épargne de précaution (+ 5,2 % dans l'année) et de se désendetter (– 0,4 %).

Les négociations salariales de printemps, qualifiées de « défaite » par le président de la confédération syndicale Rengo, ne relanceront pas la consommation. Les grandes entreprises ont accordé en moyenne 3,9 %, soit un point de moins que l'an dernier. Bien que les prix restent très sages (+ 1,6 % pour l'année), le pouvoir d'achat pourrait régresser à cause de la diminution des heures supplémentaires, qui ont baissé (de 10 %) en janvier pour le quatorzième mois consécutif.

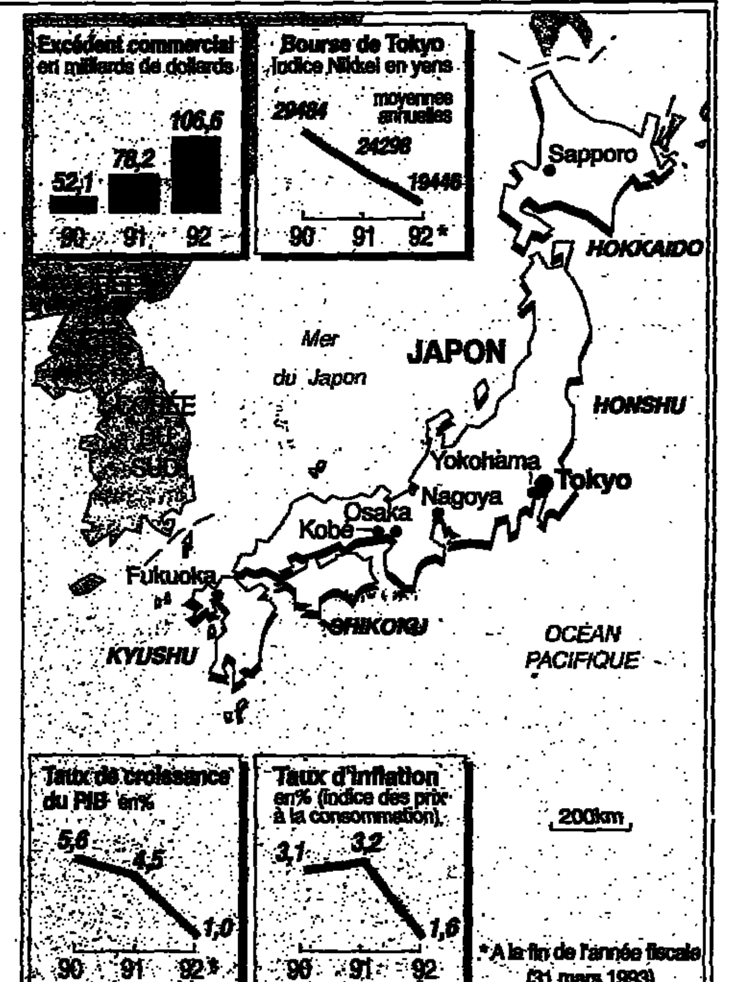
Les profits des 1 481 sociétés cotées en Bourse ont accusé une baisse moyenne de 25,3 %, après – 14,7 % l'année précédente. Les industries de transformation sont les plus touchées (– 32 % en moyenne), avec les banques et les maisons de titres. D'aussi grands noms que Jujitsu ou NEC affichent des pertes. Pour l'exercice 1993-1994, tous les instituts prévoient une baisse très limitée ou une amélioration des résultats. Toutefois, cela sera moins l'effet d'une reprise générale de la croissance que du vaste effort de rationalisation entrepris par tout le secteur productif. Les fusions se multiplient dans la sous-traitance, à l'incitation des grands donneurs d'ordre. En trois ans, Nissan devrait supprimer 40 % des diverses motorisations qu'il propose, Honda 25 % des différentes pièces détachées qu'il emploie, et Bridgestone le tiers de sa gamme de 20 000 produits...

La main-d'œuvre fait aussi les frais de la rationalisation. La population salariée accusait en février une réduction de 250 000 personnes sur l'année, la première en quinze ans. La bonne tenue des services a partiellement masqué les coupes sombres dans l'industrie (– 730 000 personnes), où 40 % des entreprises ont réduit d'une manière ou d'une autre leur force de travail au dernier trimestre 1992. De nouveaux dégraissages sont annoncés presque quotidiennement, avec un record chez le géant des télécoms, NTT : 40 000 suppressions d'emplois.

Le chômage (2,3 %) reste pourtant très bas, en partie grâce à l'Etat, qui subventionne l'« ajustement de l'emploi » pour 476 000 salariés en chômage technique ou en reconversion dans dix branches industrielles. Par ailleurs, le nombre des demandeurs affiche une baisse paradoxale (– 1,3 % en février) parce que nombre de femmes, découragées par la diminution des offres, semblent renoncer pour le moment à travailler.

Dernier élément de l'équation économique japonaise : la forte hausse du yen en cours face au dollar. Gênera-t-elle les exportations, après l'excédent commercial record de 1992 (106,6 milliards de dollars) ? Le tiers des chefs d'entreprise interrogés début mars par le MITI ne s'en inquiétaient pas, et 16 % en attendaient même des effets positifs. Si l'on en croit le précédent de 1986, elle devrait plutôt stimuler les efforts en cours pour accroître à nouveau la compétitivité de l'appareil de production...

Jean-Marie Bouissou
Chercheur au CERI



RÉGION • L'Asie du Nord

Turbulences en vue

LA Chine a connu en 1992 une croissance exceptionnelle (+ 12 %), soutenue par 50 milliards de dollars d'investissements étrangers en projet. La production industrielle a augmenté de 20 %. Seule l'inflation à 6 % – mais 13 % dans les grandes villes – peut donner des inquiétudes aux réformistes.

Mais, pour préparer son retour au sein du GATT, Pékin a dû promettre d'éliminer les trois quarts des restrictions aux importations d'ici à 1995. Alors que l'excédent commercial diminuait fin 1992 – décembre aurait même connu un déficit, – la levée du protectionnisme pourrait aggraver cette tendance, d'autant qu'une énorme épargne inemployée (1 200 milliards de renminbis) pourra se ruer sur les biens importés... L'opération exigera aussi l'harmonisation entre le taux officiel du renminbi (environ 5,8 renminbis pour 1 dollar) et son cours sur les marchés libres, autour de 8,2 renminbis pour 1 dollar, une dévaluation qui devrait irriter les Etats-Unis, lesquels enregistrent un déficit commercial de 18 milliards de dollars face à la Chine.

Reste Hongkong, où le blocage politique est total. Le budget 1993-1994 sonne comme un défi à Pékin par sa volonté de gagner à coup de faveurs fiscales le soutien des classes moyennes pour les réformes démocratiques. Le gouverneur peut s'appuyer sur une économie florissante. En 1992, la croissance a été de 5 %. Les investissements productifs ont augmenté de 23 %, la consommation de 8,5 % et les activités de réexportation de 28 %. Même l'indice boursier Hang Seng, après sa panique de décembre, est remonté aujourd'hui au-dessus de ses meilleurs cours de 1992.

En Corée, le nouveau président ne bénéficie pas d'une conjoncture bien favorable pour sa croisade anticorruption (quatre ministres, le maire de Séoul, le président de la Chambre, deux procureurs et le chef d'état-major sont déjà tombés...) : la politique de refroidissement en cours depuis 1991 a ramené la croissance à 2 % au dernier trimestre 1992, et sans doute à zéro depuis janvier. Kim Young Sam s'est débarrassé de l'austère gouverneur de la Banque de Corée, a baissé les taux d'intérêt et programmé deux millions de logements publics. Appuyé sur une cote de popularité de 70 %, il doit maintenant attendre l'effet de ces mesures de relance.

A Taïwan, la médiocre performance du KMT aux législatives de décembre et ses querelles internes ont alourdi le climat. La Bourse a perdu 10 % en janvier et les privatisations conduites en février n'ont guère eu de succès. Les exportations ont diminué de 9,4 % depuis janvier, ramenant l'excédent commercial à 0,99 milliards de dollars contre 2,47 milliards au dernier trimestre 1992. Toutefois, le déploiement accéléré du capital taïwanais dans toute la zone Asie assied désormais l'économie sur un territoire beaucoup plus large que l'île.

J.-M. B.

SECTEUR • Les sports d'hiver

Montagnes russes

RAREMENT la montagne aura autant soufflé le chaud et le froid. Tout avait bien commencé avec des chutes de neige précoces sur tous les massifs montagneux français qui firent grimper les réservations dans les stations et dynamisèrent les achats de matériel dans les magasins spécialisés des grandes agglomérations, pourvoyeuses de skieurs. Mais dès les premiers jours de l'hiver, la remontée du thermomètre, accompagnée de fortes pluies, lessiva les pistes des stations de basse et de moyenne altitude. Une nouvelle fois, la montagne se retrouvait morose au-dessous de 1 800 mètres d'altitude, très souriante au-dessus.

Beaucoup de stations de ski des Vosges, du Jura, du Massif Central, mais aussi du Vercors ou de la Chartreuse, qui n'ont ouvert leurs pistes que quelques jours seulement, sont dans *« une misère noire »*, affirme un des responsables de l'Association Ski France. Certaines sociétés de remontées mécaniques, très endettées à la suite des lourds investissements réalisés ces dernières années, s'apprêtent à déposer leur bilan, mais d'autres affichent une insolente progression de leurs chiffres d'affaires : jusqu'à 15 % de progression par rapport à la saison 1991-1992, considérée alors comme un « grand cru ». Les villages de skieurs de la vallée olympique de la Tarentaise (Savoie) devraient pulvériser le record de fréquentation établi au milieu des années 1980, quand 10,2 % des Français partaient à la neige (contre 7,1 % en 1990 et 8,8 % l'année dernière).

Pierre Josserand, PDG de la société des téléphériques Tarentaise-Maurienne, qui exploite le site de Val-Thorens, attribue ce succès aux *« fortes retombées des JO d'Albertville, notamment auprès des skieurs européens »* (et aux améliorations des infrastructures à l'occasion des Jeux). Sur la saison d'hiver, les étrangers représentent 40 % de la clientèle de La Plagne et plus de la moitié de celle de Val-Thorens. Mais les skieurs étrangers – 1,2 million cette année (1) – ne séjournent que dans une quinzaine de sites prestigieux. Une concentration qu'accentuent les grands « tour operators » européens en dirigeant leurs clients essentiellement vers les villages d'altitude, où l'enneigement est garanti tout au long de l'hiver.

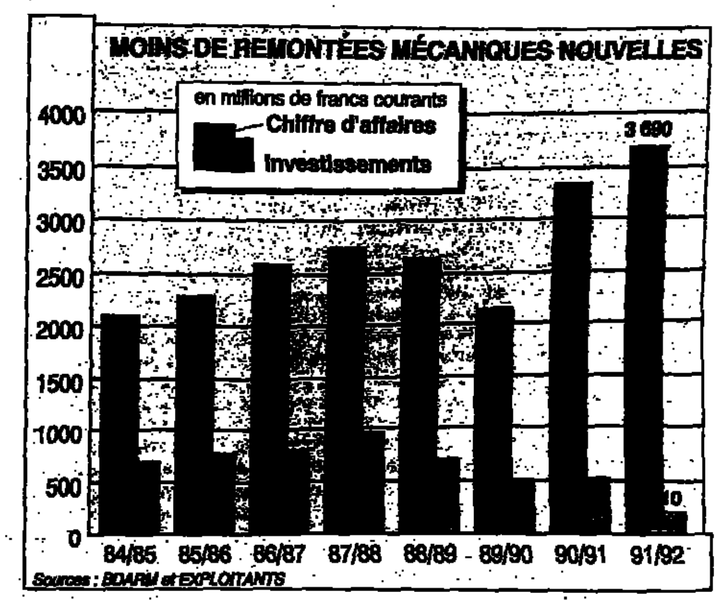
Après les trois années très déficitaires en neige de 1988 à 1990, cette dernière saison pourrait être fatale aux activités hivernales de beaucoup de stations, d'autant que les banques, méfiantes à l'égard des stations de sports d'hiver en général, n'entendent pas apporter aux plus sinistrées une ultime bouée de sauvetage.

La chute spectaculaire des investissements en montagne depuis le début des années 90, dans l'immobilier comme pour les remontées mécaniques (où 210 millions de francs ont été investis en 1992, contre 525 millions en 1991 et 960 millions en 1988), a peu de chance de s'arrêter. Ainsi la Compagnie des Alpes, filiale de la Caisse des dépôts et développement, qui contrôle sept des plus importantes sociétés françaises de remontées mécaniques et dont le chiffre d'affaires, évalué à 850 millions de francs en 1993, un quart du chiffre d'affaires total de la profession, investira moins de 100 millions de francs cette année, essentiellement dans la rénovation d'appareils.

L'heure n'est plus aujourd'hui à l'extension des domaines skiables ou au développement des liaisons entre vallées, mais au renforcement des moyens de transports existants. Ce qui risque d'aggraver les difficultés des deux constructeurs français encore debout, Pomagalski et Gimar-Montaz-Mautino, dont les commandes ont fondu en quelques années, malgré quelques beaux contrats à l'étranger. Ceux-ci guettent une reprise que les plus optimistes n'attendent qu'à partir de 1995, lorsque les grands exploitants de remontées mécaniques se seront désendettés.

Claude Francillon

(1) Les Allemands restent les plus nombreux, 300 000, suivis par les Anglais, 270 000, les Espagnols, 250 000, les Italiens, 150 000, les Hollandais, 100 000 et les Belges, 100 000. La Suisse et l'Autriche reçoivent chacune plus de trois millions de skieurs étrangers.



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

